



DES MILLIONS DE RAISONS D'ÊTRE

RAPPORT ANNUEL 2006



Conjuguer avoirs et êtres

DES MILLIONS DE RAISONS D'ÊTRE

Desjardins doit son existence à ses membres, qui se sont regroupés pour se donner une institution financière qui leur fournit les produits et services financiers dont ils ont besoin. Depuis 1900, année de fondation de la première caisse Desjardins à Lévis, des personnes d'un grand nombre de communautés ont mis leurs ressources en commun pour fonder plusieurs centaines de caisses. Au fil des ans, ces caisses ont réalisé suffisamment d'excédents pour créer des filiales en mesure de répondre aux besoins de plus en plus diversifiés de leurs sociétaires. Aujourd'hui, Desjardins, patrimoine collectif inaliénable, est devenu le plus grand groupe financier coopératif au Canada et offre à ses millions de membres une large gamme de produits et services financiers.

Mais le Mouvement Desjardins, comme les caisses qui lui ont donné naissance, n'est pas qu'une institution financière. De par sa nature coopérative, il participe au développement économique et social des communautés dans lesquelles il exerce ses activités. C'est pourquoi, année après année, les caisses retournent à leurs membres et à leurs communautés une partie importante de leurs excédents. C'est pour les mêmes raisons que les caisses et leurs filiales mettent de l'avant des pratiques commerciales qui les distinguent, concrétisant ainsi les valeurs coopératives qui les inspirent. Somme toute, l'engagement de Desjardins dans la collectivité est sans pareil.

UN ENGAGEMENT ENVERS CHACUN DE NOS MEMBRES ET CLIENTS

De nos jours, toutes les entreprises cherchent à améliorer la qualité de service qu'elles offrent à leurs clients. Cet objectif est encore plus important dans une entreprise coopérative comme Desjardins dont les clients sont aussi, dans la plupart des cas, les propriétaires. De fait, la qualité de service est l'une des six orientations de notre Plan stratégique 2006-2008.

Depuis 2002, nous menons de façon soutenue des activités de sensibilisation à la qualité de service auprès de nos employés. En 2006, nous avons entamé une démarche d'amélioration continue qui nous permettra de consolider notre position de chef de file en cette matière, de façon à offrir à nos « millions de raisons d'être » un service à la mesure de leurs attentes comme propriétaires utilisateurs.



Le présent rapport annuel fait état de nos résultats financiers et d'affaires. Pour constater combien notre présence profite à la société, il faut lire notre **Bilan de responsabilité sociale 2006**; on y décrit nos activités et leurs retombées en matière de développement des personnes, des institutions et des collectivités.

LE PLUS GRAND GROUPE FINANCIER COOPÉRATIF AU CANADA

Fort de ses quelque 5,7 millions de membres propriétaires, particuliers et entreprises, Desjardins est la première institution financière au Québec et le plus grand groupe financier coopératif au Canada. Grâce à la complémentarité des caisses et de leurs filiales et à l'expertise du personnel de toutes les composantes, les membres et les clients de Desjardins profitent d'une gamme de produits et services financiers qui évolue constamment afin de toujours répondre à leurs besoins. Et parce que « conjuguer avoirs et êtres » est dans sa nature coopérative, Desjardins s'engage dans la communauté mieux que toute autre institution financière, contribuant ainsi au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités.

Desjardins offre à ses membres et clients une présence sans pareille au Québec grâce aux caisses et à leurs centres de services, aux centres financiers aux entreprises, aux réseaux de distribution de ses filiales et à ses réseaux virtuels. Ailleurs au Canada, Desjardins est associé aux caisses populaires de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie ainsi qu'à Desjardins Credit Union, en Ontario. De plus, plusieurs filiales sont actives dans toutes les provinces canadiennes. Par ailleurs, la Desjardins Bank et la Caisse centrale Desjardins offrent des services aux membres ou aux clients qui séjournent aux États-Unis ou y font des affaires. En matière de coopération internationale, Desjardins appuie deux millions et demi de personnes dans une vingtaine de pays en développement ou en émergence.

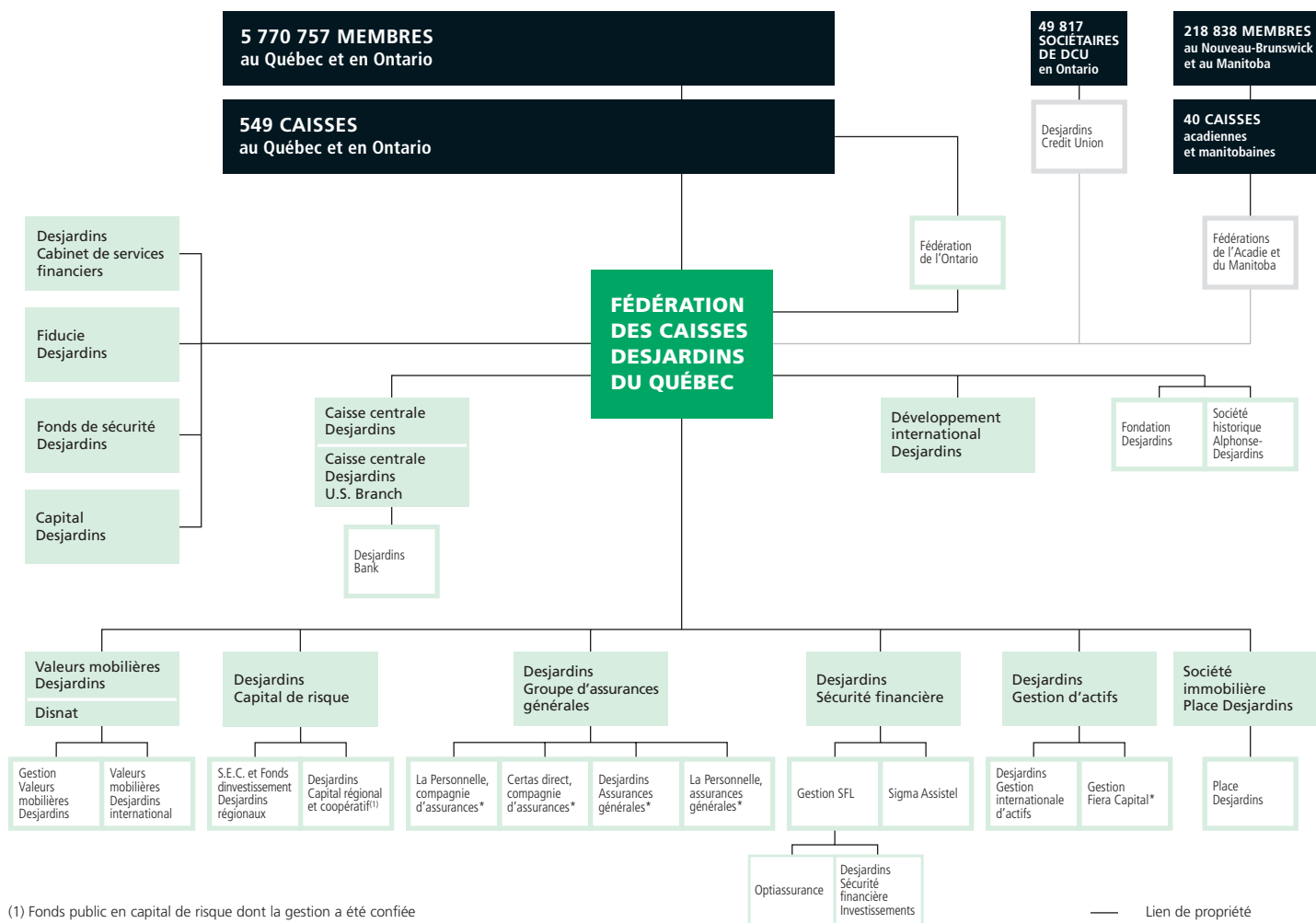
Desjardins est un groupe financier intégré de nature coopérative fortement enraciné dans le milieu. Nous visons à être la meilleure institution financière tant sur le plan de la satisfaction des besoins de nos membres et clients que du développement rentable des affaires par notre offre de service accessible, efficace et complète, ainsi que par notre contribution au développement du mouvement coopératif canadien.

TABLE DES MATIÈRES

Organigramme	2
Domaines d'activité	3
Faits saillants financiers	4
Message du président	6
Conseil d'administration	10
Faits marquants	12
Nos pratiques coopératives évoluent	12
De plus en plus présent dans l'ensemble du Canada	13
Nos employés, au cœur de nos priorités	14
Nous avons dépassé nos objectifs dans le marché des particuliers	15
Une année déterminante dans le marché des entreprises	16
Assurance de personnes : fort développement des affaires	17
Assurance de dommages : une présence croissante au Canada	17
Valeurs mobilières : hausse des revenus	18
Gestion d'actifs : le cap sur cinq orientations stratégiques	19
Capital de risque : investir dans les régions du Québec	19
Notre quête d'excellence primée	20
Rapport de gestion	21
Informations complémentaires	77
Glossaire de termes financiers	88
États financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins	91
Caisses et fédérations du Manitoba et de l'Acadie	130
Gouvernance	132

UN GROUPE FINANCIER INTÉGRÉ DE NATURE COOPÉRATIVE

ORGANIGRAMME



(1) Fonds public en capital de risque dont la gestion a été confiée à Desjardins Capital de risque

Au 31 décembre 2006

Note : L'organigramme ne traduit pas la structure légale de propriété.

— Lien de propriété
— Membres auxiliaires
* Propriété partagée

DESJARDINS

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre

	2006			2005		
	Mouvement ⁽¹⁾	Manitoba et Nouveau-Brunswick ⁽²⁾	Mouvement Total	Mouvement ⁽¹⁾	Manitoba et Nouveau-Brunswick ⁽²⁾	Mouvement Total
Nombre d'employés ⁽³⁾	39 985	1 549	41 534	39 294	1 303	40 597
Nombre de membres	5 820 574	218 838	6 039 412	5 416 303	219 885	5 636 188
Nombre de dirigeants élus	7 020	405	7 425	7 184	410	7 594
Nombre de caisses membres	549	40	589	568	40	608
Nombre de centres de services	922	73	995	921	73	994
Nombre de guichets automatiques	2 787	134	2 921	2 802	130	2 932

(1) Excluant les fédérations et les caisses du Manitoba et de l'Acadie, mais incluant Desjardins Credit Union (DCU).

(2) Fédérations et caisses du Manitoba et de l'Acadie.

(3) Comprend les employés qui travaillent au sein des sociétés filiales ayant des activités à l'extérieur du Québec.

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Secteur d'activité regroupant les caisses du Québec et de l'Ontario, le réseau des caisses populaires affiliées de l'Ontario, Desjardins Credit Union, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses unités d'affaires (Services de cartes Desjardins, Services d'accès, Services de financement et Services de paie et de ressources humaines Desjardins), ainsi que la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins et Capital Desjardins ■ Parts de marché dominantes au Québec dans l'épargne, le crédit hypothécaire résidentiel, le crédit à la consommation et le crédit aux entreprises ■ Pionnier et leader en matière de services en ligne au Québec ■ Site Internet financier le plus visité au Québec et parmi les premiers au Canada ■ Plus important émetteur de cartes de crédit au Québec (Visa Desjardins).

www.desjardins.com

FONDS DE PLACEMENT ET SERVICES FIDUCIAIRES

Un des plus importants manufacturiers québécois de fonds de placement ■ Chef de file en matière d'administration et de garde de titres au Québec ■ Services de gestion privée.

www.fondsdesjardins.com
www.fondsnordouest.com
www.gestionpriveedesjardins.com

ASSURANCE DE PERSONNES

Premier assureur de personnes au Québec et quatrième au Canada pour les primes directes souscrites grâce à la filiale Desjardins Sécurité financière ■ Cinq millions de clients (particuliers, groupes et entreprises) ■ Vaste gamme de produits d'assurance vie, d'assurance santé et d'épargne-retraite par l'entremise de multiples réseaux de distribution, dont les caisses Desjardins au Québec, les centres financiers SFL Partenaire de Desjardins Sécurité financière, Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant et Desjardins Sécurité financière Investissements inc. partout au Canada (Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Lévis, Halifax et St.John's).

www.desjardinssecuritefinanciere.com

ASSURANCE DE DOMMAGES

Parmi les dix premiers assureurs de dommages au Canada avec près de 1,8 million de polices en vigueur grâce à la filiale Desjardins Groupe d'assurances générales ■ Chef de file des assureurs de dommages en direct avec un million d'assurés au Québec et deuxième dans le marché des groupes au Canada sous la bannière La Personnelle ■ Établissements à Lévis, Québec, Montréal, Ottawa, Mississauga et Calgary et présence d'agents dans le réseau des caisses Desjardins, partout au Québec.

www.dgag.ca
www.desjardinsassurancesgenerales.com
www.lapersonnelle.com
www.certas.ca

VALEURS MOBILIÈRES

Services de courtage de valeurs mobilières (Valeurs mobilières Desjardins) et services de courtage en ligne (division Disnat) ■ Services de courtage aux entreprises et aux institutions ■ 46 points de service de courtage de plein exercice au Québec et en Ontario ■ Plus de 1 200 employés, dont 325 conseillers en placement ■ Près de 16 G\$ sous administration.

www.vmd.ca
www.disnat.com
www.vmdconseil.ca
www.disnatdirect.com

GESTION D'ACTIFS

La filiale Desjardins Gestion d'actifs gère plus de 43 G\$ d'actifs provenant principalement des fonds propres des filiales d'assurance et de mandats de gestion confiés par d'autres composantes de Desjardins ■ Gestion de placements mobiliers et immobiliers, financement hypothécaire et institutionnel ■ Développement de produits de placement et d'épargne ■ Actionnaire à 23 % de Gestion Fiera Capital, firme spécialisée dans la gestion de fonds institutionnels ■ Bureaux à Québec, Montréal, Toronto et Vancouver.

www.desjardinsgestiondactifs.com

CAPITAL DE RISQUE

Desjardins Capital de risque : gestionnaire de fonds de capital de risque du Mouvement ■ Gestion d'actifs de sept fonds privés Desjardins (Desjardins Capital de risque, S.E.C. et six fonds d'investissement Desjardins régionaux), de Desjardins Capital régional et coopératif, dont la capitalisation autorisée atteindra 1,325 G\$ d'ici 2011, et de Desjardins – Innovatech S.E.C. ■ 24 bureaux répartis sur le territoire du Québec ■ Partenaire de près de 200 entreprises et coopératives au Québec, contribuant à y maintenir quelque 28 000 emplois.

www.dcrdesjardins.com

LA COMPLÉMENTARITÉ ET L'ACTION CONCERTÉE DE NOS COMPOSANTES ONT PORTÉ DES FRUITS

Grâce à ses diverses composantes, Desjardins est en mesure d'offrir à ses membres et clients une gamme inégalée de produits et services financiers partout au Québec et dans un nombre croissant de communautés ailleurs au Canada.

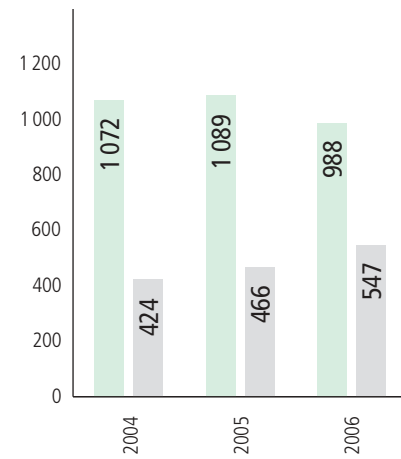
Encore une fois en 2006, la complémentarité et l'action concertée de ses composantes, réseau des caisses comme filiales, a procuré à Desjardins des résultats financiers qui lui permettent d'envisager l'avenir avec confiance et d'assurer sa pérennité.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

- Des excédents avant ristournes de 988 M\$.
- 55 % des excédents retournés à la collectivité, soit 483 M\$ en ristournes aux membres et un montant de près de 64 M\$ versé en commandites, dons et bourses d'études.
- Un rendement des capitaux propres de 12,1 %.
- Un rendement des capitaux propres de 20,7 % pour Desjardins Sécurité financière, l'un des meilleurs de l'industrie des services financiers.
- Un bénéfice net de plus de 100 M\$ pour Desjardins Groupe d'assurances générales, et ce, pour une troisième année consécutive.
- Un apport aux excédents de 96 M\$ de la Caisse centrale Desjardins.

RETOUR À LA COLLECTIVITÉ

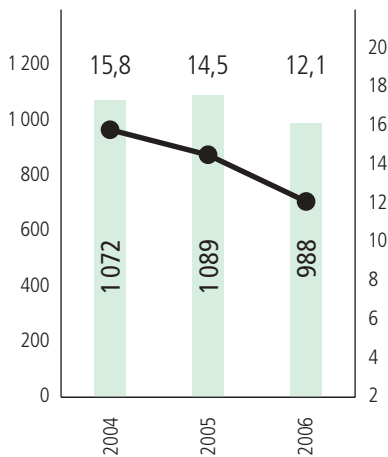
(en M\$)



■ Excédents après impôts et avant ristournes aux membres
 ■ Partie des excédents retournés à la communauté en ristournes, commandites, dons et bourses d'études

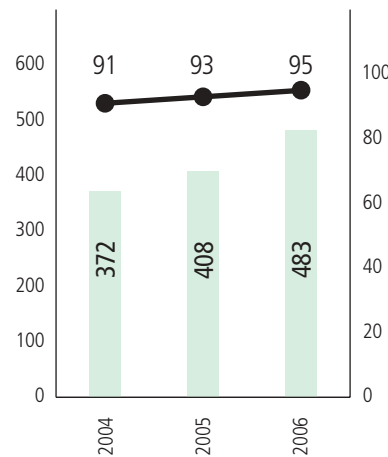
DESJARDINS

EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES



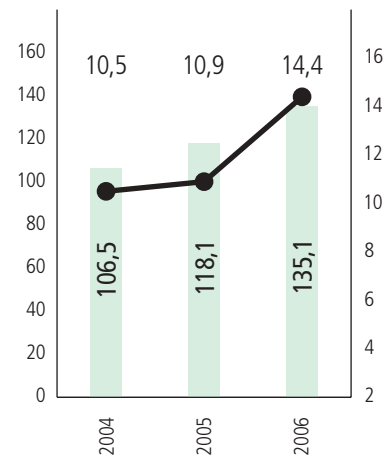
■ M\$
 ● Rendement des capitaux propres (%)

PROVISION POUR RISTOURNES AUX MEMBRES



■ M\$
 ● Pourcentage des caisses ayant versé des ristournes

ACTIF TOTAL DU MOUVEMENT



■ G\$
 ● Croissance (%)

SITUATION FINANCIÈRE – BILAN ET HORS BILAN⁽¹⁾

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation en pourcentage		2005 ⁽²⁾	2004 ⁽²⁾
	2006-05	2006		
Total de l'actif	14,4 %	135 126 \$	118 093 \$	106 493 \$
Liquidités	29,5	34 131	26 359	23 254
Prêts	7,5	88 646	82 472	75 255
Dépôts et débiteures subordonnées	5,8	89 510	84 642	78 425
Capitaux propres	8,2	8 553	7 905	7 160
Biens administrés	3,3	224 280	217 082	203 801
Biens sous gestion	56,6	36 049	23 016	10 399
Ratio de capital de première catégorie – BRI	—	14,18 %	14,01 %	13,58 %

(1) Excluant les caisses et les fédérations du Manitoba et de l'Acadie.

(2) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION⁽¹⁾

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation en pourcentage		2005 ⁽²⁾	2004 ⁽²⁾
	2006-05	2006		
Revenu total	3,6 %	9 398 \$	9 071 \$	8 464 \$
Provisions pour pertes sur créances	44,8	139	96	94
Frais autres que d'intérêt	7,1	4 513	4 212	3 893
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	(9,3)	988	1 089	1 072
Provision pour ristournes aux membres	18,4	483	408	372
Rendement des capitaux propres	—	12,1 %	14,5 %	15,8 %

(1) Excluant les caisses et les fédérations du Manitoba et de l'Acadie.

(2) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

COTES DE CRÉDIT

Solidité financière du Mouvement des caisses Desjardins représentée par les cotes de crédit de première qualité de la Caisse centrale Desjardins.

	Court terme	Moyen et long terme
Standard & Poor's	A-1 +	AA -
Moody's	P-1	Aa1 ⁽¹⁾
Dominion Bond Rating Service	R-1H	AA

(1) Cette cote a été revue à la hausse le 2 mars 2007, passant de Aa3 à Aa1.

ALBAN D'AMOURS

Président et chef de la direction
du Mouvement des caisses
Desjardins



UN PATRIMOINE COLLECTIF QUI S'ENRICHIT

À l'automne 2006, l'Alliance coopérative internationale publiait la liste des 300 plus grandes coopératives au monde. Le Mouvement des caisses Desjardins figure au 31^e rang de ce classement qui rassemble des entreprises cumulant un chiffre d'affaires équivalant au produit intérieur brut du Canada; Desjardins y est la 13^e institution financière en importance. Ces entreprises à propriété collective se caractérisent notamment par leur longévité: près de 60 % des 300 plus grandes coopératives toujours actives ont été fondées avant 1950 et une quarantaine d'entre elles, avant 1900.

Au cours de la dernière année, le patrimoine collectif inaliénable et plus que centenaire que représentent les caisses Desjardins et leurs filiales a continué à prospérer. L'actif du Mouvement Desjardins a progressé de 14,4 % pour atteindre 135,1 G\$ au 31 décembre 2006. Ses parts de marché ont connu des hausses dans la plupart des secteurs d'affaires et l'ensemble des grands objectifs du plan stratégique ont été atteints, voire dépassés.

Au terme du vaste processus de consultation qui a mené à l'établissement de notre plan d'affaires pour 2006, nous nous étions entendus sur des cibles financières un peu inférieures à celles de 2005. Le recul des excédents cumulés, qui ont atteint 988 M\$ en 2006 par rapport à 1 089 M\$ l'année précédente, reflète une décision stratégique qui tenait compte à la fois de nos visées de développement et de l'évolution prévisible de la conjoncture des taux d'intérêt.

Dans le secteur Particuliers et entreprises, les excédents avant ristournes ont atteint 752 M\$, contre 838 M\$ en 2005. On y observe une croissance soutenue des ventes dans l'épargne-placement, le crédit hypothécaire résidentiel ainsi que dans le crédit commercial, industriel et agricole. La baisse des excédents s'explique par une hausse des frais d'exploitation ainsi que par une diminution de la marge bénéficiaire nette; des gains non récurrents réalisés en 2005 au chapitre des revenus de placement et de négociation constituent une autre cause de la diminution de la rentabilité. Différentes mesures prises au deuxième semestre de 2006 ont permis de ralentir cette baisse.

Le secteur Particuliers et entreprises a bénéficié de l'excellente performance des unités d'affaires Services de cartes Desjardins (Visa) et Fonds de placement et Services fiduciaires. La contribution de la Caisse centrale Desjardins, de 96 M\$, représente pour sa part une hausse de 13 % sur celle de 2005.

Bien que, pour des raisons de conjoncture ou à cause de gains non récurrents en 2005, le bénéfice de nos sociétés d'assurance ait un peu diminué en 2006, elles n'en ont pas moins offert de solides performances. En assurance de personnes, Desjardins Sécurité financière a réalisé un bénéfice net de 151 M\$ et un rendement sur les capitaux propres de 20,7 %. En outre, cette filiale a franchi pour une première fois le cap des 2 G\$ de primes. En assurance de dommages, Desjardins Groupe d'assurances générales a pour sa part réalisé un bénéfice net de 107 M\$, et le rendement sur les capitaux propres a été de 25,2 %. Pour la troisième année consécutive, le bénéfice net de cette filiale a dépassé les 100 M\$.

À cause d'une stratégie de développement accélérée, les Valeurs mobilières Desjardins ont enregistré une perte de 6 M\$, ce qui représente toutefois une amélioration par rapport à 2005. Par ailleurs, le bénéfice net de Desjardins Gestion d'actifs a été de 17 M\$.

Le Mouvement Desjardins demeure une institution financière des plus solides avec un ratio de capital de première catégorie de 14,18 % au 31 décembre 2006, soit l'un des meilleurs de l'industrie, et un ratio de capital total de 14,33 % à la même date.

Ces résultats ont permis aux caisses de prévoir un montant total de 483 M\$ pour le versement de ristournes à leurs membres, en hausse de 18,4 % par rapport à 2005. Pas moins de 64 M\$ ont par ailleurs été distribués par les caisses et le Mouvement Desjardins sous forme de commandites, dons et bourses d'études. Ces sommes substantielles témoignent une fois de plus de l'appui important apporté à nombre d'institutions et de projets qui structurent notre vie collective et garantissent le bien-être de la population.

UN DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES DYNAMIQUE

En 2006, le Mouvement Desjardins a poursuivi son développement avec dynamisme, conformément à la vision partagée et au plan stratégique dans lequel elle s'incarne. Tout en poursuivant sa mission de service et en optimisant les outils dont il dispose pour répondre efficacement aux besoins des personnes, des entreprises et des collectivités partout au Québec, Desjardins a déployé des efforts particuliers pour le développement d'affaires dans la grande région de Montréal ainsi que dans les autres provinces canadiennes.

À Montréal, les rapprochements opérés entre Desjardins et plusieurs communautés, la présence plus sentie de représentants du Mouvement à un bon nombre de tribunes publiques, ainsi qu'une nouvelle campagne de publicité démontrant clairement notre ouverture aux personnes de toutes origines ont appuyé notre volonté de prendre plus de place dans ce marché.

L'ouverture du nouveau Carrefour Desjardins au centre-ville de Montréal, au début de 2007, constitue une autre manifestation de notre volonté d'y renforcer notre présence, ce qui stimulera le développement des affaires auprès des particuliers. Un centre d'affaires dédié aux moyennes entreprises, qui aura aussi prochainement pignon sur rue à Montréal, constituera pour sa part une nouvelle plaque tournante pour le développement des affaires avec les entreprises de taille importante.

Le déménagement, en 2006, de quelque 650 employés des Valeurs mobilières Desjardins, de la Caisse centrale Desjardins et de la Fédération des caisses Desjardins du Québec dans l'édifice Windsor, dans l'ouest de la ville, accroît la visibilité de Desjardins dans le quartier des affaires de Montréal.

Dans l'ensemble de nos marchés, l'année 2006 a été des plus fructueuses en matière de collecte d'épargne auprès des particuliers. Non seulement nos objectifs globaux ont-ils été dépassés, mais les succès obtenus dans la vente de fonds de placement et de valeurs mobilières nous ont en outre permis de progresser vers notre objectif de devenir le principal gestionnaire du patrimoine financier des particuliers.

Nous avons également poursuivi nos efforts pour offrir aux entrepreneurs un soutien à forte valeur ajoutée dans la réalisation de leurs projets d'affaires. Nos outils continuent à s'améliorer et nous accordons toujours beaucoup d'importance à la formation de notre personnel. Une bonne connaissance, régulièrement mise à jour, des enjeux et de la dynamique propres aux différents secteurs d'activité constitue en effet l'assise de conseils avisés et de qualité.

Les activités dans les provinces autres que le Québec ont également été menées à un rythme soutenu en 2006. Il faut remarquer, notamment, une augmentation appréciable des ventes d'assurance pour les groupes et les entreprises. Nous avons aussi établi de nouvelles relations d'affaires avec plusieurs *credit unions* et défini avec leurs organismes de regroupement les paramètres souhaitables de partenariats à plus large échelle.

Les Valeurs mobilières Desjardins ont quant à elles poursuivi le développement de leurs activités en Ontario. Leur expertise en recherche est aussi de plus en plus reconnue à l'échelle du Canada, où dans certains domaines, elle constitue la référence des investisseurs.

LA FORCE CROISSANTE DU GROUPE FINANCIER INTÉGRÉ

Plus que jamais, le Mouvement des caisses Desjardins est en mesure de compter sur la complémentarité de ses composantes pour présenter une offre de service complète, capable de prendre en charge l'ensemble des besoins financiers des particuliers et des entreprises.

À cet égard, 2006 était la première année d'un plan stratégique triennal partagé pour une première fois par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins et reposant sur la contribution bien définie de chacune d'elles. Tant l'élaboration de ce plan que son exécution ont pour effet de renforcer notre unité de pensée et d'action.

Cet esprit de corps est aussi favorisé par une direction stratégique unifiée qui encourage les efforts visant à accroître la cohésion du Mouvement Desjardins pour servir ses membres et ses clients le plus efficacement possible. Les synergies opérationnelles et financières entre nos différentes composantes, mises en chantier en 2004, s'inscrivent dans cette perspective. Les gains d'efficacité qui découleront de la phase de travaux initiée en 2006 vont permettre de nouvelles réductions des coûts unitaires et générer des excédents supplémentaires de façon récurrente. Ces excédents vont s'ajouter aux quelque 103 M\$ qu'ont permis de dégager au cours de la dernière année les synergies déjà réalisées.

La qualité est l'une des orientations de notre plan stratégique. Les bons résultats des dernières années, autant en ce qui concerne les particuliers que les entreprises, nous incitent à poursuivre nos efforts. Nous avons la ferme intention d'être reconnus comme un chef de file en matière de qualité de service.

L'EXPRESSION VARIÉE DE LA DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE

La raison d'être d'une coopérative étant de contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale de ses membres, les caisses et leurs filiales continuent à appliquer des pratiques commerciales tenant compte des besoins de chaque membre ou client. C'est ce qui explique, par exemple, les nombreuses interventions et communications de nature informative et éducative qui sont faites pour eux.

C'est aussi ce qui explique l'engagement croissant des caisses dans le soutien d'activités de conseil budgétaire et de crédit de dépannage auprès des particuliers – notamment au moyen des Fonds d'entraide Desjardins – et, de façon encore embryonnaire, dans le microcrédit aux entreprises. Cet engagement, les caisses le remplissent grâce au précieux concours de partenaires tels que le Réseau du crédit communautaire et les organismes de consultation budgétaire.

Ailleurs sur la planète, Développement international Desjardins poursuit son aide à la mise sur pied, au développement et au renforcement de réseaux de coopératives d'épargne et de crédit dans une vingtaine de pays en développement ou en émergence.

Les caisses et les composantes de Desjardins ont aussi enrichi en 2006 le large faisceau d'initiatives et de mesures pour les jeunes. Le programme Actions jeunesse Desjardins a ainsi continué à aiguiller les efforts visant à la fois à mieux servir les jeunes, à leur permettre de s'investir dans le Mouvement Desjardins et à leur offrir un appui efficace et généreux pour la conquête de leur autonomie.

En 2006, les impératifs liés au développement durable ont aussi été la source de nouvelles initiatives, par l'intermédiaire desquelles le Mouvement Desjardins affirme un leadership porteur de changement. Diminution des déchets à la source, réduction de la consommation de papier, efficacité énergétique et neutralisation des émissions de gaz à effet de serre générés par certaines activités d'envergure que nous organisons sont au nombre des objectifs que nous poursuivons.

LA PARTICIPATION AU CŒUR DE LA COOPÉRATION

La nature coopérative des caisses tient à une participation active de leurs membres à la vie de leur coopérative de services financiers et à une gouvernance démocratique faisant une large place à la consultation.

En ce sens, 2006 aura vu s'accroître la participation des membres aux résultats de leur coopérative avec la prise en compte, dans le calcul de la ristourne individuelle, de la valeur des Fonds Desjardins et des Fonds NordOuest qu'ils détiennent. Dès 2007, les membres auront également la possibilité de recevoir leurs ristournes sous forme de parts admissibles au capital des caisses. Ils pourront ainsi contribuer plus directement encore au développement et à la pérennité de leur coopérative.

Une réflexion a également été menée en 2006 relativement à l'évolution du réseau des caisses et aux critères devant encadrer les regroupements. Le consensus qui s'est établi sur la notion de « communauté d'intérêt de base » reflète notre volonté que le territoire de chacune des caisses corresponde à la réalité socioéconomique des communautés d'appartenance qui structurent aujourd'hui la vie collective et permette la mobilisation pour des projets communs.

À une échelle plus large, la décision de l'assemblée générale de renforcer le rôle de l'assemblée des représentants fait en sorte que les caisses pourront désormais influencer davantage les orientations du Mouvement Desjardins. Nous pourrions ainsi mieux profiter de la connaissance du réseau et des membres qu'ont les représentants des caisses pour définir les orientations les plus significatives pour l'avenir du Mouvement.

UN ENVIRONNEMENT STIMULANT POUR LES ÉLUS ET LES SALARIÉS

Tant la bonne performance financière du Mouvement Desjardins que la pleine expression de sa mission coopérative reposent sur la motivation des dirigeants élus et des employés, à l'écoute des membres et des clients.

Dans cette perspective, de nombreuses activités de ressourcement et de mobilisation visent à susciter et à maintenir l'adhésion de ces acteurs essentiels aux valeurs et aux finalités de notre groupe coopératif.

Par ces activités – qu'il s'agisse de grands rendez-vous annuels, de rencontres se tenant sous l'égide de l'Institut coopératif Desjardins ou de visites de la Maison Alphonse-Desjardins qui célèbre en 2007 son 25^e anniversaire –, par l'encouragement à l'amélioration continue des compétences ainsi que par des programmes et des conditions de travail qui favorisent l'épanouissement professionnel et l'équilibre entre la vie personnelle et la vie au travail, nous voulons réunir les conditions propices à un engagement personnel valorisant et à l'expression du meilleur de chaque personne.

Nous sommes convaincus que les finalités généreuses de notre action ainsi que le respect de valeurs humaines fondamentales, tant dans nos pratiques de gestion que dans nos pratiques commerciales, représentent un attrait supplémentaire à la fois pour les jeunes talents et les personnes d'expérience intéressés par des défis stimulants et souhaitant s'investir dans un travail ou un engagement volontaire signifiant et gratifiant.

En raison de sa nature coopérative, Desjardins a toujours été le reflet des communautés dont il est issu. Dans une société de plus en plus diversifiée, nous sommes conscients que les caisses et les autres composantes du Mouvement doivent être des milieux accueillants pour les personnes de toutes les communautés qui veulent y obtenir des services, y faire carrière ou s'y engager comme dirigeants élus. Nous tenons également à ce que nos instances soient représentatives de cette diversité croissante de la société. Cet enjeu, qui a donné lieu en 2006 à la définition d'une « approche Desjardins de la diversité », continuera à nous mobiliser dans les mois et les années à venir.

Le Mouvement Desjardins a souvent progressé en s'inspirant des pratiques gagnantes de l'une ou l'autre de ses composantes. Desjardins Groupe d'assurances générales s'est hissé en 2006 au 12^e rang canadien du classement des Employeurs de choix de la firme Hewitt, et nous voulons faire en sorte que cette réalisation inspire toutes nos autres composantes.

DE LA GÉNÉROSITÉ ET DU TALENT À LA SOURCE DE TOUTES NOS RÉALISATIONS

Les réalisations de la dernière année, les conseils prodigués à la satisfaction des membres et des clients, de même que le travail fait dans les dossiers de développement par lesquels l'avenir de Desjardins est en train de se dessiner ont, tout au long de l'année 2006, exigé beaucoup de la part des personnes à l'œuvre au sein de notre Mouvement.

Dirigeants et dirigeantes élus, directeurs généraux et directrices générales de caisse, gestionnaires, employés et employées ont su encore une fois, par leur dévouement et leur professionnalisme, permettre à Desjardins de s'acquitter efficacement de sa mission et d'asseoir son avenir sur des bases encore plus solides. Je les remercie tous et chacun de leur inestimable contribution et leur redit ma fierté de présider un Mouvement si riche de générosité, de talent et de compétence.

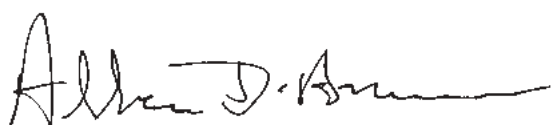
Je remercie particulièrement les membres des conseils des représentants, qui comptent pour beaucoup dans la vitalité de notre vie associative et de notre démocratie coopérative. Ils constituent tous ensemble la garantie d'une réponse pertinente du Mouvement Desjardins aux attentes de ses membres et d'un soutien efficace aux aspirations des collectivités de toutes les régions.

Je remercie également les membres du conseil d'administration qui assument avec rigueur, droiture, vision et dans une atmosphère constructive les responsabilités importantes liées à la gouverne du plus important groupe financier intégré de nature coopérative au Canada. Grâce à leur contribution éclairée, je sais que les grandes orientations du Mouvement Desjardins sont des plus avisées et qu'elles tiennent compte à la fois des impératifs du présent et de nos responsabilités envers les générations à venir.

Des remerciements particuliers vont à MM. Jean-Guy Bureau et Olivier Lavoie, qui ont quitté le conseil en 2006 après de longs états de service dans Desjardins. Je souhaite la bienvenue à MM. Serge Tourangeau et Serges Chamberland, qui les remplacent, ainsi qu'à M. Laurier Boudreault qui s'est joint au conseil au début de 2006 en remplacement de M. Richard Sarrazin, décédé en décembre 2005.

C'est après avoir occupé successivement plusieurs postes de direction au sein du Mouvement Desjardins que M. François Joly quittait en 2006 la fonction de président et chef de l'exploitation de Desjardins Sécurité financière. Je remercie M. Joly de ses loyaux services et assure M. Richard Fortier, qui lui succède, de toute la collaboration et de toute la confiance de la haute direction du Mouvement.

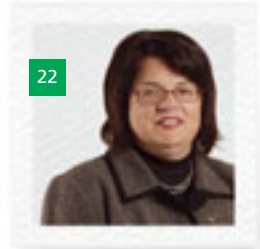
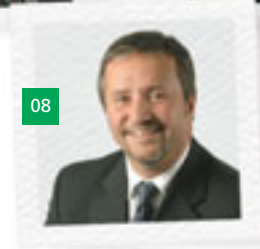
À n'en pas douter, les aspirations de nos membres, les défis de la concurrence ainsi que les aléas de la conjoncture nous demanderont, encore en 2007, beaucoup de vigilance et de vision. Je suis convaincu que l'interminable réserve de créativité qui existe à tous les échelons du Mouvement Desjardins va nous permettre de répondre avec toujours autant d'à-propos aux attentes placées en nous. Grâce aux efforts conjugués de tous, nous enrichissons encore le patrimoine collectif inaliénable dont nous avons la responsabilité, pour le plus grand bénéfice de nos membres, de nos clients et de leurs collectivités.



Alban D'Amours
Président et chef de la direction
du Mouvement des caisses Desjardins

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DESJARDINS



01 ALBAN D'AMOURS*

Président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins et président du conseil
Fin de mandat : 2008

02 PIERRE TARDIF*/**

Président du conseil des représentants Rive-Sud de Montréal et vice-président du conseil
Fin de mandat : 2009

03 ANDRÉ LACHAPPELLE*/**

Président du conseil des représentants Lanaudière et secrétaire du conseil
Fin de mandat : 2010

04 ANDRÉ GAGNÉ*/**

Président du conseil des représentants Québec-Est
Fin de mandat : 2010

05 DANIEL LAFONTAINE*

Directeur général de caisse – Membre du conseil des représentants Centre-du-Québec
Fin de mandat : 2008

06 MARCEL LAUZON*/**

Président du conseil des représentants Laval-Laurentides
Fin de mandat : 2009

07 CLÉMENT SAMSON*/**

Président du conseil des représentants Québec-Ouest–Rive-Sud
Fin de mandat : 2010

08 JACQUES BARIL**

Président du conseil des représentants Est de Montréal
Fin de mandat : 2008

09 THOMAS BLAIS**

Président du conseil des représentants Caisses populaires de l'Ontario
Fin de mandat : 2008

10 LAURIER BOUDREAU

Directeur général de caisse – Membre du conseil des représentants Québec-Ouest–Rive-Sud
Fin de mandat : 2010

11 SERGES CHAMBERLAND**

Président du conseil des représentants Saguenay–Lac-Saint-Jean–Charlevoix–Côte-Nord
Fin de mandat : 2008

12 LOUISE CHARBONNEAU

Directrice générale de caisse – Membre du conseil des représentants Est de Montréal
Fin de mandat : 2009

13 ALAIN DUMAS

Directeur général de caisse – Membre du conseil des représentants Mauricie
Fin de mandat : 2007

14 RAYMOND GAGNÉ**

Président du conseil des représentants Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Fin de mandat : 2007

15 NORMAN GRANT

Vice-président du conseil des représentants Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, administrateur délégué
Fin de mandat : 2007

16 PIERRE GRENON**

Président du conseil des représentants Richelieu-Yamaska
Fin de mandat : 2008

17 ANDRÉE LAFORTUNE**

Présidente du conseil des représentants Ouest de Montréal
Fin de mandat : 2010

18 PIERRE LEBLANC**

Président du conseil des représentants Mauricie
Fin de mandat : 2008

19 DANIEL MERCIER**

Président du conseil des représentants Centre-du-Québec
Fin de mandat : 2009

20 DENIS PARÉ**

Président du conseil des représentants Estrie
Fin de mandat : 2009

21 MICHEL ROY**

Président du conseil des représentants Kamouraska–Chaudière-Appalaches
Fin de mandat : 2008

22 SYLVIE ST-PIERRE BABIN

Vice-présidente du conseil des représentants Abitibi-Témiscamingue–Nord et Ouest du Québec, administratrice déléguée
Fin de mandat : 2008

23 SERGE TOURANGEAU**

Président du conseil des représentants Caisses de groupes
Fin de mandat : 2009

24 BENOÎT TURCOTTE**

Président du conseil des représentants Abitibi-Témiscamingue–Nord et Ouest du Québec
Fin de mandat : 2008

* Membre du comité exécutif

** Administrateur non relié

Les administrateurs de la Fédération des caisses Desjardins du Québec composent également le conseil d'administration de la Caisse centrale Desjardins, de Desjardins Capital de risque, de Capital Desjardins inc. et de la Fiducie Desjardins. Le conseil d'administration est composé de 22 membres élus par les assemblées générales régionales ou de caisses de groupes ou par l'assemblée des représentants de la Fédération. Ainsi, y siègent les 17 présidents des conseils des représentants, les 4 directeurs généraux de caisses élus par l'assemblée des représentants et le président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins. Pour les régions Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue–Nord et Ouest du Québec, le vice-président du conseil des représentants assiste au conseil d'administration à titre d'administrateur délégué.



NOS PRATIQUES COOPÉRATIVES ÉVOLUENT

Les caisses Desjardins, cellules de base du Mouvement, sont des entreprises coopératives dont les membres sont à la fois les copropriétaires et les utilisateurs. Cette nature coopérative teinte les politiques et le fonctionnement de nos composantes ainsi que leurs pratiques commerciales et de gestion.

La première caisse ayant été fondée il y a plus d'un siècle, nos pratiques coopératives ont évolué et continuent de le faire. Au début du XX^e siècle, les paroisses, en milieu urbain, et les villages, en milieu rural, étaient les bases de l'organisation sociale. À cette époque, les citoyens se regroupaient sur ces mêmes bases lorsque venait le temps de fonder une caisse; il y avait donc, au milieu du siècle dernier, presque autant de caisses qu'il y avait de paroisses et de villages.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, des facteurs tels que la restructuration des régions administratives, la laïcisation de la société et une plus grande facilité de communiquer et de se déplacer ont changé les choses. Ces changements ont provoqué, depuis une quinzaine d'années, des regroupements de caisses qui étaient encadrés par un positionnement datant de 2002. Or, l'évolution du réseau des caisses et de la taille de ces dernières, les orientations du Congrès sur le nouveau coopératif Desjardins en 2003 ainsi que l'évolution de l'encadrement de la gestion des risques nous ont amenés à réviser ce positionnement.

DE NOUVEAUX MILIEUX D'APPARTENANCE NATURELS

C'est pourquoi nos instances se sont penchées sur ce sujet en 2006. À la fin de l'année, à la lumière de consultations menées dans le réseau des caisses, notre conseil d'administration a adopté une politique sur l'évolution du réseau et de la taille des caisses qui met de l'avant la notion de « communauté d'intérêt de base ». En 2007, nos 17 conseils des représentants (instances démocratiques régionales et des caisses de groupes) dresseront chacun la liste et les contours de leurs communautés d'intérêt de base, qui seront ensuite soumis à notre conseil d'administration.

Nouveaux milieux d'appartenance naturels, les communautés d'intérêt de base préciseront les limites (territoriales ou de groupes) à l'intérieur desquelles les caisses qui y sont établies pourront se regrouper, si leurs membres le souhaitent, tout en préservant la vitalité démocratique et la proximité avec les membres et la communauté.

DE NOUVELLES INSTANCES DÉMOCRATIQUES À LA CAISSE

Pour faire suite aux décisions des délégués au XIX^e Congrès de nos dirigeants élus, en 2005, des changements ont été apportés aux instances démocratiques de la caisse en 2006.

D'abord, un conseil de surveillance, dont les membres sont élus lors de l'assemblée générale annuelle de la caisse, a remplacé le conseil de vérification et de déontologie. Le mandat de ce nouveau conseil porte sur les dimensions éthique, déontologique et coopérative des activités de la caisse.

Par ailleurs, chaque caisse s'est donné une nouvelle instance, soit un comité de vérification. Le mandat de ce comité, issu du conseil d'administration de la caisse, est de faire le suivi des activités de vérification et d'inspection et de formuler des recommandations au conseil.

APPUYER NOS DIRIGEANTS ET FAVORISER L'INTÉGRATION DES JEUNES

Certains de nos membres poussent plus loin leur engagement envers leur caisse et en deviennent dirigeants élus. Nous mettons tout en œuvre pour les aider à bien remplir leur mandat, de plus en plus complexe. Encore une fois en 2006, notre programme Savoir-faire et gouvernance a permis à un grand nombre d'élus d'acquiescer et de développer les habiletés et les compétences requises pour bien jouer leur rôle.

Au cours des dernières années, nous avons créé des programmes et participé à des projets visant l'intégration des jeunes dans Desjardins et dans la société. D'abord, notre programme Jeune dirigeant stagiaire Desjardins s'est poursuivi en 2006; il vise à faire une plus grande place aux jeunes dans les instances démocratiques de la caisse en leur permettant de siéger au conseil d'administration.

Pour une 11^e année en 2006, notre programme Desjardins Jeunes au travail a permis à plusieurs centaines de jeunes d'améliorer leur employabilité en faisant un stage d'été rémunéré et supervisé. Nous avons aussi participé activement à des projets, tels que Jeunes Coop, conçus par des partenaires et destinés aux jeunes.

PARTICIPER À LA CAPITALISATION DE SA CAISSE

Au printemps de 2006, nous avons invité nos membres à participer à la capitalisation de leur caisse en y investissant leurs ristournes. Jusqu'à maintenant, plus de 42 000 membres ont accepté de le faire et nous prévoyons que ce nombre augmentera de façon importante dès les premiers mois de 2007.

Enfin, nous avons ajouté à nos régimes d'intéressement un indicateur sur la distinction coopérative qui incitera certes nos employés à la rendre plus visible.

Notre nature coopérative nous distingue profondément des autres institutions financières. C'est pourquoi nous cherchons constamment à moderniser nos pratiques à cet égard afin de garder bien vivant ce trait fondamental de notre identité.

Notre Bilan de responsabilité sociale 2006 contient de l'information supplémentaire quant aux initiatives que nous avons prises en 2006 en matière de gouvernance et de coopération.

DE PLUS EN PLUS PRÉSENT DANS L'ENSEMBLE DU CANADA

En 2006, nous avons poursuivi nos efforts afin d'accroître notre présence dans l'ensemble du Canada. Pour ce faire, nous avons continué de nous appuyer sur trois stratégies principales : le partenariat avec les *credit unions*, la croissance organique de nos composantes et des acquisitions.

Des travaux de réflexion nous ont permis de retenir, au cours de la dernière année, deux axes de développement en ce qui a trait au partenariat avec les *credit unions*. Ces deux axes sont : la commercialisation de nos solutions technologiques ; le renforcement des manufacturiers coopératifs canadiens par des ententes commerciales ou par la mise en commun de nos ressources.

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé plusieurs projets liés au premier des deux axes. Nous avons entre autres achevé, en mai 2006, l'installation de la plateforme technologique de Desjardins dans les 13 caisses de l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario. Nous avons également fait du démarchage auprès de regroupements de *credit unions* en nous appuyant sur notre partenariat avec la société CGI. Ces efforts ont permis de constater l'intérêt des *credit unions* à l'égard de ce que nous proposons.

Par ailleurs, nous avons accru notre visibilité dans les provinces canadiennes autres que le Québec, notamment par des commandites commerciales et institutionnelles d'importance et une participation à diverses activités publiques – congrès, colloques, salons commerciaux – ou organisées par des partenaires d'affaires.

Enfin, nous avons conclu avec la Fédération des caisses populaires acadiennes, qui regroupe 33 caisses du Nouveau-Brunswick, un nouveau protocole d'affiliation. Il découle d'une entente sur les services technologiques conclue au début de 2006, en vertu de laquelle les caisses populaires acadiennes continuent à utiliser la plateforme technologique de Desjardins, ce qu'elles font depuis 1974.



Dans un esprit de partenariat

Outre la nécessité d'atteindre nos objectifs d'affaires, notre intérêt pour le marché canadien s'explique également par notre volonté de contribuer, dans un esprit de partenariat, au renforcement de la position du mouvement coopératif canadien. Ainsi, nous avons proposé aux *credit unions* un modèle de

gouvernance qui leur accorde une réelle influence sur nos décisions stratégiques quant aux investissements requis pour le développement du secteur coopératif canadien.

Aux États-Unis...

En mai 2006, la Desjardins Bank, filiale du Mouvement des caisses Desjardins aux États-Unis, a ouvert une troisième succursale en Floride, cette fois à Lauderhill.

Établie à Hallandale Beach depuis quatorze ans et à Pompano Beach depuis quatre ans, la Desjardins Bank détient un actif de l'ordre de 170 M\$ US et compte quelque 6 000 clients. Elle offre des services bancaires adaptés aux besoins des Canadiens qui séjournent aux États-Unis ou des entreprises qui y exercent des activités.

La Caisse centrale a élargi son offre de service aux entreprises par l'établissement d'une succursale aux États-Unis ; cette succursale, a autorisé environ 450 M\$ CA de nouvelles affaires en 2006.

En ce qui a trait au renforcement des manufacturiers coopératifs canadiens par des ententes commerciales ou par la mise en commun de nos ressources, des discussions soutenues en 2006 avec plusieurs acteurs et manufacturiers coopératifs ont permis d'établir des pistes de collaboration.

NOS COMPOSANTES CONTINUENT DE CROÎTRE AU CANADA ANGLAIS

Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG), qui réalise déjà près de 40 % de son chiffre d'affaires à l'extérieur du Québec, a encore accru sa présence dans l'ensemble du Canada en 2006. La Personnelle, filiale de DGAG active à l'échelle canadienne, a signé une dizaine de nouveaux contrats, consolidant ainsi sa deuxième position dans le marché de l'assurance de dommages de groupes.

Quant à Desjardins Sécurité financière (DSF), notre filiale du domaine de l'assurance de personnes, elle a enregistré une forte croissance des ventes et des primes souscrites à l'extérieur du Québec. À elles seules, les ventes en assurance pour les groupes et les entreprises représentent plus du double de celles réalisées en 2005. La signature de contrats importants, dont celui couvrant les quelque 36 000 employés et retraités du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et plusieurs autres supérieurs à 1 M\$, contribue à la forte augmentation des affaires de DSF dans les provinces autres que le Québec.

DSF a aussi renforcé sa capacité de distribution dans ce marché grâce à l'acquisition de certains éléments d'actif du Groupe financier Performa, un réseau pancanadien de distribution de fonds communs de placement qui appartenait à la société Standard Life. Performa affiche un actif sous administration de 1,3 G\$, plus de 90 % de ces fonds provenant de l'extérieur du Québec. L'acquisition de Performa, dont les cabinets font maintenant affaire sous les noms de SFL Placements, au Québec, et de Desjardins Sécurité financière Investissements inc. ailleurs au Canada, et l'ouverture d'un nouveau centre financier de Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant en Ontario porte à 46 le nombre de cabinets rattachés aux réseaux de distribution de produits d'assurance et d'épargne de DSF au Canada.

Enfin, la Caisse centrale Desjardins a réalisé à l'extérieur du Québec près de 1 G\$ de nouveaux prêts dans les secteurs des entreprises et institutionnel ainsi qu'auprès de *credit unions*.

NOS EMPLOYÉS, AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Desjardins, c'est quelque 40 000 employés compétents, engagés et fiers de travailler pour le plus grand groupe financier coopératif au Canada. Nous nous efforçons de leur proposer des défis professionnels et un milieu de travail stimulants afin qu'ils mettent à contribution de façon optimale leur compétence au profit de nos membres et clients.

La mobilisation étant nécessaire à l'engagement, nous avons effectué en 2006, de concert avec la firme Hewitt, un sondage pour mesurer la mobilisation des employés de toutes nos composantes. Il semble que l'attention que nous avons accordée ces dernières années aux divers aspects de la vie au travail ait porté ses fruits puisque le taux de mobilisation de nos employés atteint 72 %, ce qui nous place parmi les meilleures entreprises à ce chapitre. En outre, ces résultats démontrent la pertinence de nos programmes relatifs aux avantages sociaux, à l'équilibre vie personnelle – vie professionnelle et à la santé de nos employés.

Nous avons été particulièrement fiers de constater dans les résultats de ce sondage, mené pour la première fois au sein de toutes nos composantes, que pas moins de 79 % de nos employés recommanderaient sans hésiter Desjardins à un ami à la recherche d'un emploi. De même, 72 % d'entre eux affirment qu'ils ne quitteraient pas Desjardins facilement ; dans les faits, à peine 4 % des employés ont quitté Desjardins en 2006. Ce résultat, qui est l'un des meilleurs de notre industrie, confirme la capacité de Desjardins à conserver ses employés.

Les résultats de ce sondage nous incitent à poursuivre nos efforts afin que Desjardins obtienne le titre d'Employeur de choix de la société Hewitt en 2008. L'obtention de ce titre faciliterait la mise en œuvre de nos stratégies d'attraction et de rétention de personnel. L'une de nos composantes, Desjardins Groupe d'assurances générales, figure au 12^e rang des 50 Employeurs de choix au Canada.

SANTÉ ET DIVERSITÉ

Soucieux de la qualité de vie de nos employés, nous leur proposons des programmes et des mesures afin de les aider à améliorer leur santé physique et psychologique. Notre approche touche l'environnement de travail (les conditions dans lesquelles un employé fait son travail), la prévention et l'aspect curatif. Desjardins est d'ailleurs reconnu comme un chef de file à cet égard. Nous avons en effet investi tout près de 6 M\$ au cours des deux dernières années dans différentes mesures visant à améliorer la santé de nos employés.

Enfin, nous avons commencé à faire des gestes concrets pour que les divers groupes – femmes, jeunes, anglophones et communautés culturelles – des collectivités dans lesquelles nous sommes présents soient bien représentés parmi nos employés et nos dirigeants élus et se sentent bien accueillis dans nos structures démocratique et organisationnelle. C'est pourquoi nous avons adopté, en 2006, une approche en matière de diversité qui valorise les différences. Nous avons proposé à nos dirigeants élus et à nos gestionnaires un programme de sensibilisation à la diversité et des outils pour soutenir la gestion de la diversité afin de favoriser la mise en œuvre de notre approche.

DE LA FORMATION ET DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Nous estimons essentiel que nos employés et nos dirigeants élus améliorent sans cesse leurs compétences. C'est pourquoi nous avons consacré, en 2006, près de 3 % de notre masse salariale au Québec à des activités de formation dont certaines ont été données en ligne.

L'Institut coopératif Desjardins a continué de diffuser à nos dirigeants élus et à nos gestionnaires notre vision, nos valeurs, les enjeux auxquels nous faisons face, nos orientations et nos pratiques de gouvernance et de gestion. En 2006, plus de 1 600 personnes ont suivi les programmes de l'Institut et 98,5 % d'entre elles ont dit qu'elles les recommanderaient à leurs collègues. La création de l'Institut a valu au Mouvement Desjardins d'être finaliste au 2006 National Awards in Governance du Canada, concours du Conference Board du Canada.

Nous avons aussi pris de nombreuses initiatives pour assurer la relève de nos cadres supérieurs. Plusieurs femmes gestionnaires ont profité de ces mesures, ce qui devrait contribuer à ce que les femmes occupent 25 % de nos postes de cadres supérieurs d'ici 2008. Les programmes de relève ont été mis à jour dans l'ensemble de nos composantes, ce qui nous permettra de faire face à l'évolution de la main-d'œuvre au cours des prochaines années.

Si nous mettons tout en œuvre pour offrir à nos employés des possibilités de carrière des plus intéressantes, nous ne négligeons pas pour autant le recrutement de nouveaux talents. Desjardins demeure un employeur attrayant pour l'ensemble de la population. En effet, en 2006, plus de 60 000 personnes ont posé leur candidature aux postes que nous avons affichés.

RÉMUNÉRATION ET PRODUCTIVITÉ

Nous avons poursuivi nos travaux afin d'offrir une rémunération globale concurrentielle à nos employés. Ainsi, nous pouvons affirmer que la rémunération globale chez Desjardins se compare aujourd'hui avantageusement à celle offerte par les autres employeurs de notre industrie. À l'avenir, nous avons l'intention d'utiliser plus largement la rémunération variable pour inciter nos employés à offrir une performance globale et durable.

De notre point de vue, la stratégie et les programmes de rémunération ainsi que les conditions de travail doivent assurer un équilibre entre la mobilisation des employés, l'évolution des coûts de main-d'œuvre et la compétitivité de Desjardins.

Nous cherchons sans relâche à accroître la compétence et la mobilisation de nos employés, deux des facteurs importants qui nous permettront de consolider notre position de plus grand groupe financier de nature coopérative au Canada.

Notre Bilan de responsabilité sociale 2006 contient de l'information supplémentaire quant aux initiatives que nous avons prises en 2006 en matière de gestion des ressources humaines.

NOUS AVONS DÉPASSÉ NOS OBJECTIFS DANS LE MARCHÉ DES PARTICULIERS

En 2006, nos objectifs dans le marché des particuliers, quoique ambitieux, ont été non seulement atteints, mais dépassés.

Nous avons pris un virage important afin d'accroître notre présence dans le marché de l'épargne ; les caisses ont réalisé des ventes nettes de 4,6 G\$, soit 535 M\$ de plus que leur objectif. Il s'agit d'une hausse de 1,1 G\$ par rapport à 2005. Ce résultat est attribuable à plusieurs initiatives de développement et de mise en marché de produits destinés à toutes les catégories d'épargnants, en particulier les détenteurs de montants d'épargne importants et les chefs d'entreprise.

Dans le domaine du crédit hypothécaire résidentiel et du financement de biens durables, qui s'étend maintenant aux copropriétés indivises, notre encours a augmenté de 4,0 G\$, bien au-delà de notre objectif de 3,2 G\$.

En ce qui concerne le financement à la consommation, l'encours a crû de 543 M\$. Cette hausse est attribuable notamment au lancement, au début de 2006, de la marge Atout, produit qui permet à un propriétaire de tirer avantage de la valeur de sa résidence pour financer ses projets.

Quant aux Services de cartes Desjardins, qui gèrent les cartes de crédit Visa Desjardins et les cartes d'accès Desjardins (guichet automatique, AccèsD ou paiement direct), leur volume d'affaires a bondi de 35 % en 2006 par rapport à l'année précédente. Les profits ont atteint 140,5 M\$, une hausse de 10 % par rapport à 2005.

Par ailleurs, les 2 385 000 membres inscrits au service AccèsD ont effectué plus de 590 millions de transactions ; en 1996, année de lancement de ce service, 8 millions de transactions avaient été faites. Site financier le plus achalandé au Québec, *desjardins.com* reçoit chaque mois 5 millions de visites.

Enfin, la carte à puce, instrument de paiement moderne et sûr, sera offerte graduellement à compter de 2008.

BONIFIER L'OFFRE AUX MEMBRES

Conformément à nos orientations stratégiques, nous nous efforçons de toujours bonifier l'offre aux membres. Ainsi, de nouvelles fonctionnalités ont enrichi AccèsD, dont le portrait financier du membre et le compte de gestion privée.

À l'automne 2006, nous avons lancé Vision retraite Desjardins, un service destiné aux personnes retraitées et préretraitées qui va au-delà de la diversification de portefeuille et touche la planification financière, l'assurance et la transmission du patrimoine.

Autre nouveauté, les portefeuilles Chorus seront commercialisés à partir de 2007. Destinés aux détenteurs de 100 000 \$ et plus, ils constituent un moyen, parmi d'autres, de les convaincre de regrouper leurs avoirs chez Desjardins.

Quant à la famille de produits structurés à capital garanti, elle a fait l'objet d'une refonte en 2006 ; on y a notamment ajouté de nouveaux produits d'épargne à terme indicelle.

Mise au point en 2006, l'offre Distinction propose des services complets et adaptés aux professionnels, particulièrement ceux du domaine de la santé. Dans la même veine, nous avons conclu des ententes exclusives avec les ordres regroupant les conseillers en ressources humaines et les conseillers en relations industrielles.

Enfin, le Carrefour Desjardins, qui a ouvert ses portes en janvier 2007 dans le quartier des affaires de Montréal, offre au nom des caisses et pour leur bénéfice l'ensemble des services aux particuliers. Desjardins peut ainsi mieux servir la clientèle des résidents du centre-ville et ceux qui s'y rendent pour travailler.

PLUS PRÈS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Nous voulons nous rapprocher des nouveaux arrivants et des communautés culturelles comme en témoigne notre nouvelle plateforme publicitaire lancée en septembre 2006.

Sur le terrain, des caisses ayant du personnel formé aux besoins de cette clientèle et des pratiques d'affaires adaptées proposeront des solutions novatrices dès 2007. Le transfert de fonds électronique international à certains partenaires par AccèsD est un ajout d'importance pour nos membres des communautés culturelles et une première dans l'industrie.

Par ailleurs, à l'occasion de la révision de la tarification de nos services, nous avons pris des mesures pour encourager nos membres à se prévaloir de nouveaux forfaits assortis de possibilités de gratuité.

Ces résultats et ces réalisations témoignent de notre volonté de maintenir notre position de meneur en matière d'offre de produits et services financiers aux particuliers et de nous imposer comme la meilleure institution pour la gestion des avoirs des particuliers.



Ristourne : plus de possibilités que jamais

La ristourne témoigne de notre nature coopérative. À la fin de chaque année financière, dans une optique de saine gestion, l'assemblée générale de la caisse décide des excédents qui seront retournés aux membres sous forme de ristournes, en fonction de l'utilisation que font ces derniers des services de leur coopérative.

Longtemps limitée aux produits d'épargne et de crédit, la base de calcul des ristournes a continué de s'élargir en 2006 pour s'appliquer aux Fonds Desjardins et aux Fonds NordOuest.

En outre, à compter de 2007, les membres pourront augmenter de 30 % la valeur de leurs ristournes en participant, s'ils le désirent, au programme de ristourne en parts. En plus de cette bonification de 30 %, les parts pourraient donner annuellement un rendement supérieur de 1 % au taux moyen de l'épargne à terme d'un an. La ristourne en parts peut également être versée dans un REER et être utilisée pour rembourser un régime d'accession à la propriété (RAP) ou un régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP).

UNE ANNÉE DÉTERMINANTE DANS LE MARCHÉ DES ENTREPRISES

L'année 2006 a été déterminante à plusieurs égards dans le marché des entreprises, et nous devons sans contredit notre succès à la compétence et à l'engagement de nos employés. Aucune institution financière n'est aussi accessible que Desjardins et cela, les petites et moyennes entreprises (PME) le reconnaissent.

En effet, grâce à l'expertise et à la compétence de nos 1 200 directeurs de comptes et de nos 56 centres financiers aux entreprises au Québec et en Ontario, nous avons fait augmenter la satisfaction de nos entreprises membres et clientes de 2 % en 2006, une hausse significative dans certains segments du marché, pour atteindre 61 % de membres très satisfaits. En outre, 92 % de nos membres et clients se disent satisfaits ou très satisfaits de notre offre de service.

Ces résultats découlent entre autres des efforts constants que font nos directeurs de comptes et nos gestionnaires afin de mieux comprendre les enjeux propres aux PME. Ainsi, de nombreux colloques et des rencontres d'animation et de formation touchant l'analyse financière, le développement des affaires et, surtout, les enjeux propres à certains secteurs de l'industrie ont permis de fournir à nos employés toute l'information dont ils ont besoin pour donner pleine satisfaction à nos entreprises membres et clientes.

PLUS DE TEMPS AU SERVICE DES ENTREPRISES

Du côté du développement des solutions d'affaires, nous avons poursuivi l'amélioration et la simplification de nos façons de faire en matière de financement et de transactions opérationnelles. Nous avons ainsi permis à nos professionnels de consacrer plus de temps au service des entreprises qui ont choisi de nous faire confiance.

Pour approfondir notre connaissance de certaines clientèles, nous avons tenu, en deux temps, deux forums Entreprises en 2006. Ces initiatives, qui visaient les jeunes entrepreneurs et des représentants des communautés autochtones, nous ont permis de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes à l'égard de nos produits et services.

Nous avons également accentué notre présence auprès des moyennes entreprises, particulièrement dans la grande région de Montréal, ainsi qu'auprès des gens d'affaires des communautés anglophones et allophones. De nombreuses rencontres et activités de réseautage avec les principaux intermédiaires du marché et les leaders de plusieurs communautés culturelles ont permis de renforcer nos liens avec eux et d'entrevoir des retombées fort intéressantes pour les années à venir.

En 2006, nous avons aussi autorisé plus de 1,5 G\$ de financement dans le marché des grandes entreprises. Ces résultats sont attribuables à de nouvelles percées ainsi qu'aux stratégies de développement des affaires de la Caisse centrale Desjardins, à qui est dévolu ce marché. Ces stratégies reposent sur l'intensification de l'approche de la Caisse centrale quant aux rôles d'agent et de coagent de syndicats bancaires, sur une spécialisation plus marquée de ses conseillers par secteur d'activité industriel et sur la diversification géographique.

LE TRANSFERT D'ENTREPRISE : UNE DE NOS PRIORITÉS

Le transfert de propriété, qui prendra beaucoup d'ampleur au Québec au cours des prochaines années, occupe une place prépondérante parmi nos priorités pour le marché des entreprises. C'est pourquoi nous avons mis au point le programme Continuum qui vise à sensibiliser les entrepreneurs à l'importance de préparer leur relève et à les aider à faire une transition harmonieuse.

Notre approche consiste bien sûr à tenir compte des aspects financiers et fiscaux, mais également des aspects humains du transfert d'entreprise, une étape cruciale de la vie professionnelle des entrepreneurs. En 2006, de nombreux colloques et rencontres d'information sur le transfert de propriété ont été organisés par les centres financiers aux entreprises Desjardins à l'intention des entrepreneurs de toutes les régions.

Nos efforts pour améliorer notre service aux chefs d'entreprises qui transfèrent leur propriété ont donné des résultats. En effet, un sondage effectué auprès de gens d'affaires à la fin de 2006 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante révèle que l'offre de Desjardins aux entrepreneurs qui transfèrent leur propriété ou qui envisagent de le faire est la plus connue parmi celles de toutes les institutions financières.

Nous avons aussi innové dans notre offre de service aux petites entreprises; nous leur proposons désormais une nouvelle approche axée sur un service personnalisé et une prise en charge complète de leurs besoins. Coefficient, une offre nouvelle et intégrée lancée au printemps de 2007, regroupe les produits et services que nos diverses composantes proposent aux petites entreprises et aux travailleurs autonomes.

PROMOUVOIR LA COMPÉTENCE ET LA CRÉATIVITÉ DES ENTREPRENEURS

Sur le plan de la visibilité, nous avons surtout concentré nos efforts, en 2006, à promouvoir et à récompenser la compétence et la créativité des entrepreneurs du Québec et de l'Ontario. Ainsi, nous nous sommes associés, à titre de commanditaire principal pour le Québec, à l'un des plus importants programmes de reconnaissance pour les entreprises au Canada, le Grand Prix de l'Entrepreneur Ernst & Young. Les lauréats québécois et canadiens de ce concours d'envergure internationale ont été dévoilés en novembre 2006. Le Prix de l'Entrepreneur de l'année pour le Québec et le Canada a été décerné à M. Guy Laliberté, président et chef de la direction du Cirque du Soleil; depuis sa création, cette entreprise est membre de Desjardins. Trois des six lauréats de la finale québécoise de ce prix sont d'ailleurs des entreprises membres ou clientes de Desjardins.

Dans le même ordre d'idées, nous avons honoré au début de 2006 les entreprises lauréates des Prix Desjardins Entrepreneurs. Créés pour mettre en valeur les réalisations des entreprises du Québec et de l'Ontario, ces prix sont décernés dans cinq catégories, soit le commerce international, le transfert d'entreprise, la productivité, la performance financière et sociale et les jeunes entrepreneurs.

Les Services de paie et de ressources humaines Desjardins (SPRHD) ont continué leur croissance et étendu leur domination dans leur domaine au Québec. Entre 2000 et 2005, la croissance de cette unité d'affaires a été de 75 %. Les SPRHD comptent sur une équipe de plus de 300 personnes qui traitent la paie de quelque 350 000 employés travaillant au sein de 14 000 entreprises au Canada.

À l'automne de 2006, les SPRHD ont annoncé l'acquisition des actifs canadiens de SIGMA-RH Solutions inc., une société québécoise du domaine des logiciels de gestion des ressources humaines. Dans un contexte où la main-d'œuvre qualifiée est de plus en plus difficile à recruter, cette transaction permet à Desjardins d'ajouter de la valeur à l'offre de service destinée à ses entreprises membres et clientes.

ASSURANCE DE PERSONNES : FORT DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

En 2006, première année du plan stratégique triennal de Desjardins Sécurité financière (DSF), notre filiale du domaine de l'assurance de personnes, les résultats obtenus dans tous les secteurs d'activité sont fort stimulants. DSF a continué de contribuer à la performance du Mouvement Desjardins grâce à un rendement de l'avoir de l'actionnaire de 20,7 %, l'un des meilleurs taux de l'industrie des services financiers.

Au plan de la croissance des affaires, DSF a connu une année particulièrement intéressante, enregistrant une très forte progression des ventes d'assurance et une augmentation des primes souscrites.

L'année 2006 a en outre été une année record en ce qui a trait à la croissance nette des affaires dans le marché de l'assurance pour les groupes et les entreprises. DSF a plus que doublé ses ventes de 2005, grâce à la signature de plusieurs contrats d'assurance collective supérieurs à 1 M\$ à l'extérieur du Québec, notamment avec les 36 000 employés et retraités du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Au chapitre du développement de l'offre d'assurance pour les groupes et les entreprises, DSF a poursuivi le déploiement pancanadien du programme Parcours assurance santé, lequel permet aux adhérents qui quittent un emploi ou partent à la retraite de continuer à bénéficier d'une protection sur la santé.

CROISSANCE SOUTENUE DU VOLUME DES PRODUITS DISTRIBUÉS PAR LES CAISSES

La croissance soutenue du volume de primes liées aux produits distribués aux membres Desjardins par les caisses s'est poursuivie. En assurance crédit, DSF a maintenu sa position de chef de file au Québec et se trouve toujours dans le peloton de tête au Canada. De plus, elle a déployé une équipe pour offrir l'assurance crédit aux *credit unions* et a accentué ses efforts en vue d'offrir systématiquement le même produit aux membres entreprises. Elle a aussi renforcé son offre d'assurance santé en proposant aux membres des caisses le produit Solution Autonomie pour les soins de longue durée.



De l'assurance pour soutenir le microcrédit en Afrique

En 2006, DSF a soutenu Développement international Desjardins, qui offre des services d'appui technique et d'investissement dans les pays en développement ou en émergence, en fournissant ressources humaines et expertise pour aider des organismes à mettre

en place des régimes d'assurance sur les prêts, afin de soutenir le développement du microcrédit en Afrique.

Pour ce qui est de l'offre aux particuliers par ses autres réseaux de distribution, DSF a mis à la disposition de son équipe de vente deux nouveaux produits d'assurance santé – une assurance maladies graves pour les enfants et une assurance soins de longue durée payable en vingt versements – ainsi qu'un produit d'assurance vie universelle très concurrentiel, la Vie universelle T-100.

Par ailleurs, le volume de primes brutes d'assurance directe a augmenté de 13,3 %. De plus, DSF a mené des travaux pour compléter l'offre de l'Assurance voyage sur Internet et a ajouté des fonctionnalités de commerce électronique. Enfin, elle a revu sa stratégie de mise en marché du produit Accirance, assurance accident de personnes, pour rejoindre encore plus efficacement les clientèles scolaires et élargir le bassin de clientèles.

En ce qui concerne l'épargne-retraite collective, la taille moyenne des nouveaux groupes qui ont signé des ententes en 2006 a crû de 42 % par rapport à 2004. Au plan de l'offre, DSF a procédé au lancement de Destination, un module intégré au programme d'éducation et de planification Cap sur l'avenir. Destination vise à faciliter la transition vers la retraite au moyen d'une gamme étendue de produits, services et outils. Quant à l'épargne individuelle, DSF a intégré l'offre de rentes viagères au programme Vision retraite destiné aux membres des caisses Desjardins.

ASSURANCE POUR LES GROUPES ET LES ENTREPRISES : UNE STRUCTURE NATIONALE

Désireuse de doubler ses parts de marché dans les provinces autres que le Québec tout en continuant de renforcer sa position de chef de file au Québec, DSF a notamment mis en place une structure nationale en ce qui a trait à l'assurance pour les groupes et les entreprises. Elle a aussi renforcé sa capacité de distribution avec l'acquisition du Groupe financier Performa, un cabinet pancanadien de courtage d'épargne collective.

En 2007, DSF continuera à collaborer au développement du Mouvement Desjardins en mettant à profit son expertise en matière d'assurance vie et santé, d'assurance crédit et de produits de retraite. Partageant l'objectif de développement pancanadien du Mouvement, DSF continuera à élargir son offre de produits avec ceux d'autres composantes de Desjardins.

DSF continuera à miser sur le développement et la gestion de produits et le service aux clients et aux partenaires de distribution. Elle accompagnera le client vers la sécurité financière par une approche humaine et globale de leurs besoins.

ASSURANCE DE DOMMAGES : UNE PRÉSENCE CROISSANTE AU CANADA

L'année 2006 a été fort chargée chez Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG), notre filiale du secteur de l'assurance de dommages. En effet, plusieurs projets liés au plan stratégique 2006-2008 ont été lancés pendant que se poursuivaient les activités habituelles.

Parmi ces projets, DGAG a notamment terminé sa réflexion sur le développement des affaires électroniques et établi un plan d'action. DGAG a d'ailleurs commencé, en 2006, à élargir ses capacités



À l'écoute des employés

Les valeurs coopératives dont s'inspire DGAG ont des effets sur ses relations avec ses employés.

En 2006, Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) a ouvert, à Québec, un centre d'appels qui peut accueillir une centaine d'employés. L'idée d'avoir pignon sur rue à Québec avait été lancée par des employés de Lévis qui résidaient à Québec et désiraient travailler plus près de leur domicile. Cette idée n'est pas restée lettre morte. Ainsi, lorsque DGAG a eu besoin d'espace supplémentaire pour ses agents d'assurance, la décision a été prise de donner suite à la requête de certains de ses employés. En réduisant les déplacements quotidiens des employés concernés, cette initiative contribue à une meilleure conciliation travail – vie personnelle tout en ayant des effets positifs sur l'environnement.

en matière d'affaires électroniques et d'ergonomie Web. Des efforts considérables sont aussi déployés afin de doter l'organisation des infrastructures technologiques nécessaires à la réussite de ses différents projets stratégiques. De plus, dans le but d'améliorer son taux de sinistre en assurance habitation, DGAG a mis en place des initiatives portant sur les protections contre les dommages causés par l'eau, qui donnent déjà de bons résultats.

Par ailleurs, DGAG a maintenu, en 2006, une croissance rentable et affiché un rendement des capitaux propres élevé. Les taux de renouvellement des contrats et de satisfaction à la suite d'une réclamation, qui ont atteint respectivement 95 % et 92 %, témoignent de l'excellente qualité des produits et du service à la clientèle des filiales de DGAG.

LE DÉVELOPPEMENT PANCANADIEN SE POURSUIT

Bien qu'elle réalise déjà près de 40 % de son chiffre d'affaires à l'extérieur du Québec, DGAG a poursuivi ses efforts en 2006 pour accroître sa présence dans le marché canadien.

Ainsi, en plus d'avoir renouvelé une vingtaine d'ententes, La Personnelle, filiale de DGAG active auprès des groupes à l'échelle canadienne, a signé une dizaine de nouveaux contrats offrant un potentiel d'assurés très intéressant. Parmi les nouveaux groupes se trouvent Irving Oil, Anapharm, Groupe Pages Jaunes, The Society of Energy Professionals et Invista (auparavant DuPont Textiles). Ces ententes consolident la deuxième position de La Personnelle parmi les assureurs de dommages auprès des groupes au Canada.

LES JEUNES, UN MARCHÉ EN CROISSANCE

Au Québec, en plus de maintenir sa participation à Puissance D, une offre préférentielle du Mouvement Desjardins aux étudiants de certaines facultés universitaires, Desjardins Assurances générales, la filiale de DGAG qui exerce ses activités dans le marché des particuliers, a poursuivi son plan d'action auprès des jeunes; ainsi, la campagne publicitaire du printemps de 2006 à la radio et le concours *Gagnez votre prime* ont produit d'excellents résultats.

Par ailleurs, DGAG a mis de l'avant, en septembre 2006, une première initiative visant à répondre aux besoins d'assurance des jeunes conducteurs ontariens de 25 ans et moins. Cette offre s'est avérée fort populaire grâce à sa tarification concurrentielle et à une nouvelle approche de mise en marché par l'entremise de *kanetix.ca*, le principal portail canadien d'assurances en ligne qui génère annuellement un million de demandes d'information ou de soumissions.

UN ANNIVERSAIRE IMPORTANT

Desjardins est actif dans le secteur de l'assurance de dommages depuis de nombreuses années. De fait, la Société d'assurance des caisses populaires a été la première filiale mise sur pied par les caisses; fondée en 1944, elle a débuté ses activités un an plus tard.

L'année 2007 marquera le 20^e anniversaire de l'arrivée de Desjardins dans la distribution en direct de produits d'assurance de dommages. Fondée en 1987 sous le nom d'Assurances générales des caisses Desjardins, Desjardins Assurances générales affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires de l'ordre de 665 M\$ et possède plus d'un million de polices en vigueur au Québec.

Résolution tournée vers l'avenir, DGAG poursuivra en 2007 les projets liés à son plan stratégique qui, une fois menés à terme, permettront à Desjardins de consolider ses avantages concurrentiels dans le secteur de l'assurance de dommages.

VALEURS MOBILIÈRES : HAUSSE DES REVENUS

Les Valeurs mobilières Desjardins (VMD), notre filiale du domaine des valeurs mobilières, ont poursuivi leur développement afin de devenir une firme de courtage pleinement intégrée pour répondre aux besoins de nos membres et clients.

En 2006, les marchés boursiers ont démarré activement, puis évolué en dents de scie pour finalement terminer sur une bonne note. Malgré cela, les VMD ont connu une hausse de leurs revenus, autant auprès des particuliers que du côté des institutions et des entreprises.

Les VMD ont vu augmenter leurs biens administrés et leur part de marché auprès de la clientèle des particuliers au Québec. Cette performance est attribuable principalement au renforcement du partenariat avec les caisses Desjardins et au recrutement de conseillers en placement expérimentés pour le courtage de plein exercice. L'expertise de cette équipe, qui compte maintenant plus de 300 professionnels, est de plus en plus recherchée par les membres et les nouveaux clients qui sont nombreux à se tourner vers Desjardins pour obtenir des services de courtage de valeurs mobilières.

Quant à la division de courtage en ligne Disnat, elle a vu ses revenus progresser de façon continue en 2006 grâce aux améliorations apportées à son site Web transactionnel et aux résultats de DisnatDirect, service de courtage par accès direct, et ce, dans un contexte très compétitif.

Les revenus des services de VMD dédiés à la clientèle des institutions et des entreprises (Revenu fixe, Financement corporatif, Marché des capitaux – Actions et Capital stratégique) ont également connu une progression.

CONSOLIDER NOTRE PRÉSENCE DANS LE MARCHÉ

Les efforts de développement se sont poursuivis afin de consolider la présence des VMD auprès de leurs clients ainsi que dans les marchés. Ces efforts ont été appuyés par le service de recherche des VMD dont les analystes chevronnés sont reconnus pour la qualité de leur travail, tant au Québec qu'ailleurs au Canada.

Afin de proposer une offre globale aux institutions et aux entreprises en matière de financement, la Caisse centrale Desjardins et les VMD ont poursuivi leur étroite collaboration en arrimant leurs offres de service.

Les VMD ont poursuivi leur développement partout au Canada auprès des particuliers, des institutions et des entreprises. Elles ont maintenant neuf succursales et points de service de courtage de plein exercice en Ontario et un point de service à Vancouver. Par ailleurs, la moitié des comptes de DisnatDirect ainsi que la plus grande proportion des revenus du service Marché des capitaux-Actions (76,2 %) et de la division du Financement corporatif (64,8 %) proviennent de l'extérieur du Québec.

Finalement, les VMD ont déménagé, en 2006, leur siège social et leur succursale de Montréal dans un immeuble détenant la certification américaine LEED-CI (Leadership in Energy and Environmental Design – Commercial Interiors) situé en plein cœur du quartier des affaires. Cette certification signifie qu'un immeuble respecte les standards les plus élevés en matière de performance énergétique et environnementale.

GESTION D'ACTIFS : LE CAP SUR CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Notre filiale Desjardins Gestion d'actifs (DGA) a mis l'accent, en 2006, sur la réalisation des cinq orientations de son plan stratégique.

La solidarité de l'ensemble des composantes du Mouvement a procuré à DGA la masse critique nécessaire pour lancer avec succès de nouveaux fonds en multigestion. Bon nombre de composantes de Desjardins ont aussi sollicité son expertise en matière de gestion immobilière, de répartition d'actif et de structuration de financements.

DGA a obtenu des résultats probants en 2006 en ce qui a trait aux placements à revenus fixes en raffinant ses méthodes d'analyse du crédit, en se dotant d'une nouvelle plateforme technologique et en renforçant son équipe de gestion.

En matière de placements hypothécaires, DGA a enregistré des volumes de souscription records en 2006, dans l'ensemble du Canada. DGA a travaillé avec ses partenaires afin de rendre son offre de service encore plus compétitive, notamment en diminuant ses coûts. Avec le succès du transfert du portefeuille de prêts résidentiels au réseau des caisses, le portefeuille de DGA est maintenant composé presque entièrement de prêts hypothécaires commerciaux importants.

En 2007, DGA poursuivra ses efforts en vue d'accroître ses masses critiques tout en maintenant à plus de 60 % la proportion de son actif provenant de l'extérieur du Québec.

PRÊTS IMMOBILIERS : LA TAILLE DU PORTEFEUILLE DOUBLERA

La taille du portefeuille de prêts immobiliers que DGA gère pour son partenaire Desjardins Sécurité financière va plus que doubler en 2007 avec l'intégration d'éléments d'actif du parc immobilier du Mouvement, dont le complexe Desjardins à Montréal et les sièges sociaux de plusieurs composantes de Desjardins à Lévis.

DGA poursuivra en 2007 le travail amorcé en 2006 afin de continuer d'améliorer son efficacité opérationnelle pour ainsi mieux composer avec un environnement réglementaire, fiscal et comptable plus complexe et exigeant que jamais.

DGA a apporté des améliorations à l'épargne à terme Gestion active afin de rendre ce produit encore plus compétitif et maximiser son potentiel de rendement. Il en sera de même avec l'épargne à terme Perspectives Plus en 2007. De plus, des efforts importants seront faits afin d'adapter pour la clientèle de détail les fonds en multigestion actuellement offerts à la clientèle institutionnelle. Enfin, pour valoriser les efforts de vente de ces deux produits d'épargne à terme, DGA a distribué aux caisses, en 2006, une part importante de ses excédents.

CAPITAL DE RISQUE : INVESTIR DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Notre filiale Desjardins Capital de risque (DCR) gère neuf fonds, soit sept appartenant à Desjardins ; elle gère aussi Desjardins – Innovatech S.E.C. et Desjardins Capital régional et coopératif, un fonds public dont la capitalisation pourrait atteindre 1,325 G\$ d'ici 2011.

Fort de la notoriété de Desjardins et de sa complémentarité avec les centres financiers aux entreprises et les autres composantes de Desjardins, DCR est de plus en plus reconnue pour sa compétence en gestion de fonds de capital de risque et son partenariat avec les entrepreneurs québécois.

En 2006, Desjardins Capital régional et coopératif a atteint son objectif d'investir 21 % de son actif dans les régions ressources et les coopératives, et ce, malgré les problèmes conjoncturels avec lesquels ces régions sont aux prises. Desjardins Capital régional et coopératif a aussi célébré, en novembre 2006, ses cinq années d'existence et de contribution au développement économique du Québec. Cette société compte aujourd'hui plus de 118 000 investisseurs épargnants et a réussi à amasser 648 M\$ depuis ses débuts. L'indéfectible appui et la mobilisation du réseau des caisses Desjardins, partout au Québec, ne sont pas étrangers à ce succès.

Par ailleurs, DCR a appuyé les centres financiers aux entreprises Desjardins qui ont réalisé plusieurs transactions de transfert d'entreprise au cours de la dernière année. Grâce à son expertise en financement de transfert, DCR est plus que jamais en mesure de répondre aux besoins des vendeurs et des acquéreurs.

UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Le partenariat stratégique avec le gouvernement du Québec dans Desjardins – Innovatech a été renforcé en 2006 par un réinvestissement de 20 M\$ et l'ajout de créneaux d'activité admissibles au financement.



Des produits de financement pour les coopératives

Comme groupe financier de nature coopérative, Desjardins accorde une place importante à la création et au développement des entreprises coopératives.

C'est pourquoi, nous avons adapté nos exigences en matière de financement dans le respect de

l'authenticité coopérative et lancé, en mars 2006, quatre produits de financement destinés aux coopératives, en plus de dédier une équipe à ce marché. Quelques mois plus tard, 13 coopératives étaient associées à Desjardins Capital régional et coopératif, dont La Coop fédérée et la Coopérative de travailleurs actionnaires du Groupe Congébec.

La clientèle de Desjardins – Innovatech S.E.C. est constituée d'entreprises issues des régions ressources actives dans le domaine de l'innovation technologique et industrielle.

Desjardins a accentué son engagement dans le Fonds d'intervention économique régional (FIER) annoncé en mars 2004. En plus d'une mise de fonds de 25 M\$ de Desjardins Capital régional et coopératif, Desjardins a contribué, par ses fonds d'investissement régionaux, à la création de 18 FIERS Régions. L'engagement de Desjardins dans les FIERS Régions se traduit par un soutien technique à leur mise en place et à leur gestion, par l'apport d'expertise pour l'analyse des projets d'investissement et par la possibilité d'investir ou de coinvestir dans le fonds FIER.

DCR a également accordé son appui aux deux programmes du gouvernement du Canada pour le démarrage d'entreprises en région et pour la relève dans les entreprises. Ces programmes visent les PME dans les régions du Québec servies par les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les centres d'aide aux entreprises.

NOTRE QUÊTE D'EXCELLENCE PRIMÉE

SEPT PRIX NORD-AMÉRICAINS EN COMMUNICATION

Desjardins Sécurité financière, notre filiale du domaine de l'assurance de personnes, a remporté sept prix, soit quatre prix d'excellence et trois mentions d'honneur, au concours de 2006 de l'Insurance & Financial Communicators Association (IFCA), un regroupement de 750 communicateurs provenant de plus de 225 compagnies d'assurance de personnes et de services financiers du Canada et des États-Unis. Les prix ont été remis au cours de la rencontre annuelle de l'IFCA qui a eu lieu du 15 au 18 octobre 2006 à Banff, en Alberta.

SITES WEB : LA PALME D'OR

Pour une deuxième année consécutive, le site Internet de Desjardins Sécurité financière a obtenu le premier rang au classement des 25 meilleurs sites québécois pour consommateurs et remporté la Palme d'or de l'Indice Internet Secor – Commerce, le plus complet des indices d'évaluation Web au Québec. Pour sa part, le site du Mouvement des caisses Desjardins a pris le troisième rang, réalisant ainsi l'exploit de figurer pour une cinquième année consécutive dans les trois premiers du classement de l'Indice Internet Secor – Commerce.

UNE CERTIFICATION INTERNATIONALE POUR ACCÈS D

Pour la deuxième année consécutive, les centres de contact avec la clientèle des services AccèsD de Desjardins ont obtenu, en 2006, la certification COPC (Customer Operation Performance Center). Pour obtenir cette certification, ces centres ont dû se mesurer à plus de 200 indicateurs de performance liés à la productivité, à la qualité et à la satisfaction. Desjardins est la seule institution financière en Amérique du Nord et l'une des trois seules au monde à avoir cette certification.

PARTI LES MEILLEURS EMPLOYEURS

Notre filiale Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) figure au palmarès 2007 des 50 Employeurs de choix au Canada, à la suite d'un sondage mené en 2006 auprès de ses employés par la réputée firme Hewitt. Comparativement à 2005, DGAG a enregistré une augmentation de 4 points de son taux de mobilisation, ce qui a permis à cette filiale de passer de la 30^e à la 12^e position. Le palmarès des 50 Employeurs de choix est publié au début de chaque année dans le *Report on Business* du journal *The Globe and Mail*, de Toronto, ainsi que dans le journal *La Presse*, de Montréal.

Dans le même ordre d'idées, la Fédération des caisses populaires acadiennes, affiliée au Mouvement Desjardins, a fait son entrée, en 2006, parmi les dix meilleurs employeurs des Maritimes et le « top 200 » au pays, selon Mediacorp Canada. Le siège social de la Fédération est situé à Caraquet, au Nouveau-Brunswick.

COOPÉRATION INTERNATIONALE : UN PRIX POUR NOTRE ENGAGEMENT

Développement international Desjardins (DID) a remporté un prix spécial de reconnaissance pour son engagement à long terme en matière de coopération internationale, à l'occasion de la 14^e remise annuelle des Prix canadiens de la coopération internationale par les Manufacturiers et exportateurs du Canada et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Les Prix canadiens de la coopération internationale soulignent les réalisations d'entreprises et d'organisations canadiennes dans les domaines de la croissance économique durable et des programmes sociaux visant à réduire la pauvreté dans les pays en développement de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes, de même que dans les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est.

DID et Desjardins agiront désormais à titre de commanditaires de ce Prix jusqu'en 2009.

VALEURS MOBILIÈRES : NOTRE SERVICE DE RECHERCHE À L'HONNEUR

Le service de recherche des Valeurs mobilières Desjardins a maintenu, en 2006, sa position parmi les dix meilleurs services du genre au Canada à l'issue du sondage mené par Brendan Wood International auprès de la clientèle institutionnelle des firmes de courtage canadiennes. Deux membres de cette équipe, Peter Gibson et John Redstone, figurent au premier rang dans leur secteur de recherche respectif pour une deuxième année consécutive.

RAPPORT DE GESTION DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

1.0 Revue générale du Mouvement des caisses Desjardins

Cette section contient un profil du Mouvement Desjardins, sa vision globale, les réalisations marquantes de 2006, les synergies financières et opérationnelles, le développement pancanadien, un suivi des objectifs financiers, la distinction Desjardins, la gouvernance financière, les caractéristiques et tendances du marché, une description de l'industrie et la présentation de l'information financière. On y trouve aussi l'analyse des résultats financiers.

2.0 Secteurs d'activité

Cette section énumère pour chacun des secteurs d'activité du Mouvement Desjardins, un profil du secteur, la stratégie, les réalisations de 2006, les perspectives, la description de l'industrie et l'analyse des résultats financiers.

3.0 Analyse des états financiers cumulés

Cette section analyse les résultats cumulés ainsi que la situation financière cumulée du Mouvement Desjardins.

4.0 Informations complémentaires

Cette section présente le contexte réglementaire, les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, les conventions comptables critiques et estimations, les modifications de conventions comptables, l'environnement économique, diverses statistiques tant annuelles que trimestrielles ainsi que d'autres renseignements.

TABLE DES MATIÈRES

Revue générale du Mouvement des caisses Desjardins	22
Vision globale	22
Analyse des résultats financiers	29
Secteurs d'activité	32
Particuliers et entreprises	32
Assurance de personnes	41
Assurance de dommages	44
Valeurs mobilières, gestion d'actifs, capital de risque et autres	46
Analyse des états financiers cumulés	52
Revue des résultats	52
Revenu total	52
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	56
Frais autres que d'intérêt	57
Qualité du crédit	59
Revue de la situation financière	61
Gestion du bilan	61
Gestion du capital et cotes de crédit	66
Situation de trésorerie et sources de financement	70
Éléments hors bilan	71
Gestion des risques	73
Informations complémentaires	77
Contexte réglementaire	77
Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs	77
Conventions comptables critiques et estimations	78
Modification de conventions comptables	79
Environnement économique	80
Statistiques des cinq dernières années du Mouvement des caisses Desjardins	82
Sommaire des résultats trimestriels du Mouvement des caisses Desjardins	85
Principales statistiques par secteur d'activité	87
Glossaire de termes financiers	88

Mise en garde sur les énoncés prévisionnels

Le présent rapport peut contenir des énoncés prévisionnels sur les activités et les stratégies du Mouvement des caisses Desjardins. Ces énoncés prévisionnels se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir » et « pouvoir », des verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que des mots et expressions comparables. De par leur nature même, les énoncés prévisionnels comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques, généraux et spécifiques; il est donc possible que ces prédictions, en raison de plusieurs facteurs, ne se matérialisent pas. Divers facteurs importants peuvent influencer sur la justesse des énoncés prévisionnels mentionnés dans ce rapport, notamment les changements d'ordre législatif ou réglementaire, l'évolution de la conjoncture économique, les variations des taux d'intérêt et des cours de change, les politiques monétaires et fiscales, les dépenses de consommation, la demande de crédit, le comportement d'épargne des particuliers, le taux de chômage, les échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis, les changements technologiques, l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation, l'aptitude à concevoir de nouveaux produits et services et à les lancer sur le marché en temps opportun, la capacité de recueillir une information complète et exacte de notre clientèle et ses contreparties, les procédures judiciaires ou réglementaires, l'aptitude à réaliser et à intégrer des acquisitions et des alliances stratégiques, l'incidence d'éventuels conflits internationaux, y compris le terrorisme, ou de catastrophes naturelles, la capacité de recruter et de conserver des dirigeants clés et l'aptitude de la direction à prévoir et à gérer les risques des facteurs qui précèdent.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive.

Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom.

1 REVUE GÉNÉRALE DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

1.1 VISION GLOBALE DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Le Rapport de gestion doit être lu avec les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins. Le Rapport de gestion est daté du 19 février 2007 et il est basé sur les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins de l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement des caisses Desjardins et ses composantes sont disponibles sur les sites Internet de Desjardins à l'adresse *desjardins.com* et de SEDAR à l'adresse *sedar.com* (sous le profil de Capital Desjardins inc.).

Un glossaire de termes financiers se trouve aux pages 88 à 90 du présent rapport de gestion.

MISSION DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de son champ d'action :

- en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux et un réseau d'entreprises financières complémentaires, à rendement concurrentiel et contrôlé par eux;
- en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective, particulièrement auprès de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés.

PROFIL DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Le Mouvement Desjardins est un groupe financier intégré de nature coopérative qui appartient à ses membres propriétaires. Il est la plus grande institution financière au Québec et la sixième au Canada quant à l'actif. Le Mouvement Desjardins constitue aussi le plus grand groupe financier coopératif au Canada. C'est aussi le premier employeur privé au Québec. Au total, le Mouvement compte près de 40 000 employés, quelque 7 000 dirigeants élus, 549 caisses, 922 centres de services, et 2 787 guichets automatiques.

Desjardins dessert près de 5,8 millions de membres et clients, particuliers et entreprises, et leur offre une vaste gamme de produits et services financiers.

En raison de sa nature coopérative, le Mouvement est doté d'une structure organisationnelle et d'une gouvernance démocratique et redistribue à ses membres une partie significative de ses excédents sous forme de ristournes.

Le Mouvement Desjardins regroupe un réseau de caisses et de centres financiers aux entreprises au Québec et en Ontario ainsi que des filiales dont plusieurs sont actives à l'échelle du Canada. Desjardins est présent dans les grands secteurs d'activité suivants : « Particuliers et entreprises », « Assurance de personnes », « Assurance de dommages », « Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque » ainsi qu'une autre catégorie qui regroupe principalement d'autres composantes du Mouvement Desjardins et des ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes.

VISION ET STRATÉGIE

Le Mouvement Desjardins s'est doté de stratégies qui reposent sur sa vision :

« Desjardins, groupe financier intégré de nature coopérative fortement enraciné dans le milieu, vise à être la meilleure institution financière tant sur le plan de la satisfaction des besoins de ses membres et clients que du développement rentable des affaires par son offre de service accessible, efficace et complète, ainsi que par sa contribution au développement du mouvement coopératif financier canadien. »

Les orientations stratégiques du Mouvement, issues du Plan stratégique 2006-2008, permettront de réaliser la vision, d'assurer la pérennité, d'atteindre le plein potentiel d'affaires et de faire de Desjardins une organisation stimulante, distinctive et performante.

Ainsi, le Mouvement Desjardins vise à :

- mettre en œuvre et rendre visible sa nature coopérative ;
- devenir le chef de file en matière de qualité de service ;
- devenir le principal gestionnaire du patrimoine financier des particuliers ;
- devenir un leader auprès des entreprises, particulièrement les PME ;
- développer le plein potentiel de tous ses marchés, particulièrement la grande région de Montréal et le marché pancanadien ;
- réaliser une performance financière suffisante et rassurante, basée sur le développement rentable des affaires et l'amélioration soutenue de la productivité.

RÉALISATIONS MARQUANTES DE 2006

- Mise en œuvre de la vision du Mouvement comme un groupe financier intégré de nature coopérative par la réalisation d'un plan stratégique couvrant la période 2006-2008.
- Réalisation de synergies financières et opérationnelles à l'échelle du Mouvement ayant dépassé l'objectif d'excédents additionnels récurrents de plus de 100 M\$.
- Progrès importants dans le développement pancanadien du Mouvement en partenariat avec les *credit unions*.
- Investissements importants en publicité afin de promouvoir l'image intégrée et unifiée du Mouvement à l'échelle pancanadienne ; au Québec, la plateforme publicitaire met l'accent sur la notion de membre-propriétaire en associant le logo de Desjardins aux noms et aux visages de membres.
- Présence dominante au Québec avec des parts de marché, au 31 décembre 2006, de 38,9 % dans le crédit hypothécaire résidentiel, 42,3 % dans le crédit agricole et 44,4 % dans l'épargne personnelle.
- Renforcement de la base de capital du Mouvement, de la qualité de son bilan et de ses cotes de crédit.
- Poursuite du développement des affaires auprès des jeunes de 18 à 24 ans avec le programme Actions jeunesse Desjardins.
- Renouvellement, pour une durée de sept ans, de l'entente de services entre le Mouvement Desjardins et Bell Canada. En vertu de cette entente, Bell continuera de fournir à Desjardins des services de télécommunications ainsi que des services de paiement et de centre d'appels jusqu'au 31 décembre 2014. La valeur contractuelle de cette entente est d'environ 670 M\$.
- Renouvellement du programme d'emprunt permanent sur le marché canadien permettant à Desjardins d'émettre des billets de premier rang pour un montant maximal de 2 G\$.
- Succès de deux émissions d'obligations totalisant 1,5 milliard d'euros sur les marchés européens.
- Poursuite du programme de titrisation de créances hypothécaires de la Caisse centrale Desjardins qui totalise 1,4 G\$ depuis septembre 2005.

Des axes prioritaires figurent dans le Plan stratégique 2006-2008. Ils se résument ainsi :

- le développement rentable au Québec ;
- le développement rentable dans le marché canadien ;
- la poursuite de l'intégration afin que Desjardins forme de plus en plus un groupe financier intégré de nature coopérative ;
- la nature coopérative comme élément distinctif ;
- l'efficacité opérationnelle ;
- une rentabilité suffisante et rassurante ;
- des ressources humaines mobilisées à l'écoute des membres et des clients.

De plus, des orientations claires touchant la performance financière, la gestion des risques et la gestion du bilan ont été identifiées, soit :

- le maintien de la rentabilité du Mouvement ;
- le développement rentable des affaires ;
- l'amélioration de la productivité ;
- l'optimisation de la gestion du capital ;
- la qualité des cotes de crédit du Mouvement Desjardins ;
- le maintien de saines pratiques de gestion des risques ;
- la réalisation de synergies à l'intérieur du Mouvement.

Les réalisations marquantes du Mouvement et de l'ensemble de ses composantes en 2006 sont traitées de façon plus détaillée dans la revue des grands secteurs d'activité présentée dans le rapport de gestion.

VISION INTÉGRÉE ET UNIFIÉE PAR UN ENCADREMENT MOUVEMENT

En 2006, les fonctions stratégiques à portée Mouvement, en partenariat avec les équipes de direction de la Fédération et des filiales, ont continué d'appuyer le président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins et le conseil d'administration dans la mise en œuvre de la vision de Desjardins comme groupe financier intégré de nature coopérative.

Les fonctions stratégiques sont des secteurs de référence et de coordination des diverses composantes du Mouvement dans leur domaine respectif. Elles ont trait à l'encadrement stratégique et financier du Mouvement, au développement pancanadien, aux synergies financières, à la gouvernance financière, à la gestion du capital, à la gestion de la trésorerie, à la gestion intégrée des risques et à la gestion des ressources humaines. La majorité des comités et des commissions du conseil d'administration ainsi que certains comités internes (Actif-passif, Immobilier, Gestion intégrée des risques, Finance) sont appuyés par les fonctions stratégiques à portée Mouvement.

Des informations additionnelles relatives aux synergies financières et opérationnelles ainsi qu'au développement pancanadien du Mouvement sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

SYNERGIES FINANCIÈRES ET OPÉRATIONNELLES

Le marché des services bancaires canadiens est caractérisé par un niveau de concurrence élevé. Cet environnement concurrentiel se traduit par une poursuite soutenue d'amélioration de la productivité, ce qui se répercute sur la tarification des produits et services. Desjardins, comme groupe financier intégré de nature coopérative, a continué à évoluer pour faire face à ces nouveaux défis.

Pour faire suite à une démarche d'amélioration continue, des équipes de travail provenant de la Fédération et des filiales du Mouvement ont travaillé, en 2006, à la réalisation de synergies financières et opérationnelles amorcées en 2005 dans la foulée de la mise en œuvre de la direction stratégique du Mouvement. Une trentaine de projets visant à mettre en commun les forces de chacune des composantes par le partage des meilleures pratiques et à optimiser la gestion de différentes composantes du bilan ont été réalisées. Les résultats visent autant la croissance des revenus que la diminution des coûts et se traduisent concrètement par une réduction du coût des fonds et des frais d'exploitation, par un rendement amélioré de différents éléments d'actif ainsi que par des revenus additionnels provenant de certaines unités d'affaires. L'objectif initial, qui était de réaliser des excédents additionnels d'au moins 100 M\$ avant impôts annuellement d'ici la fin de décembre 2006, a été dépassé ; en effet, 103 M\$ de synergies récurrentes ont été produites pour 2006.

De plus, de nouvelles possibilités de synergie ont été identifiées. Par exemple, un important projet touchant le parc immobilier du Mouvement Desjardins a vu le jour. Ce projet vise le transfert de la propriété de 16 immeubles à la filiale Desjardins Sécurité financière (DSF). Ces immeubles appartiennent à diverses composantes du Mouvement ; le plus important, le Complexe Desjardins à Montréal, appartient à Place Desjardins inc. La valeur marchande des immeubles, qui seront transigées d'ici le 1^{er} juillet 2007, est estimée à 560 M\$. Desjardins, plus important propriétaire immobilier privé au Québec, optimise ainsi les retombées financières de la détention de ce parc immobilier. De son côté, DSF enrichit son portefeuille de nouveaux immeubles de qualité, tandis que l'ensemble des caisses profitent de retombées financières substantielles.

En 2006, des équipes ont aussi travaillé à identifier de nouvelles sources de synergie. Quatre projets ont fait l'objet d'analyses approfondies afin de partager certains services entre la Fédération et les filiales. En décembre 2006, le conseil d'administration a approuvé les propositions des équipes de travail et les travaux de mise en œuvre ont débuté en janvier 2007. On prévoit que ces initiatives produiront des excédents avant impôts additionnels et récurrents de 13 M\$ à 18 M\$ à compter de 2008.

À la suite de l'actualisation du Plan stratégique 2006-2008 et compte tenu de la nature coopérative de Desjardins, des travaux visant à identifier et à proposer de nouvelles pistes d'amélioration de la productivité et de la performance ont été entamés en 2006. Plusieurs initiatives d'amélioration de la productivité ont déjà été relevées et certaines ont même été mises en œuvre. Les travaux se poursuivront en 2007 et plusieurs acteurs du Mouvement y participeront.

DÉVELOPPEMENT PANCANADIEN

Grâce aux efforts de toutes les composantes visant à augmenter et à diversifier les revenus, Desjardins réalisait, à la fin de 2006, environ 20 % de son chiffre d'affaires dans les provinces autres que le Québec. L'objectif à moyen terme est de 25 %.

Les composantes du Mouvement Desjardins ont poursuivi leurs efforts à l'extérieur du Québec en fonction de trois principaux axes de développement : la croissance organique, les partenariats avec les *credit unions* et des acquisitions par les filiales.

Sur le plan des partenariats coopératifs, la Fédération des caisses populaires acadiennes, qui regroupe 33 caisses au Nouveau-Brunswick, et la Fédération des caisses Desjardins du Québec annonçaient, en octobre 2006, la conclusion d'un nouveau protocole d'affiliation, venant préciser et définir les liens institutionnels unissant les deux organisations. Cet accord s'inscrit dans la foulée d'une entente de services technologiques intervenue au début de 2006, laquelle prévoit que les caisses

populaires acadiennes utilisent la plateforme technologique de Desjardins et ses produits et services financiers pour servir leurs quelque 200 000 membres.

D'autre part, Desjardins a terminé avec succès, en mai 2006, l'implantation de sa plateforme technologique dans les 13 caisses de l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario. Ainsi, quelque 71 000 membres de plus ont maintenant accès à des produits et services financiers grâce à la plateforme technologique de Desjardins.

Desjardins a étendu l'offre de sa plateforme technologique aux coopératives canadiennes, principalement en Ontario, dans les Maritimes et en Colombie-Britannique.

L'accélération de la stratégie de commercialisation et les efforts concertés de toutes les composantes Desjardins ont porté des fruits puisque le taux de notoriété de Desjardins au Canada anglais a bondi à 34 % en 2006.

TABLEAU 1 MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS⁽¹⁾

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005	2004
Résultats d'exploitation			
Revenu total	9 398 \$	9 071 \$	8 464 \$
Provisions pour pertes sur créances	139	96	94
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	3 342	3 252	2 970
Frais autres que d'intérêt	4 513	4 212	3 893
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	988	1 089	1 072
Provision pour ristournes aux membres	483	408	372
Ratios clés			
Rendement des capitaux propres	12,1 %	14,5 %	15,8 %
Ratio de productivité Mouvement ⁽²⁾	74,5	72,4	70,9
Ristournes/excédents	48,9	37,5	34,7
Ratio du capital de première catégorie – BRI ⁽³⁾	14,18	14,01	13,58
Ratio du capital total – BRI ⁽³⁾	14,33	14,05	13,70
Situation financière au 31 décembre			
Total de l'actif	135 126 \$	118 093 \$	106 493 \$
Actif moyen	123 325 ⁽⁴⁾	112 692	102 191
Prêts	88 646	82 472	75 255
Capitaux propres moyens	8 186	7 534	6 776
Dépôts et débentures subordonnées	89 510	84 642	78 425

(1) Excluant les caisses et les fédérations du Manitoba et de l'Acadie.

(2) Établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(3) Banque des règlements internationaux.

(4) Exclut l'impact de la consolidation des entités à détenteurs de droits variables.

SUIVI DES OBJECTIFS FINANCIERS

Dans le contexte du processus intégré de la planification stratégique 2006-2008 du Mouvement, des objectifs financiers ont été élaborés. Ces objectifs touchent la rentabilité, la croissance, la productivité, la qualité du bilan et la gestion du capital.

La performance financière du Mouvement en 2006 s'inscrit à l'intérieur du cadre financier élaboré lors de la planification stratégique 2006-2008. En effet, la réalisation d'excédents avant ristournes de 988 M\$ correspond à un rendement des capitaux propres de 12,1 %, une performance conforme aux attentes mais qui se situe au bas de la fourchette cible. Cette performance s'inscrit dans un contexte où des investissements importants sont consacrés au développement des affaires tant au Québec

qu'à l'échelle pancanadienne. Quant à la qualité du bilan, le ratio des prêts douteux bruts sur les prêts bruts totaux est nettement meilleur que la cible maximale établie et se compare avantageusement à la moyenne de l'industrie.

Les ratios de capital sont supérieurs aux cibles établies et reflètent notamment la stratégie de gestion prudente du capital qui a toujours été préconisée par le Mouvement, assurant ainsi une solide base de capital pour appuyer le développement des affaires et assurer sa pérennité. Ainsi, le ratio de capital de première catégorie et le ratio de capital total étaient respectivement de 14,18 % et de 14,33 % au 31 décembre 2006, des niveaux parmi les meilleurs de l'industrie. Enfin, la cible maximale à moyen terme des ristournes, sur une base globale Mouvement, a été légèrement dépassée en 2006, notamment en raison de la rentabilité

se situant au bas de la fourchette cible. Cela démontre clairement la volonté du réseau des caisses d'affirmer sa distinction coopérative en maximisant les retours à ses membres propriétaires-utilisateurs.

Au cours de 2006, la direction du Mouvement a également mis à jour les cibles stratégiques et financières, ce qui a notamment permis de confirmer la pertinence des objectifs financiers à moyen terme. Compte tenu de l'importance de réaliser une performance suffisante et rassurante, plusieurs initiatives sont en cours de façon à assurer un développement rentable des affaires et une amélioration soutenue de la productivité à l'échelle du Mouvement. Dans ce contexte, l'ensemble des indicateurs présentés dans le tableau ci-dessous fera l'objet d'un suivi au cours des prochaines années.

Mouvement des caisses Desjardins	Indicateurs	Objectifs financiers Planification stratégique 2006-2008	Résultats des objectifs priorisés en 2006
Rendement/rentabilité	- Rendement des capitaux propres	- Entre 12 % et 15 %	12,1 %
Qualité du bilan	- Prêts douteux bruts/prêts bruts	- Inférieur à 1,0 %	0,39 %
Capital	- Ratio capital total	- Supérieur ou égal à 12,5 % et médiane des banques	14,33 %
	- Ratio capital de 1 ^{re} catégorie	- Supérieur ou égal à 13,0 % et médiane des banques + 3 %	14,18 %
	- Ristournes (avant impôts)/ excédents (après impôts)	- Se limiter à 45 %	48,9 %
Croissance	- Croissance des excédents (après impôts)	- Entre 5 % et 10 %	
Productivité	- Croissance des revenus/ croissance des coûts	- Supérieur à 1,0 %	

CE QUI NOUS DISTINGUE

- En vertu de sa nature coopérative, le Mouvement Desjardins redistribue à ses membres une partie de ses excédents sous forme de ristournes. C'est pour la même raison que les caisses, piliers du Mouvement, contribuent activement à l'amélioration de la situation économique et sociale de leurs membres et des collectivités.
- Le Mouvement Desjardins, plus grand groupe financier intégré de nature coopérative au Canada, possède une structure financière solide.
- Desjardins offre à ses membres et clients une gamme complète de produits et services au moyen d'un vaste réseau de distribution.
- Le Mouvement, plus important employeur privé au Québec, emploie le plus grand nombre de planificateurs financiers.

- Desjardins fait partie du paysage économique et financier du Québec depuis plus d'un siècle et détient des parts de marché importantes dans les secteurs de l'épargne et du crédit; en outre, Desjardins est présent sur l'ensemble du territoire québécois.
- Les cotes de crédit du Mouvement sont excellentes grâce à la qualité de ses actifs financiers, de sa structure financière et de ses capitaux propres.
- Déjà importante, la synergie entre les caisses et les filiales de Desjardins s'accroît d'année en année.
- Grâce à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (Loi 188), les caisses Desjardins peuvent faire une offre de services financiers très complète.

- Le taux de départ des employés est inférieur à 5 % et se distingue par rapport à l'industrie.
- Au moyen du programme Actions jeunesse Desjardins entre autres, Desjardins adapte ses pratiques commerciales et démocratiques à la réalité des jeunes, facilitant ainsi l'intégration sociale et économique de ces derniers.
- Desjardins possède une plateforme technologique sûre et efficace qui appuie son réseau de distribution.
- La forte décentralisation de son réseau de distribution permet à Desjardins d'être près de ses membres et de profiter d'une proximité sans pareille avec les communautés.

GOVERNANCE FINANCIÈRE

Bien que le Mouvement des caisses Desjardins ne soit pas un émetteur assujéti ou émergent selon la Loi de 2002 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la direction, de concert avec le chef de la direction et le chef de la direction financière du Mouvement des caisses Desjardins, ont conçu ou fait concevoir des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui sont appuyés notamment par un processus d'attestation périodique et de sous-attestation interne de l'information financière présentée dans les documents annuels et périodiques. L'ensemble de l'information recueillie au cours du processus de gouvernance financière est revu trimestriellement et annuellement par les membres du comité de divulgation du Mouvement des caisses Desjardins et par les membres de la commission Vérification et Inspection, ces derniers exerçant un rôle de premier plan quant à la surveillance et à l'appréciation des contrôles et procédures de communication de l'information financière.

Cette approche rigoureuse en matière de gouvernance financière, comparable au marché, fournit une assurance raisonnable au chef de la direction et au chef de la direction financière du Mouvement des caisses Desjardins que l'information importante relative au Mouvement et à ses composantes leur est communiquée au moment opportun afin qu'ils puissent fournir au public, aux membres et aux clients une information complète et fiable. La direction a procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière et ces derniers ont été jugés efficaces au 31 décembre 2006.

Au cours de l'exercice financier 2006, deux composantes du Mouvement des caisses Desjardins, la Caisse centrale Desjardins et Capital Desjardins inc., toutes deux ayant à se conformer à certaines exigences requises par la Loi de 2002, ont attesté dans leur rapport annuel respectif avoir conçu ou fait concevoir, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui fournit une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Dans le souci de perfectionner ses règles et ses pratiques en matière de gouvernance financière, le Mouvement Desjardins considère important de maintenir un environnement de contrôle interne structuré lui permettant de répondre aux attentes du marché et de ses membres et clients, et ce, dans le respect de ses structures, du contexte et de sa gouvernance. À cet égard, et sur une base volontaire, le conseil d'administration du Mouvement des caisses Desjardins a entériné la mise en place progressive, sur une période de trois ans, des règles et des pratiques de gouvernance financière comparables à celles prescrites par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, relativement à l'évaluation de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière du Mouvement des caisses Desjardins.

Divers autres éléments au sujet de la gouvernance sont traités de façon plus détaillée aux pages 132 à 144 du présent rapport annuel.

CARACTÉRISTIQUES ET TENDANCES DU MARCHÉ

La direction du Mouvement Desjardins pose le diagnostic suivant quant aux principales caractéristiques et tendances du secteur des services financiers :

- Accroissement de la concurrence internationale dans le marché canadien.
- Consolidation continue dans l'ensemble des secteurs.
- Évolution technologique accélérée.
- Accroissement constant des attentes des consommateurs.
- Augmentation marquée imminente de la demande de services liés à la retraite.
- Importante croissance du segment des clients fortunés.
- Augmentation générale du niveau d'endettement.
- Recherche constante, par les concurrents, de productivité aux fins de création de valeur pour les actionnaires.
- Alourdissement des processus découlant d'une réglementation accrue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et des organismes de normalisation comptable.

Sa nature coopérative ainsi qu'une offre de service complète, accessible et adaptée aux besoins des différents segments de clientèle sont les principaux facteurs qui distinguent Desjardins des autres institutions financières.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

L'industrie canadienne des services financiers est très concurrentielle. Outre Desjardins, six grandes banques en forment une partie importante. À ces principaux acteurs s'ajoutent des institutions financières se spécialisant dans l'offre de produits à rendements élevés ainsi que des joueurs étrangers bien établis. Les nouveaux acteurs dans l'industrie des services financiers proposent souvent des produits de base en matière de placement et de crédit. Dans un tel contexte, il devient très difficile de maintenir ou d'accroître ses parts de marché; le gain de l'un se fait nécessairement au détriment d'un autre.

La recherche constante de profits toujours plus importants grâce, entre autres, à un contrôle extrêmement serré des frais d'exploitation permet aux banques d'offrir des rendements supérieurs aux actionnaires et ainsi d'assurer leur satisfaction. La satisfaction de la clientèle est également un facteur de première importance dans le marché bancaire.

La réglementation dictée par les organismes agréés s'est considérablement intensifiée au cours des dernières années et a mené à la mise en place d'une gouvernance optimale dans le marché des services financiers canadiens, dans le but de raffermir la confiance des investisseurs.

En attente d'une décision du gouvernement fédéral quant à la création d'un cadre réglementaire sur les fusions bancaires, les banques canadiennes assurent entre temps leur croissance par le développement de nouveaux produits et l'expansion de leurs activités à l'extérieur du pays.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers cumulés du Mouvement Desjardins sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Tous les montants présentés au rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines données des exercices antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

Il n'y a pas eu d'éléments extraordinaires ni inhabituels qui aient eu une incidence sur les résultats des exercices 2004, 2005 et 2006. Il n'y a pas eu d'acquisitions d'entreprises importantes au cours de ces exercices outre celle du Groupe financier Performa, un réseau de distribution de fonds communs de placement, par la filiale d'assurance de personnes et celle des actifs canadiens de la firme SIGMA-RH Solutions inc., une société spécialisée dans le domaine des logiciels de gestion des ressources humaines, par l'unité d'affaires Services de paie et de ressources humaines Desjardins. Ces transactions, réalisées en 2006, n'ont pas eu une incidence significative sur les états financiers cumulés du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2006. À la suite de l'entrée en vigueur de nouvelles règles comptables, des sociétés de placement ayant un actif de l'ordre de 6 G\$ ont été consolidées au 1^{er} janvier 2006. La note 1 aux états financiers cumulés fournit plus de renseignements à ce sujet.

Le rendement des capitaux propres permet à la direction du Mouvement d'évaluer globalement sa performance financière.

Les états financiers cumulés de 2006 présentent une rubrique « Abandon d'activités » décrite à la note 26 ; l'abandon d'activités en 2005 a trait à la filiale d'assurance de personnes qui a disposé de sa division des Bahamas. Cette transaction, survenue en 2005, ainsi que celle survenue en 2004, ayant trait aux activités destinées à être vendues n'ont eu aucun effet significatif sur les états financiers cumulés.

Les opérations avec les apparentés sont traitées à la note 27 des états financiers cumulés.

Le Mouvement Desjardins présente son information sectorielle selon quatre grands secteurs d'activité auxquels s'est ajouté, au quatrième trimestre de 2006, une catégorie « Autres » qui inclut les ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

Particuliers et entreprises

Ce secteur regroupe principalement le réseau des caisses, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., la Fiducie Desjardins ainsi que la Fédération et les caisses ontariennes.

Assurance de personnes

Ce secteur correspond aux activités de Desjardins Sécurité financière.

Assurance de dommages

Ce secteur présente les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales.

Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque

Ce secteur regroupe les activités des Valeurs mobilières Desjardins, de Desjardins Gestion d'actifs et de Desjardins Capital de risque.

On trouve aux pages 32 à 51 une analyse détaillée des secteurs d'activité du Mouvement.

TABLEAU 2 APPORT AUX EXCÉDENTS CUMULÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006		2005		2004	
	\$	%	\$	%	\$	%
Particuliers et entreprises	752	76,1	838	77,0	819	76,4
Assurance de personnes ⁽¹⁾	146	14,8	152	14,0	128	11,9
Assurance de dommages	107	10,8	125	11,5	127	11,9
Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	14	1,4	14	1,3	27	2,5
Autres ⁽²⁾	(31)	(3,1)	(40)	(3,8)	(29)	(2,7)
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	988 \$	100,0 %	1 089 \$	100,0 %	1 072 \$	100,0 %

(1) Cet apport diffère des résultats propres de la filiale puisqu'il tient compte d'ajustements de consolidation.

(2) Les données des exercices antérieurs ont été modifiées pour tenir compte de la présentation des ajustements de consolidation.

1.2 ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2006

Au quatrième trimestre de 2006, le Mouvement des caisses Desjardins a réalisé des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 284 M\$, en hausse de 30 M\$ ou de 11,8 % par rapport aux résultats du trimestre correspondant de 2005. Le rendement des capitaux propres, soit les excédents avant ristournes aux membres sur les capitaux propres moyens, se situe à 13,3 % par rapport à 12,9 % un an auparavant. Les caisses ont comptabilisé une provision pour ristournes aux membres de 135 M\$ comparativement à 123 M\$ en 2005.

La performance financière du secteur Particuliers et entreprises a été supérieure à celle du quatrième trimestre de 2005 en raison, notamment, d'une hausse des revenus autres que d'intérêt, particulièrement ceux découlant de commissions sur prêts et cartes de crédit. Une tranche de 39 M\$ du bénéfice net attribuable aux caisses Desjardins provient des activités de Desjardins Sécurité financière, la filiale du domaine de l'assurance de personnes; il s'agit d'une hausse de 3 M\$ sur le quatrième trimestre de 2005. Quant à Desjardins Groupe d'assurances générales, elle affiche un bénéfice de 19 M\$, une baisse de 11 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2005, à cause notamment d'une diminution du rendement de ses placements.

Pour ce qui est du secteur « Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque », les résultats du quatrième trimestre de 2006 sont en baisse de 4 M\$ sur ceux de la même période en 2005. Cette diminution s'explique principalement par une hausse des dépenses de commissionnement de Desjardins Gestion d'actifs et des Valeurs mobilières Desjardins à la suite de la nouvelle entente conclue avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Les résultats cumulés du Mouvement tiennent également compte de différents ajustements de consolidation qui ne figurent pas dans les résultats des secteurs d'activité, entre autres une charge liée aux avantages sociaux futurs et les effets de la consolidation des sociétés de placement identifiées comme des entités à détenteurs de droits variables. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à cette présentation, adoptée au dernier trimestre de 2006. Ces ajustements représentent un bénéfice net de 26 M\$ au quatrième trimestre de 2006 comparativement à une perte nette de 4 M\$ un an auparavant.

Au terme du quatrième trimestre de 2006, le revenu total atteint 2 517 M\$, soit 216 M\$ ou 9,4 % de plus que celui du trimestre correspondant il y a un an. Le revenu net d'intérêt est demeuré stable à 800 M\$. Les revenus de primes d'assurance et de rentes ont atteint 931 M\$ en 2006, 55 M\$ ou 6,3 % de plus qu'au dernier trimestre de 2005 grâce à la croissance des affaires des filiales d'assurance. Quant aux autres revenus, ils s'établissent à 786 M\$, en hausse de 155 M\$ ou de 24,6 % sur le dernier trimestre de 2005, en raison notamment d'une augmentation de 77 M\$ ou de 35,3 % des revenus de placement et de négociation. On observe également des hausses de 30 M\$ ou de 24,0 % des revenus liés aux services de courtage, de fonds de placement et de fiducie et de 19 M\$ ou de 26,4 % des revenus de commissions sur prêts et cartes de crédit.

La dépense de provisions pour pertes sur créances imputée aux résultats du dernier trimestre de 2006 est de 45 M\$ comparativement à 19 M\$ un an plus tôt. La qualité du portefeuille de prêts du Mouvement demeure excellente.

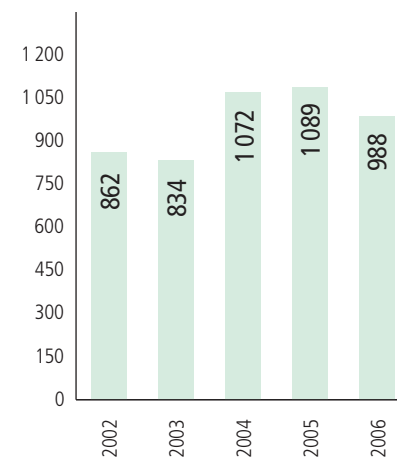
En ce qui a trait aux charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance, elles totalisent 879 M\$ pour le quatrième trimestre de 2006, une augmentation de 59 M\$ ou de 7,2 % qui découle en partie d'une hausse équivalente des revenus de placement des filiales d'assurance. Quant aux frais autres que d'intérêt, ils s'élevèrent à 1 196 M\$, soit 72 M\$ ou 6,4 % de plus que le résultat de 2005, entre autres à cause d'une augmentation au poste des salaires et avantages sociaux.

Un sommaire des résultats des huit derniers trimestres est présenté aux pages 85 et 86 du présent rapport annuel.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2006

Le Mouvement des caisses Desjardins annonce des excédents avant ristournes aux membres de 988 M\$ pour son exercice financier 2006, une baisse de 101 M\$ ou de 9,3 % par rapport à l'exercice précédent. Certains éléments dont des gains dans les revenus de placements du secteur Particuliers et entreprises, d'importants reversements de provisions pour pertes sur prêts découlant du règlement de plusieurs dossiers d'assurance de personnes et d'un gain lié à la disposition de la division des Bahamas dans ce dernier secteur, avaient toutefois eu une incidence positive de l'ordre de 65 M\$ sur les résultats de 2005.

EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES
(en M\$)



La diminution de la rentabilité en 2006 s'explique en grande partie par le recul de 86 M\$ ou de 10,3 % des excédents cumulés avant ristournes aux membres du secteur Particuliers et entreprises. Un rétrécissement de la marge bénéficiaire nette, une diminution substantielle des revenus de placement et de négociation, due à des gains réalisés en 2005, tel que mentionné précédemment, et une hausse des frais d'exploitation sont parmi les principaux facteurs qui ont eu un effet défavorable sur la performance financière de ce secteur d'activité en 2006.

Pour ce qui est des filiales, la part du bénéfice net de Desjardins Sécurité financière attribuable aux caisses Desjardins s'établit à 146 M\$, soit 6 M\$ de moins qu'en 2005. Comme on le mentionnait précédemment, les résultats de 2005 avaient toutefois été bonifiés par des gains inhabituels.

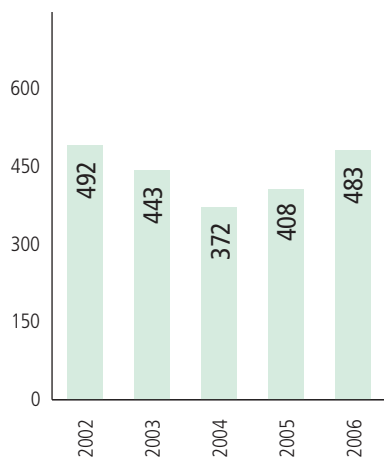
Desjardins Groupe d'assurances générales a, de son côté, réalisé un bénéfice de 107 M\$ en 2006, une diminution de 18 M\$ par rapport à 2005, attribuable surtout à la baisse de rendement des placements. Le volume des primes brutes souscrites a toutefois légèrement augmenté, et ce, dans un marché marqué par des baisses de tarification en assurance automobile.

Enfin, Desjardins Gestion d'actifs a réalisé un bénéfice net de 17,4 M\$ comparativement à 21,1 M\$ en 2005. Les Valeurs mobilières Desjardins, quant à elles, ont enregistré une perte nette de 6,1 M\$ en 2006, une amélioration par rapport à 2005. Ces deux filiales montrent une augmentation des dépenses de commissionnement à la suite de nouvelles ententes conclues avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Quant aux fonds Mouvement gérés par Desjardins Capital de risque, ils ont produit un bénéfice net de l'ordre de 2 M\$ en 2006.

Les résultats cumulés du Mouvement pour l'exercice 2006 tiennent également compte de différents ajustements de consolidation qui ne figurent pas dans les résultats des secteurs d'activité et qui représentent une perte nette de 31 M\$ par rapport à une perte nette de 40 M\$ en 2005.

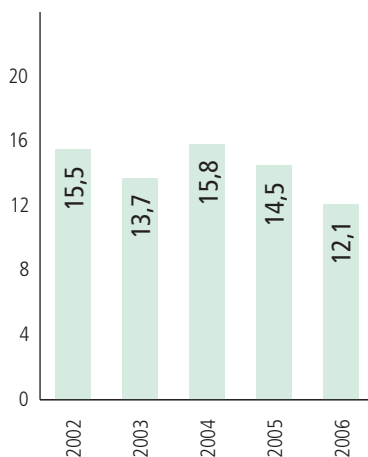
La provision pour ristournes aux membres propriétaires des caisses s'élève à 483 M\$, comparativement à 408 M\$ en 2005. Au cours des cinq dernières années, le Mouvement Desjardins a retourné un montant impressionnant de plus de 2 G\$ à ses membres propriétaires, montrant ainsi clairement sa nature coopérative. De plus, cette année, une somme de 64 M\$, soit 6 M\$ de plus que l'année dernière, a été retournée à la collectivité sous forme de commandites, dons et bourses d'études.

PROVISION POUR RISTOURNES AUX MEMBRES
(en M\$)



Le rendement des capitaux propres atteint 12,1 % comparativement à 14,5 % en 2005. Ce recul s'explique notamment par la progression importante de 648 M\$ des capitaux propres depuis un an, lesquels totalisaient 8,6 G\$ au 31 décembre 2006. Bien que ce ratio soit inférieur à celui de 2005, il se situe tout de même à l'intérieur de la fourchette cible de 12 % à 15 % fixé dans le Plan stratégique 2006-2008 du Mouvement Desjardins.

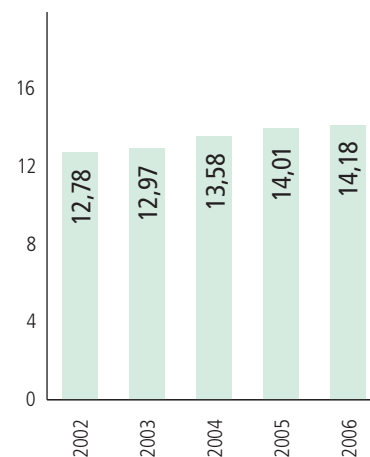
RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES
(en %)



Le ratio de productivité, soit les frais autres que d'intérêt sur le total des revenus du Mouvement Desjardins, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance, s'est établi à 74,5 %, un recul par rapport à 2005 alors que ce ratio était de 72,4 %. Cette baisse est attribuable notamment aux gains importants ayant bonifié les résultats de 2005, à la compression de la marge bénéficiaire nette en 2006 ainsi qu'à la hausse des frais d'exploitation, dont la charge liée aux avantages sociaux futurs.

Le Mouvement Desjardins compte parmi les institutions financières les mieux capitalisées au Canada. Les fonds propres étaient constitués à 88,8 % de réserves au 31 décembre 2006, ce qui contribue à l'atteinte d'un ratio de capital de première catégorie de 14,18 %, un niveau supérieur à la cible de capitalisation du Mouvement et l'un des meilleurs de l'industrie. Le ratio de capital total s'établit à 14,33 %. Par ailleurs, la direction du Mouvement Desjardins a annoncé son intention de procéder au remboursement des billets de série B de Capital Desjardins s'élevant à 500 M\$ au cours de 2007. En outre, le Mouvement Desjardins a continué, en 2006, ses travaux sur l'Accord de Bâle II qui, à terme, permettra d'établir un lien étroit entre les exigences de capital et les risques réels.

RATIO DU CAPITAL DE PREMIÈRE CATÉGORIE (BRI)
(en %)



Afin d'obtenir le degré de liquidité élevé requis pour ses opérations financières, le Mouvement Desjardins a renforcé et diversifié ses sources de financement en titrisant, en 2006, un montant de 1 290 M\$ (123 M\$ en 2005) de prêts hypothécaires résidentiels assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) par l'entremise de la Fiducie du Canada pour l'habitation. Les caisses populaires de l'Ontario ont participé pour la première fois à ce type d'opération à l'automne 2006.

Pour l'exercice 2006, le revenu total s'élève à 9 398 M\$, soit 327 M\$ ou 3,6 % de plus que le montant inscrit à ce poste un an auparavant. Le revenu net d'intérêt atteint 3 081 M\$, une progression de 47 M\$ ou de 1,5 %. Malgré une hausse significative, en 2006, des activités de financement et de la collecte d'épargne du secteur Particuliers et entreprises, le revenu net d'intérêt est demeuré stable en raison d'un contexte de taux d'intérêt bas. La marge bénéficiaire nette est passée de 3,29 % en 2005 à 3,10 % en 2006.

Les revenus de primes d'assurance et de rentes s'établissent à 3 688 M\$, un bond de 141 M\$ ou de 4,0 % comparativement à 2005, grâce à la croissance des affaires des filiales d'assurance.

Quant aux autres revenus, ils totalisent 2 629 M\$, une augmentation de 139 M\$ ou de 5,6 % sur 2005 attribuable notamment à une hausse de 86 M\$ ou de 17,5 % des revenus liés aux services de courtage, de fonds de placement et de fiducie. Cette hausse s'explique par une croissance de l'encours des fonds de placement ainsi que par un accroissement de 63 M\$ ou de 24,0 % des revenus de commissions sur prêts et cartes de crédit découlant de l'augmentation du volume d'affaires. Une diminution des revenus de placement et de négociation, affectés par des gains réalisés enregistrés en 2005, sont parmi les facteurs qui ont eu un effet défavorable sur les autres revenus.

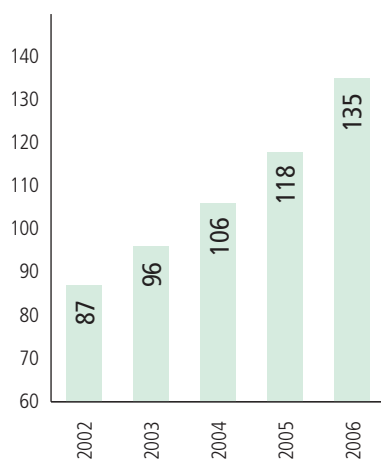
La dépense de provisions pour pertes sur créances atteint 139 M\$ en 2006 par rapport à 96 M\$ un an plus tôt. En 2005, des versements de provisions pour pertes sur prêts par la filiale d'assurance de personnes à la suite du règlement de plusieurs dossiers avaient eu un effet positif sur ce poste. Le Mouvement Desjardins continue de présenter une excellente qualité de portefeuille de prêts, et ce, en dépit d'une légère hausse de la charge de provisions pour pertes sur créances sur le portefeuille moyen de prêts bruts qui s'établit à 0,16 % en 2006 par rapport à 0,12 % un an auparavant.

Pour l'année 2006, les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance s'élèvent à 3 342 M\$, une hausse de 90 M\$ ou de 2,8 % attribuable à la croissance des affaires des filiales d'assurance. Pour ce qui est des frais autres que d'intérêt, ils atteignent 4 513 M\$, soit 301 M\$ ou 7,1 % de plus qu'en 2005. Plus de 55 % de cette augmentation est attribuable au poste des salaires et avantages sociaux qui a progressé de 167 M\$ ou de 7,9 %, en raison principalement de la hausse des effectifs requis pour soutenir la croissance importante du volume d'affaires, notamment en ce qui a trait aux activités de financement, et de l'indexation annuelle des salaires. Notons également un accroissement de la charge liée aux régimes d'avantages sociaux futurs de l'ordre de 64 M\$ découlant d'une baisse des taux d'intérêt.

L'actif total du Mouvement au 31 décembre 2006 était de 135,1 G\$, comparativement à 118,1 G\$ un an plus tôt, soit une hausse de 17,0 G\$. L'actif inclut un montant de l'ordre de 6 G\$ provenant de l'application, depuis le 1^{er} janvier 2006, d'une nouvelle norme comptable relative aux entités à détenteurs de droits variables qui requiert la consolidation de sociétés de placement dans les états financiers cumulés du Mouvement. Grâce au dynamisme des activités de crédit et de la collecte d'épargne, le Mouvement a poursuivi son expansion à un rythme encore soutenu en 2006.

ACTIF TOTAL DU MOUVEMENT

(en G\$)



Au 31 décembre 2006, l'ensemble des biens pour lesquels le Mouvement agissait à titre de fiduciaire ou de gestionnaire atteignait 224,3 G\$, une augmentation de 7,2 G\$ ou de 3,3 % sur l'année précédente, grâce à une activité boursière soutenue au Canada en 2006. Quant aux biens sous gestion, ils se chiffraient à 36,0 G\$ à la fin de 2006, comparativement à 23,0 G\$ un an plus tôt, une croissance de 13,0 G\$ ou de 56,6 %.

APPORT AUX EXCÉDENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Une brève description de la rentabilité des secteurs d'activité du Mouvement Desjardins est énumérée ci-après. Une analyse financière détaillée est présentée dans les sections qui suivent.

L'apport du secteur Particuliers et entreprises aux résultats cumulés du Mouvement s'établit à 752 M\$, soit une diminution de 86 M\$ ou de 10,3 % par rapport à 2005. La proportion de l'apport de ce secteur aux résultats cumulés s'établit à 76,1 % pour 2006, un recul par rapport aux 77,0 % de 2005. Malgré une importante croissance du volume d'affaires dans ce secteur, notamment les activités de financement et de collecte d'épargne tant bilan que hors bilan (fonds de placement et valeurs mobilières), la faible augmentation du revenu net d'intérêt et la hausse des frais d'exploitation ont eu un effet à la baisse sur les excédents avant ristournes aux membres. Tel que mentionné précédemment, les résultats de 2005 avaient été bonifiés par des gains inhabituels.

L'apport aux résultats cumulés du secteur Assurance de personnes s'établit à 14,8 % en 2006 par rapport à 14,0 % un an auparavant. Desjardins Sécurité financière a réalisé un bénéfice net de 151 M\$, en baisse de 5,6 % sur celui de 2005 qui s'établissait à 160 M\$ (154 M\$ pour les activités poursuivies). D'importants versements de provisions pour pertes sur prêts découlant du règlement de prêts improductifs et un gain de 5,3 M\$ sur disposition d'activité aux Bahamas avaient cependant eu un effet positif sur le bénéfice de 2005. La part du bénéfice de Desjardins Sécurité financière destinée aux caisses Desjardins s'élève à 146 M\$, soit 6 M\$ de moins qu'en 2005. Le rendement des capitaux propres est de 20,7 % contre 24,9 % en 2005 ; il demeure tout de même l'un des meilleurs de l'industrie des services financiers.

L'apport aux résultats cumulés du secteur Assurance de dommages aux résultats cumulés du Mouvement des caisses Desjardins atteint 10,8 % en 2006 par rapport à 11,5 % un an plus tôt. Desjardins Groupe d'assurances générales a enregistré un bénéfice net attribuable aux caisses Desjardins de 107 M\$, comparativement à 125 M\$ en 2005. Le rendement des capitaux propres s'élève à 25,2 % en 2006 contre 24,7 % 12 mois auparavant; pour une troisième année consécutive, ce rendement dépasse les 20 %. Cette rentabilité fait de Desjardins Groupe d'assurances générales l'un des sociétés les plus performantes de son industrie. La baisse de rentabilité par rapport à 2005 provient principalement de la baisse du rendement des placements.

Le secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque montre un bénéfice net de 14 M\$ pour l'exercice 2006, soit le même niveau qu'en 2005. La filiale Valeurs mobilières Desjardins a subi une perte nette de 6,1 M\$ en 2006, une amélioration comparativement à une perte nette de 11,1 M\$ en 2005. Les revenus de cette filiale ont crû de 9,7 %, hausse attribuable aux secteurs Courtage en ligne et Marché des capitaux-Actions. Les résultats des Valeurs mobilières Desjardins tiennent compte de la nouvelle entente de rémunération conclue avec le réseau des caisses qui s'est traduite par une charge supplémentaire de 4,3 M\$ pour les VMD. Les activités de gestion d'actifs ont, quant à elles, produit un apport de 17,4 M\$, comparativement à 21,1 M\$ en 2005, en raison d'une hausse des dépenses de commissionnement de 15 M\$ découlant de la nouvelle entente conclue avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec pour la promotion des produits d'épargne structurés vendus par le réseau des caisses. Finalement, pour ce qui est des fonds Mouvement gérés par Desjardins Capital de risque, le bénéfice net est de l'ordre de 2 M\$ par rapport à un bénéfice net nul en 2005.

Enfin, les résultats cumulés du Mouvement pour l'exercice 2006 tiennent également compte de différents ajustements de consolidation qui ne figurent pas dans les résultats des secteurs d'activité. Il s'agit notamment de la charge liée aux avantages sociaux futurs et des effets de la consolidation des sociétés de placement identifiées comme étant des entités à détenteurs de droits variables. Ces ajustements représentent une perte nette de 31 M\$ en 2006 contre une perte nette 40 M\$ un an plus tôt.

2 SECTEURS D'ACTIVITÉ

2.1 PARTICULIERS ET ENTREPRISES

PROFIL

Le secteur Particuliers et entreprises regroupe principalement un réseau décentralisé, au Québec et en Ontario, de 549 caisses, de 56 centres financiers aux entreprises et d'une *credit union*, soit Desjardins Credit Union. Il regroupe aussi la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Caisse centrale Desjardins, qui agit en tant qu'agent financier du Mouvement, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., la fédération et les caisses ontariennes. À ces composantes s'ajoutent depuis 2006 des sociétés de placement en raison d'une nouvelle norme comptable qui requiert la comptabilisation de celles-ci aux états financiers cumulés.

Le secteur Particuliers et entreprises offre une vaste gamme de produits et services financiers, tant de gros que de détail, à ses membres et clients. Ce secteur mène des activités de financement, de collecte d'épargne, de cartes de crédit, de fonds de placement et services fiduciaires ainsi que de caisse centrale.

Ce secteur offre aussi ses produits et services à l'extérieur du Québec et de l'Ontario par l'entremise des réseaux de caisses et des fédérations du Manitoba et de l'Acadie, membres auxiliaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, mais qui sont régis par un ensemble de lois et de règlements qui leur sont propres; ces caisses et fédérations ne paraissent pas au bilan du Mouvement.

Les principaux résultats financiers de ces membres auxiliaires, qui ne font pas partie des résultats financiers du secteur Particuliers et entreprises, sont présentés aux pages 130 et 131 du présent rapport annuel. En 2006, un nouveau protocole d'affiliation a d'ailleurs été conclu avec la Fédération des caisses populaires acadiennes en vertu duquel les 33 caisses populaires du Nouveau-Brunswick continueront d'utiliser la plateforme technologique de Desjardins.

STRATÉGIE

Vision de la clientèle des particuliers

Desjardins, groupe financier intégré de nature coopérative, a renforcé sa position de principale institution financière pour la clientèle des particuliers. Il est en mesure de satisfaire l'ensemble de leurs besoins financiers grâce à des ressources humaines compétentes et à une offre conseil complète, adaptée et accessible. Desjardins demeure un meneur dans l'offre de service traditionnelle et est reconnu comme une institution financière de premier plan en matière de gestion des avoirs.

Vision de la clientèle des entreprises

Desjardins est reconnu comme un meneur auprès des entreprises, particulièrement les petites et moyennes. La compétence de son personnel, l'accessibilité de ses services et son offre de services complète et intégrée font de Desjardins une institution financière avec laquelle il est facile de faire affaire.

Voici les principales orientations du Plan stratégique 2006-2008 du Mouvement des caisses Desjardins qui contribueront à concrétiser ces visions :

Clientèle des particuliers

Le Mouvement Desjardins se donnera les moyens de devenir le principal gestionnaire des avoirs en poursuivant sa croissance dans différents segments de marché, tout en augmentant la rentabilité de ses offres de service et en améliorant l'efficacité de la distribution.

Clientèle des entreprises

Le Mouvement Desjardins complétera son offre de produits et services afin de mieux servir les marchés prioritaires des moyennes et grandes entreprises et d'améliorer sa position auprès des très petites entreprises en optimisant la synergie entre les caisses et les centres financiers aux entreprises.

PERSPECTIVES

Ce secteur compte accélérer le développement de ses affaires d'épargne-placement auprès des particuliers et des entreprises, et ce, autant au Québec, en Ontario qu'ailleurs au Canada en vue d'augmenter sa présence auprès des différentes catégories de détenteurs.

Le secteur Particuliers et entreprises entend poursuivre le développement de ses activités de crédit auprès de ses membres et clients, particuliers et entreprises, notamment en intensifiant sa présence dans la grande région de Montréal grâce à l'ouverture en janvier 2007 d'un centre de services, le Carrefour Desjardins.

Ce secteur veut poursuivre, par l'entremise de la Caisse centrale Desjardins, sa gestion active des programmes d'emprunts canadiens et européens. La Caisse centrale entend également poursuivre la diversification sectorielle et géographique de son portefeuille de prêts.

Pour ses activités de services fiduciaires, le secteur Particuliers et entreprises entend se positionner avantageusement dans le marché de la gestion des avoirs, particulièrement dans le segment des préretraités et des retraités avec des produits et services novateurs et performants.

Pour ce qui est de son service de cartes, le secteur Particuliers et entreprises veut mettre en place des infrastructures en vue d'un déploiement progressif des technologies liées à la carte à puce et à la conclusion de partenariats importants avec les *credit unions* et les marchands partout au Canada.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

Le marché des services bancaires canadiens est caractérisé par une forte concentration où s'exerce une solide concurrence entre les

différents joueurs. Plusieurs de nos concurrents recherchent avant tout le développement d'affaires auprès d'une clientèle plus fortunée et visent à étendre leurs activités au Canada anglais et à l'étranger. Le secteur bancaire est caractérisé par une poursuite incessante de productivité en vue de dégager des profits et des rendements substantiels et ainsi s'assurer de la satisfaction des actionnaires.

RÉALISATIONS DE 2006

- Augmentation des ristournes versées par les caisses à leurs membres propriétaires, ce qui témoigne de façon éloquente de la distinction coopérative de Desjardins.
- Accroissement important de 14,4 % de l'actif, qui s'établissait à 112,1 G\$ au 31 décembre 2006, notamment grâce à la solide progression du portefeuille de prêts découlant de la hausse des activités de financement, principalement dans le domaine de l'habitation.
- Présence dominante sur le territoire québécois avec des parts de marché de 38,7 % au 31 décembre 2006 dans le crédit hypothécaire résidentiel; de 42,3 % au 31 décembre 2006 dans le crédit agricole; et de 43,3 % au 31 décembre 2006 dans l'épargne personnelle.
- Gain de part de marché dans le crédit commercial et industriel au Québec (24,2 % au 31 décembre 2006 par rapport à 23,8 % au 31 décembre 2005).
- Poursuite avec succès, en 2006, du programme de titrisation de créances hypothécaires de la Caisse centrale Desjardins, avec des émissions de 1 263 M\$ de titres de créances hypothécaires provenant du réseau des caisses Desjardins. Cela porte à 1 388 M\$ le montant cumulatif depuis le début du programme en septembre 2005.
- Succès d'une émission d'obligations de 500 millions d'euros par la Caisse centrale Desjardins en début d'exercice 2006 suivie d'une émission record d'un milliard d'euros auprès d'investisseurs institutionnels européens au deuxième trimestre de 2006.
- Solide augmentation des nouvelles affaires autorisées de la Caisse centrale Desjardins en ce qui a trait au financement de la grande entreprise; elles atteignaient 1,6 G\$ au 31 décembre 2006.
- Conclusion en 2006 d'un nouveau protocole d'affiliation avec la Fédération des caisses populaires acadiennes permettant aux 33 caisses du Nouveau-Brunswick de continuer à utiliser la plateforme technologique de Desjardins.
- Croissance importante de 38,6 % du volume d'affaires des Services de cartes Desjardins (SCD) en 2006 qui s'établissait à 34,9 G\$ à la fin de l'exercice. Les SCD sont l'émetteur de cartes de crédit le plus important au Québec.
- Progression soutenue de l'ordre de 24 % de l'encours des Fonds Desjardins qui s'élevait à 10,4 G\$ au 31 décembre 2006.

TABLEAU 3 PARTICULIERS ET ENTREPRISES : RÉSULTATS SECTORIELS

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005	2004
Revenu total	4 496 \$	4 363 \$	4 103 \$
Provisions pour pertes sur créances	139	107	103
Frais autres que d'intérêt	3 303	3 107	2 892
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	752	838	819
Apport aux excédents cumulés	76,1 %	77,0 %	76,4 %
Provision pour ristournes aux membres	483 \$	408 \$	372 \$
Actif moyen	101 505 ⁽¹⁾	94 846	86 317
Prêts moyens	83 625	77 248	70 776
Dépôts moyens	85 795	80 137	74 516

(1) Exclut l'impact de la consolidation des entités à détenteurs de droits variables.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le secteur Particuliers et entreprises a réalisé des excédents avant ristournes aux membres de 752 M\$ pour l'exercice financier 2006, en baisse par rapport aux 838 M\$ faits un an plus tôt. L'apport de ce secteur d'activité aux résultats cumulés du Mouvement Desjardins s'élève à 76,1 %, par rapport à 77,0 % en 2005. La croissance du volume d'affaires a été soutenue depuis un an, notamment par les activités de financement dont la progression a été de 5,8 G\$ ou de 7,2 %. Les activités de collecte d'épargne au bilan ont aussi connu une forte hausse de 4,8 G\$ ou de 5,8 %. Quant à l'encours des Fonds Desjardins, il a augmenté de 24 %.

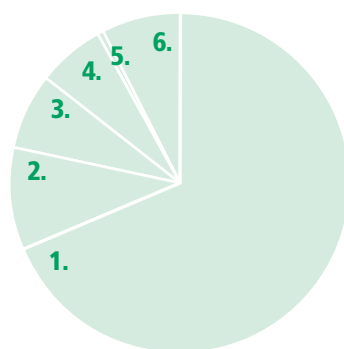
Toutefois, divers facteurs ont eu un effet défavorable sur la rentabilité. Ainsi, l'augmentation du revenu net d'intérêt a été faible, les revenus de placement

et de négociation ont diminué de façon significative en raison de gains réalisés en 2005 auxquels est venue s'ajouter une hausse des frais d'exploitation.

Les caisses du Mouvement Desjardins ont comptabilisé en 2006 une provision pour ristournes aux membres s'élevant à 483 M\$ comparativement à 408 M\$ un an plus tôt. C'est une somme de plus de 2 G\$ qui a été provisionnée pour ristournes aux membres au cours des cinq dernières années.

par rapport à 3,29 % en 2005. Les tableaux 12 et 13, présentés à la page 54, détaillent l'évolution du revenu net d'intérêt du secteur Particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, ils se chiffrent à 1 405 M\$, une hausse de 90 M\$ ou de 6,8 % par rapport à 2005. La croissance des revenus liés aux activités de cartes de crédit est de 63 M\$ ou de 24,0 % grâce, entre autres, à l'augmentation du volume d'affaires. Les revenus provenant des services



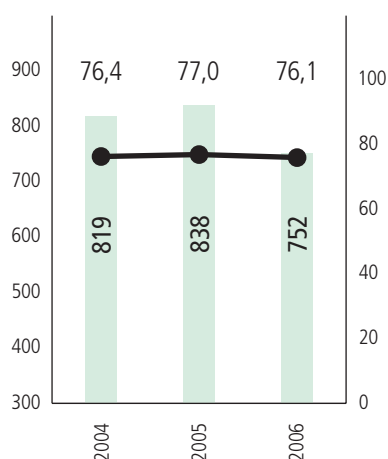
PARTICULIERS ET ENTREPRISES COMPOSITION DU REVENU TOTAL

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

1.	68,8 %	Revenu net d'intérêt
2.	9,9 %	Frais de service sur les dépôts et paiements
3.	7,3 %	Commissions sur prêts et cartes de crédit
4.	6,4 %	Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie
5.	0,1 %	Revenus de placement et de négociation
6.	7,5 %	Autres

PARTICULIERS ET ENTREPRISES APPORT AUX EXCÉDENTS CUMULÉS

(en M\$ et en %)



■ Excédents avant provision pour ristournes aux membres (en M\$)
● Apport aux excédents cumulés (en %)

Le revenu total (somme du revenu net d'intérêt et des autres revenus) du secteur Particuliers et entreprises atteint 4 496 M\$ en 2006, une augmentation de 133 M\$ ou de 3,0 % par rapport à 2005. Le revenu net d'intérêt représente environ 70 % du revenu total de ce secteur, une proportion semblable à celle de 2005. La marge bénéficiaire nette se chiffre à 3 091 M\$, une légère hausse par rapport aux 3 048 M\$ enregistrés en 2005. Malgré l'augmentation substantielle des activités de financement au cours de la dernière année, le revenu net d'intérêt a été stable en raison du bas niveau des taux d'intérêt. En effet, la marge bénéficiaire nette s'établit à 3,10 %

de courtage, de fonds de placement et de fiducie ont crû de 54 M\$ ou de 23,1 %, en raison notamment d'une hausse de 22,9 % de l'encours des fonds de placement par rapport à l'an dernier. Toutefois, les revenus de placement et de négociation ont connu une baisse importante attribuable en partie à des gains enregistrés en 2005.

La charge de provisions pour pertes sur créances s'est chiffrée à 139 M\$ en 2006, soit 32 M\$ ou 29,9 % de plus que l'année précédente. Malgré cette hausse, la qualité du portefeuille de prêts du secteur Particuliers et entreprises demeure excellente. Au 31 décembre 2006,

l'encours des prêts douteux bruts s'élevait à 339 M\$, une augmentation de 33 M\$ ou de 10,8 % par rapport à 2005. Ils constituent 0,39 % du portefeuille de prêts bruts au 31 décembre 2006, soit un ratio similaire à celui de l'année précédente. Quant à la provision cumulative pour pertes sur créances, elle est de 718 M\$, comparativement à 714 M\$ à la fin de 2005; la provision cumulative de 2006 est composée de 113 M\$ de provisions spécifiques et de 605 M\$ de provision générale. À la fin de l'exercice 2006, le ratio de couverture, soit la provision cumulative pour pertes sur créances par rapport au volume de prêts douteux bruts, était de 211,9 % contre 233,7 % un an auparavant.

Les frais autres que d'intérêt atteignent 3 303 M\$, soit 196 M\$ ou 6,3 % de plus qu'en 2005. Approximativement 40 % de cette augmentation est attribuable à la hausse des salaires et avantages sociaux qui provient principalement de l'ajout de personnel pour soutenir la croissance du volume d'affaires et de l'indexation annuelle des salaires. On note également une hausse des honoraires liés aux ententes de service avec les fournisseurs.

Au 31 décembre 2006, l'actif total du secteur Particuliers et entreprises était de 112,1 G\$, une augmentation de 14,1 G\$ ou de 14,4 % par rapport à l'année précédente. Une tranche de l'ordre de 6,9 G\$ de cette augmentation est attribuable à l'application, depuis le 1^{er} janvier 2006, d'une nouvelle norme comptable relative à la détention de droits variables implicites qui requiert la consolidation des sociétés de placement dans les états financiers cumulés du Mouvement plutôt que la comptabilisation de la juste valeur nette des droits dans ces sociétés, tel que constaté au 31 décembre 2005. En outre, le secteur Particuliers et entreprise a poursuivi son expansion à un rythme encore soutenu en 2006 grâce au dynamisme dont il a fait preuve dans ses activités de crédit et de collecte d'épargne.

Au chapitre des activités de financement, le portefeuille de prêts nets a crû de 5,8 G\$ ou de 7,2 %, pour atteindre 86,6 G\$ au 31 décembre 2006.

Malgré le ralentissement du marché de l'habitation autant au Québec qu'en Ontario (chute des mises en chantier et de la revente de maisons existantes), la demande de crédit hypothécaire résidentiel affiche une solide croissance. En effet, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels, qui totalisait 50,8 G\$ au 31 décembre 2006, a augmenté de 3,6 G\$ ou de 7,7 % en dépit de la vente de créances hypothécaires pour un montant de 1,3 G\$ durant la même période. Cette performance

a permis d'améliorer le taux de pénétration des territoires québécois et ontarien à 38,7 % et 0,5 % respectivement à la fin de 2006, dans un marché où le Mouvement occupe déjà une place importante.

Dans le domaine des prêts à la consommation (incluant les cartes de crédit et les autres prêts aux particuliers), le secteur Particuliers et entreprises a su bénéficier de la vigueur des dépenses des consommateurs, notamment pour l'achat de biens durables. À la fin de 2006, l'encours des prêts montrait une progression de 919 M\$ ou de 6,4 %, pour s'établir à 15,2 G\$ au 31 décembre 2006. L'encours du financement aux entreprises et aux gouvernements a atteint, quant à lui, 21,3 G\$ à la fin de 2006, une augmentation de 1 259 M\$ ou de 6,3 %.

En ce qui a trait au financement de la grande entreprise, domaine réservé à la Caisse centrale Desjardins, les nouvelles affaires autorisées ont atteint 1,6 G\$ au 31 décembre 2006. Cette poussée s'est traduite par l'autorisation de plusieurs dossiers à titre de coagent de syndicat bancaire. En outre, ce résultat découle d'une stratégie de diversification géographique du portefeuille de prêts et de la capacité de la Caisse centrale de soutenir des entreprises dans de nouveaux marchés, tant au Canada qu'aux États-Unis, notamment par l'entremise de sa succursale américaine. Les nouveaux financements autorisés à des entreprises dans des nouveaux marchés représentent en 2006 plus de 60 % du volume des dossiers autorisés.

Le programme de titrisation de créances hypothécaires de la Caisse centrale Desjardins s'est poursuivi avec succès en 2006 avec la réalisation d'émissions de titres de créances hypothécaires provenant du réseau des caisses Desjardins. Depuis la création du programme en septembre 2005, ce programme a permis à Desjardins de s'approvisionner en fonds pour un montant cumulatif de 1 388 M\$.

En ce qui a trait à la collecte d'épargne, les dépôts accumulés par le secteur Particuliers et entreprises s'établissaient à 88,3 G\$ au 31 décembre 2006, en hausse de 4,8 G\$ ou de 5,8 % par rapport à 2005. Parmi les principales sources de financement, l'épargne des particuliers occupe toujours une place importante et représentait 70,4 % du passif-dépôts à la fin de 2006. Ce type d'épargne a augmenté de 3,2 G\$ ou de 5,4 % pour atteindre 62,1 G\$ au 31 décembre 2006. La part de marché de l'épargne personnelle au bilan est passée de 42,2 % au 31 décembre 2005 à 43,3 % au 31 décembre 2006. L'épargne provenant des entreprises et des gouvernements a diminué de 163 M\$ ou de 1,0 % pour atteindre 16,3 G\$ à la fin de 2006, alors que les autres types

de dépôts, comme les émissions de titres sur les marchés financiers, ont augmenté de 1,8 G\$ ou de 22,6 % pour terminer l'année 2006 à 9,8 G\$.

Enfin, le secteur Particuliers et entreprises a été très actif en ce qui concerne la vente de produits d'épargne hors bilan, comme les fonds de placement et les valeurs mobilières. Ainsi, l'encours des Fonds Desjardins, des Fonds NordOuest et des valeurs mobilières a progressé de 19,2 % ou de 3,5 G\$ pour s'établir à 22,0 G\$ au 31 décembre 2006. Il s'agit d'une performance nettement supérieure à celle de l'industrie canadienne.

ACTIVITÉS DE BASE

- Activités de financement
- Activités de collecte d'épargne
- Activités de cartes de crédit
- Activités de fonds de placement et de services fiduciaires
- Activités de caisse centrale

■ Activités de financement

Profil

Les principales activités de financement du secteur Particuliers et entreprises sont réalisées dans une forte proportion par les caisses et les centres financiers aux entreprises. Elles se retrouvent dans :

- le crédit hypothécaire résidentiel, notamment les prêts octroyés pour l'achat de maisons neuves ou de maisons existantes et pour la rénovation;
- le crédit à la consommation, entre autres les prêts étudiants, les prêts pour l'achat de biens durables (meubles, appareils électroménagers et électroniques et automobiles), les avances aux détenteurs de cartes de crédit Visa Desjardins, ainsi que la marge de crédit personnelle;
- le financement d'activités, d'équipements, de bâtiments ou d'autres actifs, dans les secteurs commercial, industriel, agricole ou institutionnel.

L'engagement historique du secteur Particuliers et entreprises dans le financement de l'activité économique, notamment au Québec, l'a placé en tête de peloton dans toutes les catégories

de crédit où il est actif sur le territoire québécois. De plus, il possède de solides assises en Ontario qui lui serviront de tremplin afin de poursuivre son expansion ailleurs au Canada.

Grâce à cette offre de crédit des plus dynamiques, il a accompagné au fil des années bon nombre de ménages dans leur processus d'accession à la propriété et leurs achats de biens durables, comme les automobiles, les meubles, les appareils électroniques et électroménagers. Les activités de financement du secteur Particuliers et entreprises ont également joué un rôle fort important dans les projets d'investissement de plusieurs entreprises agricoles et commerciales.

Stratégie

Le secteur Particuliers et entreprises vise à offrir une gamme complète de produits et services de crédit des plus concurrentiels et parfaitement adaptés aux besoins grandissants de ses membres et clients au Québec, en Ontario et ailleurs au Canada.

Les stratégies suivantes contribueront à l'atteinte de cet objectif :

- miser sur l'accroissement de ses parts de marché pour l'ensemble des produits et auprès de chacune des clientèles, et ce, en s'appuyant sur sa distinction coopérative ;
- optimiser l'offre et la distribution de ses services.

Perspectives

Le secteur Particuliers et entreprises entend poursuivre le développement de ses activités de crédit auprès de ses membres et clients, particuliers et entreprises, avec le même dynamisme dont il a fait preuve dans le passé. À l'instar des activités de collecte d'épargne, il moussera davantage sa distinction coopérative et la grande qualité de ses produits et services afin d'augmenter ses parts de marché dans les différentes catégories de crédit. Plus particulièrement, il intensifiera sa présence dans la grande région de Montréal grâce à l'ouverture d'un centre d'affaires, dont l'équipe de spécialistes sera entièrement dédiée aux moyennes entreprises.

Réalisations de 2006 – Activités de financement

- Création du Carrefour Desjardins, qui a ouvert ses portes en janvier 2007 au cœur du quartier des affaires de Montréal. Avec une équipe de 30 personnes parlant 14 langues, il vise à accroître la présence de Desjardins auprès de la clientèle anglophone et allophone du centre-ville de la métropole et du West Island. Il offre l'ensemble des produits de financement aux particuliers au nom et pour le bénéfice des caisses.
- Lancement de la marge Atout, un type de financement offrant une grande flexibilité à l'emprunteur et qui permet à un propriétaire de tirer avantage de la pleine valeur de sa résidence pour réaliser l'ensemble de ses projets.
- Consolidation de partenariats d'envergure avec plusieurs bureaux des bannières RE/MAX, Sutton et Royal LePage, notamment dans le domaine des prêts hypothécaires. Notons que RE/MAX détient environ 48 % du marché du courtage immobilier au Québec. Cet accord fait du Mouvement la seule institution financière présente sur le site Internet de ce courtier immobilier.
- Signature d'ententes importantes avec divers organismes, dont la Fédération québécoise des municipalités, ordres professionnels et regroupements d'entreprises et de marchands, qui visent à leur faciliter le financement d'achats d'équipement.
- Poursuite du développement de solutions en ligne avec Autoworx pour le financement d'achats d'automobiles et de biens durables et déploiement de Filogix pour le financement hypothécaire. Il s'agit d'outils à la fine pointe de la technologie qui offrent une qualité de service optimale pour les marchands et pour les membres et clients emprunteurs.
- Mise sur pied de Continuum, une offre de service destinée aux entrepreneurs qui souhaitent acheter, vendre ou transférer une entreprise.
- Consolidation de l'entente de partenariat avec Rona qui s'est soldée par la création du Plan de rénovation multiachat au moyen du financement Accord D. Ce plan permet au marchand d'offrir à ses clients des produits de financement simples pour la gestion financière des projets de rénovation.
- Évolution des parts de marché du secteur Particuliers et entreprises dans ses activités de crédit au Québec et en Ontario en 2006 :
 - dans le crédit à la consommation (incluant les avances aux détenteurs de cartes de crédit), baisse de 0,7 % au Québec (23,1 %) et stabilité en Ontario (0,3 %);
 - dans le crédit hypothécaire résidentiel, hausse de 0,2 % au Québec (38,7 %) et maintien en Ontario (0,5 %);
 - dans le crédit commercial et industriel, augmentation de 0,4 % au Québec (24,2 %) et de 0,3 % en Ontario (0,4 %);
 - dans le crédit agricole, hausse de 0,1 % au Québec (42,3 %) et stabilité en Ontario (0,4 %).

■ Activités de collecte d'épargne

Profil

Les activités de collecte d'épargne du secteur Particuliers et entreprises sont composées de deux grands groupes de produits. Le premier englobe tous les produits d'épargne offerts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements qui figurent au passif de son bilan, soit toutes les formes de dépôts.

Ces produits constituent d'ailleurs sa plus importante source de financement pour soutenir son expansion. Le deuxième groupe de produits d'épargne offerts par le secteur Particuliers et entreprises à ses membres et clients a trait à l'ensemble des avoirs financiers qu'il administre ou qu'il gère pour eux. Ce groupe est composé principalement de fonds de placement et des autres types de valeurs mobilières, comme les actions, les obligations ou les bons du Trésor. Ces produits ne sont pas comptabilisés au bilan.

Le secteur Particuliers et entreprises se positionne très avantageusement dans la gestion des avoirs financiers au Québec et il est également très actif en Ontario. En outre, grâce à une stratégie bien ciblée d'expansion pancanadienne, il vise à faire connaître son expertise dans ce domaine afin d'accroître le développement de ses affaires dans ce secteur ailleurs au Canada.

Stratégie

Afin de répondre efficacement aux besoins grandissants de ses membres et clients, le secteur Particuliers et entreprises entend toujours mettre à leur disposition, au Québec et ailleurs au Canada, une gamme complète de produits et services d'épargne diversifiés, personnalisés et concurrentiels, et ce, autant pour les particuliers que pour les entreprises.

Les stratégies suivantes contribueront à atteindre cet objectif :

- accroître ses parts de marché dans des secteurs ciblés par une offre de service évolutive et adaptée à chaque segment d'épargnants, et ce, tout en misant sur sa distinction coopérative ;
- optimiser la distribution et continuer à renforcer la synergie des équipes de vente de toutes les composantes du Mouvement ;
- intensifier les initiatives visant à favoriser la collecte d'épargne auprès des entrepreneurs.

Perspectives

Le secteur Particuliers et entreprises compte accélérer le développement de ses affaires dans le domaine de l'épargne-placement auprès des particuliers et des entreprises, et ce, autant au Québec, en Ontario qu'ailleurs au Canada. Il entend mousser sa distinction coopérative et la grande qualité de ses produits et services afin d'augmenter sa présence dans les différentes catégories de détenteurs d'épargne.

Réalisations de 2006 – Activités de collecte d'épargne

- Création du Carrefour Desjardins, qui a ouvert ses portes en janvier 2007 au cœur du quartier des affaires de Montréal. Il offre l'ensemble des produits d'épargne aux particuliers au nom et pour le bénéfice des caisses.
- Tenue du Forum Desjardins sur la gestion d'actifs avec plus de 2 000 participants.
- Lancement de Vision retraite Desjardins, une approche destinée aux personnes retraitées et préretraitées qui va au-delà de la diversification de portefeuille et qui touche la planification financière, l'assurance et la transmission du patrimoine.
- Développement des portefeuilles Chorus qui seront commercialisés en 2007. Ils s'agit de produits spécialisés offerts aux détenteurs de 100 000 \$ et plus.
- Enrichissement et refonte de la famille de produits structurés à capital garanti, notamment avec l'ajout d'une nouvelle gamme de produits d'épargne à terme indicelle (Énergie et métaux, Valeurs mondiales et Outre-mer).
- Mise au point de l'offre Distinction qui propose des services complets et adaptés aux professionnels, plus particulièrement ceux du domaine de la santé. Des ententes exclusives ont même été conclues avec les ordres regroupant les conseillers en ressources humaines et les conseillers en relations industrielles.
- Développement de nouvelles fonctionnalités du service Internet AccèsD, notamment la possibilité de dresser le portrait financier du membre, la disponibilité du compte de gestion privée, de l'épargne à terme hors REER, de l'épargne REER et de l'épargne à terme progressive ainsi que la mise en place du transfert de fonds électronique international vers certains partenaires.
- Création dans le programme Continuum d'un volet spécialisé couvrant les différents champs de la planification financière, et ce, pour la clientèle des chefs d'entreprises qui prendront leur retraite au cours des prochaines années à la suite de la vente ou du transfert de leurs entreprises.
- Renforcement du partenariat des caisses avec les Valeurs mobilières Desjardins et des maillages avec d'autres partenaires en épargne-placement, incluant les directeurs de comptes des centres financiers aux entreprises.
- Consolidation des services de la Gestion privée Desjardins, plus particulièrement la Gestion discrétionnaire de portefeuille. Ce service offert aux membres et clients intègre les volets financier, fiscal et successoral de la gestion de leur patrimoine personnel et familial.
- Poursuite du développement du réseau d'experts-conseils des caisses reconnu pour sa grande compétence et présent partout au Québec et dans une bonne partie de l'Ontario.
- Évolution des parts de marché du secteur Particuliers et entreprises en 2006 dans le domaine de l'épargne personnelle au Québec et en Ontario :
 - dans l'épargne au bilan (comptes avec opérations, épargne stable et dépôts à terme), hausse de 1,1 % au Québec (43,3 %) et stabilité en Ontario (0,7 %) ;
 - dans l'épargne hors bilan, augmentation de 0,5 % au Québec (8,7 %) et maintien en Ontario (0,1 %), plus particulièrement dans :
 - le courtage de valeurs mobilières, en hausse de 0,3 % au Québec (6,8 %) et stable en Ontario (0,1 %) ;
 - les fonds de placement, en hausse de 0,7 % au Québec (9,0 %) et stable en Ontario (0,1 %) ;
 - les fonds sociaux à capital de risque, comme Desjardins Capital régional et coopératif, en hausse de 0,1 % au Québec (8,2 %).

■ Activités de cartes de crédit

Profil

Les activités de cartes sont exercées par les Services de cartes Desjardins (SCD), une unité d'affaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Plus important émetteur de cartes de crédit et d'accès au Québec avec 3,6 millions de détenteurs de cartes de crédit et 5,9 millions de détenteurs de cartes d'accès, les SCD offrent un ensemble de produits et services à diverses clientèles (services de paiement par carte pour les particuliers et les entreprises, fidélisation de la clientèle grâce au programme Bonidollars Desjardins et services de paiement à quelque 55 000 marchands).

Les SCD offrent des solutions de financement aux particuliers, comme le Financement Accord D (deuxième limite distincte sur les cartes de crédit Visa Desjardins) offert chez plus de 5 000 marchands au Canada. Ce service est aussi proposé par l'entremise du réseau des caisses Desjardins pour les financements de moins de 20 000 \$. Des services de financement sont aussi offerts aux entreprises, notamment Solutions Libre-Affaires, Financement Accord D Affaires, carte Affaires et carte Approvisionnement.

Les SCD sont l'émetteur de carte Visa ayant connu la plus importante croissance du volume d'affaires au Canada en 2006. Fort de l'expertise des SCD, Desjardins a été la première institution

financière au Canada à obtenir la certification PCI-DSS (Payment Card Industry – Data Security Standard), une norme établie par Visa et MasterCard.

Stratégie

Assurer la gestion, le développement et l'évolution rentable de l'offre des produits et services liés aux cartes de crédit et d'accès en misant sur la qualité et l'excellence des employés, au moyen de différentes technologies :

- en développant les modèles d'affaires;
- en déterminant les objectifs, les priorités et les moyens;
- en assurant le développement des affaires et des compétences;
- en prenant en charge l'offre (incluant celles des filiales);
- en favorisant l'évolution des services et des produits dans une perspective d'efficacité opérationnelle et de distribution;
- en recherchant l'amélioration constante de la qualité du service.

Contribuer, à titre de partenaire de premier plan, à l'atteinte des objectifs d'affaires des caisses Desjardins en appliquant des standards de qualité de service de haut niveau pour les clientèles des particuliers et des entreprises, membres ou non-membres des caisses.

Les stratégies suivantes contribueront à l'atteinte de cet objectif :

- Adapter les processus de crédit aux différents marchés cibles.
- Soutenir le développement pancanadien au moyen des solutions de paiement et de financement auprès des commerçants importants.
- Poursuivre l'automatisation des processus d'affaires.
- Assurer l'évolution des services de gestion de compte en ligne auprès des clientèles des particuliers et des entreprises.

Perspectives

- Mettre en place les infrastructures requises en vue du passage progressif aux technologies liées à la carte à puce.
- Assurer la gestion de la prévention de la fraude pour les marchands et poursuivre les activités de prévention de la fraude globalement.
- Établir un modèle d'affaires « acquéreur » en proposant notamment une offre de service MasterCard, TPV Internet haute vitesse, IP et cellulaire.
- Offrir la gestion de compte de dépenses en ligne.
- Repositionner la carte Visa Classique.
- Conclure des partenariats importants avec les *credit unions* et les marchands partout au Canada.

Réalisations de 2006 – Activités de cartes de crédit

- Apport de 81 M\$ aux excédents du secteur Particuliers et entreprises, un montant similaire à celui de 2005.
- Croissance de 38,6 % du volume d'affaires qui a atteint 34,9 G\$.
- Part de marché au Québec portée à 48,1 %.
- Poursuite de la transition des opérations vers les technologies liées à la carte à puce.
- Mise en place d'une infrastructure pour la prévention de la fraude des cartes d'accès.
- Offre de services novateurs et optimisation des opérations en vue de consolider la position de chef de file de Desjardins auprès des marchands (Plan de rénovation multiachat, intégration du volet débit marchands, solution automatisée Dépositel, intégration de la gestion des terminaux aux points de vente et de la solution de paiement intégrée Desjardins).
- Déploiement de la carte d'achat prépayé, un produit offert aux principaux marchands partenaires comme outil de fidélisation de leur clientèle et visant à remplacer les chèques-cadeaux.
- Repositionnement de la carte Visa Étudiant.
- Mise en place d'un centre de contact avec la clientèle à Vancouver pour soutenir les *credit unions*.

■ Activités de fonds de placement et de services fiduciaires

Profil

La première vice-présidence Fonds de placement et Services fiduciaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec regroupe les entités juridiques Fiducie Desjardins inc., Gestion Placements Desjardins et NorthWest Asset Management Inc.

Cette unité d'affaires agit comme manufacturier, grossiste et distributeur spécialisé des Fonds Desjardins, des Fonds NordOuest, des services de Gestion privée Desjardins – incluant la gestion discrétionnaire de portefeuille et les services fiduciaires spécialisés aux particuliers – et de la garde de valeurs pour l'offre intégrée Desjardins. Elle joue les rôles de fiduciaire, de

registraire et de dépositaire des régimes fiscaux, des rôles essentiels au soutien et au maintien des affaires d'épargne spécialisée dans le réseau des caisses Desjardins. Outre ces rôles, cette unité d'affaires s'est vue confier, le 1^{er} janvier 2006, deux nouvelles responsabilités : les activités administratives (arrière-guichet) qui soutiennent l'offre de services des fonds extérieurs et des titres à revenu fixe vendus dans les caisses et les

activités de supervision des opérations de fonds de placement confiées par Desjardins Cabinet de services financiers.

La première vice-présidence Fonds de placement et Services fiduciaires est un partenaire de premier plan du réseau des caisses Desjardins en matière de gestion des avoirs des membres.

Stratégie

À titre de manufacturier de fonds de placement, de services de gestion privée, de garde de valeurs et de services fiduciaires du Mouvement Desjardins, la première vice-présidence Fonds de placement et Services fiduciaires vise à offrir à son principal distributeur, le réseau des caisses, des produits et services de qualité, concurrentiels et performants.

Pour atteindre cet objectif, elle entend mettre de l'avant les stratégies de développement suivantes :

- Commercialiser ses produits et services de manière à mettre en valeur leur spécificité en fonction des besoins liés à chaque étape de la vie financière des membres de Desjardins.
- Mettre à la disposition du réseau des caisses des programmes et du matériel de vente pour permettre une offre de grande qualité.
- Maintenir la proximité avec le réseau des caisses afin de stimuler l'offre aux membres dans un objectif de conservation et de rapatriement des affaires et ainsi accroître significativement les actifs dans chaque secteur d'affaires.
- Concevoir et mettre en marché des produits et services adaptés aux segments de clientèle prioritaires du Mouvement Desjardins, particulièrement les membres préretraités et retraités.

- Répondre aux besoins de développement d'affaires du réseau des caisses par une offre intégrée de produits et services de gestion des avoirs de haut niveau.

Perspectives

Permettre à Desjardins d'accompagner ses membres et clients sur le plan de la gestion des avoirs grâce à des produits et services novateurs et performants, adaptés aux besoins de chaque étape de la vie financière ; stimuler le développement de Desjardins avec des produits et services dont l'architecture financière est destinée à de nouveaux segments de clientèle, particulièrement les plus fortunés ; soutenir le développement de Desjardins dans de nouveaux marchés au Canada.

Réalisations de 2006 – Activités de fonds de placement et de services fiduciaires

- Pour la première fois en 2006, les caisses ont eu la possibilité d'inclure les Fonds Desjardins, les Fonds NordOuest et la Gestion discrétionnaire de portefeuille dans la liste des produits sur lesquels il est possible de payer une ristourne à leurs membres, et ce, grâce aux ristournes versées aux caisses membres à partir de l'automne 2005.
- Les Fonds Desjardins sont parmi les plus prisés au Québec. Les membres de Desjardins détenaient plus de 10 G\$ d'actifs dans ces fonds à la fin de 2006, une croissance de 24 % par rapport à l'année précédente. Quant aux ventes nettes, elles ont atteint 1,2 G\$ en 2006.
- Les Fonds Desjardins, qui comptent 27 fonds de placement, se déclinent en 20 solutions de placement et 18 portefeuilles de retraite, auxquels il faut ajouter 4 nouveaux fonds de même que les 12 portefeuilles Chorus, lancés au début de 2007.
- Les portefeuilles Diapason retraite, bâtis à partir de Fonds Desjardins, ont été conçus et mis en marché. Diapason s'intègre à Vision retraite Desjardins, une approche globale de gestion des avoirs destinée aux préretraités et aux retraités.
- Les portefeuilles Chorus, un programme d'allocation d'actifs constitué de Fonds Desjardins, ont été conçus en 2006 et mis en marché dans les premiers jours de 2007 à l'intention des détenteurs de 100 000 \$ et plus d'actifs. La gestion des portefeuilles a été confiée à des gestionnaires d'envergure internationale, dont les approches se complètent, conférant ainsi à chaque portefeuille une diversification très poussée par catégorie d'actifs et par région du globe.
- Les Fonds NordOuest, une des gammes de fonds les plus performantes au pays, a triplé son actif en 3 ans ; cet actif était de 2,3 G\$ à la fin de 2006. Les ventes nettes ont atteint 208 M\$ au cours de la même année. Distribués par le réseau des caisses, par des intermédiaires extérieurs de même que par les réseaux de courtiers et d'assureurs vie de Desjardins, les Fonds NordOuest sont devenus incontournables dans l'offre de produits aux membres et clients du Mouvement Desjardins.
- L'actif de la gestion discrétionnaire de portefeuille a progressé de 32 % en 2006 pour terminer l'exercice à 1,4 G\$. Quant aux ventes nettes, elles se sont élevées à 239 M\$ grâce au nombre croissant de membres recommandés par les caisses Desjardins qui, à juste titre, y voient une offre solide, fiable et de qualité pour leurs membres fortunés.
- En 2006, 150 entreprises québécoises ont choisi un régime d'épargne collective Desjardins, pour un total de 5 538 employés participants.
- Chef de file en matière de garde de valeurs, Desjardins garde et administre quelque 170 G\$ provenant des plus grandes institutions et entreprises québécoises, soit plus du tiers des parts de ce marché. En 2006, Desjardins a mis en place une nouvelle plateforme technologique des plus modernes.
- Le programme Immigrants Investisseurs de Desjardins administrait plus de 100 M\$ en 2006. Quelque 80 entreprises ont profité des retombées économiques de ce programme grâce à des contributions financières disponibles par l'entremise du réseau des caisses et des centres financiers aux entreprises Desjardins.

■ Activités de caisse centrale

Profil

La Caisse centrale Desjardins (CCD), institution coopérative propriété des caisses Desjardins, est le trésorier du Mouvement Desjardins depuis la fin de 2004 en vertu du programme

de renforcement stratégique du Mouvement. Déjà pourvoyeur de fonds suppléant du réseau des caisses, la CCD devenait alors responsable de l'intégration des activités de trésorerie du Mouvement, notamment l'émission de dettes, la titrisation de créances, la gestion des liquidités des caisses, l'appariement de leur bilan, la gestion

du fonds de dépôt des caisses du Québec, le financement des comptes à recevoir de la franchise Visa ainsi que les opérations financières de la Fédération et de ses constituantes.

La CCD exerce ses activités dans les marchés canadien et internationaux, de concert avec les autres entités du Mouvement Desjardins. Elle joue un rôle complémentaire à celles-ci :

• **À titre de trésorier du Mouvement Desjardins :**

- Règlement financier de la compensation des effets transitant par le réseau des caisses aux plans national et international.
- Approvisionnement en fonds pour répondre aux besoins de liquidités du Mouvement.
- Titrisation comme source de fonds pour le Mouvement Desjardins.
- Gestion du fonds des liquidités normatives des caisses.
- Produits dérivés et autres produits de trésorerie.
- Gestion de l'appariement.
- Gestion de la trésorerie de Desjardins Credit Union.

• **À titre de fournisseur de services aux entreprises et aux institutions en appui au réseau des caisses :**

- Financement et services bancaires aux secteurs privé, public et parapublic.
- Gamme complète de produits et services internationaux.

- Services bancaires aux particuliers, aux petites entreprises et prêts commerciaux en Floride, par l'entremise de Desjardins Bank.
- Financement des entreprises ayant des activités au Canada et aux États-Unis par l'entremise de la Caisse centrale Desjardins U.S. Branch.

Les cotes de crédit accordées à la CCD par les principales agences de notation sont, grâce à l'appui du Mouvement Desjardins, parmi les meilleures de l'industrie financière au Canada et dans le monde.

Stratégie

- Parfaire les orientations et les initiatives stratégiques adoptées à l'occasion de la mise en place de la fonction Trésorerie du Mouvement.
- Offrir l'expertise d'achat de créances hypothécaires aux *credit unions* et aux autres institutions financières canadiennes qui pourraient en bénéficier.
- Poursuivre les stratégies de développement des affaires liées aux rôles d'agent et de coagent, le développement d'expertises sectorielles et la diversification géographique.
- Continuer d'améliorer l'offre de services aux centres financiers aux entreprises Desjardins.

- Poursuivre l'automatisation de certains services internationaux.
- Accentuer le développement du marché institutionnel de l'Ontario de concert avec les caisses populaires de l'Ontario et Desjardins Credit Union.

Perspectives

- Poursuivre la gestion active des programmes d'emprunts canadiens et européens.
- Poursuivre la diversification sectorielle et géographique du portefeuille de prêts.
- Élargir et promouvoir l'offre globale de produits et services de la Caisse centrale Desjardins U.S. Branch auprès des entreprises qui ont des activités au Canada et aux États-Unis.
- Élargir l'offre des services internationaux afin de soutenir les membres et les clients partout dans le monde.
- Soutenir le développement coopératif par des activités de financement auprès des coopératives financières et commerciales dans des provinces autres que le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Réalisations de 2006 – Activités de caisse centrale

- Contribution totale au réseau de 96 M\$, une hausse de 13 % par rapport à 2005 ; tous les secteurs d'activité de la Caisse centrale Desjardins ont participé à cette progression.
- En vertu du programme de renforcement stratégique du Mouvement, intégration des activités de trésorerie du Mouvement, notamment la gestion des liquidités, l'appariement du réseau des caisses, la gestion du fonds de dépôt, le financement des activités de cartes de crédit et l'offre de produits de trésorerie à la clientèle des entreprises et des institutions Desjardins.
- Lancement de deux émissions de dépôts à moyen terme sur les marchés européens : une première de 500 millions d'euros et une seconde d'un milliard d'euros en collaboration avec trois codirigeants des syndicats de groupes coopératifs.
- Grand succès du programme de titrisation, mis en place à l'automne 2005, qui constitue une solution de rechange aux modes d'approvisionnement de fonds habituels. Grâce à la participation de quelque 200 caisses du Québec et de l'Ontario, la Caisse centrale a participé en 2006 aux quatre émissions du programme d'obligation hypothécaire canadienne de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour un total de 1,3 G\$.
- Dans le cadre des activités de financement des entreprises, les nouvelles affaires auprès des grandes entreprises ont totalisé 1,6 G\$. Le développement des affaires continue de reposer sur les mêmes trois stratégies :
 - a) les rôles d'agents et de coagents de syndicats bancaires qui totalisent plus de 50 % des nouvelles affaires autorisées en 2006 ;
 - b) les expertises sectorielles qui représentent 0,6 G\$ des nouveaux crédits ;
 - c) la diversification géographique qui a produit plus de 60 % du volume total des nouvelles affaires. Ce résultat s'explique, en partie, par la création d'une succursale de la Caisse centrale aux États-Unis.
- Développement d'une nouvelle offre de service à l'intention des centres financiers aux entreprises Desjardins pour le marché de la moyenne entreprise. Deux équipes dédiées au secteur de la moyenne entreprise vont appuyer la croissance des entreprises. En outre, tous les dossiers de financement des PME en partenariat avec le réseau sont désormais autorisés conjointement par la Fédération des caisses Desjardins du Québec et la Caisse centrale Desjardins.
- Croissance annuelle des prêts d'environ 20 % dans le secteur privé.
- En matière de services internationaux, croissance annuelle variant entre 10 % et 30 % des divers types de services (change, accès aux cambistes, lettres de crédit, virements, etc.).
- Ouverture de la succursale de Lauderhill de la Desjardins Bank ; l'actif de la Desjardins Bank a progressé de 15 % pour s'établir à 174 M\$ US grâce à une stratégie d'acquisition de prêts hypothécaires.

2.2 ASSURANCE DE PERSONNES

PROFIL

Desjardins Sécurité financière (DSF), quatrième assureur de personnes au Canada et premier au Québec, propose aux particuliers de même qu'aux groupes et aux entreprises, au moyen de plusieurs modes de distribution, une combinaison adaptée de protections d'assurance vie et de santé ainsi que des produits d'épargne novateurs qui assurent aujourd'hui la tranquillité d'esprit à plus de cinq millions de Canadiens.

DSF possède deux filiales principales :

- Gestion SFL inc. distribue des produits d'assurance et d'épargne par l'entremise de représentants partenaires, conseillers en sécurité financière, planificateurs financiers et représentants en épargne-retraite collective rattachés à un réseau pancanadien de 46 centres financiers.
- Sigma Assistel inc. offre la gamme la plus étendue de services d'assistance téléphonique au Canada, dont l'assistance voyage et l'assistance internationale, l'assistance routière, l'assistance convalescence, l'assistance juridique, l'assistance vol d'identité et des programmes d'aide aux employés.

STRATÉGIE

La mission de DSF est d'offrir une gamme adaptée de produits et services d'assurance vie et santé, d'épargne et de retraite répondant aux besoins évolutifs de sécurité financière des particuliers, des groupes et des entreprises, par l'entremise d'employés et de partenaires engagés à assurer la satisfaction des membres des caisses Desjardins et des clients.

En s'appuyant sur l'intégration et le partenariat avec le Mouvement des caisses Desjardins, DSF veut :

- être reconnue comme un acteur important de son industrie au Canada ;
- être perçue comme un manufacturier offrant des avantages distinctifs ;
- développer et offrir activement aux clients des produits et des services qui se démarquent du point de vue du rapport qualité-prix et de la convivialité ;
- optimiser sa relation privilégiée avec le réseau des caisses Desjardins et développer des liens plus étroits avec ses partenaires et ses clients ;
- poursuivre l'excellence dans deux domaines : le développement et la gestion des produits ainsi que le service aux clients et aux partenaires de distribution ;
- mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle et miser sur l'engagement du personnel ;
- offrir un rendement à la hauteur des attentes de son actionnaire.

L'élaboration du Plan stratégique 2006-2008 a permis à DSF de définir six orientations pour cette période :

- Développer le marché des membres des caisses Desjardins de façon accélérée et rentable en bonifiant l'offre des caisses au moyen de produits et de services d'assurance de personnes, et ce, en partenariat avec le Mouvement des caisses Desjardins.
- Dans les autres marchés au Québec, devenir chef de file en assurance collective et croître plus rapidement que le marché en épargne-retraite collective, en assurance individuelle ainsi qu'en assurance directe. Développer le marché de l'épargne individuelle en optimisant le potentiel de Gestion SFL inc., principal réseau de distribution de DSF au Québec.
- Dans les marchés choisis à l'extérieur du Québec, doubler la part de marché globale, notamment en s'appuyant sur des acquisitions.
- Être reconnue dans le marché comme un chef de file en matière d'assurance santé.
- Poursuivre l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de tous les secteurs afin de produire des avantages concurrentiels.
- Équilibrer l'exploitation par la performance globale et durable : satisfaire les membres des caisses et les clients, avoir des employés motivés et répondre aux attentes de rendement de l'actionnaire.

RÉALISATIONS DE 2006

- Bénéfice net attribuable à l'actionnaire de 146 M\$.
- Croissance de 9,7 % du bénéfice d'exploitation qui se chiffre à 203 M\$.
- Taux de rendement de l'avoir des actionnaires de 20,7 %, l'un des meilleurs de l'industrie des services financiers.
- Rentabilité de tous les secteurs d'affaires.
- Croissance de 5,1 % des revenus totaux.
- Dépassement, grâce à une croissance de 10,3 %, du cap des 150 G\$ d'assurance vie en vigueur.
- Primes nettes de 2 438 M\$, en croissance de 6,0 %.
- Croissance de 81,4 % des ventes d'assurance.
- Près de 70 % des nouvelles ventes réalisées à l'extérieur du Québec.
- Signature de plusieurs contrats de grande importance, dont celui d'assurance collective des 36 000 employés et retraités du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et un contrat de rentes en Ontario d'un montant de près de 100 M\$ d'épargne-retraite collective.
- Croissance de 9,5 % des primes d'assurance collective.
- Croissance de 58,6 % de l'actif sous administration des fonds communs de placement.
- Augmentation de 7,4 % de l'actif des fonds généraux.
- Renforcement de la capacité de distribution à l'extérieur du Québec avec l'acquisition de certains actifs du Groupe financier Performa, un réseau pancanadien de distribution de fonds communs de placement.
- Amélioration de l'offre d'assurance santé avec le lancement de l'assurance maladies graves pour enfants.
- Inauguration du Centre de gestion intégrée de la retraite.
- Obtention par Sigma Assistel d'une place de chef de file sur le marché de l'assistance vol d'identité, notamment dans le secteur des services financiers.

PERSPECTIVES

L'année 2006 est la première du Plan stratégique triennal de DSF et les résultats sont stimulants.

DSF continuera à collaborer au développement du Mouvement des caisses Desjardins en mettant à profit son expertise en assurance vie et santé individuelles, en assurance crédit ou en produits de retraite. Elle continuera en outre d'appuyer le développement pancanadien du Mouvement par une offre accrue d'assurance de personnes aux *credit unions* et en continuant d'offrir, par l'entremise de ses réseaux de distribution, certains de ses produits avec ceux d'autres composantes de Desjardins.

En ce qui a trait à l'offre aux membres des caisses Desjardins par ses conseillers en sécurité financière, DSF a segmenté son réseau de vente selon le niveau d'expertise demandé par les propriétaires d'entreprises dans les centres financiers aux entreprises Desjardins, par les grands détenteurs et par les autres membres des caisses. Assorties d'un service encore plus personnalisé auprès des clients qui détiennent présentement le produit Vision, ces actions devraient favoriser une croissance des ventes en 2007.

En ce qui concerne l'assurance crédit, DSF continuera à innover en adaptant son offre aux canaux de distribution émergents dans ce secteur d'activité. De plus, elle poursuivra ses efforts afin de développer ce marché auprès des entreprises membres de Desjardins. En ce qui a trait à l'assurance directe, DSF complétera son offre sur Internet et ajoutera des produits.

Pour ce qui est de l'offre d'assurance par d'autres réseaux de distribution, l'acquisition de certains actifs du Groupe financier Performa permettra à DSF de renforcer sa capacité de distribution à l'extérieur du Québec et de développer plus activement le marché

anglophone de l'île de Montréal. DSF prévoit en outre l'ouverture de nouveaux centres financiers au Québec et ailleurs au Canada.

Dans le domaine de l'assurance pour les groupes et les entreprises, les travaux menés en 2006 en vue de faciliter l'administration des régimes flexibles ont porté des fruits. La technologie mise en place donnera à DSF des assises solides pour répondre plus efficacement à la demande en 2007. DSF poursuivra l'amélioration du Programme de mieux-être, une nouvelle approche regroupant divers avantages déjà offerts à ses clients auxquels pourraient se greffer de nouveaux services.

En épargne-retraite collective, DSF poursuivra le déploiement du programme et du centre d'éducation Cap sur l'avenir, ajoutera de nouvelles options et de nouveaux programmes d'investissement à son portefeuille actuel et optimisera les outils de commerce électronique du centre de gestion intégrée de la retraite. Elle maximisera également ses efforts pour aider le réseau des caisses à s'approprier l'offre de rentes et poursuivra ses travaux de recherche et de développement pour doter ce réseau d'une offre distinctive.

Pour ce qui est de l'épargne individuelle, DSF poursuivra la refonte de l'offre de fonds distincts en ajoutant des options et des garanties innovatrices et prendra des initiatives pour être reconnue comme un manufacturier de choix dans le marché du décaissement.

DSF continuera de développer ses secteurs d'excellence, soit le développement et la gestion du produit et le service aux clients et aux partenaires de distribution. Pour ce faire, elle mettra sur un avantage distinctif naturel pour cette composante du Mouvement Desjardins, soit l'accompagnement des clients vers la sécurité financière en répondant à leurs besoins de façon humaine et globale.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

Alors que certaines compagnies d'assurance canadiennes lorgnent du côté de l'Asie pour assurer leur croissance, d'autres, comme DSF, se concentrent sur le marché canadien, ciblant les segments les plus prometteurs et adaptant leur offre aux attentes et besoins spécifiques des clientèles visées.

En raison du vieillissement de la population, des progrès de la médecine et d'une moins grande confiance quant à la capacité des gouvernements de s'acquitter pleinement de leurs responsabilités actuelles à l'égard des systèmes publics de santé, les consommateurs recherchent davantage des protections dont ils pourront bénéficier de leur vivant, ce qui explique la croissance des affaires d'assurance santé. Les baby-boomers, en particulier, désirent maintenir leur qualité de vie en cas de maladie grave ou de perte d'autonomie. Les assureurs développent donc de nouveaux produits pour répondre à ces besoins.

Pour l'industrie des services financiers, le départ à la retraite des baby-boomers entraîne aussi une nouvelle occasion d'affaires : le décaissement des fonds qu'ils ont accumulés en prévision de cette nouvelle étape de vie. DSF met à profit sa compétence de manufacturier pour contribuer à l'offre de décaissement des caisses Desjardins en y apportant sa touche caractéristique d'assureur.

Dans le marché de l'accumulation, plusieurs firmes de fonds communs de placement préparent le terrain pour attirer des consommateurs avec de nouveaux programmes de répartition d'actifs. C'est dans cet esprit qu'elles offrent aux baby-boomers des produits de placement plus simples, les soulageant ainsi du fardeau de veiller activement à la répartition des actifs de leurs portefeuilles. Les fonds « cycles de vie » sont en tête de liste de ces nouveaux programmes. Les assureurs

TABLEAU 4 **DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE**

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005	2004
Primes d'assurance et de rentes	2 438 \$	2 300 \$	2 090 \$
Revenus de placement nets	674	672	655
Versements et crédits imputés aux titulaires de police	2 361	2 269	2 086
Frais d'exploitation	451	421	382
Impôts sur les bénéfices	51	28	58
Bénéfice net	151	160	130
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire	146	152	128
Rendement des capitaux propres	20,7 %	24,9 %	19,6 %
Actif sous gestion – fonds généraux	12 804 \$	11 921 \$	10 251 \$
Actif sous gestion – fonds distincts	2 112	5 293	4 677
Actif sous administration (fonds communs de placement)	5 028	3 170	2 670

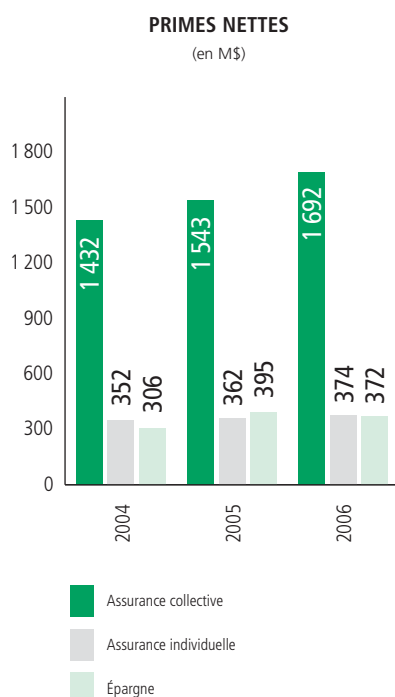
de personnes sont entrés dans ce marché récemment en offrant ce type de fonds à l'intérieur de leurs régimes de retraite.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

DSF a terminé l'année 2006 avec un bénéfice net de 151 M\$. Ce résultat marque une baisse de 5,6 % par rapport à 2005 alors que le bénéfice net avait atteint 160 M\$ (154 M\$ pour les activités poursuivies). Les résultats de 2005 avaient bénéficié des effets exceptionnels d'un renversement de provisions pour pertes découlant du règlement de prêts improductifs et d'un gain sur disposition d'activité aux Bahamas s'élevant à 5,3 M\$. La part du bénéfice net attribuable à son actionnaire, le Mouvement Desjardins, s'élève à 146 M\$, soit 6 M\$ de moins qu'en 2005. Quant au rendement de l'avoir de l'actionnaire, il atteint 20,7 %, comparativement à 24,9 % en 2005; il demeure toujours l'un des meilleurs taux de rendement dans l'industrie des services financiers.

En ce qui concerne la croissance globale des affaires, le revenu de primes d'assurance et de rentes s'établit à 2 438 M\$ par rapport à 2 300 M\$ en 2005. Les primes nettes d'assurance affichent une croissance de 8,4 %, atteignant 2 066 M\$. Au Québec, la croissance globale des primes pour tous les secteurs d'affaires a été de 6,0 %. Dans les autres provinces canadiennes, la croissance de 16,5 % provient essentiellement des primes d'assurance collective.

Au chapitre des ventes d'assurance vie en primes annualisées, la croissance de DSF est supérieure à celle du marché, tant en assurance individuelle qu'en assurance collective. Les ventes



d'assurance ont enregistré une très forte croissance en 2006, atteignant 234 M\$ par rapport à 129 M\$ en 2005. Cette excellente performance résulte notamment de la signature de contrats d'assurance collective d'importance. Au chapitre des ventes et des nouveaux dépôts, le secteur de l'épargne a connu une croissance de 4,7 % en 2006. L'épargne individuelle affiche une croissance de 10,5 %. L'engouement des investisseurs canadiens pour les fonds communs de placement se poursuit. En ce qui concerne l'épargne-retraite collective, les actifs sous gestion enregistrent une croissance importante de l'ordre de 16,3 %, en excluant la portion provenant du Mouvement des caisses Desjardins.

Le bénéfice net en assurance collective atteint 101 M\$ comparativement à 103 M\$ en 2005. Les ventes enregistrent une forte croissance, passant de 95 M\$ en 2005 à 196 M\$ en raison de la signature de contrats importants d'assurance pour les groupes et les entreprises à l'extérieur du Québec. Les primes, incluant un équivalent de primes pour les groupes administrés (SAS), totalisent 1 745 M\$ par rapport à 1 594 M\$ en 2005. Cette hausse de 9,5 % est attribuable principalement à l'arrivée de plusieurs groupes de taille importante. Le volume de primes liées aux régimes offerts par l'entremise des institutions financières, et plus particulièrement l'assurance crédit, est en hausse de 6,5 %. En assurance individuelle, le bénéfice net s'établit à 42 M\$ comparativement à 43 M\$ en 2005. Les ventes affichent une augmentation de 5 M\$ à 38 M\$. Les ventes effectuées par les conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins se chiffrent à 16 M\$, une croissance de 12,3 %. Le volume de primes nettes atteint 374 M\$, soit 12 M\$ de plus qu'en 2005. Pour ce qui est de l'épargne, le bénéfice net est de 8 M\$, comparativement à 9 M\$ en 2005. Les ventes globales sont en hausse de 48 M\$ à 1 062 M\$. En épargne individuelle, les ventes de produits de rentes s'élevant à 140 M\$ comparativement à 137 M\$ en 2005. Les ventes de fonds distincts affichent une augmentation de 15,3 % pour atteindre 115 M\$.

La charge pour couvrir les prestations d'assurance et de rentes et autres paiements aux assurés a augmenté de 92 M\$ en 2006 et s'élève à 2 361 M\$. Cette hausse découle principalement de la croissance des affaires, de l'augmentation des prestations versées, notamment en santé et en invalidité, de même que d'une diminution des rachats de produits d'épargne.

L'actif total sous gestion et sous administration de DSF s'élève à 19 944 M\$ comparativement à 20 384 M\$ en 2005, une baisse attribuable à des modifications apportées aux modalités contractuelles de gestion des actifs du Régime de rentes du Mouvement Desjardins par le comité de retraite de ce régime. Les sommes

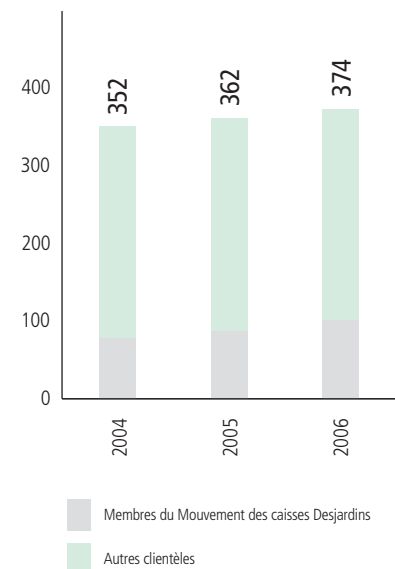
PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION

(en M\$)



PRIMES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION

(en M\$)



ainsi transférées, qui étaient incluses dans les fonds distincts, représentaient 3 523 M\$ au 31 décembre 2005. DSF continue toutefois d'assumer le même rôle en ce qui concerne l'administration du régime et d'offrir divers services liés à sa gestion. En excluant ce transfert, l'actif sous gestion et sous administration montre une hausse de 18 % par rapport à 2005 grâce à l'acquisition de certains actifs du Groupe financier Performa.

2.3 ASSURANCE DE DOMMAGES

PROFIL

Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) est le huitième plus important joueur dans le marché canadien de l'assurance de dommages et le cinquième assureur de particuliers au Canada. DGAG met à la disposition de ses diverses clientèles, par l'entremise de ses quatre filiales, les couvertures nécessaires à la protection de leurs biens matériels et les compensations financières liées aux blessures corporelles subies en automobile dans les provinces autres que le Québec. Desjardins Assurances générales est active auprès des particuliers et des petites entreprises au Québec par l'entremise d'agents présents dans le réseau des caisses Desjardins et dans un centre d'appels. La Personnelle, assurances générales distribue ses produits d'assurance automobile et habitation au Québec avec l'appui de groupes (associations professionnelles, employeurs, syndicats) qui agissent comme commanditaires; La Personnelle, compagnie d'assurances fait de même auprès de groupes de l'extérieur du Québec. Ces deux dernières entités offrent leurs services essentiellement au moyen de centres d'appels. Finalement, Certas Direct, compagnie d'assurances fait affaire directement avec les particuliers, principalement en Ontario et en Alberta.

STRATÉGIE

DGAG veut être considéré comme la référence dans le domaine de l'assurance de dommages au Canada en s'appuyant sur la compétence et l'engagement de ses employés, sur sa connaissance approfondie du métier d'assureur de dommages, sur son approche de marché fondée sur les meilleurs rapports qualité-prix dans les marchés rentables et sur sa culture associée à une gestion rigoureuse et axée sur les résultats. De plus, il entend profiter pleinement de son partenariat avec le réseau des caisses Desjardins et de son association avec des groupes.

DGAG a comme stratégie de :

- continuer à accroître ses avantages concurrentiels afin de maintenir une rentabilité supérieure, tout en préservant son excellence sur le plan opérationnel;
- réaliser une croissance dynamique et rentable à l'extérieur du Québec par l'entremise du segment des particuliers « marché de groupes » et par le développement rentable de l'approche « grand marché » des particuliers;
- maintenir une croissance rentable au Québec, particulièrement dans le segment des particuliers « grand marché », en partenariat avec le réseau des caisses, et dans le segment des particuliers « marché de groupes »;
- assurer une contribution positive au rendement du segment des entreprises au Québec;
- assurer le développement de l'expertise et de la relève liée au métier d'assureur.

DGAG poursuit la mise en application de son Plan stratégique 2006-2008 en étroite collaboration avec le Mouvement Desjardins. Il prévoit doubler ses investissements dans son plan de développement.

PERSPECTIVES

L'industrie a vu poindre, à la fin de 2006, des hausses du coût moyen et de la fréquence des accidents avec blessures corporelles. De plus, les événements climatiques ont tendance à augmenter en nombre et en sévérité.

L'industrie se trouve probablement au sommet du cycle de rentabilité et la tendance à la baisse de la tarification se poursuivra au cours des prochaines années, à moins que la fréquence ou le coût moyen des sinistres ne soient à la hausse. Les réformes en matière d'assurance automobile adoptées partout au Canada, sauf au Québec, ont permis de stabiliser les coûts des sinistres. Il est cependant envisageable que la fréquence et le coût des sinistres soient à la hausse au cours des prochains mois. Si ce n'est pas le cas, les réductions de primes se poursuivront.

La fréquence des catastrophes naturelles causées par de mauvaises conditions climatiques est également en progression et peut frapper les assureurs partout au Canada. Cependant, la rentabilité globale de l'industrie devrait se maintenir au-dessus des moyennes historiques. De plus, des hausses de tarification et des révisions des limites de couverture sont appliquées aux protections pour dégâts par l'eau en raison de l'augmentation importante de ce type de sinistres.

RÉALISATIONS DE 2006

- Bénéfice net attribuable à l'actionnaire de 107 M\$ pour un rendement des capitaux propres de l'actionnaire de 25,2 %, qui se situe dans le premier quartile de l'industrie.
- Bénéfice d'assurances élevé de 111 M\$, similaire à celui de 2005; excellents résultats en assurance automobile.
- Forte rentabilité au-delà de 16 % dans chacune des filiales d'assurance opérant dans les différents marchés au Canada.
- Démarrage de projets stratégiques importants afin d'améliorer les avantages concurrentiels et de favoriser une plus forte croissance au cours des prochaines années.
- Maintien des coûts d'exploitation en proportion des primes à un niveau exceptionnel, bien en deçà de celui de l'industrie.
- Obtention de la 12^e position au prestigieux palmarès des 50 Employeurs de choix au Canada selon *The Globe and Mail*, à la suite d'un sondage effectué auprès des employés par la firme Hewitt Associates. Ce résultat fait de DGAG le premier employeur de choix au Québec.
- Changements à l'offre des produits d'assurance habitation dans le but de mieux gérer les risques et la tarification des couvertures liés aux dommages par l'eau.
- Amélioration à l'offre de service au moyen du commerce électronique.
- Adoption du critère de segmentation « pointage crédit en assurance » produisant une réduction de tarification pour une majorité de clients.
- Poursuite d'un vaste projet de migration de l'infrastructure technologique.
- Mise en place d'une équipe dédiée à la gestion des risques et à la conformité réglementaire.

Dans ce contexte, DGAG entend maintenir sa stratégie de croissance rentable. La croissance suivra le cycle d'assurances et affichera de plus fortes progressions en période de hausse de tarification. DGAG prévoit se préparer à cette situation en investissant davantage dans ses capacités de recherche et de développement, notamment en gestion de sinistralité, et dans sa plateforme de commerce électronique.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

L'absence d'acquisitions ou de fusions importantes en 2006 fait en sorte que le paysage de l'assurance de dommages au Canada n'a pas changé. Les dix groupes les plus importants en ce qui concerne les primes brutes souscrites représentent comme en 2005 environ 54 % de l'industrie. Dans l'ensemble du marché canadien, 70 % des sociétés font affaire par l'intermédiaire de courtiers et 30 % sont des assureurs directs. C'est au Québec que la proportion des affaires souscrites en direct est la plus élevée (40 %).

L'Ontario affiche les volumes de primes les plus élevés au pays (49 % des 34,2 G\$ inscrits au Canada). Du volume-primes total canadien, la proportion de l'assurance automobile s'élève à 49 %, soit 16,6 G\$.

L'assurance automobile est gérée par les pouvoirs publics en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan, alors qu'au Québec les dommages corporels découlant d'un accident d'automobile sont pris en charge par le gouvernement. Ce même domaine est fortement réglementé en Alberta, en Ontario et dans les provinces maritimes.

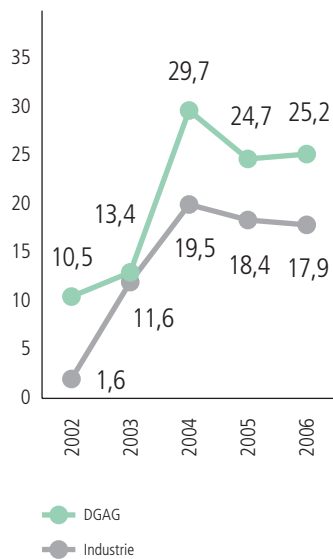
L'industrie a connu, en 2006, un rendement sur l'investissement d'au-delà de 15 % pour une troisième année consécutive, après deux années très difficiles en 2001 et 2002. Ce résultat est attribuable surtout au retour à la rentabilité de l'assurance automobile et aux revenus de placement.

À la suite d'années de rentabilité élevée, la capitalisation de l'industrie a progressé et demeure très bonne.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

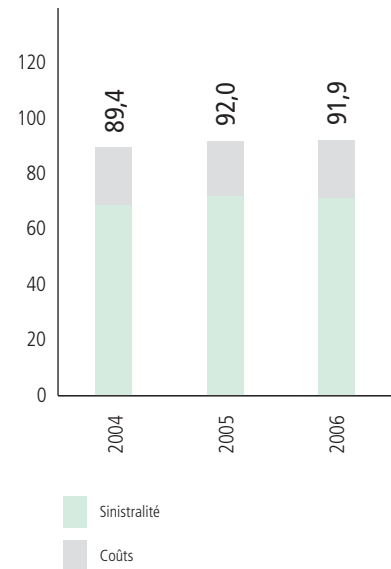
Encore une fois en 2006, DGAG a produit un rendement plus élevé que celui de son industrie. Le bénéfice net de 2006 a atteint 119 M\$ comparativement à 139 M\$ en 2005. La portion de ce bénéfice attribuable à son actionnaire, le Mouvement Desjardins, s'établit à 107 M\$ (125 M\$ en 2005). En 2006, le taux de rendement des capitaux propres s'élève à 25,2 %, au-dessus des 20 % pour une troisième année consécutive. Cette rentabilité fait de DGAG l'une des sociétés les plus performantes de son industrie.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (en %)



Les profits liés aux activités d'assurance, exprimés par le bénéfice technique, contribuent largement à ces excellents résultats. Le ratio combiné, correspondant au coût des sinistres et aux frais d'exploitation divisés par les primes nettes acquises, demeure très bas comme en 2005. Ce ratio démontre la qualité des politiques de souscription et de tarification mises en place et l'excellence opérationnelle.

RATIO COMBINÉ (en % des primes nettes acquises)



L'industrie de l'assurance automobile au Canada a produit un bon rendement malgré les baisses de tarification appliquées ces dernières années. Le nombre de réclamations est demeuré faible comparativement aux années antérieures. DGAG demeure un chef de file en ce qui concerne la qualité de la gestion sur le plan de la sinistralité et des coûts d'exploitation. Dans le domaine de l'habitation, au Québec, l'année 2006 a été marquée par quelques événements importants causés

TABLEAU 5 DESJARDINS GROUPE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005	2004
Primes brutes souscrites	1 412 \$	1 405 \$	1 370 \$
Primes nettes acquises	1 376	1 366	1 286
Ratio combiné	91,9 %	92,0 %	89,4 %
Bénéfice technique	111 \$	109 \$	136 \$
Revenus de placement	78	107	94
Bénéfice net	119	139	143
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire	107	125	127
Rendement des capitaux propres	25,2 %	24,7 %	29,7 %
Actif total	2 664 \$	2 598 \$	2 449 \$

principalement par de mauvaises conditions climatiques qui ont provoqué une sinistralité élevée. Quant au portefeuille d'assurance commerciale, l'expérience réalisée a permis de produire le niveau de rentabilité recherché.

DGAG est demeuré très performant en ce qui a trait à la gestion de ses frais d'exploitation. Les projets de synergie du Mouvement Desjardins et des décisions de gestion profitables liées aux activités à l'extérieur du Québec ont permis de réaliser des gains de productivité additionnels. Enfin, les baisses de tarification automobile ont eu un effet défavorable sur le ratio des frais.

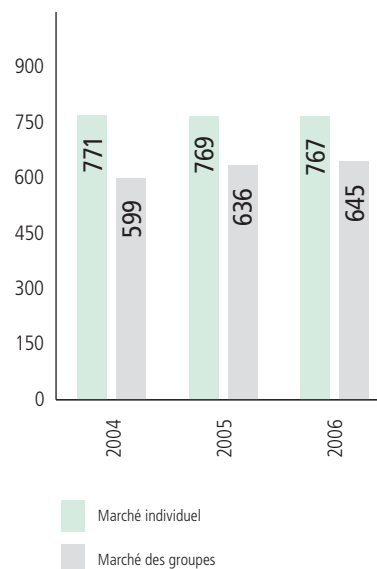
Les revenus de placement ont été moins élevés en 2006 qu'en 2005. Les hausses des taux d'intérêt au premier semestre de 2006 ont réduit la valeur du portefeuille obligataire et, par conséquent, produit des pertes sur dispositions de titres.

L'amélioration de la performance des placements demeure au cœur des préoccupations de DGAG et la nouvelle stratégie d'allocation des actifs devrait contribuer à l'atteinte de cet objectif au cours des prochaines années. La gestion des placements de DGAG est confiée à Desjardins Gestion d'actifs.

Comme en 2005, les baisses de tarification automobile et, par conséquent, la diminution de la propension des consommateurs à magasiner leur police d'assurance ont ralenti la croissance des ventes en 2006. Malgré cela, les primes brutes souscrites ont augmenté de 0,5 % alors que le nombre de polices a progressé de 21 000.

PRIMES BRUTES SOUSCRITES

(en M\$)



2.4 VALEURS MOBILIÈRES, GESTION D'ACTIFS, CAPITAL DE RISQUE ET AUTRES

VALEURS MOBILIÈRES, GESTION D'ACTIFS ET CAPITAL DE RISQUE

Ce secteur regroupe différentes composantes ayant des champs d'expertise très spécialisés et qui œuvrent en étroite collaboration avec le réseau des caisses Desjardins et les diverses filiales du Mouvement.

Il s'agit des Valeurs mobilières Desjardins, dans les activités de courtage de valeurs mobilières, de Desjardins gestion d'actifs, dans la gestion d'actifs, et de Desjardins Capital de risque, dans l'investissement de capital de risque.

AUTRES

Cette catégorie « Autres » regroupe principalement d'autres composantes du Mouvement et des ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes.

TABLEAU 6 TABLEAU SOMMAIRE DES RÉSULTATS – VALEURS MOBILIÈRES, GESTION D'ACTIFS ET CAPITAL DE RISQUE

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2006	2005	2004
Autres revenus	386 \$	354 \$	318 \$
Frais autres que d'intérêt	366	336	285
Bénéfice net des activités poursuivies	20	18	33
Charge d'impôts sur les bénéfices	6	4	6
Bénéfice net	14 \$	14 \$	27 \$

ACTIVITÉS

- Activités de valeurs mobilières
- Activités de gestion d'actifs
- Activités de capital de risque
- Autres

■ Activités de valeurs mobilières

Profil

Les Valeurs mobilières Desjardins (VMD) est la firme de courtage de valeurs mobilières du Mouvement Desjardins. Les VMD offrent aux particuliers, aux investisseurs institutionnels, aux entreprises et aux gouvernements toute la gamme des produits et services d'une firme de courtage intégrée. La clientèle des particuliers est servie par les divisions de courtage de plein exercice, de courtage en ligne (Disnat) et de service aux réseaux Desjardins, alors que les besoins des entreprises, des institutions et des gouvernements sont pris en charge par ses divisions de Financement corporatif, Groupe Revenu fixe et Marché des capitaux-Actions. Établies dans toutes les régions du Québec, les VMD comptent également huit points de service en Ontario, notamment à Toronto, à North York, à Ottawa et à Peterborough. Les VMD sont également présentes à Vancouver, essentiellement pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs autonomes très actifs.

Stratégie

Appuyer le Mouvement Desjardins dans la réalisation de son objectif d'être le plus important gestionnaire de patrimoine des particuliers en offrant à ses clients canadiens, particuliers et institutions, une gamme complète de produits et conseils financiers de qualité. Les VMD désirent aussi soutenir le développement des entreprises et des entrepreneurs en complétant l'offre de service du Mouvement Desjardins et en devenant un chef de file dans certains secteurs d'activité choisis.

Les stratégies suivantes contribueront à réaliser sa vision :

- La poursuite du développement du potentiel des VMD pour que le Mouvement Desjardins puisse prendre la place qui lui revient dans le domaine du courtage de valeurs mobilières.
- L'accroissement des compétences des équipes et de la qualité des produits afin d'améliorer la notoriété de Desjardins auprès des clientèles visées.
- Le renforcement des infrastructures (humaines, technologiques et organisationnelles) afin de favoriser la croissance et d'en dégager la rentabilité maximale.
- Un environnement de travail stimulant et respectueux pour les employés afin de faire des VMD un employeur de choix.

Perspectives

- Être un partenaire important des caisses en matière de développement des affaires.
- Devenir un acteur de premier plan au Québec en ce qui concerne le courtage aux particuliers.

- Réaliser l'approche globale du financement des entreprises en poursuivant de manière sélective la stratégie d'alignement avec le crédit aux sociétés (Caisse centrale Desjardins et les centres financiers aux entreprises Desjardins) et en continuant l'expansion amorcée en 2005 par Groupe Revenu fixe pour maximiser le rendement des capitaux propres.
- Maintenir une culture de conformité.
- Poursuivre la croissance à un rythme modéré pour assurer la rentabilité.

L'année 2007 sera celle de la poursuite de la réalisation du Plan stratégique 2006-2008 des VMD, axé sur une croissance rentable, de concert avec celui du Mouvement Desjardins.

Description de l'industrie

L'industrie n'a pas connu de changements significatifs en 2006. Au 30 novembre 2006, l'industrie canadienne des valeurs mobilières comptait 198 firmes de courtage (205 en 2005) et embauchait 40 929 personnes, une croissance de 4,8 % par rapport à 2005 à la même date. Malgré le grand nombre de joueurs, cette industrie est tout de même concentrée.

Ainsi, le groupe des huit firmes détenues par les grandes banques canadiennes (courtage de plein exercice et courtage en ligne) présente les caractéristiques suivantes :

- 4,0 % de l'ensemble des firmes
- 60,6 % des revenus de l'industrie
- 72,7 % des profits de l'industrie

Réalisations de 2006 – Activités de valeurs mobilières

- Contribution positive envers le réseau des caisses de l'ordre de 4,4 M\$ après le versement d'une rémunération de référencement de 12,0 M\$.
- Mise en opération de la nouvelle entente de rémunération du réseau des caisses : augmentation de 48,2 % de la rémunération pour un montant supplémentaire de 4,3 M\$ en 2006.
- Poursuite des investissements pour accroître les ressources et les compétences et améliorer les infrastructures.
- Croissance de l'actif sous gestion de 15,6 G\$ à 17,6 G\$, soit près de 14 %.
- Bons résultats quant aux activités menées à l'extérieur du Québec, qui représentent 21,5 % des revenus ; les revenus réalisés par les secteurs institutionnels proviennent à plus de 74,5 % de l'extérieur du Québec, dont 25,1 % des États-Unis et de l'Europe.
- Maillage accru avec la Caisse centrale Desjardins sur plusieurs dossiers d'importance.
- Maintien, dans un contexte de restriction budgétaire, des dépenses d'exploitation et d'administration à un niveau comparable à celui de 2005, malgré une charge additionnelle d'amortissement de 4,3 M\$ en 2006.
- Mise en place du cabinet d'assurance Services financiers Valeurs mobilières Desjardins inc. et signature d'une entente de partenariat avec Desjardins Sécurité financière.
- Ouverture de la succursale Fontainebleau (Rive-Nord de Montréal) en collaboration avec deux caisses de ce secteur.
- Déménagement des VMD au cœur du quartier des affaires de Montréal, dans l'édifice Windsor.
- Augmentation des parts de marché dans le secteur Groupe Revenu fixe (27 % sur une base globale ; 43 % sur les titres du Québec) grâce à une croissance de 76,2 % des volumes clients transigés qui ont atteint 74 G\$ en 2006.

Revue sommaire des marchés

En 2006, l'émergence des économies indienne et chinoise a permis aux cours des métaux de base de poursuivre leur tendance à la hausse, alors que les cours pétroliers sont demeurés fermes. Le ralentissement en douceur de l'économie américaine et la baisse des taux obligataires ont permis une bonne progression des cours boursiers : Dow Jones (16,3 %), S&P 500 (13,6 %), Nasdaq (9,5 %) et S&P/TSX (14,5 %). La plus grande surprise est venue d'Ottawa le 1^{er} novembre 2006, alors que le ministre canadien des Finances éliminait l'avantage fiscal dont les fiducies de revenus bénéficiaient. L'effet ne s'est pas fait attendre et a été brutal : l'indice des fiducies clôturait en effet en baisse de 15,0 %. Depuis, cet indice a repris de la vigueur, mais a néanmoins terminé l'année en baisse de 8,0 %.

Analyse des résultats financiers

Les revenus totaux s'élèvent à 273 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, comparativement à 249 M\$ en 2005, ce qui représente une augmentation de 9,7 %. Les secteurs Courtage en ligne et Marché des capitaux-Actions ont contribué le plus à cette augmentation. Les VMD ont effectué pour le compte de leurs clients près de 2 004 000 transactions au cours de l'exercice, 22 % de plus qu'en 2005.

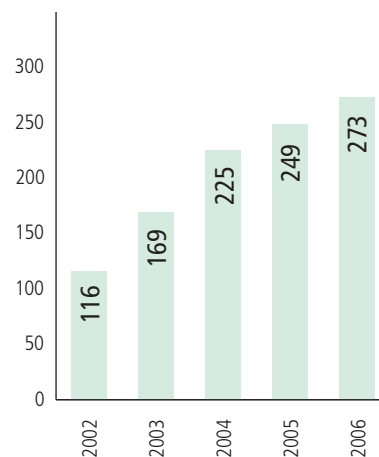
Les VMD continuent, conformément à la stratégie de développement adoptée en 2001, à investir pour accroître leur présence dans des marchés et en pénétrer de nouveaux, ce qui leur permet d'enregistrer une croissance de l'ensemble des revenus pour la cinquième année consécutive.

La perte nette s'élève à 6,1 M\$ en 2006 comparativement à une perte nette de 11,1 M\$ pour l'exercice précédent. Les VMD auraient atteint le point mort (bénéfice net de 0,6 M\$), n'eût été de la mise en œuvre d'un nouveau mode de rémunération du réseau des caisses, qui a entraîné une contribution additionnelle avant impôts de 4,3 M\$, de la mise en place de la nouvelle entente de partage de revenus avec la Caisse centrale Desjardins et la Fédération (0,45 M\$), de même que le transfert à la Fédération de l'activité Caisses intégrées, qui contribuait 5,9 M\$ avant impôts à la rentabilité des VMD. La rémunération payée au réseau des caisses Desjardins s'élève à 12,0 M\$ en 2006 et totalise 36,7 M\$ depuis 2002.

Au 31 décembre 2006, l'actif total des VMD s'élevait à 7,7 G\$, en hausse de 2,5 G\$ par rapport à la même date en 2005. Les capitaux propres totalisaient 70,6 M\$ et l'actif sous gestion était de 17,6 G\$, en croissance de 13,7 % sur une base comparable par rapport à 2005. En outre, les VMD respectent toutes les règles de capital requises par les organismes de réglementation.

REVENUS

(en M\$)



CONTRIBUTION AU RÉSEAU DESJARDINS

(référencement)
(en M\$)

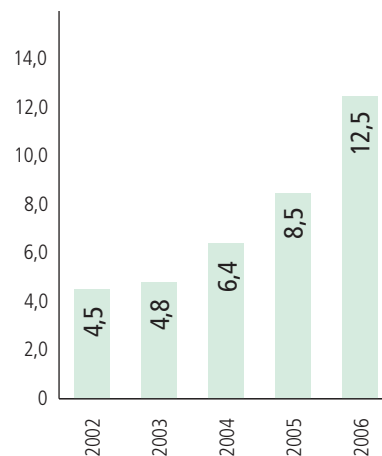


TABLEAU 7 VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre (redressées pour tenir compte du transfert de l'activité Caisses intégrées à la Fédération des caisses Desjardins du Québec)
(en millions de dollars à moins d'avis contraire)

	2006	2005	2004
Biens administrés	17 603 \$	15 583 \$	13 596 \$
Revenus totaux	273	249	225
Perte nette	(6,1)	(11,1)	(0,1)
Nombre de points de service	43	41	42
Nombre total d'employés	1 268	1 275	1 232
Au Québec	1 128	1 119	1 063
À l'extérieur du Québec	140	156	169

■ Activités de gestion d'actifs

Profil

Desjardins Gestion d'actifs (DGA), filiale du Mouvement Desjardins, est un groupe d'experts en placement reconnu pour la création de valeur et l'innovation relative à ses services de gestion, de conseil et de développement de produits. En partenariat avec ses clients, DGA exerce son leadership afin de contribuer pleinement au succès de ces derniers et de répondre à l'ensemble de leurs besoins en placement, le tout dans le respect des valeurs du Mouvement Desjardins.

DGA regroupe quelque 170 employés répartis dans ses bureaux de Montréal, Québec, Toronto et Vancouver. Les employés de DGA travaillent principalement dans trois secteurs d'investissement : les placements mobiliers et l'ingénierie financière, les placements hypothécaires et le financement institutionnel ainsi que les placements immobiliers.

DGA gère plus de 46 G\$ provenant principalement des fonds propres des filiales d'assurance et de mandats de gestion qui lui sont confiés par d'autres composantes du Mouvement.

Stratégie

DGA vise à répondre à l'ensemble des besoins de placement de ses partenaires du Mouvement.

Conformément au Plan stratégique 2006-2008, les stratégies suivantes contribueront à concrétiser sa vision :

- Jouer un rôle-conseil en gestion d'actifs auprès des partenaires du Mouvement.
- Maintenir une solide expertise en gestion d'actifs et l'adapter aux besoins des clients.
- Continuer de développer les activités de multigestion et rechercher les meilleurs gestionnaires.

- Accentuer le développement de produits de placement et d'épargne qui ont connu un franc succès dans le passé.
- Optimiser les capacités opérationnelles et de gestion.

Perspectives

En 2007, DGA entend notamment :

- assurer la diversification de ses sources de revenus en obtenant des mandats additionnels de nouveaux clients ;
- lancer de nouveaux fonds institutionnels ;
- développer des produits de placement, d'épargne et de décaissement ;
- compléter l'intégration des immeubles du parc immobilier Mouvement au portefeuille immobilier de Desjardins Sécurité financière ;
- accroître les encours du portefeuille hypothécaire malgré un marché très compétitif.

Réalisations de 2006 – Activités de gestion d'actifs

- Poursuite de la mise en place d'une équipe hautement spécialisée en fonction des besoins des clients.
- Consolidation des activités de multigestion.
- Montant record de souscriptions de prêts hypothécaires.
- Entente de commissionnement avec la Fédération afin de verser 15 M\$, sous forme de ristournes, au réseau des caisses Desjardins afin d'appuyer les efforts de vente des produits d'épargne à terme Gestion active et Perspectives Plus.
- Nouveaux mandats confiés au secteur des placements mobiliers qui, afin de mieux servir ses clients, a développé des outils novateurs de structuration de portefeuilles, mis en place une équipe de gestion du crédit corporatif, démarré un processus d'implantation de nouveaux produits et lancé six nouveaux fonds institutionnels en multigestion, ce qui porte à treize le nombre de fonds lancés depuis mai 2005.
- Production de rendements de l'ordre de 8,5 % par le secteur des placements immobiliers, qui a affirmé sa présence dans l'Ouest canadien avec la nomination d'un représentant au bureau de développement immobilier de Vancouver.
- Montant record de souscriptions de prêts hypothécaires commerciaux de 587 M\$, dont 70 % à l'extérieur du Québec, pour une deuxième année consécutive malgré un marché toujours vivement compétitif.

Description de l'industrie

En 2007, l'industrie de la gestion d'actifs et de placements devra relever le défi de produire des rendements satisfaisants malgré le risque de ralentissement économique, la force du dollar canadien, un marché boursier offrant un potentiel de rendement plus limité, un risque de crédit croissant et des taux qui devraient demeurer bas. Les manufacturiers de produits à capital garanti devront composer avec une plus grande concurrence et une réglementation croissante. De leur côté, les secteurs des placements hypothécaires et immobiliers devront tirer leur épingle du jeu malgré un marché toujours très compétitif où les prix sont élevés.

Analyse des résultats financiers

À 87 M\$, les revenus d'honoraires sont en hausse de 28 % par rapport à 2005. Cette augmentation est attribuable notamment à la mise en place, en 2005, des fonds de multigestion de même qu'à l'augmentation des encours des produits d'épargne à terme Gestion active (ETGA) et Perspectives Plus (ETPP) vendus par le réseau des caisses Desjardins.

En 2006, DGA et la Fédération des caisses Desjardins du Québec ont conclu une entente de commissionnement relative aux produits ETGA et ETPP ; 15 M\$ (avant impôts) ont été versés en vertu de ce programme en 2006. En excluant ce montant, les frais d'exploitation

ont augmenté de 23 % ou de 9 M\$ par rapport à 2005, les honoraires payés aux gestionnaires extérieurs liés aux fonds de multigestion constituant la plus grande partie de cette augmentation.

DGA détient une participation dans une société satellite. En 2006, diverses transactions touchant le capital-actions de cette société ont fait passer la participation de DGA de 30 % à 23 %, créant ainsi un gain de dilution. Ce gain, combiné à la quote-part des résultats revenant à DGA, ont contribué pour 1,9 M\$ au bénéfice net de 2006.

TABLEAU 8 DESJARDINS GESTION D'ACTIFS

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2006	2005	2004
Revenus d'honoraires	87 \$	68 \$	61 \$
Frais d'exploitation	63	39	35
Bénéfice net	17	21	20
Biens sous gestion	46 671	35 754	26 329

La croissance des biens sous gestion de l'ordre de 30 % vient essentiellement du fait que la filiale de DGA, Desjardins gestion internationale d'actifs (DGIA) est, depuis le 17 janvier 2006, le conseiller en valeurs pour tous les Fonds Desjardins. De plus, l'augmentation de l'encours des produits ETGA et ETPP ainsi que de la variation de la valeur marchande des autres actifs en valeurs mobilières, immobilières, prêts hypothécaires et prêts de titres ont contribué à l'accroissement des biens sous gestion. Des 46,7 G\$ de biens sous gestion, plus de 5,8 G\$ sont des placements alternatifs gérés par DGIA.

■ Activités de capital de risque

Profil

Desjardins Capital de risque (DCR) est un gestionnaire de fonds. Il gère neuf fonds dont sept appartiennent à Desjardins : les six fonds régionaux Desjardins Capital de développement et Desjardins Capital de risque S.E.C. en plus de Desjardins – Innovatech S.E.C. et de Desjardins Capital régional et coopératif (DCRC), une société publique dont la capitalisation pourrait atteindre 1,325 G\$ d'ici 2011.

En tant que gestionnaire, DCR doit répondre aux objectifs et attentes pour chacun de ses fonds sous gestion, notamment en ce qui a trait aux objectifs d'investissement et de développement économique.

En tant qu'investisseur, il doit s'assurer de mettre en place l'équipe la plus compétente qui répondra le mieux aux besoins des entrepreneurs. Répartis dans 24 bureaux, ses directeurs à

l'investissement travaillent en étroite collaboration avec les directeurs des centres financiers aux entreprises Desjardins afin de compléter leur offre. C'est en conjuguant les expertises de financement traditionnel et du capital de risque que Desjardins peut appuyer les entrepreneurs qui recherchent conseils et financement pour leurs projets de croissance, de relève ou d'acquisition.

Stratégie

Par la complémentarité de son offre à celle des centres financiers aux entreprises Desjardins, son étroite collaboration avec la première vice-présidence Marché des entreprises et les autres composantes du Mouvement, DCR participe au développement et à la mise en marché de produits intégrés de financement – équité pour appuyer les entreprises à toutes les étapes de leur développement. Il permet ainsi de concrétiser l'orientation stratégique du Mouvement des caisses Desjardins de devenir le principal partenaire des entreprises, particulièrement des PME.

Afin de participer encore plus étroitement au développement économique du Québec, il vise à gérer d'autres fonds, ce qui lui permettra de réaliser sa mission.

Dans le contexte du Plan stratégique 2006-2008, les stratégies suivantes contribueront à réaliser la vision de DCR :

- Atteindre le niveau de performance qui donne accès à du capital institutionnel.

- Développer avec les entrepreneurs un véritable partenariat et appuyer la croissance de chaque entreprise en portefeuille.
- Mettre en place un secteur d'affaires Investissements majeurs – rachat d'entreprises pour faciliter le regroupement d'entreprises à l'intérieur du plan de consolidation de certains industriels au Québec.
- Amener de nouveaux clients chez Desjardins en initiant des transactions importantes en collaboration avec les centres financiers aux entreprises Desjardins, la première vice-présidence Marché des entreprises et les autres composantes de Desjardins.

Perspectives

Grâce à une équipe compétente et en développant un véritable partenariat Desjardins avec les entrepreneurs, DCR atteindra des niveaux de performance qui lui donneront accès à du capital privé institutionnel.

Description de l'industrie

Après avoir connu une baisse des investissements de 11 % en 2005, l'industrie du capital de risque au Québec a connu une recrudescence de ses activités en 2006. Au Québec, les investissements ont augmenté de 9 % pour totaliser 603 M\$. Pour la même période, les activités dans l'ensemble du Canada et des États-Unis sont demeurées relativement stables. Le secteur des sciences de la vie a été le plus actif puisque 44 % des capitaux y ont été investis. Les investisseurs semblent avoir repris confiance dans les entreprises de logiciels,

Réalisations de 2006 – Activités de capital de risque

- Mise en place de quatre secteurs d'affaires, ce qui permet à DCR de démontrer sa compétence de gestionnaire et ainsi attirer d'autres fonds spécialisés ou sectoriels.
- Déploiement d'un secteur d'affaires pour répondre aux besoins de financement des coopératives.
- Lancement du nouveau produit Financement Privilège ; 18 transactions totalisant 7,4 M \$ ont été réalisées.
- Respect des normes réglementaires de DCRC en termes d'investissements.
- Investissement de 20 M\$ de DCRC dans Desjardins – Innovatech S.E.C. et élargissement des secteurs d'activité admissibles.
- Participation à la mise sur pied de 19 fonds d'intervention économique régionaux (FIER).
- Intervention stratégique auprès du gouvernement fédéral pour la création de deux partenariats en région.
- Nouveaux engagements de l'ordre de 132 M\$ dans 178 entreprises portant le nombre d'entreprises en portefeuille à 274 et contribuant à la création ou au maintien de près de 29 000 emplois.
- Distribution par Desjardins Capital de risque S.E.C. de 40 M\$ de capital aux caisses (50 M\$ en 2005).
- Déclaration par DCR d'un premier dividende de 3 M\$.

TABLEAU 9 DESJARDINS CAPITAL DE RISQUE – ACTIVITÉ DE GESTION D'ACTIFS

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars à moins d'avis contraire)

	2006	2005	2004
Actif sous gestion			
Mouvement	96 \$	133 \$	179 \$
Tiers	682	617	483
Total	778 \$	750 \$	662 \$
Nombre d'entreprises partenaires	274	217	176
Capital investi	364 \$	353 \$	299 \$
Revenus d'honoraires de gestion de l'exercice	23 \$	23 \$	20 \$
Ratio des frais d'exploitation : actif moyen sous gestion de l'exercice	2,6 %	3,0 %	2,9 %

TABLEAU 10 FONDS MOUVEMENT SOUS GESTION⁽¹⁾

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2006	2005	2004
Investissements, aux livres	70 \$	108 \$	163 \$
Capitaux propres	95	133	178
Investissements déboursés	7	13	12
Produit de la cession d'investissements	47	70	28
Bénéfice net	2	—	2

(1) Les fonds Mouvement sous gestion comprennent Desjardins Capital de risque S.E.C. ainsi que les six fonds régionaux Desjardins Capital de développement.

le secteur des technologies de l'information n'ayant pas fléchi par rapport à 2005 grâce à des investissements de 217 M\$ en 2006.

Par ailleurs, la contribution des fonds américains et étrangers a continué d'être marquante, ceux-ci participant habituellement aux transactions plus importantes. Cela a favorisé l'augmentation de la moyenne des transactions, qui a été de 3,4 M\$ par investissement en 2006 comparativement à 2,1 M\$ en 2005.

L'implantation graduelle des fonds d'intervention économiques régionaux (FIER) s'est poursuivie en 2006. Les participations des FIER Partenaires dans les fonds spécialisés commencent à porter des fruits. Bien que les entreprises à un stade plus avancé de développement attirent encore la plus grande partie des investissements, il semble y avoir de plus en plus d'intérêt pour les sociétés en démarrage. L'activité d'investissement dans des entreprises en démarrage a presque doublé, passant de 55 M\$ en 2005 à 108 M\$ en 2006.

Montréal a encore attiré la plus grande part des investissements au Québec; presque les trois-quarts des investissements y ont été effectués, comparativement à 64 % en 2005.

Le Québec a réussi à attirer sa large part du capital de risque disponible, soit plus de 67 % des fonds canadiens. Ces montants, jumelés à l'augmentation des investissements moyens, sont de bon augure en 2007 pour les entreprises du Québec.

Analyse des résultats financiers

Les activités d'investissement et de réinvestissement se sont traduites par des engagements totalisant 132 M\$ dans 178 entreprises et coopératives québécoises. Les engagements relatifs à DCRC et à Desjardins – Innovatech S.E.C. ont représenté plus de 95 % de l'activité d'investissement; les données financières de ces deux fonds ne figurent pas dans les livres du Mouvement. Le capital investi, quant à lui, s'établit à 364 M\$, en hausse de 11 M\$ par rapport à 2005. Cette faible augmentation s'explique principalement par la cession d'investissements totalisant 67 M\$.

Au 31 décembre 2006, l'actif des neuf fonds sous gestion de DCR était de 778 M\$, par rapport à 750 M\$ un an plus tôt; il s'agit d'une croissance de 3,7 % comparativement à 13,3 % en 2005. Le ralentissement de la croissance des actifs sous gestion en 2006 est attribuable principalement à la levée de capital annuelle de DCRC qui n'a atteint que 79 M\$ en 2006 comparativement à 100 M\$ en 2005; les fonds de cette société représentent maintenant 84,3 % des fonds sous gestion. La cession de plusieurs investissements de Desjardins Capital de risque S.E.C. a également permis de distribuer 40 M\$ de capital aux caisses en 2006 (50 M\$ en 2005), ce qui a réduit d'autant les actifs sous gestion des fonds Mouvement.

Le ratio des dépenses d'exploitation par rapport à l'actif moyen sous gestion de DCR est passé de 3,0 % en 2005 à 2,6 % en 2006. La réduction additionnelle de ce ratio à un niveau inférieur à 2,5 % au cours des prochaines années sera un enjeu important pour DCR puisque le taux de facturation des revenus d'honoraires de gestion de DCRC baissera de 3,0 % à 2,5 % pour l'exercice suivant celui où son actif total atteindra 750 M\$.

Depuis le printemps de 2004, le portefeuille de Desjardins Capital de risque S.E.C. est entré en phase de désinvestissement. De plus, depuis le début de l'exercice 2006, les six fonds régionaux Desjardins Capital de développement ne participent plus à de nouveaux investissements, ce qui explique que les investissements faits en 2006 pour les fonds Mouvement se sont élevés à seulement 7 M\$ comparativement à 13 M\$ en 2005. Une nouvelle politique d'investissement a été adoptée à la fin de 2006 et l'activité d'investissement des fonds régionaux devrait reprendre en 2007.

■ Autres

Les résultats de différents ajustements de consolidation non reflétés dans les secteurs d'activité affichent des pertes nettes de 31 M\$ en 2006, 40 M\$ en 2005 et 29 M\$ en 2004. Ces ajustements incluent notamment la comptabilisation de la charge de retraite interentreprises et la consolidation de sociétés de placement identifiées comme étant des entités à détenteurs de droits variables.

3 ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

3.1 REVUE DES RÉSULTATS

REVENU TOTAL

FAITS SAILLANTS

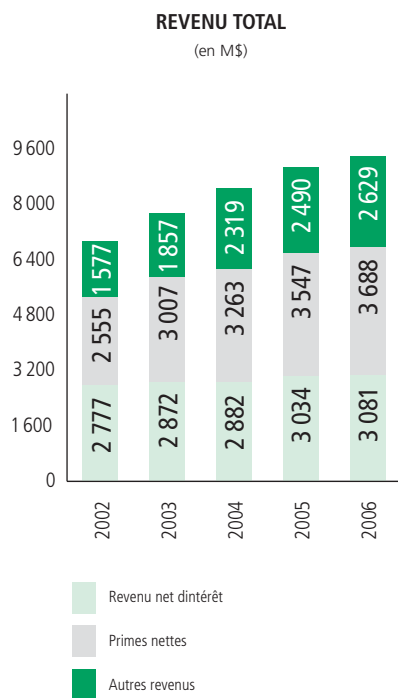
- Amélioration du revenu total de 327 M\$ ou de 3,6 %.
- Stabilité du revenu net d'intérêt dans un contexte de forte croissance des volumes d'affaires.
- Progression des primes nettes d'assurance de 141 M\$ ou de 4,0 %.
- Résultat pour les autres revenus comparable à l'exercice 2005.

TABLEAU 11 REVENU TOTAL

De l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006		2005		2004	
Revenu net d'intérêt	3 081 \$	32,8 %	3 034 \$	33,4 %	2 882 \$	34,0 %
Primes nettes	3 688	39,2	3 547	39,1	3 263	38,6
Autres revenus	2 629	28,0	2 490	27,5	2 319	27,4
	9 398 \$	100,0 %	9 071 \$	100,0 %	8 464 \$	100,0 %

Au terme de l'exercice 2006, le revenu total, constitué du revenu net d'intérêt, des primes nettes d'assurance et des autres revenus, s'établit à 9 398 M\$, en progression de 327 M\$ ou de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent.



Le revenu net d'intérêt a atteint 3 081 M\$ pour une performance comparable à celle de l'exercice 2005. Malgré une importante progression des activités de financement en cours d'année, l'environnement de bas taux d'intérêt a atténué l'effet favorable de ces nouvelles affaires sur le revenu net d'intérêt.

L'augmentation des primes nettes d'assurance résulte de la croissance des affaires, particulièrement dans le domaine de l'assurance collective où le Mouvement a réalisé des percées à l'extérieur du Québec.

En 2006, les autres revenus se chiffrent à 2 629 M\$, un résultat comparable à celui de l'exercice précédent. Parmi les éléments favorables, mentionnons la croissance de 24 % des revenus de commissions sur prêts et cartes de crédit en raison de la progression de 38,6 % du volume d'affaires des Services de cartes Desjardins. Par ailleurs, les revenus liés aux services de courtage, de fonds de placement et de fiducie ont crû de 86 M\$ ou de 17,5 % en raison d'une croissance soutenue

de l'encours des fonds de placement et d'une augmentation des revenus de commissions perçus du secteur de courtage de valeurs mobilières. Ces éléments favorables ont été cependant contrebalancés par une baisse des revenus de placement et de négociation de 87 M\$ ou de 9,0 % à cause notamment de gains non récurrents comptabilisés en 2005 et de la réduction des valeurs et des rendements des portefeuilles de placement.

Revenu net d'intérêt

Tel que présenté à la note 25 des états financiers cumulés portant sur l'information sectorielle, le revenu net d'intérêt provient exclusivement du secteur Particuliers et entreprises. Ainsi, l'analyse et les commentaires qui suivent porteront uniquement sur ce secteur d'activité.

Le revenu net d'intérêt correspond à la différence entre le revenu d'intérêt gagné sur des éléments d'actif, comme les prêts et les valeurs mobilières, et les frais d'intérêt liés à des éléments de passif tels les dépôts, emprunts et débiteures subordonnées; il est affecté par les variations de taux d'intérêt, par les stratégies d'approvisionnement en fonds ainsi que par la composition des instruments financiers portant ou non intérêt.

Afin d'analyser la variation du revenu net d'intérêt du secteur Particuliers et entreprises, nous présentons au tableau 12 son évolution selon les grandes catégories d'actif et de passif, alors que le tableau 13 présente en détail les effets sur la marge bénéficiaire des variations de volume et des taux d'intérêt des différents éléments d'actif et de passif.

Le secteur Particuliers et entreprises termine l'exercice financier 2006 avec un revenu net d'intérêt de 3 091 M\$, comparable au 3 048 M\$ réalisé au terme de l'exercice précédent. Cependant, exprimée en pourcentage de l'actif moyen, cette marge nette d'intermédiation financière s'est comprimée de 19 points de base.

Le contexte économique du premier semestre de 2006 a été caractérisé par une hausse soutenue de 175 centièmes du taux de base préférentiel moyen. Cette augmentation du taux d'intérêt à court terme, qui avait débuté à l'automne de 2005, s'est répercutée négativement sur la marge nette d'intermédiation financière en faisant grimper plus rapidement le coût des sources de fonds que les revenus tirés des activités de crédit.

La baisse structurelle et à caractère permanent des taux d'intérêt a affecté négativement et d'une manière récurrente la marge nette d'intérêt en raison de placements qui ont généré des revenus importants au cours de la période 1998-2005 et qui sont venus à échéance dans un tel contexte de taux. Enfin, mentionnons un recours croissant aux fonds institutionnels, rendant le coût de financement plus élevé.

L'évolution favorable du revenu d'intérêt de 504 M\$ ou de 10,3 % est expliquée au tableau 13 par la croissance importante du volume moyen des activités de crédit. En effet, la croissance soutenue des affaires s'est traduite par une augmentation de 6,4 G\$ ou de 8,3 % du portefeuille de prêts. En résumé, la croissance de 6,1 G\$ ou de 6,9 % du volume moyen des actifs portant intérêt a eu pour incidence d'ajouter 373 M\$, alors que le gain de 18 centièmes du rendement moyen de ces actifs a fait progresser de 131 M\$ le revenu d'intérêt.

Quant aux frais d'intérêt, ils se chiffrent à 2 291 M\$, représentant une augmentation importante de 461 M\$ ou de 25,2 % par rapport à l'exercice 2005. Ainsi, une croissance de 5,5 G\$ ou de 6,7 % de notre approvisionnement en fonds au moyen des dépôts, emprunts et débiteures subordonnées a eu pour effet d'ajouter seulement 139 M\$ en frais d'intérêt supplémentaires tandis que l'augmentation de 39 centièmes du coût moyen de ces sources de fonds a fait bondir de 322 M\$ les frais d'intérêt.

Malgré la baisse de régime dans le domaine de l'habitation (chute des mises en chantier et de la revente de maisons existantes), l'encours des prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement des caisses Desjardins, qui totalisent 52,5 G\$ (48,5 G\$ en 2005) a progressé de 8,2 % ou de 4,0 G\$. De ce montant, 13,5 G\$ étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement représentant un potentiel énorme dans une perspective de gestion sécuritaire de la croissance et d'une saine diversification des sources d'approvisionnement de fonds. Desjardins souhaite d'ailleurs rendre disponible cette source de financement aux *credit unions* de l'extérieur du Québec. Enfin, en 2006, des prêts totalisant 1 263 M\$ ont été titrisés par l'intermédiaire de la Fiducie du Canada pour l'habitation.

TABLEAU 12 REVENU NET D'INTÉRÊT SUR L'ACTIF ET LE PASSIF MOYENS⁽¹⁾

Secteur Particuliers et entreprises

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006			2005		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif						
Actif portant intérêt						
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières	11 291 \$	388 \$	3,44 %	11 567 \$	330 \$	2,85 %
Prêts	83 625	4 994	5,97	77 248	4 548	5,89
Total de l'actif portant intérêt	94 916	5 382	5,67	88 815	4 878	5,49
Autres actifs	4 792	—	—	3 843	—	—
Total de l'actif	99 708 \$	5 382 \$	5,40 %	92 658 \$	4 878 \$	5,26 %
Passif et capitaux propres						
Passif portant intérêt						
Dépôts	85 795 \$	2 219 \$	2,59 %	80 137 \$	1 747 \$	2,18 %
Emprunts et débiteures subordonnées	1 376	72	5,23	1 531	83	5,42
Total du passif portant intérêt	87 171	2 291	2,63	81 668	1 830	2,24
Autres passifs	5 848	—	—	5 004	—	—
Capitaux propres	6 689	—	—	5 986	—	—
Total du passif et des capitaux propres	99 708 \$	2 291 \$	2,30 %	92 658 \$	1 830 \$	1,97 %
Revenu net d'intérêt		3 091 \$			3 048 \$	
En pourcentage de l'actif moyen			3,10 %			3,29 %

(1) La différence entre l'actif moyen du secteur Particuliers et entreprises du tableau 3 et du tableau ci-dessus a principalement trait aux prêts et dépôts conclus avec les entités des autres secteurs d'activité, lesquels sont éliminés au cumulé. De plus, le solde moyen du secteur Particuliers et entreprises est établi en excluant les prêts de titres et l'effet de la consolidation des sociétés de placement qui sont des entités à détenteurs de droits variables.

TABLEAU 13 RÉPERCUSSIONS SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS LES SOLDES ET LES TAUX

Secteur Particuliers et entreprises

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006-2005		Intérêt	Augmentation (diminution)	
	Variation volume moyen	Variation taux moyen		Volume moyen	Taux moyen
Actif					
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières	(276) \$	0,59 %	58 \$	(8) \$	66 \$
Prêts	6 377	0,08	446	381	65
Variation du revenu d'intérêt			504 \$	373 \$	131 \$
Passif					
Dépôts	5 658 \$	0,41 %	472 \$	147 \$	325 \$
Emprunts et débiteures subordonnées	(155)	(0,19)	(11)	(8)	(3)
Variation des frais d'intérêt			461 \$	139 \$	322 \$
Variation du revenu net d'intérêt			43 \$	234 \$	(191) \$

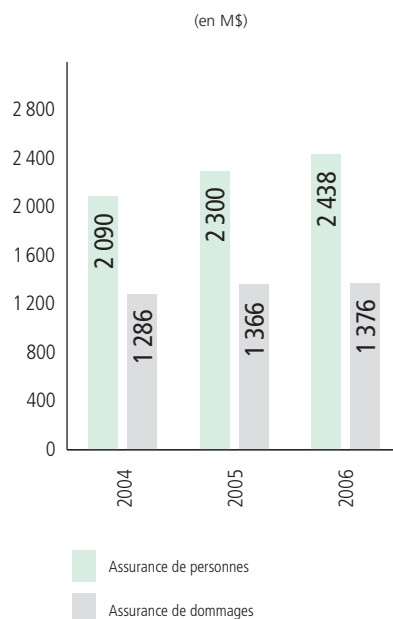
Primes nettes

La croissance des revenus de primes nettes, soit les primes d'assurance et de rentes des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, a favorisé la progression du revenu total. Les primes nettes ont crû de 141 M\$ ou de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 3 688 M\$ au 31 décembre 2006. Cette augmentation des primes nettes est due à la croissance des affaires réalisées par les filiales d'assurance.

Les activités d'assurance de personnes, exercées par Desjardins Sécurité financière (DSF), ont dégagé des revenus de primes d'assurance et de rentes de 2 438 M\$ comparativement à 2 300 M\$ en 2005, une augmentation de 6,0 %. Au chapitre des ventes d'assurance vie en primes annualisées, la croissance de cette filiale est supérieure à celle du marché, tant en assurance individuelle qu'en assurance collective. Pour DSF, la hausse a été particulièrement marquée en assurance collective ; le volume de primes, incluant les primes administrées, a atteint 1 745 M\$, une augmentation de 9,5 % attribuable à la signature d'importants contrats à l'extérieur du Québec. Quant aux primes liées aux produits d'assurance collective distribués aux membres du Mouvement Desjardins, elles ont augmenté de 6,5 %. En assurance individuelle, le volume de primes a atteint 374 M\$, en hausse de 3,3 %. Cette croissance découle notamment de l'augmentation de 16,9 % du nombre de contrats en vigueur vendus par les conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins. De plus, le volume de primes pour les produits commercialisés et distribués sans intermédiaire s'établit à 52 M\$, 4 M\$ de plus qu'en 2005.

En 2006, les primes brutes souscrites dans le secteur de l'assurance de dommages, par l'entremise de Desjardins Groupe d'assurances générales, ont augmenté de 0,5 % par rapport à 2005 pour atteindre 1 412 M\$. Le volume de primes vendues dans le réseau des caisses Desjardins a atteint 665 M\$ comparativement à 654 M\$ en 2005. Quant aux ventes réalisées en affiliation avec des groupes, elles ont été de 645 M\$ en 2006 par rapport à 636 M\$ en 2005. Les primes nettes acquises dans le secteur de l'assurance de dommages ont totalisé 1 376 M\$, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à 2005.

PRIMES NETTES⁽¹⁾



(1) La différence entre le total des résultats et la somme des résultats des secteurs d'activité à trait aux transactions intersectorielles.

Autres revenus

Les autres revenus s'établissent à 2 629 M\$ pour l'exercice 2006, une progression de 139 M\$ ou de 5,6 % par rapport à l'année précédente. La proportion des autres revenus sur le revenu total correspond à 28,0 % pour l'année 2006 comparativement à 27,5 % en 2005.

Les revenus provenant des frais de service sur les dépôts et paiements sont plus élevés que ceux inscrits un an auparavant en raison notamment de l'introduction, en juillet 2006, d'une nouvelle grille tarifaire.

Les revenus issus des commissions sur prêts et cartes de crédit, constitués surtout des revenus provenant des diverses solutions de paiements offertes par les Services de cartes Desjardins, ont totalisé 326 M\$ en 2006, en hausse de 24,0 % par rapport à 2005. La convivialité des solutions de paiement par carte et la modification de l'offre de services novateurs auprès des marchands expliquent cette progression. Le volume d'affaires des Services de cartes Desjardins s'élève à 34,9 G\$, soit 38,6 % de plus que l'an dernier, et le nombre de cartes atteignait 3,6 millions au 31 décembre 2006.

Les revenus des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie ont crû de 86 M\$ ou de 17,5 % par rapport à 2005, en raison notamment d'une croissance soutenue de l'encours des Fonds Desjardins de l'ordre de 24 % ; cet encours s'établissait à 10 G\$ à la fin de 2006. Il faut noter la performance des ventes nettes des Fonds Desjardins qui se sont chiffrées à 1,2 G\$ en 2006, soit une performance similaire à 2005. Les revenus de commissions liés à la vente des Fonds Desjardins et des fonds

TABEAU 14 AUTRES REVENUS

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

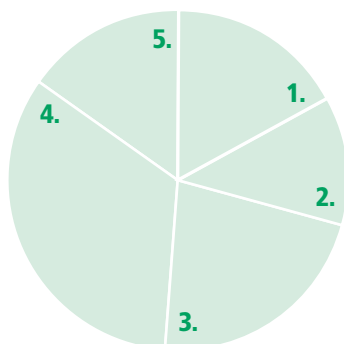
	2006	2005	2004
Frais de service sur les dépôts et paiements	447 \$	417 \$	402 \$
Commissions sur prêts et cartes de crédit	326	263	229
Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	577	491	407
Revenus de placement et de négociation	878	965	941
Autres	401	354	340
	2 629 \$	2 490 \$	2 319 \$
Croissance des autres revenus	5,6 %	7,4 %	24,9 %
Autres revenus en % du revenu total	28,0 %	27,5 %	27,4 %

externes, la mise en place en 2005 des fonds multigestion de même que l'augmentation des encours des produits alternatifs vendus par le réseau des caisses Desjardins sont d'autres facteurs qui contribuent à cette hausse. L'amélioration des autres revenus s'explique aussi par des revenus de commissions perçus du courtage de valeurs mobilières (courtage en ligne et marché des capitaux-actions). Les Valeurs mobilières Desjardins ont effectué pour le compte de clients près de 2 004 000 transactions en 2006, soit 22 % de plus que dans l'exercice précédent.

Les revenus liés aux activités de placement et de négociation, composés principalement de revenus de placement des filiales d'assurance, se sont établis à 878 M\$ en 2006, un repli de 87 M\$ ou de 9,0 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution est due en partie à la réduction de valeur des portefeuilles de placement et à l'amointrissement du rendement des placements en obligations. Par ailleurs,

dans le cadre de stratégies de placement et de l'utilisation des produits dérivés aux fins de la gestion actif-passif, dont les revenus sont comptabilisés sous la rubrique revenus de placement et de négociation plutôt qu'au revenu net, des gains non récurrents enregistrés en 2005 attribuables, entre autres, à la diminution du portefeuille de liquidité normative expliquent également la baisse des résultats en 2006.

Les revenus figurant à la rubrique « Autres » ont crû de 47 M\$ ou de 13,3 % en comparaison à 2005 pour atteindre un montant de 401 M\$. Cette augmentation est due en grande partie au programme de titrisation des prêts hypothécaires qui a débuté à la fin de 2005 et qui s'est poursuivi avec succès tout au long de l'exercice.



SOURCE DES AUTRES REVENUS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

1.	17,0 %	Frais de service sur les dépôts et paiements
2.	12,4 %	Commissions sur prêts et cartes de crédit
3.	21,9 %	Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie
4.	33,4 %	Revenus de placement et de négociation
5.	15,3 %	Autres

SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PROVISIONS D'ASSURANCE

FAIT SAILLANT

- Grande stabilité des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance qui totalisaient 3 342 M\$ au 31 décembre 2006 comparativement à 3 252 M\$ l'année précédente.

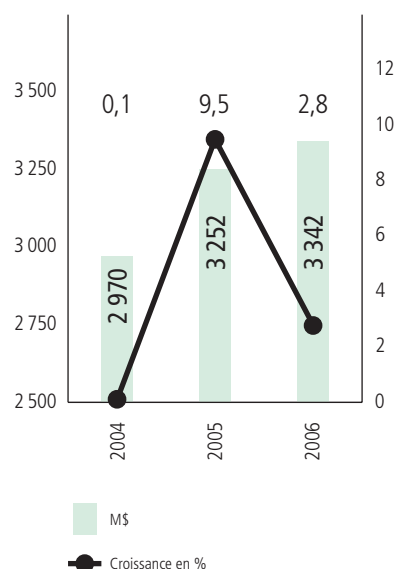
En assurance de personnes, Desjardins Sécurité financière a engagé une charge de 2,4 G\$, en hausse de 92 M\$ ou 4,1 % par rapport à 2005, pour couvrir les prestations d'assurance et de rentes et autres paiements aux assurés. Cette augmentation découle principalement de la croissance des affaires collectives ces dernières années et de la hausse des prestations versées, notamment pour les garanties liées à la santé et à l'invalidité. L'année 2006 a aussi été marquée par des rachats de produits d'épargne moindres qu'en 2005.

En assurance de dommages, Desjardins Groupe d'assurances générales a engagé une charge de 1,0 G\$ (identique à 2005), ce qui représente un taux de sinistralité de 71,3 % (71,9 % en 2005). Malgré quelques événements majeurs au Québec, principalement causés par de

mauvaises conditions climatiques, la sinistralité en assurance habitation s'est améliorée grâce à des initiatives dans les couvertures relatives aux dommages causés par l'eau. La sinistralité liée à l'assurance des entreprises est également en baisse grâce à l'évolution favorable des provisions pour sinistres des années précédentes et à un coût des sinistres moindre. Par contre, la hausse de la sinistralité en assurance automobile a atténué l'effet de ces baisses en raison, d'une part, des diminutions de tarification et, d'autre part, d'une évolution des sinistres des années antérieures moins favorable en 2006 qu'en 2005.

SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PROVISIONS D'ASSURANCE

(en M\$ et en %)



FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

FAITS SAILLANTS

- Frais autres que d'intérêt en hausse de 301 M\$ ou de 7,1 %, pour totaliser 4 513 M\$ au 31 décembre 2006.
- Recul du ratio de productivité du Mouvement: 74,5 %, comparativement à 72,4 % en 2005.

TABLEAU 15 DÉTAIL DES FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005	2004
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	1 807 \$	1 729 \$	1 640 \$
Avantages sociaux	464	375	344
	2 271	2 104	1 984
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement			
Technologie	84	86	82
Amortissement	144	135	135
Autres	145	148	121
	373	369	338
Impartition de services de traitement	315	315	295
Communications	237	228	212
Autres			
Taxe sur le capital, taxe d'affaires et primes d'assurance-dépôts	158	156	146
Dons et commandites	64	58	52
Formation des employés	31	32	35
Frais liés aux dépôts	47	44	46
Commissions	253	245	210
Autres frais de personnel	66	58	51
Autres	698	603	524
	1 317	1 196	1 064
Total des frais autres que d'intérêt	4 513 \$	4 212 \$	3 893 \$
Ratio de productivité – Mouvement ⁽¹⁾	74,5 %	72,4 %	70,9 %

(1) Établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

Les frais autres que d'intérêt ont atteint 4 513 M\$ par rapport à 4 212 M\$ en 2005, une augmentation de 301 M\$ ou de 7,1 %. Cette hausse découle principalement d'accroissements de 167 M\$ ou de 7,9 % des salaires et avantages sociaux et de 121 M\$ ou de 10,1 % des autres frais.

Le ratio de productivité, soit les frais autres que d'intérêt sur le total des revenus du Mouvement, déduction faite des frais de

sinistres et prestations d'assurance, s'est établi à 74,5 % pour l'exercice 2006, un repli sur le ratio de 2005 qui s'élevait à 72,4 %. Ce recul s'explique notamment par des gains importants ayant bonifié les résultats de 2005 ainsi que par la hausse des frais d'exploitation dont la charge liée aux avantages sociaux et par la compression de la marge bénéficiaire nette.

Salaires et avantages sociaux

Les dépenses engagées pour les salaires et les avantages sociaux ont crû de 167 M\$ ou de 7,9 % pour atteindre 2 271 M\$ au 31 décembre 2006. Ce poste représente 50,3 % de l'ensemble des frais autres que d'intérêt du Mouvement Desjardins, comparativement à 50,0 % en 2005.

La rémunération de base se chiffre à 1 807 M\$, une croissance de 4,5 % par rapport aux 1 729 M\$ de 2005. Cette hausse de 78 M\$ est attribuable à l'indexation annuelle des salaires et à l'ajout de personnel pour soutenir la croissance du volume d'affaires des activités de financement.

Le ratio des avantages sociaux sur le total de la rémunération de base est passé de 21,7 % en 2005 à 25,7 %. Cette croissance découle de la charge liée aux régimes d'avantages sociaux futurs attribuable à une baisse des taux d'intérêt à long terme. À cet effet, la note 19 des états financiers cumulés démontre que

les coûts relatifs aux prestations déterminées des régimes de retraite sont en hausse de 70 M\$, pour totaliser 250 M\$ en 2006, alors que la charge de 46 M\$ pour les autres régimes est demeurée sensiblement la même.

Conformément à la *Loi sur l'information concernant la rémunération des dirigeants de certaines personnes morales*, le Mouvement diffuse la rémunération de ses cinq dirigeants les mieux rémunérés.

Le tableau 16, ci-dessous, fournit le détail de la rémunération payée à ces dirigeants pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2006.

Autres frais

À l'issue de l'exercice 2006, les frais liés aux locaux, matériel et mobilier (incluant l'amortissement) totalisaient 373 M\$, un montant similaire à l'année précédente.

Les honoraires liés aux ententes de partenariat pour la gestion des opérations informatiques ainsi que les dépenses de communications, qui comprennent les coûts de téléphonie, de publicité, de messagerie et de papeterie, sont également demeurés stables.

Les autres catégories de frais s'établissent à 1 317 M\$, en hausse de 121 M\$ ou de 10,1 % par rapport à 2005. Dans cette rubrique,

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

(en M\$ et en %)

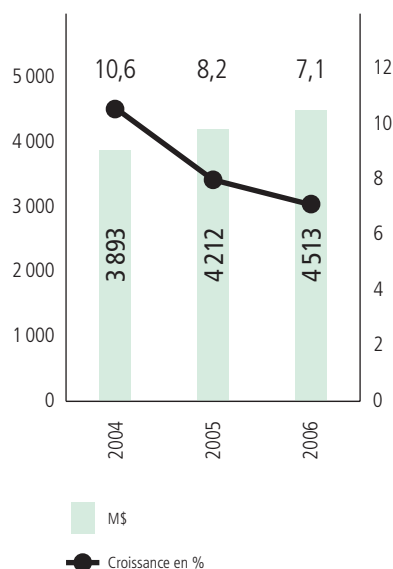


TABLEAU 16 HAUTS DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS EN 2006

Nom et poste principal	Salaire \$	Programme d'intéressement ⁽¹⁾		Tout autre avantage \$	Autres avantages annuels \$
		Volet annuel \$	Volet long terme \$		
Alban D'Amours Président du conseil et chef de la direction Mouvement des caisses Desjardins	1 025 112	495 760	(2)	s.o.	(4)
Bertrand Laferrière Président et chef de l'exploitation Fédération des caisses Desjardins du Québec	562 460	196 973	356 370 ⁽³⁾	s.o.	(4)
Monique F. Leroux Première vice-présidente exécutive et chef de la direction financière Mouvement des caisses Desjardins	468 650	164 496	292 812 ⁽³⁾	s.o.	(4)
Jean-Guy Langelier Président et chef de l'exploitation Caisse centrale Desjardins Chef de la Trésorerie Mouvement des caisses Desjardins	399 395	181 725	141 359 ⁽³⁾	60 000 ⁽⁵⁾	(4)
Germain Carrière Président et chef de l'exploitation Valeurs mobilières Desjardins	376 000	153 643	161 600 ⁽³⁾	s.o.	(4)

(1) Les sommes sont versées en espèces au cours de l'année suivant l'exercice où elles sont gagnées.

(2) Vu sa qualité de président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, M. Alban D'Amours a demandé d'être exclu du programme de bonification à long terme.

(3) Participant au programme de boni incitatif de gestion intégrée (BIGI), qui combine à la fois le court terme et le long terme. Le boni disponible en vertu de ce programme est déterminé à la fin de chaque année en fonction du degré d'atteinte d'objectifs établis en début d'année (volet annuel) et du rendement global du Mouvement (volet long terme). Pour une année donnée, 40 % ou 50 % du boni disponible est payable en espèces, le solde (long terme) est non acquis et demeure au risque en fonction des résultats du Mouvement Desjardins. La portion du boni ainsi accumulée mais non gagnée ne sera généralement versée qu'en cas de décès, de retraite ou d'invalidité.

(4) Les avantages personnels accordés aux hauts dirigeants nommés n'ont pas dépassé, au cours de l'exercice financier, le moindre de 10 % de leur salaire annuel et boni, ou 50 000 \$.

(5) Au regard de ses fonctions de président et chef de la direction de Desjardins Credit Union.

les frais divers se chiffrent à 698 M\$, une augmentation de 95 M\$ ou de 15,8% sur 2005. Cette hausse est attribuable à une combinaison de facteurs, dont l'augmentation des frais relatifs au programme de récompenses Bonidollars Desjardins et l'accroissement des honoraires professionnels relatifs à divers projets stratégiques.

Taxes et impôts sur le revenu

La charge d'impôts sur les excédents comprend les impôts sur les activités des diverses entités du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins est un groupe financier coopératif décentralisé dans lequel chacune des entités qui sont des coopératives de services financiers, principalement les caisses, la Caisse centrale Desjardins, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et celle

de l'Ontario et Desjardins Credit Union, sont considérées comme des sociétés privées et autonomes, contrairement à la grande majorité des autres institutions financières qui, elles, sont de grandes sociétés publiques. Ainsi, chaque caisse est assujettie au régime d'imposition des sociétés privées. Le législateur a prévu que ce régime soit adapté de façon à permettre aux caisses d'accumuler une réserve générale suffisante, laquelle constitue la base de capital assurant la protection des dépôts des membres. Lorsque la réserve générale d'une caisse a atteint le niveau prévu par le législateur, la caisse est assujettie aux mêmes taux d'imposition que ceux applicables aux grandes sociétés. De plus, les caisses sont assujetties à la taxe sur le capital selon une formule adaptée aux entreprises financières de nature coopérative.

Par ailleurs, la majorité des entités du Mouvement qui ne sont pas des coopératives de services financiers ont le statut de société publique et sont assujetties au régime d'imposition applicable aux sociétés publiques.

Les impôts indirects sont les impôts et taxes sur le capital, l'impôt foncier et les taxes d'affaires, la taxe sur la masse salariale, les charges sociales ainsi que la taxe sur les produits et services (TPS) et les taxes de vente. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêt.

Pour l'exercice 2006, les entités du Mouvement ont versé près de 950 M\$ en impôts directs et indirects.

QUALITÉ DU CRÉDIT

FAITS SAILLANTS

- Prêts douteux bruts ne représentant que 0,39% du portefeuille de prêts, soit le même ratio que celui de 2005.
- Taux de pertes sur créances de 0,16% en 2006 contre 0,12% l'an passé.

Prêts douteux

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, le remboursement du capital ou le paiement des intérêts n'est plus raisonnablement assuré. Tout prêt dont les paiements sont en souffrance depuis 90 jours s'ajoute à cette catégorie, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti ou qu'il soit en voie de recouvrement. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible en vertu d'un contrat est en retard de 180 jours.

Après avoir diminué de façon constante au cours des dernières années, le volume de prêts douteux a connu une légère augmentation l'an dernier, passant de 327 M\$ en 2005 à 350 M\$ en décembre 2006, ce qui demeure historiquement faible. Ces résultats sont principalement attribuables à la bonne performance de l'économie au cours des dernières années, combinée à une bonne gestion des prêts, à l'environnement favorable des taux d'intérêt et à la force du marché immobilier résidentiel et non résidentiel.

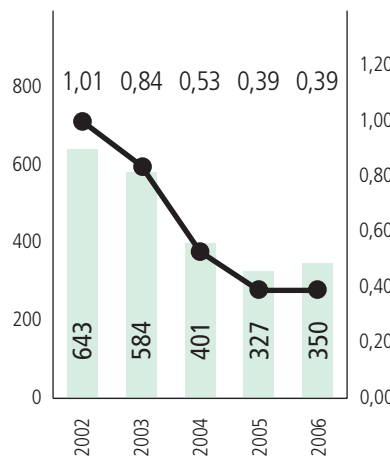
Le solde des prêts douteux nets, soit le montant brut moins la provision spécifique rattachée à ces prêts, a augmenté de 21 M\$, passant de 210 M\$ au terme de l'exercice 2005 à 231 M\$ en décembre 2006. Tel qu'indiqué au tableau 17, en page 60, l'encours des prêts

douteux nets représente maintenant 0,26% du portefeuille de prêts bruts, un ratio comparable à celui de 2005.

Nous avons maintenu en 2006 un ratio très satisfaisant de prêts douteux.

PRÊTS DOUTEUX BRUTS

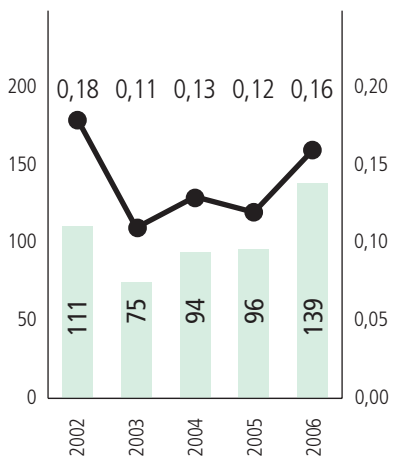
(en M\$ et en %)



■ M\$
● En % des prêts bruts

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en M\$ et en %)



■ M\$
● En % de la moyenne des prêts bruts

Provisions pour pertes sur créances

Lorsqu'un prêt devient douteux, la diminution de la valeur du prêt doit être comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la moins-value est constatée.

En 2006, le Mouvement a passé en charges 139 M\$ en provisions pour pertes sur créances, comparativement à 96 M\$ à l'exercice

précédent. Cela représente 0,16 % des prêts bruts moyens contre 0,12 % en 2005.

Perspectives

Un affaiblissement de la conjoncture économique, et plus particulièrement des facteurs comme l'appréciation du dollar, une concurrence mondiale accrue et le ralentissement du marché immobilier pourraient affecter

certains secteurs industriels et amener une augmentation des prêts douteux et des provisions dans une partie du portefeuille.

TABLEAU 17 PRÊTS DOUTEUX PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEUR

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006				2005	2004
	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques pour pertes sur créances	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	52 461 \$	70 \$	0,13 %	11 \$	59 \$	58 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	15 377	74	0,48	32	42	36
Aux entreprises et aux gouvernements	21 532	206	0,96	76	130	116
Total	89 370 \$	350 \$	—	119 \$	231 \$	210 \$
En pourcentage des prêts bruts	—	—	0,39 %	—	0,26 %	0,25 %

TABLEAU 18 TAUX DE COUVERTURE SPÉCIFIQUE⁽¹⁾

Au 31 décembre

(en pourcentage)

	2006	2005	2004
Hypothécaires résidentiels	15,7 %	17,1 %	24,1 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	43,2	47,8	51,4
Aux entreprises et aux gouvernements	36,9	38,3	36,9
	34,0 %	35,8 %	36,9 %

(1) Le taux de couverture spécifique est obtenu en divisant la somme des provisions spécifiques prises pour chacun des prêts douteux par le solde total des prêts douteux.

Provision cumulative pour pertes sur créances

Fondée sur l'opinion de la direction et son appréciation de la conjoncture économique, la provision cumulative pour pertes sur créances inscrite au bilan est suffisante pour couvrir les risques potentiels liés au portefeuille de prêts. Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution de la provision cumulative et les provisions pour pertes sur créances, imputées à l'état des résultats cumulés, y sont ajoutées. Dans le bilan cumulé, la provision cumulative est déduite de l'actif approprié et comprend des composantes spécifiques et une composante générale.

Provisions spécifiques

Lorsqu'on établit qu'un prêt est douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative afin de déterminer

si l'on doit constituer une provision spécifique sur ce compte. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est comptabilisée; ils sont entièrement radiés lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours.

Au terme de l'exercice financier 2006, les provisions spécifiques totalisent 119 M\$ (117 M\$ en 2005). Ce solde représente 34,0 % du portefeuille de prêts douteux bruts alors qu'il se situait à 35,8 % en 2005.

Provision générale

La provision générale est suffisante pour refléter la meilleure estimation de la direction quant aux provisions pour pertes sur créances qui n'ont pas encore été jugées douteuses.

Pour déterminer le niveau de provision générale requis, le Mouvement des caisses Desjardins utilise un modèle interne qui permet d'estimer les pertes potentielles dans le portefeuille de prêts, en excluant les prêts douteux. Il fournit une estimation du risque pour chaque catégorie de prêts et tient compte de l'évolution du portefeuille dans le temps ainsi que de l'effet du cycle économique sur le risque de crédit.

Au 31 décembre 2006, la provision générale était de 605 M\$, un montant identique à celui de 2005.

3.2 REVUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le Mouvement des caisses Desjardins, dans sa planification stratégique et financière intégrée, s'est doté d'un cadre et d'objectifs financiers visant une performance suffisante et rassurante. Le conseil d'administration de la Fédération assume les responsabilités d'orientation, de planification et de surveillance de l'ensemble des activités financières du Mouvement. Dans certaines responsabilités spécifiques touchant la gouvernance financière, le conseil d'administration est appuyé par la commission Vérification et Inspection. Des informations additionnelles sur cette instance se trouve aux pages 139 et 140 de la section Gouvernance. De plus, la Vérification interne du Mouvement et le Bureau de la surveillance et de la sécurité financières du Mouvement, de par leur rôle de surveillance, appuient l'encadrement de la gouvernance financière.

Le conseil d'administration a créé un comité actif-passif, composé de responsables des fonctions stratégiques Mouvement et d'experts des composantes Desjardins. Le rôle de ce

comité, sous la coordination de la première vice-présidence exécutive à la direction financière du Mouvement, est d'appuyer le comité de direction stratégique Mouvement dans le suivi de la gestion financière du Mouvement.

Des tableaux de bord portant sur l'évolution des indicateurs financiers, le suivi de résultats financiers, la situation de trésorerie et la gestion du capital sont produits périodiquement pour le comité actif-passif et le comité de direction stratégique Mouvement.

La première vice-présidence exécutive à la direction financière du Mouvement est une fonction stratégique dont la mission est, principalement, de veiller à l'encadrement financier du Mouvement, d'appuyer la direction et la commission Vérification et Inspection dans la mise en place de la gouvernance financière à l'échelle du Mouvement et de faire rapport au conseil d'administration, à la commission Vérification et Inspection et à la direction dans leurs responsabilités de gestion et de surveillance.

Cette première vice-présidence assure également la coordination nécessaire entre la Fédération et les filiales en ce qui touche les questions financières, la divulgation financière, la normalisation comptable, les études économiques, la planification financière et la gestion de capital. Elle assume aussi la responsabilité fonctionnelle de la caisse de retraite du Mouvement Desjardins. Cette coordination à l'échelle Mouvement est assumée par divers comités financiers, dont le comité actif-passif, et les sous-comités sur les finances, la normalisation comptable et la gouvernance financière.

La coordination de l'ensemble des intervenants financiers du Mouvement est un élément important d'une saine gestion du bilan et du capital, et ce, dans un contexte où les règles sont complexes et en constante évolution.

GESTION DU BILAN

FAITS SAILLANTS

- L'expansion du Mouvement s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2006.
- Le Mouvement est demeuré un acteur de premier plan dans le financement hypothécaire résidentiel au Québec; il a même réussi à accroître à 38,7 % sa part de marché dans ce domaine hautement concurrentiel.
- Le Mouvement a poursuivi sa lancée en 2006 en ce qui a trait à la vente de fonds de placement et d'autres valeurs mobilières.

Actif total

Au 31 décembre 2006, le Mouvement des caisses Desjardins affichait une solide croissance de 17 G\$, ce qui portait son actif total à 135,1 G\$. Il s'agit d'une croissance de 14,4 % par rapport à 2005. Une partie de cette croissance, de l'ordre de 6,5 G\$, est attribuable à l'application depuis le 1^{er} janvier 2006 d'une nouvelle norme comptable à l'égard des entités à détenteurs de droits variables faisant en sorte que la consolidation de sociétés de placement devient nécessaire. Antérieurement, ces droits variables étaient plutôt reflétés au bilan à leur juste valeur. On peut néanmoins affirmer que le Mouvement a poursuivi son expansion à un rythme soutenu en 2006, et ce, malgré une demande de crédit et une collecte d'épargne qui ont perdu un peu de vigueur.

Les économies du Québec et de l'Ontario sont entrées dans une phase de ralentissement sérieuse en 2006, la progression de leur produit intérieur brut (PIB) réel étant limitée à 1,6 % et 1,2 %, respectivement. Les possibilités que l'on connaisse une récession en 2007 sont encore faibles, mais on ne peut pas passer sous silence les risques envisagés pour les États-Unis et les conséquences qui en découleraient pour le Canada. Le marché du travail a souffert d'une détérioration importante du secteur manufacturier, les exportations sont en perte de vitesse et la construction résidentielle a poursuivi son repli.

Cependant, la vigueur de la demande intérieure, surtout les dépenses des consommateurs et les investissements des entreprises, a sauvé la mise

CROISSANCE DE L'ACTIF

(en %)

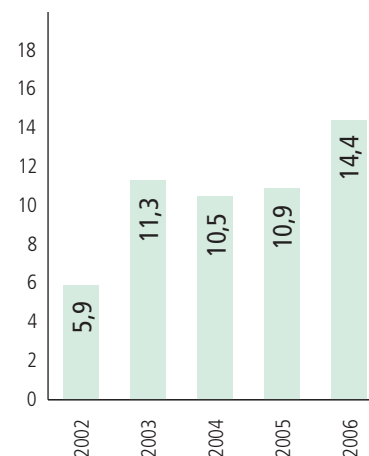


TABLEAU 19 BILAN CONDENSÉ

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006		2005		2004	
Actif						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 798 \$	1,3 %	1 278 \$	1,1 %	1 303 \$	1,2 %
Valeurs mobilières	32 333	23,9	25 081	21,2	21 951	20,6
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	4 147	3,1	2 389	2,0	1 501	1,4
Prêts	88 646	65,6	82 472	69,9	75 255	70,7
Autres actifs	8 202	6,1	6 873	5,8	6 483	6,1
	135 126 \$	100,0 %	118 093 \$	100,0 %	106 493 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres						
Dépôts	88 143 \$	65,3 %	83 287 \$	70,5 %	76 836 \$	72,2 %
Autres passifs	30 968	22,9	25 313	21,5	20 673	19,4
Débitures subordonnées	1 367	1,0	1 355	1,1	1 589	1,5
Part des actionnaires sans contrôle	6 095	4,5	233	0,2	235	0,2
Capitaux propres	8 553	6,3	7 905	6,7	7 160	6,7
	135 126 \$	100,0 %	118 093 \$	100,0 %	106 493 \$	100,0 %

et permis d'éviter une détérioration plus grave du contexte économique québécois et ontarien. Les résultats obtenus par le Mouvement Desjardins en 2006, plus particulièrement dans les domaines du financement, de la gestion de patrimoine et de la vente d'assurance sur la vie et de dommages, montrent qu'il a su profiter de ce climat économique qui, somme toute, est resté propice au développement des affaires. Dans la plupart des secteurs où il est présent, le Mouvement a donc vu ses parts de marché augmenter.

Activités de collecte d'épargne

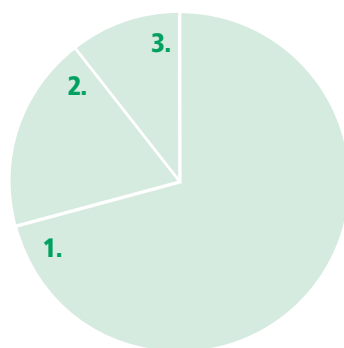
Une hausse de 4,9 G\$ des dépôts

Au 31 décembre 2006, les dépôts accumulés dans le Mouvement des caisses Desjardins s'élevaient à 88,1 G\$, en hausse de 4,9 G\$ ou de 5,8 % depuis un an ; à la fin de 2005, la progression était de 6,5 G\$ ou de 8,4 % par rapport à l'année précédente. La croissance de la collecte d'épargne montre donc un léger ralentissement attribuable à une croissance moindre des dépôts en provenance des particuliers, des entreprises et des gouvernements. En effet, ces dépôts, qui composaient 89,6 % du passif-dépôts à la fin de l'année 2006, ont connu une augmentation de 3,2 G\$ ou de 4,2 % pour atteindre 78,9 G\$ au 31 décembre 2006, comparativement à une hausse de 5,5 G\$ ou de 7,8 % un an plus tôt. Ces dépôts constituent la principale source de financement pour soutenir l'expansion du Mouvement.

Les autres sources de fonds, qui ont notamment trait aux émissions de titres sur les marchés financiers, ne représentaient que 10,4 % du passif-dépôts du Mouvement des caisses Desjardins au terme de l'année 2006. Ces dépôts étaient de 9,2 G\$ au 31 décembre 2006,

une augmentation de 1,6 G\$ ou de 21,7 % par rapport à 2005 ; cette hausse était de 995 M\$ ou de 15,1 % l'année précédente. Des renseignements supplémentaires concernant la situation de la trésorerie, les sources de financement et la politique de gestion du risque de liquidités du Mouvement se trouvent aux pages 70 et 75.

Au 31 décembre 2006, l'encours de l'épargne personnelle s'établissait à 62,7 G\$, une augmentation de 3,4 G\$ ou de 5,7 % depuis un an, par rapport à une hausse de 4,2 G\$ ou de 7,7 % un an plus tôt. Des trois grandes catégories de dépôts offertes par le Mouvement (voir le tableau 20), c'est l'épargne payable à terme fixe qui est la plus importante. Ce type



L'épargne personnelle représente 71,1 % du passif-dépôts

Épargne en provenance des particuliers

Parmi les leviers dont dispose le Mouvement des caisses Desjardins pour soutenir son expansion, l'épargne provenant des particuliers a toujours été privilégiée. Elle représentait 71,1 % du passif-dépôts au 31 décembre 2006, un niveau semblable à celui de 2005 (71,2 %). La nature plus stable de l'épargne des particuliers, le profil varié des épargnants (âge, sexe, revenu et lieu de résidence) ainsi que ses coûts d'acquisition généralement plus faibles ont fait de cette source de financement un outil de développement prisé par l'ensemble des institutions financières.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DES DÉPÔTS

Au 31 décembre 2006

1. 71,1 % Particuliers
2. 18,5 % Entreprises et gouvernements
3. 10,4 % Autres

d'épargne a augmenté de 2,7 G\$ ou de 6,7 % annuellement pour atteindre 43,8 G\$ au 31 décembre 2006 ; l'année précédente, la hausse avait été de 2,6 G\$ ou de 6,9 %. À la fin de 2006, l'épargne payable à terme fixe composait 68,5 % des économies confiées au Mouvement Desjardins au fil des années.

Malgré la concurrence féroce qui existe dans le marché de l'épargne personnelle, le Mouvement Desjardins s'y est taillé une place fort enviable. Au 31 décembre 2006, Desjardins détenait 44,4 % de toute l'épargne personnelle au Québec, une hausse appréciable de 1,0 % par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 20 DÉPÔTS

Au 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006					2005	
	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	Total		Total	
Particuliers	15 568 \$	3 262 \$	43 820 \$	62 650 \$	71,1 %	59 291 \$	71,2 %
Entreprises et gouvernements	8 576	230	7 476	16 282	18,5	16 428	19,7
Institutions de dépôts et autres	144	—	9 067	9 211	10,4	7 568	9,1
	24 288 \$	3 492 \$	60 363 \$	88 143 \$	100,0 %	83 287 \$	100,0 %

Plus de 35 G\$ de produits d'épargne hors bilan

L'activité des marchés boursiers au Canada en 2006 a été nettement moins fébrile qu'en 2005. Ainsi, l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto avait crû de 14,5 %, sur une base annuelle, à la fermeture, le 29 décembre dernier; en 2005, la croissance avait été de 21,9 %. Malgré ce contexte moins propice à la vente de produits d'épargne hors bilan, comme les fonds de placement et les autres valeurs mobilières, le Mouvement Desjardins a continué à consolider sa présence dans ces domaines en 2006. L'actif administré ou sous gestion des produits d'épargne hors bilan montrait une augmentation annuelle de 4,9 G\$ ou de 15,8 % au 31 décembre 2006, pour totaliser 35,5 G\$; l'année précédente, la progression avait été de 4,8 G\$ ou de 18,4 %.

PARTS DE MARCHÉ AU QUÉBEC
ACTIVITÉS DE COLLECTE D'ÉPARGNE PERSONNELLE
(en %)



Activités de financement

La croissance du Mouvement est restée soutenue

Le Mouvement des caisses Desjardins offre une gamme de produits de financement des plus compétitifs qui répond aux besoins grandissants de ses membres et clients. Force est d'admettre que l'évolution de la conjoncture économique influe fortement sur les activités de financement; à cet égard, l'année 2006 a été marquée par un ralentissement au Québec et en Ontario. Toutefois, le Mouvement, qui est solidement implanté au Québec de même que dans certaines régions ontariennes et ailleurs au Canada, s'en est malgré tout fort bien tiré. Grâce au dynamisme dont il a fait preuve en matière de développement socioéconomique partout où il est présent, le Mouvement Desjardins a obtenu des résultats comparables à ceux de 2005.

Au 31 décembre 2006, le portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, net de la provision cumulative pour pertes sur créances, se chiffrait à 88,6 G\$, une augmentation de 6,2 G\$ ou de 7,5 % depuis un an; cette hausse était de 7,2 G\$ ou de 9,6% un an plus tôt. Une partie importante de ce fléchissement provient de la titrisation de 1 263 M\$ de prêts hypothécaires résidentiels, ce qui a retranché environ 1,5 % à la croissance des activités de financement du Mouvement en 2006. Le programme de titrisation mis en place par le Mouvement Desjardins est complémentaire aux modes d'approvisionnement en fonds habituels.

Comme le montre le tableau 21, les prêts octroyés aux particuliers occupent plus de 75,9% du portefeuille du Mouvement Desjardins. Il s'agit de crédit hypothécaire résidentiel, à la consommation, sur cartes de crédit et les autres prêts personnels. Au 31 décembre 2006, ces prêts s'établissaient à 67,8 G\$, une croissance de 4,9 G\$ ou de 7,8 % depuis un an; au 31 décembre 2005, la hausse était de 6,2 G\$ ou de 11,0 %. Comme pour le portefeuille total du Mouvement, l'écart entre les résultats de 2006 et ceux de 2005 s'explique en bonne partie par l'effet du programme de titrisation.

L'autre portion du portefeuille de prêts totaux est composée du financement aux entreprises, plus particulièrement du crédit agricole et du crédit commercial et industriel, ainsi que des prêts aux divers paliers gouvernementaux. À la fin de 2006, ces prêts totalisaient 21,5 G\$, en hausse de 1,3 G\$ ou de 6,2 % depuis un an (950 M\$ ou 4,9 % en 2005).

La gestion des risques, notamment les risques de crédit, est au cœur des préoccupations du Mouvement Desjardins comme de celles de toutes les grandes institutions financières dans le monde. Les activités de financement du Mouvement sont encadrées par des pratiques de gestion des plus rigoureuses qui sont décrites en détail dans la section « Gestion des risques » aux pages 73 à 76.

En outre, une analyse succincte par grande catégorie d'emprunteurs ainsi que par secteur d'activité économique se trouve à la page suivante.

PARTS DE MARCHÉ AU QUÉBEC
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT
(en %)

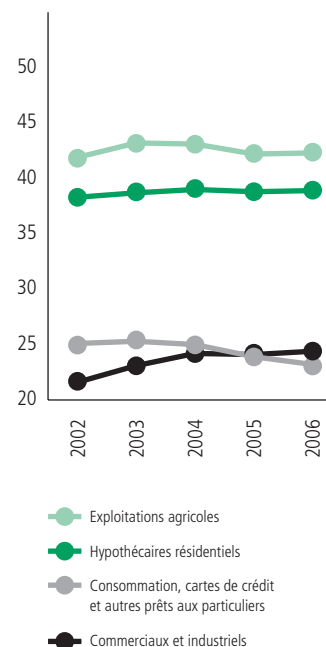


TABLEAU 21 PRÊTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006		2005	
Hypothécaires résidentiels	52 461 \$	58,7 %	48 505 \$	58,3 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	15 377	17,2	14 411	17,3
Aux entreprises ⁽¹⁾	20 242	22,6	19 079	22,9
Aux administrations publiques	1 290	1,5	1 199	1,5
	89 370	100,0 %	83 194	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur créances	(724)	—	(722)	—
	88 646 \$	—	82 472 \$	—
Prêts garantis par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics inclus ci-dessus	22 460 \$	—	21 926 \$	—
Prêts garantis par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics en pourcentage du total des prêts bruts	25,1 %	—	26,4 %	—
Prêts aux particuliers en pourcentage du total des prêts bruts	75,9 %	—	75,6 %	—

(1) La répartition des prêts aux entreprises par secteur d'activité économique est présentée au tableau 22.

TABLEAU 22 PRÊTS AUX ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2006	2005
Agriculture et services connexes	4 893 \$	4 705 \$
Commerce de détail	1 346	1 261
Commerce de gros	545	517
Éducation	1 247	1 327
Hébergement et restauration	736	672
Immobilier	2 789	2 596
Industries de la construction	918	845
Industries manufacturières	1 500	1 509
Intermédiaires financiers	1 923	1 649
Pêche, exploitation forestière et minière	272	294
Santé et services sociaux	317	211
Sociétés de services	1 337	1 307
Télécommunications et services publics	355	139
Transport et entreposage	644	617
Autres secteurs	1 420	1 430
	20 242 \$	19 079 \$

L'activité résidentielle de nouveau à la baisse en 2006

Prêts hypothécaires résidentiels

La construction de résidences s'est de nouveau essouffée en 2006, tant au Québec qu'en Ontario. Au Québec, le parc immobilier s'est accru de 47 877 nouvelles unités, soit 6,0 % de moins qu'au cours de l'année précédente alors que 50 910 logements avaient été construits. Le recul a été aussi prononcé en Ontario, alors que les mises en chantier ont diminué de 6,8 % pour atteindre 73 417 unités par rapport à 78 795 en 2005.

Dans le marché de la revente de maisons existantes, les résultats en Ontario sont à la baisse en 2006. Le Service Inter-agences (SIA-MLS) a dénombré 194 793 transactions immobilières, soit une diminution de 1,1 % par rapport à 2005 (197 007 ventes). Le Québec, par contre, s'est distingué dans ce domaine en 2006 avec un nombre record de 72 520 transactions répertoriées par le SIA-MLS, soit 2,6 % de plus que le sommet de 70 649 ventes en 2005. Le repli de l'activité résidentielle s'est aussi fait sentir sur l'évolution du prix de vente moyen des maisons. Les croissances annuelles de plus de 10 % observées au Québec entre 2002 et 2004 ont été réduites de moitié à partir de 2005, tendance qui s'est poursuivie

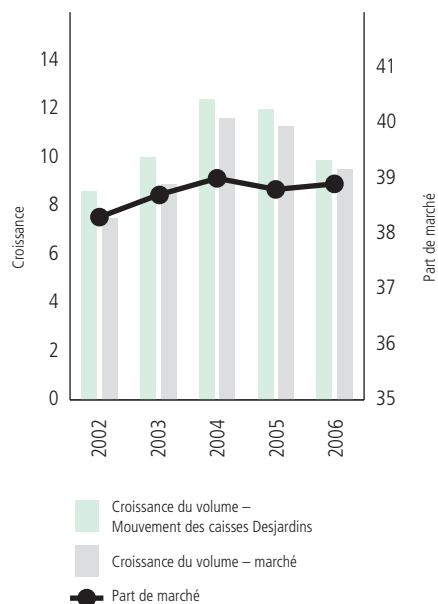
en 2006; la croissance est cependant demeurée supérieure au taux d'inflation. Le dynamisme du marché de la revente a continué à stimuler les dépenses de rénovation.

En dépit d'un marché de l'habitation un peu moins fébrile, le Mouvement Desjardins a su profiter des occasions d'affaires qui sont restées somme toute encore intéressantes. Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a crû de 4,0 G\$ ou de 8,2 % pour totaliser 52,5 G\$ au 31 décembre 2006; à la fin de 2005, l'accroissement avait été de 5,2 G\$ ou de 12,0%. Comme on le mentionnait précédemment, l'écart entre les résultats de 2006 et ceux

de 2005 est attribuable en partie au programme de titrisation. Malgré la lutte que se livrent les institutions financières dans cette industrie hautement concurrentielle, la part de marché du Mouvement au Québec s'est accrue de 0,1 % en 2006, pour se fixer à 38,9 %, alors qu'elle a augmenté de 0,1 % en Ontario pour atteindre 1,0 %. Grâce à son offre de crédit dans ce domaine, qui est des plus concurrentielles, et à sa préoccupation constante d'aider ses membres et clients à accéder à la propriété, le Mouvement Desjardins est devenu un joueur incontournable dans ce secteur.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AU QUÉBEC

(en %)

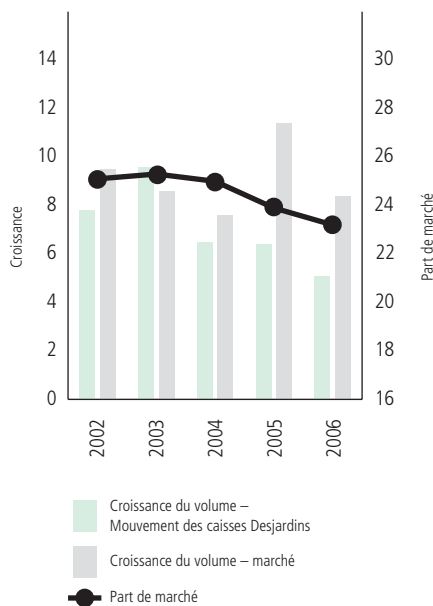


Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers

La croissance des dépenses des ménages québécois et ontariens pour l'acquisition de biens durables s'est amoindrie en 2006, notamment en ce qui a trait aux automobiles. Par contre, les achats de meubles, d'appareils électroniques et électroménagers se sont intensifiés, ce qui témoigne de la fébrilité du marché de l'habitation ces dernières années. Le Mouvement Desjardins a connu de bons résultats dans le domaine des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et des autres prêts aux particuliers. Ainsi, l'encours de ce type de prêts était de 15,4 G\$ au 31 décembre 2006, une augmentation de 966 M\$ ou de 6,7 % depuis un an; un an plus tôt, la hausse avait été de 1,0 G\$ ou de 7,8 %. À la fin de 2006, le taux de pénétration

PRÊTS À LA CONSOMMATION AU QUÉBEC

(en %)



du Mouvement Desjardins dans ce secteur était évalué à 23,2 % au Québec et à 0,4 % en Ontario.

Prêts aux entreprises

Les entreprises ont poursuivi leurs efforts de modernisation en 2006. Les investissements ont crû de 2,5 % au Québec et de 7,6 % en Ontario, dont un bond de 4,4 % (Québec) et de 8,7 % (Ontario) pour la machinerie et l'équipement. Devant l'urgence d'accroître leur compétitivité en raison de l'appréciation rapide du dollar canadien et d'une concurrence étrangère de plus en plus féroce, notamment de la Chine, les entreprises ont dû accélérer le renouvellement de leurs installations afin d'améliorer leur productivité. La hausse du dollar canadien a eu un effet négatif sur la capacité concurrentielle des entreprises, mais elle leur a également permis d'acheter à moindre coût de la machinerie et de l'équipement aux États-Unis. Il n'est donc pas étonnant de constater que les besoins de financement des entreprises soient demeurés aussi soutenus en 2006.

Grâce, entre autres, à la présence de centres financiers aux entreprises Desjardins partout au Québec et dans certaines régions de l'Ontario, le Mouvement Desjardins a été en mesure de répondre efficacement aux besoins de bon nombre de petites et moyennes entreprises (PME) et même celles de plus grande taille, et ce, dans tous les domaines de l'activité économique.

Au 31 décembre 2006, le portefeuille de prêts aux entreprises, incluant le crédit commercial et industriel ainsi que le crédit agricole, se chiffrait à 20,2 G\$, en hausse de 1,2 G\$ ou de 6,1 % par rapport à 2005; l'augmentation avait été de 1,1 G\$ ou de 5,9 % un an auparavant. À la fin de 2006, la part de marché du Mouvement Desjardins au Québec était de 24,4 % dans le domaine du crédit commercial et industriel et d'un peu moins de 50,0 % dans les PME.

En ce qui a trait au financement agricole, le Mouvement Desjardins est incontestablement le chef de file au Québec avec une part de marché de 42,3 % au 31 décembre 2006. Au cours des dernières années, les agriculteurs du Québec et de l'Ontario ont cependant passablement ralenti leurs dépenses d'investissement, ce qui s'est traduit notamment par une demande de crédit un peu moins vigoureuse. À la fin de 2006, la valeur du portefeuille de prêts agricoles du Mouvement était de 4,9 G\$ à la suite d'une progression annuelle de 188 M\$ ou de 4,0 %; un an plus tôt, la croissance annuelle était de 148 M\$ ou de 3,2 %.

Comme le montre le tableau 22, le crédit en agriculture et services connexes constitue le secteur des prêts aux entreprises le plus important (24,2 %) du Mouvement Desjardins. L'immobilier et l'industrie des intermédiaires financiers se partagent 23,3 % du portefeuille de prêts aux entreprises, soit un peu plus de 4,7 G\$; la croissance a été de 11,0 % en 2006. Quatre autres industries de taille, soit la construction, le commerce de gros, le commerce de détail et le secteur manufacturier, représentent 21,3 % du portefeuille; dans ces secteurs, la croissance a atteint 4,3 % en 2006.

Prêts aux administrations publiques

Le Mouvement Desjardins est aussi un partenaire de choix pour différents paliers de gouvernement. Au 31 décembre 2006, les prêts dans ce domaine s'établissaient à 1,3 G\$, une augmentation de 91 M\$ ou de 7,6 % depuis un an; au 31 décembre 2005, on enregistrait une diminution de 109 M\$ ou de 8,4 %. Une proportion notable des prêts que le Mouvement consent aux gouvernements est composée de marges de crédit, lesquelles peuvent fluctuer passablement au cours d'une année. Enfin, le financement aux municipalités occupe une place importante dans le portefeuille de prêts aux administrations publiques.

GESTION DU CAPITAL ET COTES DE CRÉDIT

FAITS SAILLANTS

- Ratio du capital de première catégorie parmi les plus élevés de l'industrie bancaire canadienne : 14,18 %.
- Bonne augmentation des réserves : 730 M\$.
- Croissance modérée de l'actif ajusté en fonction des risques : 7,0 %.

La gestion du capital est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour être soutenu à cet égard, a mandaté le comité actif-passif pour veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de capital suffisante et rassurante. Dans ce contexte, la première vice-présidence exécutive à la direction financière du Mouvement a la responsabilité de préparer, avec l'appui des composantes, un plan de capitalisation afin d'élaborer et de mettre à jour les objectifs et les cibles de capital de l'ensemble des composantes du Mouvement.

La situation actuelle et celle projetée pour la durée du plan stratégique révèlent que, globalement, le Mouvement dispose d'une excellente base de capital et, de ce fait, d'une marge de manœuvre rassurante pour son développement.

Analyse des résultats

Les fonds propres du Mouvement totalisaient, à la fin de l'exercice 2006, un montant de 8,5 G\$, en hausse de 9,1 % depuis un an. Le ratio de capital de première catégorie, qui constitue le meilleur indice de solidité financière du Mouvement Desjardins, est de 14,18 % de l'actif ajusté en fonction des risques. Ce ratio représente un des ratios les plus élevés de l'industrie bancaire canadienne et est supérieur à notre cible minimale de capital de première catégorie de 13,0 %.

L'objectif du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir une cote de crédit avantageuse et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers. En ce sens, un haut niveau de capital de première catégorie atteste de la qualité et de la quantité de ce capital.

Le ratio du capital total est de 14,33 % de l'actif pondéré en fonction des risques, ce qui est supérieur à notre cible minimale de capital total de 12,5 %. La croissance des fonds

propres en 2006 s'explique principalement par une augmentation des réserves des caisses. Les différents éléments constituant l'ensemble des fonds propres sont présentés au tableau 24, à la page 68.

L'actif pondéré en fonction du risque s'est accru de 7,0 % au cours de l'année, pour totaliser 59,3 G\$. Le Mouvement Desjardins continue d'exercer un contrôle de la croissance de l'actif à risque et utilise les mesures d'atténuation appropriées afin de réduire ces risques le plus possible. Le tableau 25, à la page 69, présente les éléments qui composent l'actif ajusté en fonction des risques.

Maintien d'une structure solide et avantageuse

La progression des fonds propres du Mouvement en 2006 a été réalisée, comme par le passé, presque exclusivement au moyen de capitaux générés par les caisses et les autres entités du Mouvement. Les titres de capital de deuxième catégorie, émis à l'externe du réseau, ont été maintenus au même niveau que celui de l'an passé.

Cette pratique d'autocapitalisation sera maintenue au cours des prochaines années. Le développement d'un programme de ristourne en parts, qui permettra aux membres de participer plus activement à la capitalisation de leur caisse, est en phase d'implantation dans la plupart des caisses. Ainsi, les membres des caisses se verront offrir de transformer en parts une partie des ristournes qui leur sont versées à la fin de l'exercice en fonction de leur utilisation des produits et services. Ce programme aura un effet graduel sur la structure de capital des caisses et du réseau à compter de 2007.

Ratios minimums

Le ratio de capitalisation total minimal recommandé aux institutions pour satisfaire les exigences réglementaires de la Banque des règlements internationaux pour être considérées comme des institutions bien

capitalisées est de 8 %. De plus, le ratio du capital de première catégorie doit représenter au moins la moitié du ratio total.

Le Bureau du surintendant des institutions financières au Canada a arrêté les objectifs à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et à 10 % pour le ratio du capital total. Le Mouvement des caisses Desjardins dépasse largement ces seuils avec des ratios de capital de première catégorie de 14,18 % et de capital total de 14,33 %. Par ailleurs, il est à noter que la direction du Mouvement Desjardins a annoncé son intention de procéder au remboursement des billets de série B de Capital Desjardins s'élevant à 500 M\$ au cours de 2007.

Respect des exigences

Toutes les entités du Mouvement respectaient, au 31 décembre 2006, comme lors des exercices antérieurs, les exigences réglementaires minimales des autorités compétentes en matière de fonds propres.

Le respect de ces exigences, combiné à une rentabilité saine et rassurante, a permis au Mouvement de verser des ristournes de 483 M\$ en 2006, en hausse comparativement à 408 M\$ en 2005. Les ristournes sont un élément important pour assurer la distinction coopérative et maintenir la crédibilité du Mouvement auprès de ses membres.

Mesures d'assouplissement temporaires de l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) en 2006

Le 1^{er} janvier 2006, le Mouvement a appliqué les nouvelles exigences de la note d'orientation de l'Institut canadien des comptables agréés intitulée « Sociétés de placement » (NOC-18), ainsi que les exigences du comité sur les problèmes nouveaux intitulées « Droits variables implicites au regard de la NOC-15 » (CPN-157). L'application de ces nouvelles exigences comptables résulte en la consolidation de sociétés de placement, qui sont des entités

à détenteurs de droits variables (EDDV), ayant pour effet une augmentation de l'actif et du passif de l'ordre de 6,5 G\$ au 31 décembre 2006 provenant principalement des valeurs mobilières et de la part des actionnaires sans contrôle.

Cependant, tel que mentionné dans la section Modification de conventions comptables, des changements ont été proposés au début de 2007 par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) visant les sociétés de placement. En conséquence, il est possible que le Mouvement n'ait plus à procéder à la consolidation de certaines sociétés de placement advenant leur adoption par l'ICCA. Compte tenu de l'effet que pourraient avoir ces nouvelles exigences comptables sur le calcul des fonds propres du Mouvement, l'Autorité a accordé une mesure d'assouplissement temporaire permettant d'exclure ces sommes de l'actif pondéré en fonction des risques et des fonds propres jusqu'à ce que l'ICCA ait terminé ses travaux et officialisé les modifications aux notes d'orientation.

Cadre réglementaire de la Banque des règlements internationaux (BRI)

La composition et la suffisance du capital du Mouvement des caisses Desjardins sont visées par la ligne directrice sur la suffisance du capital de base émise par l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) et mise en application en janvier 2004.

Cette ligne directrice reprend les normes internationales de fonds propres adoptées en 1988 par la BRI, en les adaptant selon la nature coopérative des institutions de dépôts et de services financiers réglementées par la *Loi sur les coopératives de services financiers*.

L'Autorité a l'intention de réviser cette ligne directrice et de l'adapter au Nouvel accord de Bâle publié en juin 2004. L'Autorité prévoit mettre en vigueur le cadre révisé le 1^{er} janvier 2009.

Tel que le prescrivent les dispositions actuelles de la ligne directrice de l'Autorité et selon les règles de prudence fondamentales, le total des fonds propres du Mouvement est réduit de certains investissements effectués dans les sociétés filiales. Les investissements dans les filiales d'assurance et de valeurs mobilières sont entièrement soustraits des fonds propres. D'autres investissements sont traités sur une base de consolidation et, finalement, pour certains investissements passifs et de petite taille, la norme permet de traiter l'investissement comme un risque de crédit.

L'actif à risque du Mouvement est déterminé par la pondération des éléments du bilan et des éléments hors bilan en fonction du risque associé à chacun de ces éléments, conformément aux règles de l'Autorité.

Évolution des normes bancaires sur les fonds propres

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a entrepris il y a quelques années une importante refonte des exigences concernant la suffisance du capital. L'objectif de cette refonte est de relier les exigences de capital aux risques spécifiques envisageables d'après l'expérience propre à l'institution financière. Le texte définitif du Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres a été approuvé en juin 2004.

Les changements permettront notamment d'améliorer la mesure du risque et la sensibilité des activités au bilan et hors bilan, de façon à mieux aligner les exigences réglementaires de fonds propres avec le capital économique de l'institution.

Parmi les nouveautés, l'exigence de capital réglementaire inclura un montant lié au risque opérationnel; de plus, tout comme le dispositif actuel, les nouvelles règles permettent aux organismes de réglementation d'exiger que les institutions financières détiennent des fonds propres au-delà des montants minimaux.

Les nouvelles règles nécessiteront une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion des risques. En ce sens, le Mouvement des caisses Desjardins a poursuivi ses travaux en 2006 afin de tenir compte des nombreux changements contenus dans les nouvelles exigences et de respecter les meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Agences de notation

Les émetteurs assujettis du Mouvement, la Caisse centrale Desjardins et Capital Desjardins, bénéficient de cotes de crédit avantageuses des agences de notation, cotes qui sont parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes.

Les rapports des agences traitent principalement du Mouvement Desjardins, sur une base cumulée, puisque les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins sont adossées à la solidité du bilan des caisses.

En 2006, les agences de notation ont reconnu à nouveau la très forte capitalisation du Mouvement, la stabilité de ses excédents, sa grande prédominance à l'intérieur de ses marchés locaux et la qualité de ses actifs. En fait, les agences de notation Dominion Bond Rating Service (DBRS) et Moody's Investors Service ont rehaussé la cote de crédit des titres de créance de premier rang à long terme du Mouvement pour les porter à AA et Aa1 respectivement alors que Standard & Poor's a maintenu la cote à AA-.

À ce titre, les cotes de crédit élevées reflétant la solidité financière du Mouvement Desjardins et de son réseau des caisses lui assurent crédibilité et notoriété auprès des investisseurs institutionnels. Les programmes d'emprunt que la Caisse centrale a mis en place lui donnent accès à des capitaux diversifiés par clients, marchés, échéances, devises et régions.

TABLEAU 23 COTES DE CRÉDIT

Solidité financière du Mouvement représentée par les cotes de crédit de première qualité de la Caisse centrale Desjardins

	DBRS	Standard & Poor's	Moody's
Court terme	R-IH	A-I+	P-I
Moyen et long terme	AA	AA-	Aa1 ⁽¹⁾

(1) Cette cote a été revue à la hausse le 2 mars 2007 passant de Aa3 à Aa1.

TABLEAU 24 FONDS PROPRES ET RATIOS DE CAPITAL⁽¹⁾

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005
Fonds propres de première catégorie		
Parts	833 \$	831 \$
Réserves	6 937	6 185
Excédents non répartis	613	731
Participations minoritaires	28	21
	8 411	7 768
Fonds propres de deuxième catégorie		
Déventures subordonnées	1 367	1 355
Parts	71	67
Provision générale ⁽²⁾	514	481
	1 952	1 903
Investissements⁽³⁾	(1 864)	(1 881)
Total des fonds propres	8 499 \$	7 790 \$
Actif pondéré en fonction du risque		
Actif au bilan	57 392 \$	53 661 \$
Instruments financiers hors bilan	1 910	1 767
	59 302 \$	55 428 \$
Ratios de capital		
Ratio de capital de première catégorie	14,18 %	14,01 %
Ratio de capital de deuxième catégorie	3,29	3,43
Investissements	(3,14)	(3,39)
Ratio du capital total	14,33 %	14,05 %

(1) Ces données, parce qu'elles incluent le réseau des caisses de l'Ontario, la Fédération de l'Ontario et Desjardins Credit Union, diffèrent de celles soumises à l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité), qui est de juridiction québécoise. Les ratios de capital de première catégorie et du capital total déposés à l'Autorité sont de 14,41 % et de 14,49 % en 2006 alors qu'ils étaient respectivement de 14,26 % et de 14,22 % en 2005.

(2) En vertu de la ligne directrice émise par l'Autorité, la provision générale est admissible en tant que capital de deuxième catégorie d'un montant équivalent à 87,5 points de base de l'actif pondéré en fonction des risques.

(3) Ce montant correspond aux investissements dans les sociétés filiales (principalement Desjardins Sécurité financière, Desjardins Groupe d'assurances générales, Desjardins Gestion d'actifs, Valeurs mobilières Desjardins et Fiducie Desjardins) à la valeur de consolidation ainsi qu'à tout autre placement détenu qui doit être déduit en fonction de la ligne directrice de l'Autorité.

TABLEAU 25 **ACTIF AJUSTÉ EN FONCTION DES RISQUES⁽¹⁾**

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

Actif au bilan	2006			2005		
	Montant au bilan	Principaux taux de pondération du risque	Solde pondéré en fonction du risque	Solde pondéré en fonction du risque		
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 316 \$	0-100 %	14 \$	28 \$		
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, les provinces et les municipalités	4 993	0-20	17	15		
Autres valeurs mobilières	7 177	0-100	3 456	2 327		
Prêts émis ou garantis par le Canada, les provinces et les corps municipaux	8 857	0-20	784	777		
Prêts hypothécaires assurés par le gouvernement	12 226	0	—	—		
Autres prêts hypothécaires	36 981	0-100	23 793	22 607		
Autres prêts	28 500	0-100	26 164	25 118		
Autres actifs	5 325	0-100	3 164	2 789		
	105 375 \$		57 392 \$	53 661 \$		
Instruments financiers hors bilan	Montant contractuel	Facteur de conversion de crédit	Risque de crédit équivalent	Principaux taux de pondération du risque	Solde pondéré en fonction du risque	2005 Solde pondéré en fonction du risque
Instruments de crédit						
Garanties et lettres de crédit de soutien	523 \$	20-100 %	509 \$	0-100 %	463 \$	469 \$
Prêts de valeurs	51		51		7	—
Engagements de crédit						
Échéance initiale d'un an ou moins	27 946	0	—	0	—	—
Échéance initiale supérieure à un an	2 613	0-50	1 486	0-100	1 241	1 140
					1 711	1 609
Instruments financiers dérivés						
Contrats de taux d'intérêt	74 270	(2)	463	0-50	89	93
Contrats de change	11 928	(2)	721	0-50	159	81
Autres contrats	8 921	(2)	1 073	0-50	295	255
					543	429
Incidence des accords généraux de compensation					(344)	(271)
					199	158
Total des instruments financiers hors bilan					1 910	1 767
Total de l'actif ajusté en fonction des risques					59 302 \$	55 428 \$

(1) Ces données, parce qu'elles incluent le réseau des caisses de l'Ontario, la Fédération de l'Ontario et Desjardins Credit Union, diffèrent de celles soumises à l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité), qui est de juridiction québécoise. Le total de l'actif ajusté en fonction du risque déposé à l'Autorité était de 53,8 M\$ et de 57,5 M\$ en 2005 et 2006 respectivement.

(2) Les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change et les autres contrats sont convertis en « risques de crédit équivalent » en additionnant le total du coût de remplacement (selon une évaluation au marché) de tous les contrats en cours ayant une valeur positive et un montant représentant une évaluation des risques de crédit éventuels fondée sur le montant total des contrats répartis selon la durée non écoulée à l'échéance, comme le montre le tableau ci-dessus.

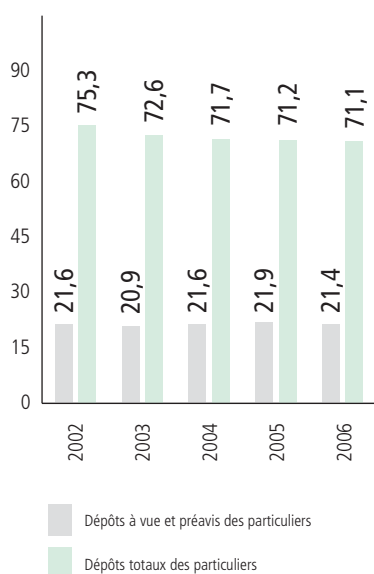
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

En 2006, les activités de trésorerie du Mouvement Desjardins ont été intégrées au sein de la Caisse centrale pour optimiser l'intermédiation financière. Un meilleur arrimage des transactions des caisses et des unités d'affaires et de la Caisse centrale permet de mieux planifier la prise de décision et d'accroître d'autant la valeur ajoutée des activités de trésorerie.

La croissance soutenue des prêts s'est poursuivie en 2006, au rythme annuel de 7,4 % suivant les croissances de plus de 9 % au cours des deux années précédentes, alors que la croissance des dépôts des particuliers, bien que plus élevée en 2006, n'a pas suffi à combler le besoin d'approvisionnement de fonds. Le recours au marché des capitaux s'est donc intensifié comme le démontre l'augmentation de 1,6 G\$ des dépôts provenant des institutions et autres investisseurs grossistes. La part de l'approvisionnement de fonds institutionnels reste tout de même limitée et bien inférieure à celle observée chez les concurrents de Desjardins.

À cet égard, la Caisse centrale a lancé deux emprunts sous forme de dépôts à moyen terme sur le marché européen. Une première émission d'un terme de 5 ans au montant de 500 millions d'euros a été effectuée en janvier 2006, suivie en juin d'une deuxième d'un terme de 4 ans, au montant de 1 milliard d'euros. Ces émissions ont d'ailleurs été orchestrées par un consortium de coopératives d'épargne qui ont assuré une large distribution des titres aussi bien en Europe qu'en Asie.

DÉPÔTS DES PARTICULIERS EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES DÉPÔTS
(en %)



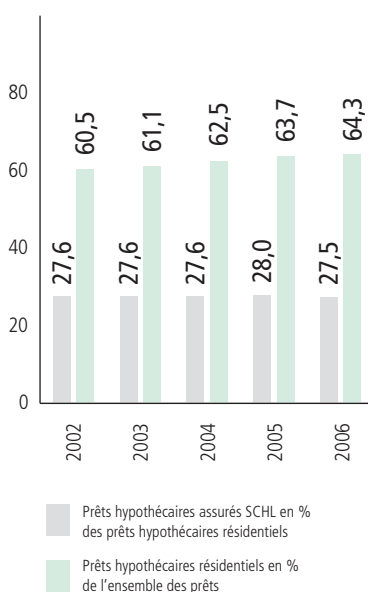
Par ailleurs, en dépit de l'offre toujours plus grande de fonds mutuels, les caisses Desjardins sont parvenues à maintenir les assises de leur approvisionnement comme le démontre la part élevée et relativement stable des dépôts recueillis auprès des particuliers, notamment les dépôts à vue et préavis qui font l'objet d'une gestion active de façon à dégager une rentabilité optimale.

La Caisse centrale Desjardins a aussi été très active en 2006 dans la titrisation des créances hypothécaires assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le volume des créances adossées aux Obligations hypothécaires du Canada a atteint 1,4 G\$ à la fin 2006, soit une progression de 1,3 G\$ par rapport à 2005.

Le recours à la titrisation était un élément clé de la stratégie financière de Desjardins amorcée en 2005 dans le cadre des synergies financières et opérationnelles. La réussite du programme de titrisation est le fruit des efforts concertés de l'équipe de trésorerie de la Caisse centrale et de la Fédération pour mettre en forme une nouvelle stratégie d'approvisionnement de fonds pour les caisses Desjardins du Québec et de l'Ontario, à des coûts inférieurs aux sources d'approvisionnement traditionnelles.

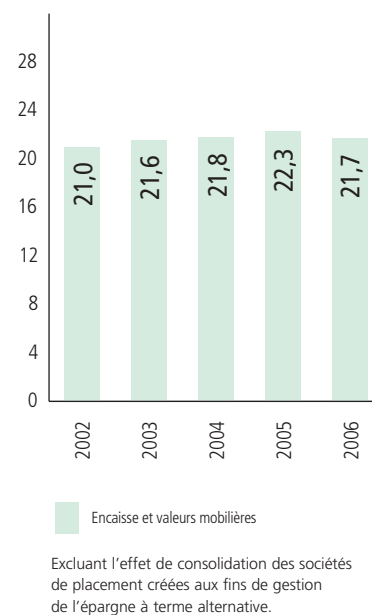
Le plan d'affaires du Mouvement prévoit d'ailleurs que les caisses vont intensifier la titrisation de leurs créances hypothécaires à l'habitation pour les prochaines années, stratégie d'autant plus appropriée qu'à la fin 2006, quelque 13,5 G\$ de créances hypothécaires à l'habitation des caisses étaient couverts par une protection d'assurance SCHL, soit 27,5 % de l'ensemble des prêts hypothécaires résidentiels consentis par les caisses.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES PRÊTS DES CAISSES
(en %)



En 2006, à la suite de la décision de Desjardins d'abaisser ses normes de liquidité et en raison de fortes pressions exercées sur son bilan par l'expansion des activités résidentielles, le ratio de liquidité d'encaisse est tombé sous la barre des 22 % ; mais il s'est maintenu bien au-dessus des normes exigées par les autorités réglementaires. De plus, les valeurs mobilières constituées principalement de titres émis par les gouvernements ou par des corporations privées ayant une cote de crédit élevée (R-1M par l'agence DBRS) pourraient facilement être liquidées advenant que les dépôts venant à échéance ne soient pas renouvelés, ou que les tirages de la part des entreprises se fassent avec une ampleur inattendue.

ENCAISSE ET VALEURS MOBILIÈRES EN POURCENTAGE DE L'ACTIF TOTAL
(en %)



Par ailleurs, il est à noter que la direction du Mouvement Desjardins a annoncé son intention de procéder au remboursement des billets de série B de Capital Desjardins s'élevant à 500 M\$ au cours de 2007.

ÉLÉMENTS HORS BILAN

FAITS SAILLANTS

- Biens administrés en hausse de 3,3 %, s'établissant à 224,3 G\$ au 31 décembre 2006.
- Instruments de crédit de 34,9 G\$ mis à la disposition des membres et clients en 2006.
- 100 % des instruments financiers dérivés conclus avec des contreparties ayant des cotes de crédit élevées.
- Titrisation d'actifs financiers afin de diversifier nos sources de financement.

Dans le cours normal de ses opérations, le Mouvement des caisses Desjardins contracte différents engagements hors bilan.

Cela inclut les biens administrés et sous gestion pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les instruments financiers dérivés et les engagements contractuels.

Biens administrés et biens sous gestion

L'ensemble des biens administrés et des biens gérés dans le Mouvement des caisses Desjardins ont progressé de 7,2 G\$ ou de 3,3 %, pour atteindre 224,3 G\$ au 31 décembre 2006, comparativement à une croissance de 13,3 G\$ ou de 6,5 % affichée un an auparavant. Ces actifs, pour lesquels le Mouvement agissait à titre de fiduciaire ou de gestionnaire, ont bénéficié d'une activité boursière soutenue au Canada, comme en témoigne l'appréciation de 14,5 % de l'indice S&P/TSX de Toronto à la clôture des marchés à la fin de 2006. Pour leur part, les biens sous gestion ont crû de 13,0 G\$ ou de 56,6 % au cours de la dernière année, pour se chiffrer à 36,0 G\$ au 31 décembre 2006, comparativement à une augmentation de 12,6 G\$ ou de 121,3 % en 2005.

Rappelons que les biens administrés et les biens sous gestion sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement et de titres en garde et des actifs accumulés par des caisses de retraite ; ils n'appartiennent donc pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et clients. Ainsi, ils ne sont pas comptabilisés dans son bilan.

Instruments de crédit et instruments financiers dérivés

Les risques associés à ces éléments hors bilan sont gérés selon les mêmes règles rigoureuses que celles appliquées aux éléments du bilan. De l'avis de la direction, aucun risque inhabituel ne découle de ces éléments hors bilan.

Le calcul du solde pondéré en fonction du risque rattaché à ces éléments hors bilan, figurant au tableau 25 de la page 69, est conforme à la ligne directrice émise par l'Autorité des marchés financiers sur la suffisance du capital de base.

La note 20 afférente aux états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins explique la convention comptable retenue pour la comptabilisation des instruments financiers

dérivés. De plus, les notes 20 et 23 fournissent respectivement des renseignements détaillés sur les instruments financiers dérivés et sur les engagements.

Instruments de crédit

Afin de répondre aux besoins de financement de ses membres et clients, le Mouvement met à leur disposition des instruments de crédit. Les instruments de crédit comprennent les garanties et les lettres de crédit de soutien, les prêts de valeurs ainsi que les engagements de crédit qui représentent les montants autorisés mais non utilisés par les membres et clients.

Ces instruments exposent le Mouvement à des risques de crédit et de liquidité. La gestion de ces risques est décrite aux pages 74 et 75 du rapport de gestion. Le tableau 27 à la page 72 indique les montants contractuels des instruments de crédit selon la durée restante. Puisque plusieurs de ces instruments de crédit viendront à échéance ou seront résiliés sans qu'il y ait de sortie de fonds, les montants contractuels de ces engagements ne représentent pas les besoins de liquidité futurs.

TABLEAU 26 BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006		2005 ⁽¹⁾	
	Variation en pourcentage		Variation en pourcentage	
Biens administrés				
Services de fiducie et de garde aux particuliers et institutions	210 849 \$	2,3 %	206 190 \$	5,7 %
Fonds de placement ⁽²⁾	13 431	23,3	10 892	26,0
	224 280 \$	3,3 %	217 082 \$	6,5 %
Biens sous gestion				
Institutions et particuliers	22 618 \$	86,6 %	12 124 \$	590,0 %
Fonds de placement ⁽²⁾	13 431	23,3	10 892	26,0
	36 049 \$	56,6 %	23 016 \$	121,3 %

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2006.

(2) Incluent en 2006 les Fonds Desjardins, de 10,4 G\$, les Fonds NordOuest, de 2,3 G\$ et les fonds distincts individuels de Desjardins Sécurité financière, de 0,7 G\$.

TABLEAU 27 INSTRUMENTS DE CRÉDIT SELON LES ÉCHÉANCES

Au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2006				2005
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Garanties et lettres de crédit de soutien	413 \$	38 \$	11 \$	4 \$	466 \$
Prêts de valeurs	1 760	—	—	—	1 760
Engagements de crédit	31 026	526	1 090	20	32 662
Total des instruments de crédit	33 199 \$	564 \$	1 101 \$	24 \$	34 888 \$
					Total
					474 \$
					1 419
					28 962

Instruments financiers dérivés

Le Mouvement utilise les instruments financiers dérivés à des fins de gestion de l'actif et du passif et à des fins de négociation. Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent, des taux d'intérêt et des cours de change. Les instruments financiers dérivés utilisés comprennent une vaste gamme de contrats financiers, notamment les swaps de taux d'intérêt, de change et de crédit, les contrats à terme et les options. Ces instruments sont d'importants outils de gestion des risques, principalement utilisés pour réduire les risques liés aux variations de taux d'intérêt, aux variations de taux de change et aux autres risques de marché. La majorité des contrats sont transigés de gré à gré.

Le Mouvement suit les exigences de la note d'orientation en comptabilité intitulée « Relations de couverture » (NOC-13) publiée par l'Institut canadien des comptables agréés ainsi que l'abrégé des délibérations du comité sur les problèmes nouveaux intitulé « Comptabilisation des instruments dérivés détenus à des fins de transactions (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture » (CPN-128). Cette note d'orientation traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture et indique les circonstances où l'on doit cesser d'appliquer la comptabilité de couverture. En vertu du CPN-128, chaque instrument dérivé ne se qualifiant pas à la comptabilité de couverture doit être évalué à la juste valeur et les variations de la juste valeur doivent être constatées dans les résultats. Aussi, le Mouvement constate au bilan l'ensemble des instruments financiers dérivés à la juste valeur. La note 20 afférente aux états financiers présentée à la page 118 fournit des détails sur les conventions comptables portant sur les instruments financiers dérivés et l'incidence de cette note d'orientation sur les résultats de l'exercice.

Ces instruments financiers dérivés exposent le Mouvement à des risques de crédit et de marché, principalement. La gestion de ces risques est décrite aux pages 74 à 76 du rapport de gestion.

Le risque de crédit associé aux instruments financiers dérivés correspond à la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles envers le Mouvement à un moment où la juste valeur de cet instrument est positive pour le Mouvement. Le risque de crédit associé aux instruments financiers dérivés correspond normalement à une faible fraction du capital nominal de référence. La valeur de remplacement et le risque de crédit équivalent sont deux mesures utilisées pour évaluer ce risque. La valeur de remplacement correspond au coût de remplacement actuel de tous les contrats qui ont une juste valeur positive. Le risque de crédit équivalent est égal à la somme de cette valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel est une estimation de l'augmentation possible de la valeur de remplacement sur la durée restante des contrats, laquelle est calculée selon une formule établie par la Banque des règlements internationaux.

Le Mouvement limite le risque de crédit associé aux instruments financiers dérivés en faisant affaire avec des contreparties dont la solvabilité est élevée. L'un des tableaux de la note 20 afférente aux états financiers cumulés du Mouvement présente les instruments financiers dérivés selon la cote d'évaluation des risques de crédit et le type de contrepartie. En fonction de la valeur de remplacement, le tableau indique que 100 % des contreparties ont des cotes de crédit se situant entre AAA et A. Le Mouvement limite également le risque de crédit avec certaines contreparties en concluant des accords généraux de compensation qui permettent, en cas d'insolvabilité d'une contrepartie, de régler au net l'ensemble des positions avec cette contrepartie. Des annexes de soutien au crédit sont aussi utilisées. Celles-ci nous donnent le droit de demander à la contrepartie de payer ou de garantir la valeur au marché courante des positions lorsque cette valeur franchit un certain seuil.

Le risque de marché associé aux instruments financiers dérivés correspond au risque de variation de la valeur marchande de ces instruments découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt et les taux de change. L'un des tableaux de la note 20 afférente aux états financiers cumulés du Mouvement présente

les échéances des capitaux nominaux totaux des instruments financiers dérivés. En règle générale, le risque de marché associé aux instruments financiers dérivés dont l'échéance est à court terme est moindre que celui associé aux instruments financiers dérivés dont l'échéance est à plus long terme. Au 31 décembre 2006, en fonction du capital nominal, 41,2 % des instruments financiers dérivés avaient une échéance inférieure à un an.

En tenant compte des accords généraux de compensation, le solde pondéré en fonction du risque au 31 décembre 2006 pour tous les instruments financiers dérivés du Mouvement se situait à 185 M\$ (175 M\$ en 2005).

Titrisation

Dans sa stratégie de gestion de liquidités et de capital, le Mouvement Desjardins conclut, dans le cours normal de ses activités, des transactions de titrisation de prêts hypothécaires qui impliquent l'utilisation d'arrangements hors bilan avec des structures d'accueil. La structure d'accueil utilisée par le Mouvement est la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) développée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC).

Dans ce type de transactions, le Mouvement cède des prêts hypothécaires à la structure d'accueil contre de l'argent; la structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations aux investisseurs. Les modalités du programme des OHC exigent que des contrats de swaps soient conclus entre la FCH et le Mouvement afin de recevoir mensuellement la totalité des flux de trésorerie liés aux prêts hypothécaires sous-jacents aux titres hypothécaires titrisés et que le Mouvement paie à la FCH les intérêts trimestriellement sur la série d'OHC, ainsi que le capital à l'échéance. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque le Mouvement est réputé avoir cédé le contrôle des actifs et qu'il reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaires sur ces actifs. Au moment de la vente des actifs, le Mouvement conserve certains droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires, lesquelles constituent des droits conservés, et il assume la responsabilité de la

gestion des prêts hypothécaires cédés. Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires car ils sont garantis par la SCHL. Le Mouvement revoit périodiquement la valeur de ces droits et constate aux résultats toute baisse de valeur durable, le cas échéant. En 2006, l'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 1 290 M\$, comparativement à 123 M\$ en 2005. Au 31 décembre 2006, un montant de 55 M\$ était inscrit au bilan cumulé à titre de droits conservés contre 4 M\$ en 2005,

et un montant de 10 M\$ à titre de passif de gestion comparativement à 2 M\$ en 2005. La note 5 afférente aux états financiers cumulés donne des renseignements détaillés sur ces structures.

Engagements contractuels

Le Mouvement des caisses Desjardins a des engagements contractuels en vertu desquels il doit effectuer des paiements futurs sur des

emprunts, des débiteures subordonnées et des contrats de location. Les emprunts et les débiteures subordonnées sont présentés au bilan cumulé du Mouvement alors que les contrats de location ne le sont pas. Les notes 10, 12 et 23 des états financiers cumulés du Mouvement contiennent des renseignements sur ces engagements contractuels.

GESTION DES RISQUES

FAITS SAILLANTS

- Formation en gestion intégrée des risques donnée aux membres des comités de direction de la Fédération et des filiales.
- Poursuite d'importants travaux dans le programme Gestion intégrée des risques et Accord de Bâle en ce qui a trait au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel.
- Pour le risque opérationnel, le Mouvement a amorcé le déploiement d'un programme d'autoévaluation des risques et des contrôles.
- Pour une partie importante des activités du Mouvement, une évaluation du capital économique et du rendement ajusté pour le risque est effectuée.

Le Mouvement des caisses Desjardins, dans le cours normal de ses activités, est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché, le risque opérationnel et le risque d'assurance. L'objectif du Mouvement en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation des rapports rendement-risque, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des fonctions de l'organisation.

Le conseil d'administration de la Fédération assume les responsabilités d'orientation, de planification, de coordination et de surveillance de l'ensemble des activités du Mouvement. Dans certaines de ses responsabilités spécifiques en gestion des risques du Mouvement, le conseil d'administration est appuyé par la commission Gestion des risques, la commission Vérification et Inspection ainsi que le conseil d'éthique et de déontologie. Des informations additionnelles sur ces instances se trouvent aux pages 140 à 142 de la section sur la gouvernance.

Le conseil d'administration a créé un comité de gestion intégrée des risques, composé de responsables de fonctions stratégiques Mouvement et d'experts de Desjardins. Le rôle de ce comité est d'appuyer le comité de direction stratégique Mouvement à qui il incombe de

veiller à ce que le Mouvement soit doté d'un processus permanent, adéquat, efficace et intégré de gestion des risques.

Un rapport d'information sur les risques est produit périodiquement pour le comité de gestion intégrée des risques, le comité de direction stratégique Mouvement et la commission Gestion des risques. Ce rapport fournit des indicateurs clés sur chacun des risques. Pour une partie importante des activités du Mouvement, une évaluation du capital économique et du rendement ajusté pour le risque est effectuée.

L'approche de gestion des risques du Mouvement repose sur des principes favorisant la responsabilité des entités et unités à l'égard des résultats et de la qualité de gestion des risques, et favorisant aussi un rôle de premier plan pour le conseil d'administration de toutes les composantes de Desjardins dans le suivi des risques et résultats obtenus par celles-ci. Plusieurs comités appuient le conseil d'administration et la direction de chaque composante dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de gestion des risques.

Après la formation des membres des conseils d'administration en 2005, la démarche s'est poursuivie en 2006 avec le programme de formation en gestion intégrée des risques pour les membres des comités de direction de la Fédération et des filiales.

Trois unités fonctionnelles indépendantes viennent compléter l'infrastructure de gouvernance de la gestion des risques du Mouvement.

La première vice-présidence Gestion intégrée des risques du Mouvement des caisses Desjardins est une fonction stratégique dont la mission est principalement de veiller à l'encadrement de la gestion des risques pour le Mouvement, de favoriser l'optimisation des rapports rendement-risque, de s'assurer que les risques sont gérés adéquatement par toutes les entités, de s'assurer de l'intégration des risques et de faire rapport au conseil d'administration, à la commission Gestion des risques et à la direction dans leurs responsabilités de gestion et de surveillance. Elle assure également la coordination nécessaire entre la Fédération et ses marchés porteurs et les filiales du Mouvement. Cette coordination à l'échelle du Mouvement est assurée par trois comités de gestion dans les domaines spécifiques du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel.

La Vérification interne du Mouvement des caisses Desjardins est une fonction indépendante et objective. Elle a pour mission d'informer, de conseiller et d'appuyer les membres des conseils d'administration et de la direction, ainsi que les gestionnaires, et de leur donner une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des opérations de chacune des entités et de l'ensemble du Mouvement. Cela a pour

effet de les aider à assumer efficacement leurs responsabilités, selon les exigences réglementaires et les règles de gouvernance, tout en contribuant aux objectifs de l'organisation. La fonction Vérification interne du Mouvement intervient, entre autres, pour fournir une évaluation indépendante des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance et faire des propositions pour en améliorer l'efficacité ainsi que pour s'assurer que les gestionnaires administrent leurs activités de manière efficace, efficiente, saine et prudente.

Le Bureau de la surveillance et de la sécurité financières du Mouvement des caisses Desjardins (BSSFD) effectue, tel que le requiert la *Loi sur les coopératives de services financiers*, la surveillance du réseau des caisses du Québec. Cette surveillance, réalisée en appliquant les meilleures pratiques en la matière, a pour but notamment d'évaluer les politiques, processus et contrôles du réseau des caisses ainsi que la qualité de leur application de façon à assurer une gestion des risques saine et prudente. De plus, le BSSFD examine les activités réalisées pour les caisses par la Fédération, dont la gestion des liquidités. Les rapports du BSSFD aux conseils d'administration des caisses, à la commission Vérification et Inspection et au conseil d'administration de la Fédération font l'objet d'un suivi rigoureux.

ACCORD DE BÂLE II SUR LES FONDS PROPRES

L'Accord de Bâle II est un nouveau dispositif d'adéquation internationale des fonds propres qui permet de relier plus étroitement les exigences de fonds propres réglementaires aux risques encourus et qui favorise la progression constante des capacités d'évaluation des risques dans les institutions financières.

L'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) a l'intention de mettre en vigueur sa ligne directrice sur la suffisance du capital de base, révisée et adaptée en fonction des dispositions prévues à l'Accord de Bâle II, le 1^{er} janvier 2009. L'Autorité s'attend à ce que le Mouvement Desjardins adopte l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit pour l'ensemble de ses portefeuilles d'envergure, l'approche des modèles internes pour le risque de marché et l'approche standard pour le risque opérationnel. Le Mouvement Desjardins, en discussion constante avec l'Autorité, élabore actuellement son plan de mise en œuvre pour déterminer à quel moment il pourra adopter ces différentes approches.

Au cours de l'exercice 2006, le Mouvement Desjardins a poursuivi la mise en œuvre de son programme Gestion intégrée des risques et Accord de Bâle (GIRAB). D'importants travaux sur le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel se poursuivront en 2007 et au cours des prochaines années afin de

raffiner notre gestion globale des risques et de favoriser son intégration à l'ensemble des activités du Mouvement.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan.

Le Mouvement des caisses Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs (au 31 décembre 2006, les prêts représentaient une proportion de 65,6 % de l'actif au bilan) mais aussi par les engagements de crédit, les lettres de crédit et diverses activités telles les lignes de change et les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et sur les valeurs mobilières.

Gestion du risque de crédit

Notre cadre de gestion des risques permet une gestion dynamique des risques de crédit, dans une perspective de gestion saine, prudente, efficiente et rentable. À cet effet, notre approche permet d'effectuer de façon précise et au moment opportun l'identification, la gestion, l'atténuation et la divulgation des risques de crédit.

L'encadrement

Le Mouvement Desjardins s'est doté d'une direction exécutive Gestion intégrée des risques de crédit, dont le mandat est d'assurer l'encadrement et la gestion du risque de crédit à l'échelle du Mouvement. Une politique générale unique encadre les activités de gestion du risque de crédit du Mouvement Desjardins.

Chaque composante possède ses unités de gestion du risque de crédit qui assument les responsabilités d'octroi, de gestion et d'encadrement spécifiques de ses opérations. Ces composantes établissent leurs propres politiques en risque de crédit adaptées à leurs créneaux, produits et clientèles.

L'ensemble de ces encadrements et politiques permet de définir les responsabilités des intervenants, de préciser le degré de risque que le Mouvement est prêt à assumer, d'établir les limites de concentration et de déterminer la ligne de conduite en matière de gestion ainsi qu'en matière de contrôle du risque.

En plus des contrôles en place dans les différentes unités, le Bureau de la surveillance et de la sécurité financières du Mouvement des caisses Desjardins s'assure d'une gestion saine et prudente des crédits des caisses du Québec, notamment en surveillant le respect de l'application des normes et des politiques.

Un comité de gestion du risque de crédit Mouvement composé de cadres supérieurs et de membres de la direction assure la cohésion

entre les divers intervenants. Par ailleurs, un suivi régulier des activités et de l'état du portefeuille est assuré par la commission Gestion des risques composée de membres du conseil d'administration de la Fédération.

Une responsabilisation de l'ensemble de l'organisation

Le Mouvement Desjardins maintient son objectif de servir l'ensemble de ses membres et clients de façon efficace; pour y parvenir, il s'est doté de canaux de distribution performants spécialisés par produits ou par clientèles. Les diverses unités et les composantes qui les regroupent sont responsables de leur performance dans leurs marchés respectifs, incluant les risques de crédit.

L'octroi de crédit

Pour évaluer le risque des activités de crédit aux particuliers et aux plus petites entreprises, des systèmes de notation, basés sur des statistiques éprouvées, sont utilisés. Ces systèmes sont développés à partir d'un historique du comportement d'emprunteurs ayant un profil ou des caractéristiques semblables à ceux du demandeur afin d'estimer le risque que représente une transaction. La performance de ces systèmes est analysée sur une base continue et des ajustements sont apportés régulièrement afin de qualifier le plus adéquatement possible les transactions.

En ce qui concerne le crédit aux entreprises, l'octroi est basé sur une analyse des différents paramètres de chaque dossier où chaque emprunteur se voit attribuer une cote représentant son niveau de risque. À cette cote est rattaché un indicateur de tendance permettant d'identifier les affaiblissements ou les améliorations de situation. La profondeur d'analyse est adaptée à la complexité et à l'ampleur du risque de la transaction.

L'octroi de crédit est la responsabilité de chaque composante qui dispose à cet effet d'équipes spécialisées par produits et par clientèles. Les prêts plus importants sont approuvés par des comités de crédit où siègent des cadres supérieurs.

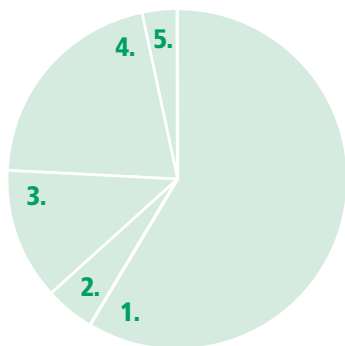
Suivi des dossiers et gestion des risques plus élevés

Les différents portefeuilles sont suivis par les unités d'affaires selon des procédures qui prévoient une profondeur et une fréquence de revue adaptée selon la qualité et l'ampleur du risque de l'exposition. Un suivi des signaux d'alerte est effectué non seulement pour les portefeuilles mais aussi pour les données fondamentales de certains secteurs économiques déclarés sous surveillance. Différents rapports sont présentés à tous les échelons de l'organisation, y compris la direction et la commission Gestion des risques.

La gestion des prêts plus à risque est appuyée par des équipes spécialisées en redressement afin de gérer les situations plus difficiles. Enfin, d'autres équipes spécialisées voient au règlement des dossiers où les chances d'amélioration sont faibles.

L'atténuation des risques de crédit

La multitude d'emprunteurs, en grande partie des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises de toutes les sphères de l'économie, contribue à favoriser une saine diversification du portefeuille de financement. Le graphique ci-après représente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs. Plus de la moitié du portefeuille est constituée de prêts hypothécaires résidentiels pour lesquels le taux de perte est statistiquement plus faible. Des informations additionnelles sur l'évolution du portefeuille de prêts, incluant la répartition des prêts aux entreprises et aux gouvernements par secteurs d'activité économique, se trouvent aux pages 63 à 65 de la section sur la gestion du bilan. Au besoin, le Mouvement utilise des mécanismes de partage de risque avec d'autres institutions financières.



RÉPARTITION DES PRÊTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS

Au 31 décembre 2006

1.	58,7 %	Hypothécaires résidentiels
2.	4,8 %	Sur cartes de crédit
3.	12,4 %	Autres prêts aux particuliers
4.	22,6 %	Aux entreprises
5.	1,5 %	Aux administrations publiques

Les mesures d'évaluation

Le Mouvement se préoccupe d'utiliser les meilleurs indicateurs de mesure du risque de crédit et, au besoin, effectue des travaux pour les tenir à jour. Des informations sur les prêts douteux, la charge des provisions pour pertes sur créances et la provision cumulative pour pertes sur créances sont fournies à la section qualité du crédit aux pages 59 et 60 du présent rapport de gestion.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures,

du comportement des membres et des clients ou d'une éventuelle perturbation dans les marchés, ou de la conjoncture économique.

Gestion du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à garantir au Mouvement, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité, un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi qu'un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques car elle est essentielle pour maintenir la confiance du marché et des déposants. Les filiales et le Mouvement ont établi des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité.

Le niveau minimal de titres de liquidité que le réseau des caisses, la Fédération et la Caisse centrale doivent maintenir est prescrit par

Des informations additionnelles sur la situation de trésorerie et les sources de financement se trouvent à la page 70 du rapport de gestion.

Le Mouvement a un plan d'action permettant une intervention rapide et efficace pour réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés, ou de la conjoncture économique.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la valeur marchande d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et leur volatilité.

Le Mouvement est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Le Mouvement est également exposé à ce risque en raison de ses activités de négociation.

Gestion du risque de marché

Le risque de marché réside surtout dans le potentiel de pertes liées à la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change. Les filiales et le Mouvement ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Les activités du secteur Particuliers et entreprises, consistant à recueillir des dépôts et à consentir des prêts, exposent le Mouvement au risque de marché, principalement sous forme de risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêt tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque.

L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres. Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur l'impact de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure du bilan, du comportement des membres et de la tarification. L'application des stratégies s'effectue principalement au moyen de swaps de taux d'intérêt.

L'exposition au risque de taux d'intérêt est revue régulièrement par le comité actif-passif, qui a la responsabilité d'analyser et d'entériner la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion des risques.

La note 21 afférente aux états financiers cumulés, en page 122, indique la situation du Mouvement à l'égard de la sensibilité aux taux d'intérêt et de l'appariement des échéances au 31 décembre 2006. L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les montants d'actif, de passif et d'instruments hors bilan. La situation présentée reflète la position à cette date, laquelle peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies entérinées par le comité actif-passif.

Gestion du risque de change

Le risque de change survient lorsque le niveau réel ou prévu des éléments d'actif libellés dans une monnaie étrangère est supérieur ou inférieur à celui des éléments de passif libellés dans cette même monnaie. Certaines filiales ont adopté des politiques précises relativement à la gestion du risque de change. Toutefois, l'exposition du Mouvement à ce risque est faible puisque la majorité des opérations sont effectuées en devise canadienne.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation

Les activités de négociation sont principalement liées aux opérations de tenue de marché, d'arbitrage, de positionnement sur les marchés et de vente de produits financiers pour satisfaire les besoins des membres et des clients. Le portefeuille de valeurs mobilières du compte de négociation représentait, au 31 décembre 2006, moins de 3 % de l'actif total au bilan. Ces activités sont régies par des limites restrictives dans chacune des filiales.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme le risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs résultant en pertes, en non-atteinte des objectifs ou en impacts négatifs sur la réputation.

Ce risque est inhérent à toute activité commerciale. Les pertes peuvent émaner principalement de fraudes, de dommages aux actifs corporels, d'actes non conformes à la législation, de poursuites, du dysfonctionnement des systèmes ainsi que des problèmes dans le traitement des transactions ou dans la gestion des processus. Ce risque découle des activités internes et des activités imparties.

Le principal objectif poursuivi est le maintien du risque opérationnel à un niveau acceptable, en privilégiant la qualité du service aux membres

et clients du Mouvement des caisses Desjardins de même que l'efficacité de l'organisation.

Gouvernance

Dans un souci de saine gestion et afin de répondre aux attentes des marchés et des autorités réglementaires, le Mouvement s'est doté, au cours des dernières années, d'un cadre de gestion du risque opérationnel. Ce cadre de gestion, dont le Mouvement poursuit l'implantation, établit l'ensemble des directives et pratiques nécessaires à une gestion saine et prudente du risque opérationnel. Il s'appuie sur une gestion décentralisée et sur la prise en charge de la gestion des risques opérationnels par l'ensemble des gestionnaires, et ce, à l'échelle du Mouvement.

Le cadre de gestion du risque opérationnel est appuyé par un système de vérification interne indépendant. Ainsi, les processus et contrôles internes qui sont sous la responsabilité des unités d'affaires font l'objet d'examen périodiques par les vérificateurs internes et, pour les caisses du Québec, par le Bureau de la surveillance et de la sécurité financières du Mouvement des caisses Desjardins. Ces processus incluent, entre autres, la surveillance du risque, la couverture d'assurance, les équipements de sécurité ainsi que les plans et installations de secours visant à assurer les services en cas de sinistre. Ils incluent aussi une structure organisationnelle favorisant la séparation des tâches, la délégation des pouvoirs décisionnels et les contrôles opérationnels. Dans un souci d'amélioration continue, les pratiques et mécanismes de contrôle sont révisés périodiquement.

Mesure et contrôle

Des efforts significatifs ont été déployés au cours des dernières années afin de concrétiser les éléments de ce cadre de gestion. Son implantation se poursuivra au cours des prochaines années pour ainsi concrétiser complètement la vision du Mouvement en matière de gestion du risque opérationnel.

Le Mouvement dispose d'une base de données servant à recueillir des informations sur la nature, la fréquence et la gravité de ses pertes opérationnelles assurables. Aussi, le Mouvement a amorcé le déploiement d'un programme d'autoévaluation des risques et des contrôles. Ces deux pratiques visent à dégager une vision claire de l'exposition aux risques et à bonifier, le cas échéant, le cadre et l'environnement de contrôle.

Présentation de l'information

Des rapports trimestriels portant sur le risque opérationnel du Mouvement fournissent aux dirigeants et aux administrateurs l'état des pertes opérationnelles assurables. Aussi, certains indicateurs de risque et de tendance font maintenant partie de la reddition de comptes périodique.

Conformité réglementaire

Une fonction Conformité réglementaire a été créée en 2003 et un officier en chef de la conformité du Mouvement a été nommé. En 2004, le conseil d'administration de la Fédération a adopté une politique cadre spécifique de conformité réglementaire pour le Mouvement. Un programme cadre de la gestion de la conformité réglementaire est actuellement en réalisation au sein du Mouvement.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance inclut le risque de conception et de tarification des produits d'assurance ainsi que le risque de souscription et de règlement des sinistres.

Le risque de conception et de tarification des produits est lié au risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne. Le risque de souscription et de règlement des sinistres représente le risque découlant de la sélection des risques, du règlement des réclamations et de la gestion des clauses contractuelles.

Gestion du risque d'assurance

Le risque de conception et de tarification vient de la possibilité que les prévisions relatives à de nombreux facteurs nécessaires à l'établissement des primes, y compris le rendement futur des placements, les résultats techniques en matière de sinistralité, de mortalité et de morbidité et les charges administratives, soient inexacts. Des normes et des politiques de tarification strictes sont adoptées et des vérifications ponctuelles sont effectuées par les filiales d'assurance afin de comparer les prévisions avec les résultats réels. Un certain nombre de produits permettent un rajustement des prix en fonction de la réalisation, ou non, des prévisions.

Le risque de souscription et de règlement des sinistres est géré en adoptant des critères et des politiques appropriés de sélection des risques et en limitant les pertes potentielles au moyen d'ententes de réassurance. De telles ententes ne libèrent toutefois pas les filiales d'assurance de leurs obligations envers les assurés en cas de difficultés financières des réassureurs. Par conséquent, elles sont aussi exposées à un risque de crédit à l'égard de ces derniers. Afin de minimiser ce risque, les filiales signent des traités de réassurance avec des sociétés stables, financièrement solides et dûment accréditées.

Les filiales des secteurs de l'assurance respectent les normes de saines pratiques de gestion établies par les organismes de réglementation qui les régissent et se soumettent à l'examen dynamique de la suffisance du capital. Divers scénarios très pessimistes ont été testés au cours de l'exercice, afin de mesurer leurs effets sur le ratio de capitalisation; il a été démontré que le capital est adéquat dans chacun des cas.

4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

4.1 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La *Loi sur les coopératives de services financiers* est la loi provinciale qui régit les activités du Mouvement Desjardins au Québec. Il s'agit d'une différence importante par rapport aux banques canadiennes dont les activités sont régies par une charte fédérale. Desjardins se soumet aux règles bancaires, même s'il n'y est pas légalement contraint en raison de son statut de coopérative. De plus, Desjardins se conforme aux exigences réglementaires édictées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de la Banque des règlements internationaux (BRI), et ce, de façon volontaire. La gouvernance d'entreprise et la gouvernance financière du Mouvement Desjardins, traitées à la page 27 et de la page 132 à 144, sont rigoureuses.

4.2 FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

De nombreux facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient survenir et avoir un effet significatif sur nos résultats financiers et ainsi faire en sorte que les résultats réels du Mouvement diffèrent de ceux attendus. La nature incertaine de ces facteurs fait en sorte que des énoncés prospectifs pourraient ne pas se matérialiser. La « Mise en garde sur les énoncés prévisionnels », à la page 21, en fait état.

Certains facteurs sont d'ordre économique ou réglementaire : taux d'intérêt, taux d'inflation, cours de change, indices boursiers, politiques monétaires et fiscales, dépenses de consommation, demande de crédit, comportement des particuliers en matière d'épargne, taux de chômage, échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis et modifications des lois et règlements, entre autres.

Il existe également des facteurs de risque, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché, le risque opérationnel et le risque d'assurance, qui sont traités dans la section « Gestion des risques », aux pages 73 à 76, et à l'égard desquels le Mouvement a mis en place des stratégies de gestion.

Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, énumérés ci-dessus, ne sont pas exhaustifs.

4.3 CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des conventions comptables du Mouvement des caisses Desjardins est essentielle à la compréhension et à l'interprétation des résultats présentés dans les états financiers cumulés au 31 décembre 2006. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 à la page 99 ou, lorsque possible, à même les notes aux états financiers, dans le but de faciliter leur compréhension. Certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement des caisses Desjardins, du fait que la direction doit formuler des hypothèses et des estimations. Le texte qui suit traite de ces conventions.

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles liées au portefeuille d'éléments au bilan et hors bilan et son appréciation de la conjoncture économique; elle comprend les provisions spécifiques et la provision générale. En ce qui concerne le portefeuille de prêts, le risque de crédit est évalué régulièrement et des provisions spécifiques sont établies distinctement, prêt par prêt, sur chacun des prêts considérés comme douteux. De plus, une provision générale est comptabilisée afin de refléter la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de prêts qui n'a pas été classée parmi les prêts douteux. La provision générale est établie à partir d'un modèle statistique en considérant l'évolution des pertes par catégorie de prêts. De plus, un montant additionnel est pris en compte afin de refléter l'impact de facteurs économiques et autres.

Certains éléments peuvent influencer sur les jugements et les estimations de la direction concernant la provision cumulative pour pertes sur créances, dont le risque inhérent aux portefeuilles de prêts, le montant et la date des paiements prévus, les taux de perte prévus et la situation économique. Tout changement important dans ces facteurs pourrait causer une modification du montant constaté actuellement de la provision cumulative pour pertes sur créances.

Une analyse détaillée des méthodes utilisées pour la gestion du risque de crédit du Mouvement des caisses Desjardins se trouve aux pages 74 et 75 du rapport de gestion.

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LEUR JUSTE VALEUR

Le Mouvement des caisses Desjardins comptabilise au bilan, à la juste valeur, les titres du portefeuille de négociation et les instruments financiers dérivés. Les gains ou pertes qui en découlent sont constatés tel que décrit à la note 20 afférente aux états financiers cumulés.

Les justes valeurs des instruments financiers sont déterminées en fonction des cours du marché. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, le Mouvement détermine les justes valeurs à l'aide des cours du marché d'instruments financiers semblables ou par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché, appliqués aux montants prévus jusqu'à l'échéance. Des écarts entre les hypothèses formulées et les résultats réels pourraient se traduire par des justes valeurs et des résultats financiers différents.

Dans le cas des instruments dérivés hors bourse, le Mouvement détermine la juste valeur à l'aide de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché actuel et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement. Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation des instruments dérivés sont subjectifs et des écarts entre les hypothèses formulées et les résultats réels pourraient donner lieu à des justes valeurs et des résultats financiers différents.

PROVISIONS TECHNIQUES ET CONNEXES

Le calcul des provisions techniques et autres provisions relatives aux polices d'assurance pour le secteur d'assurance de personnes nécessite l'établissement d'hypothèses en ce qui concerne le moment où entreront en jeu de nombreux éléments, dont les décès, les invalidités, les revenus de placement, l'inflation, les résiliations de contrats, les frais, les impôts, les primes, les commissions et les participations destinées aux titulaires de polices, et les sommes qu'ils représentent. Pour prévoir les résultats techniques, Desjardins Sécurité financière utilise les hypothèses les plus probables.

Certaines de ces hypothèses ont trait à des événements qui sont susceptibles de se produire dans un avenir lointain et elles devront éventuellement être modifiées.

TITRISATION

Le Mouvement Desjardins a mis en place un programme de titrisation de titres hypothécaires de la *Loi nationale sur l'habitation*. À cette fin, le Mouvement, par l'intermédiaire de la Caisse centrale Desjardins, transforme des prêts hypothécaires en titres hypothécaires adossés (les TH LNH) qui sont par la suite vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation. Dans le but d'acquiescer les TH LNH, cette fiducie émet des Obligations hypothécaires du Canada.

Ces transactions sont comptabilisées comme une vente puisque le Mouvement abandonne le contrôle des actifs vendus et reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Ainsi, les prêts hypothécaires cédés sont décomptabilisés.

La détermination du gain initial dépend de l'évaluation de certains droits conservés. Étant donné que les cours du marché des droits conservés ne sont pas disponibles, l'évaluation de leur juste valeur est basée sur des hypothèses et estimations fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs. Les hypothèses clés utilisées pour estimer cette évaluation sont la courbe de taux d'intérêt à terme sur les prêts hypothécaires, les taux d'actualisation selon les risques encourus et le taux de remboursement anticipé. Étant donné que la totalité des prêts hypothécaires sont garantis, aucune provision pour pertes sur créances n'est prévue dans nos hypothèses. Toute modification dans ces hypothèses et estimations pourrait avoir une incidence sur le montant des gains comptabilisés; ainsi, une analyse de sensibilité de la juste valeur des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % à 20 % dans les hypothèses clés, laquelle analyse n'a démontré aucune incidence significative, est présentée à la note 5 afférente aux états financiers cumulés. Par ailleurs, la valeur des droits conservés devant être réévaluée de façon périodique, les méthodes d'établissement de la juste valeur de même que les hypothèses utilisées pourraient influencer sur les montants comptabilisés.

La note 5 afférente aux états financiers cumulés ainsi que la section sur les éléments hors bilan du présent rapport de gestion fournissent des renseignements détaillés sur ces transactions.

RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le Mouvement offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées prévus par la loi, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. Les prestations sont établies d'après le nombre d'années de participation au régime et prennent en considération le salaire moyen des cinq meilleures années de l'employé. Comme les modalités de fonctionnement des régimes font en sorte que l'évolution future des niveaux de salaire aura une incidence sur le montant des prestations futures, le coût des prestations est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Le calcul du taux de rendement prévu de l'actif des régimes est fondé sur la valeur des éléments de l'actif des caisses de retraite évalués à une valeur liée au marché. La méthode de calcul de la valeur liée au marché pour l'ensemble des catégories d'actif consiste à amortir sur une période de cinq ans la différence entre l'objectif de rendement à long terme de la politique de placement des régimes et le rendement des caisses de retraite.

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie et les écarts d'acquisition inscrits au bilan cumulé du Mouvement des caisses Desjardins ne sont pas amortis mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année. Ce dernier consiste en une comparaison, par unité d'exploitation, de la juste valeur de l'écart d'acquisition par rapport à sa valeur comptable. La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux monétaires ou par les valeurs de réalisation nettes selon la méthode la plus appropriée. Ces techniques nécessitent que la direction effectue des hypothèses qui pourraient entraîner une incidence sur les résultats financiers.

IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS

Le calcul de la charge d'impôts sur les excédents est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à l'état cumulé des résultats et à l'état cumulé des modifications survenues dans les capitaux propres. Pour déterminer les éléments actuels et futurs de la charge d'impôts sur les excédents, il faut établir des hypothèses concernant les lois fiscales qui régissent le Mouvement des caisses Desjardins ainsi que les dates auxquelles les actifs et passifs d'impôts futurs seront contrepassés. Si l'interprétation du Mouvement diffère de celle des autorités fiscales ou si les dates des contrepassations

ne correspondent pas aux prévisions, la provision pour impôts sur les excédents pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices suivants.

PROVISION POUR RISTOURNES AUX MEMBRES

La provision pour ristournes comptabilisée à l'état des résultats cumulés est évaluée sur la base des projets de partage des excédents, de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 de chacune des caisses, que les conseils d'administration de chacune d'elles se proposent de recommander à leur assemblée générale respective pour approbation. Ce projet de partage des excédents prévoit entre autres le montant du versement des ristournes, lequel considère un nouveau programme qui permet aux membres de choisir de recevoir leurs ristournes, d'un montant plus élevé, sous forme de parts. L'écart entre le montant des ristournes réellement versées, en espèces ou en parts, à la suite des diverses assemblées générales des caisses et le montant de la provision est imputé aux résultats de l'exercice alors en cours. La base de répartition des ristournes est fonction des intérêts enregistrés sur les prêts et sur les dépôts, de l'encours moyen des Fonds Desjardins dans lesquels le membre a investi par l'intermédiaire de la caisse et des frais perçus du membre en relation avec divers services. Les caisses peuvent verser des ristournes lorsque les exigences légales et réglementaires sont respectées.

4.4 MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES EN 2006

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables – entrée en vigueur de nouvelles exigences

Le 1^{er} janvier 2006, le Mouvement Desjardins adoptait les exigences de la note d'orientation de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) intitulée « Sociétés de placement », (NOC-18) publiée en 2004, applicables au plus tard pour un exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2005. Ces exigences prévoient qu'une société de placement qui est la principale bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables (EDDV), qui est elle-même une société de placement, doit consolider cette dernière. Jusqu'au 1^{er} janvier 2006, un tel placement était comptabilisé à la juste valeur.

De plus, en 2005, le comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié l'abrégi intitulé « Droits variables implicites au regard de la

NOC-15 » (CPN-157). Ce CPN précise que les droits variables implicites constituent des intérêts financiers implicites dans une EDDV qui varient en fonction de la juste valeur de son actif net, compte non tenu des droits variables. Un droit variable implicite est semblable à un droit variable explicite sauf qu'il absorbe la variabilité ou en bénéficie indirectement. La détermination d'un droit variable implicite est une question de jugement qui dépend des faits et circonstances pertinents. Le CPN-157 est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

L'application de ces nouvelles exigences comptables, le 1^{er} janvier 2006, se traduit par la consolidation de sociétés de placement, qui sont des EDDV, dans lesquelles le Mouvement a des droits variables implicites faisant en sorte qu'il est le principal bénéficiaire de ces sociétés au sens des dispositions de la note d'orientation de l'ICCA intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15). La consolidation de ces entités se traduit, au bilan, par une augmentation du poste « Encaisse et dépôts à des institutions financières » de 599 M\$

(356 M\$ au 1^{er} janvier 2006), du poste « Valeurs mobilières » de 5 618 M\$ (4 891 M\$ au 1^{er} janvier 2006), des autres postes à l'actif de 244 M\$ (656 M\$ au 1^{er} janvier 2006), du poste « Part des actionnaires sans contrôle » de 5 860 M\$ (5 012 M\$ au 1^{er} janvier 2006), des autres postes du passif de 578 M\$ (886 M\$ au 1^{er} janvier 2006) ainsi qu'un effet favorable sur les « Excédents de l'exercice avant ristournes aux membres » de 24 M\$.

La note 1 afférente aux états financiers cumulés fournit de plus amples renseignements sur les EDDV auxquelles le Mouvement Desjardins a recours.

En janvier 2007, l'ICCA a publié un projet de normes visant des modifications aux notes d'orientation NOC-15 et 18 qui pourrait faire en sorte qu'une société de placement comptabiliserait son investissement dans une autre société de placement à la juste valeur plutôt que de procéder à la consolidation de la composante.

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES À ADOPTER

Instruments financiers

En janvier 2005, l'Institut canadien des comptables agréés a publié des nouvelles normes comptables intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Couvertures » (chapitre 3865) et « Résultat étendu » (chapitre 1530) qui s'appliquent au Mouvement Desjardins depuis le 1^{er} janvier 2007. Les principales directives sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers et sur la comptabilisation des opérations de couverture sont décrites subséquemment.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers devront être classés dans l'une des quatre catégories suivantes : « détenus à des fins de transaction » ; « disponibles à la vente » ; « détenus jusqu'à l'échéance » ; « prêts et créances ». Quant aux passifs financiers, ils devront être classés dans la catégorie « détenus à des fins de transaction » ou dans la catégorie « autres ». Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que les actifs financiers disponibles à la vente seront comptabilisés au bilan à la juste valeur. La variation de juste valeur de ceux détenus à des fins de transaction sera comptabilisée aux résultats cumulés de la période tandis que la variation de ceux disponibles à la vente sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu cumulé jusqu'à leur décomptabilisation. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers non détenus aux fins de transaction seront comptabilisés au coût après amortissement.

Le chapitre 3855 permet de désigner tout actif et passif financier qui a une juste valeur fiable comme étant détenu à des fins de transaction lors de leur constatation initiale ou lors de l'adoption de cette norme.

Ces instruments financiers désignés à des fins de transaction selon l'option de juste valeur sont assujettis à des exigences émises par l'Autorité des marchés financiers.

La comptabilisation initiale de certaines garanties financières à la juste valeur au bilan et l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir tous les coûts de transactions ainsi que les primes et escomptes relatifs aux instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement constituent d'autres conséquences de l'adoption du chapitre 3855.

Couvertures

Les instruments dérivés devront être comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur, incluant ceux incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte. Les instruments dérivés qui ne seront pas désignés dans une relation de couverture seront classés dans la catégorie « à des fins de transaction ». Ceux qui seront identifiés dans une relation de couverture seront désignés « à des fins de couverture de juste valeur » ou « de flux de trésorerie ». Lors d'une opération de couverture de juste valeur, les gains et pertes résultant de la réévaluation de la juste valeur de l'instrument dérivé et du risque désigné de l'élément couvert seront comptabilisés aux résultats cumulés peu importe dans quelle catégorie aura été classé cet élément couvert. À l'égard d'une opération de couverture de flux de trésorerie, les gains et pertes découlant de la variation de juste valeur de la partie efficace de l'instrument dérivé seront comptabilisés au poste Autres éléments

du résultat étendu cumulé jusqu'à ce que l'élément couvert soit constaté aux résultats. Par ailleurs, la partie inefficace de l'instrument de couverture sera comptabilisée immédiatement aux résultats cumulés.

Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprendront notamment les gains et pertes non réalisés des actifs financiers disponibles à la vente et la variation de la partie efficace de l'opération de couverture de flux de trésorerie. Les états financiers cumulés comprendront un état du résultat étendu et le cumul des autres éléments du résultat étendu sera présenté comme un nouveau poste des capitaux propres au bilan cumulé.

Incidence de l'adoption des nouvelles exigences sur les instruments financiers

Les ajustements découlant de la réévaluation des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et les instruments de couverture désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie seront comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les autres ajustements de transition découlant de l'adoption des chapitres 1530, 3855 et 3865 seront constatés au solde d'ouverture des excédents non répartis au 1^{er} janvier 2007. L'incidence de ces normes comptables sur les états financiers cumulés est en cours d'évaluation afin d'inclure les dispositions transitoires relatives aux modifications apportées au chapitre 3865 « Couvertures » et les conséquences fiscales liées à l'adoption de ces normes.

4.5 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2006 a été caractérisée par une forte croissance économique partout dans le monde. L'an dernier, l'augmentation du PIB mondial a atteint environ 5 % sous l'impulsion des économies américaine et chinoise. De leur côté, le Japon et l'Europe, qui émergeaient de périodes difficiles, ont poursuivi leur expansion. Cependant, on observe qu'un nouvel équilibre des forces économiques est en train de se créer : l'importance croissante de la Chine tend à éclipser petit à petit le poids relatif de ces deux géants économiques. Par ailleurs, les banques centrales n'ont pas procédé à des mouvements brusques de taux directeurs, malgré une progression économique rapide

et des prix de l'énergie très volatils, préférant s'abstenir de donner des signaux susceptibles de bousculer les marchés.

L'économie américaine a décéléré la cadence aux deuxième et troisième trimestres après un démarrage très vigoureux en début d'année. Le marché immobilier, qui a été un des piliers aux États-Unis depuis 2002, a perdu du tonus tout au cours de 2006. Les mises en chantier ont diminué, la revente s'est essoufflée et dans certains marchés, les prix ont reculé. Cependant, il n'y a pas eu d'effondrement dans le domaine de l'habitation. Cette décélération de l'activité domiciliaire a appesanti la progression du PIB en 2006. Par contre, la baisse des prix

de l'énergie au cours de l'automne a permis d'estomper cet effet négatif sur l'économie. Les ménages américains ont conservé un degré de confiance élevé, permettant ainsi de maintenir un rythme de dépenses soutenu. La Réserve fédérale (Fed) est demeurée partagée entre les pressions inflationnistes et la crainte de trop freiner l'économie. Après quatre hausses de taux d'intérêt de un quart de point en première moitié d'année, elle a choisi de garder ses taux directeurs inchangés à compter du mois d'août 2006. Cette ligne de conduite semble l'avoir servie puisque l'économie américaine a terminé l'année sur une note positive, et ce, sans intervention de la Fed.

Le Canada a marché dans le sillage de l'économie américaine, réduisant la croissance de son PIB aux deuxième et troisième trimestres. Toutefois, le pays est demeuré partagé en deux zones de croissance opposées. À l'Ouest, l'exploitation du pétrole, des sables bitumineux et du gaz naturel a fortifié l'économie des provinces productrices. Au Centre et à l'Est, la progression a été très modeste en raison du fardeau que présente l'appréciation du dollar canadien, la hausse des prix de l'énergie et l'accentuation de la concurrence dans le domaine manufacturier, notamment de la Chine. En moyenne, le PIB a augmenté d'environ 2,7 % en 2006, ce qui est très comparable à l'année précédente (2,9 %). Le marché du travail illustre très bien la dynamique canadienne. La croissance de l'emploi sur 12 mois a été de 2,1 % au Canada alors qu'elle s'établissait à 5,6 % en Alberta, à 1,8 % en Ontario et à 1 % au Québec.

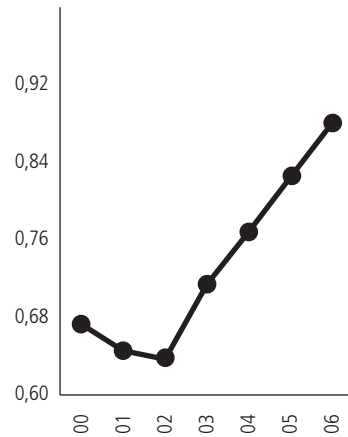
La Banque du Canada a été placée face à un dilemme tout au cours de l'année, cherchant à prévenir les pressions inflationnistes dans l'Ouest tout en évitant d'accabler davantage le Québec et l'Ontario. La progression du dollar canadien jusqu'en octobre a ajouté une difficulté supplémentaire aux autorités monétaires. La stratégie de la Banque du Canada a été de hausser les taux directeurs d'un quart de point à quatre reprises de janvier à juin pour ensuite maintenir le statu quo pour le reste de 2006. Le taux d'escompte s'établissait à 4,5 % à la fin de l'année.

Les indices boursiers ont suivi les aléas des prix des produits énergétiques et des métaux. En dépit des grandes fluctuations enregistrées dans les cours des matières premières, l'indice S&P/TSX de Toronto a crû de 14,5 %, un rythme inférieur à celui de l'année précédente.

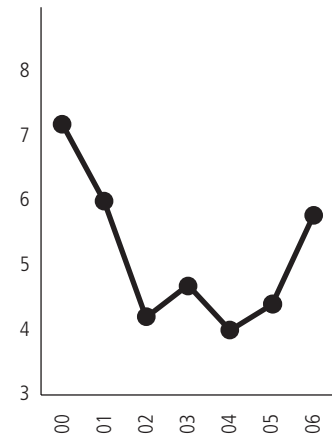
PERSPECTIVES 2007

En 2007, l'économie nord-américaine suivra un parcours opposé à celui observé en 2006. L'année débutera en douce, puis le rythme de l'économie s'accélénera, tant aux États-Unis, au Canada, au Québec qu'en Ontario. Les consommateurs demeureront au cœur de la croissance en raison de leurs dépenses. Les entreprises continueront d'investir alors que le marché de l'habitation diminuera la cadence partout en Amérique du Nord. Toutefois, au Canada, la croissance avoisinera seulement 2,2 %, alors qu'au Québec et en Ontario, elle sera respectivement de 1,1 % et de 1,4 %.

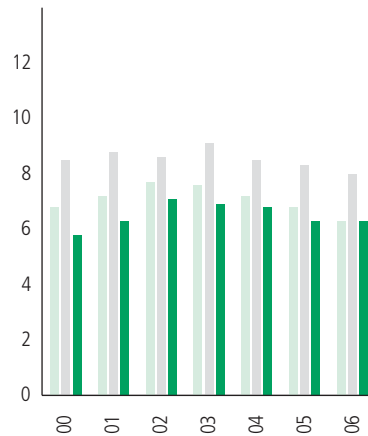
DOLLAR CANADIEN
(\$ CA/\$ US)



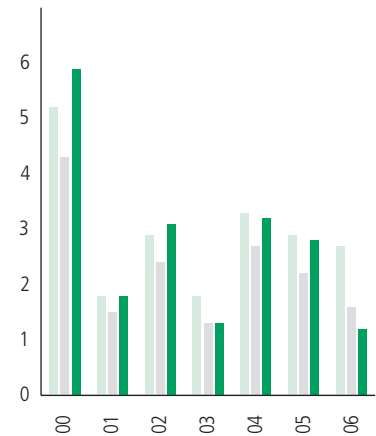
TAUX PRÉFÉRENTIEL
(%)



TAUX DE CHÔMAGE
(%)



CROISSANCE DU PIB
(%)



4.6 STATISTIQUES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

BILAN CUMULÉ

Au 31 décembre
(en millions de dollars)

	2006	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2002 ⁽¹⁾
Actif					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 798 \$	1 278 \$	1 303 \$	1 389 \$	1 392 \$
Valeurs mobilières					
Compte de placement	28 427	22 036	20 062	18 428	16 002
Compte de négociation	3 906	3 045	1 889	1 033	774
	32 333	25 081	21 951	19 461	16 776
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	4 147	2 389	1 501	516	316
Prêts					
Hypothécaires résidentiels	52 461	48 505	43 307	38 446	34 999
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	15 377	14 411	13 373	12 467	11 273
Aux entreprises et aux gouvernements	21 532	20 278	19 328	18 676	17 290
Provision cumulative pour pertes sur créances	89 370 (724)	83 194 (722)	76 008 (753)	69 589 (847)	63 562 (903)
	88 646	82 472	75 255	68 742	62 659
Autres actifs	8 202	6 873	6 483	6 289	5 503
Total de l'actif	135 126 \$	118 093 \$	106 493 \$	96 397 \$	86 646 \$
Passif et capitaux propres					
Passif					
Dépôts					
Particuliers	62 650 \$	59 291 \$	55 063 \$	52 350 \$	48 541 \$
Entreprises et gouvernements	16 282	16 428	15 200	13 907	12 243
Institutions de dépôts et autres	9 211	7 568	6 573	5 822	3 701
	88 143	83 287	76 836	72 079	64 485
Provisions techniques et connexes	11 135	10 500	9 821	9 151	8 208
Emprunts	163	345	127	155	238
Débitures subordonnées	1 367	1 355	1 589	1 154	1 208
Autres passifs	25 765	14 701	10 960	7 486	6 668
	38 430	26 901	22 497	17 946	16 322
Capitaux propres					
Capital social	856	845	851	848	835
Capital-actions	66	64	79	77	74
Excédents non répartis	634	729	553	535	493
Réserves	6 997	6 267	5 677	4 912	4 437
	8 553	7 905	7 160	6 372	5 839
Total du passif et des capitaux propres	135 126 \$	118 093 \$	106 493 \$	96 397 \$	86 646 \$

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2002 ⁽¹⁾
Ratio du capital de première catégorie – BRI	14,18 %	14,01 %	13,58 %	12,97 %	12,78 % ⁽³⁾
Ratio de capital total	14,33	14,05	13,70	13,08	13,34 ⁽³⁾
Rendement des capitaux propres	12,1	14,5	15,8	13,7	15,5
Ratio de productivité ⁽²⁾	74,5	72,4	70,9	73,9	70,0
Ratio de couverture des prêts douteux	206,9	220,8	187,8	145,0	140,4
Prêts douteux bruts en pourcentage des prêts bruts	0,39	0,39	0,53	0,84	1,01
Actif moyen	123 325 \$⁽⁴⁾	112 692 \$	102 191 \$	91 478 \$	84 252 \$
Prêts moyens	85 419	78 803	72 054	65 701	60 652
Dépôts moyens	85 554	79 889	74 319	68 046	63 329

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

(2) Le ratio de productivité est établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(3) Le ratio n'a pas été redressé pour tenir compte des caisses de l'Ontario et de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario. L'ajout n'aurait pas eu d'impact significatif sur ces ratios.

(4) Exclut l'effet de la consolidation des entités à détenteurs de droits variables.

RÉSULTATS CUMULÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2006	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2002 ⁽¹⁾
Revenu d'intérêt					
Prêts	4 971 \$	4 522 \$	4 249 \$	4 165 \$	3 996 \$
Valeurs mobilières	386	332	330	388	417
	5 357	4 854	4 579	4 553	4 413
Frais d'intérêt					
Dépôts	2 206	1 739	1 613	1 609	1 573
Débitures subordonnées et emprunts	70	81	84	72	63
	2 276	1 820	1 697	1 681	1 636
Revenu net d'intérêt	3 081	3 034	2 882	2 872	2 777
Primes nettes	3 688	3 547	3 263	3 007	2 555
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et paiements	447	417	402	393	370
Commissions sur prêts et cartes de crédit	326	263	229	190	161
Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	577	491	407	301	242
Revenus de placement et de négociation	878	965	941	679	601
Autres	401	354	340	294	203
	2 629	2 490	2 319	1 857	1 577
Revenu total	9 398	9 071	8 464	7 736	6 909
Provisions pour pertes sur créances	139	96	94	75	111
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	3 342	3 252	2 970	2 974	2 291
Frais autres que d'intérêt					
Salaires et avantages sociaux	2 271	2 104	1 984	1 789	1 611
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	373	369	338	343	333
Impartition de services de traitement	315	315	295	250	237
Communications	237	228	212	198	199
Autres	1 317	1 196	1 064	940	853
	4 513	4 212	3 893	3 520	3 233
Excédents d'exploitation des activités poursuivies	1 404	1 511	1 507	1 167	1 274
Charge d'impôts sur les excédents	398	403	418	314	377
Excédents des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle et ristournes aux membres	1 006	1 108	1 089	853	897
Part des actionnaires sans contrôle	18	24	18	25	24
Excédents des activités poursuivies avant ristournes aux membres	988	1 084	1 071	828	873
Abandon d'activités	—	5	1	6	(11)
Excédents avant ristournes aux membres	988	1 089	1 072	834	862
Provision pour ristournes aux membres	483	408	372	443	492
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux membres	(148)	(120)	(106)	(143)	(158)
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	653 \$	801 \$	806 \$	534 \$	528 \$

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

4.7 SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

RÉSULTATS CUMULÉS

(non vérifiés, par trimestre et en millions de dollars)

	2006				2005			
	T4	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	800 \$	779 \$	766 \$	736 \$	794 \$	778 \$	746 \$	716 \$
Primes nettes	931	887	943	927	876	905	917	849
Autres revenus	786	645	540	658	631	633	631	595
Revenu total	2 517	2 311	2 249	2 321	2 301	2 316	2 294	2 160
Provisions pour pertes sur créances	45	27	36	31	19	29	23	25
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	879	772	803	888	820	847	804	781
Frais autres que d'intérêt	1 196	1 045	1 134	1 138	1 124	996	1 058	1 034
Excédents d'exploitation des activités poursuivies	397	467	276	264	338	444	409	320
Charges d'impôts sur les excédents	107	136	82	73	77	129	107	90
Part des actionnaires sans contrôle	6	3	4	5	8	4	7	5
Abandon d'activités	—	—	—	—	1	(5)	—	9
Excédents avant ristournes aux membres	284	328	190	186	254	306	295	234
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts recouvrés	94	102	76	63	87	80	56	65
Excédents de la période après ristournes aux membres	190 \$	226 \$	114 \$	123 \$	167 \$	226 \$	239 \$	169 \$

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2006.

BILAN CUMULÉ

(non vérifié, à la fin du trimestre et en millions de dollars)

	2006				2005			
	T4	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾
Actif								
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 798 \$	1 279 \$	1 634 \$	1 310 \$	1 278 \$	1 039 \$	1 106 \$	1 452 \$
Valeurs mobilières – compte de placement	28 427	27 849	26 626	26 826	22 036	20 162	21 402	22 485
Valeurs mobilières – compte de négociation	3 906	3 179	3 006	2 799	3 045	1 805	2 433	1 670
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	4 147	3 915	3 739	2 670	2 389	2 796	2 661	1 459
Prêts hypothécaires résidentiels	52 461	51 731	50 914	48 980	48 505	47 412	46 165	44 161
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	15 377	15 249	14 944	14 603	14 411	14 256	13 965	13 674
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	21 532	20 582	20 481	20 686	20 278	19 887	19 346	19 662
Provision cumulative pour pertes sur créances	(724)	(725)	(735)	(733)	(722)	(744)	(746)	(752)
Autres actifs	8 202	9 550	9 212	7 348	6 873	7 916	7 672	6 532
Total de l'actif	135 126 \$	132 609 \$	129 821 \$	124 489 \$	118 093 \$	114 529 \$	114 004 \$	110 343 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts des particuliers	62 650 \$	61 629 \$	61 480 \$	60 282 \$	59 291 \$	58 302 \$	57 910 \$	56 682 \$
Dépôts d'entreprises et gouvernements	16 282	16 391	16 438	15 010	16 428	15 488	16 464	15 169
Dépôts d'institutions de dépôts et autres	9 211	8 651	8 492	7 967	7 568	6 654	5 742	6 909
Provisions techniques et connexes	11 135	10 943	10 807	10 616	10 500	10 302	10 068	9 920
Débiteures subordonnées et emprunts	1 530	1 503	1 529	1 696	1 700	1 703	1 966	2 090
Autres passifs	25 765	25 150	22 956	20 907	14 701	14 317	14 314	12 270
Capitaux propres	8 553	8 342	8 119	8 011	7 905	7 763	7 540	7 303
Total du passif et des capitaux propres	135 126 \$	132 609 \$	129 821 \$	124 489 \$	118 093 \$	114 529 \$	114 004 \$	110 343 \$

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2006.

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

(non vérifiées, par trimestre ou à la fin du trimestre, en pourcentage et en millions de dollars)

	2006				2005			
	T4	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾
Rendement des capitaux propres	13,3 %	15,8 %	9,5 %	9,5 %	12,9 %	15,9 %	15,9 %	13,1 %
Ratio de productivité ⁽²⁾	73,0	67,9	78,4	79,4	75,9	67,8	71,0	75,0
Ratio de couverture des prêts douteux	206,9	205,4	233,3	228,3	220,8	232,5	216,2	200,0
Prêts douteux bruts en pourcentage des prêts bruts	0,39	0,40	0,36	0,38	0,39	0,39	0,43	0,49
Actif moyen ⁽³⁾	127 831 \$	125 588 \$	121 436 \$	118 394 \$	116 311 \$	114 267 \$	112 174 \$	108 418 \$
Prêts moyens	87 742	86 221	84 570	83 004	81 642	79 771	77 738	76 000
Dépôts moyens	87 407	86 541	84 835	83 273	81 866	80 280	79 438	77 798

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2006.

(2) Le ratio de productivité est établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(3) En 2006, exclut l'effet de la consolidation des entités à détenteurs de droits variables.

4.8 PRINCIPALES STATISTIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Au 31 décembre

(non vérifiés, en millions de dollars)

	2006	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2002 ⁽¹⁾
Caisses et fédérations					
Actif	94 759 \$	87 725 \$	83 074 \$	75 422 \$	69 131 \$
Valeurs mobilières	8 686	8 029	9 039	8 687	7 627
Prêts	80 906	75 725	69 662	63 356	57 571
Dépôts	76 307	71 302	67 712	63 589	59 819
Excédents avant ristournes aux membres	672	775	713	706	786
Provision pour ristournes aux membres	483	408	372	443	492
Caisse centrale Desjardins					
Actif	17 597 \$	15 757 \$	14 770 \$	13 518 \$	10 799 \$
Valeurs mobilières	3 805	3 349	2 843	3 619	3 868
Prêts	10 924	10 286	10 187	8 122	5 087
Dépôts	13 431	11 949	11 242	10 122	7 788
Revenu net	54	49	44	40	35
Fonds de sécurité Desjardins					
Actif	742 \$	797 \$	534 \$	497 \$	465 \$
Valeur nette du fonds	574	550	523	485	453
Excédents nets	25	27	38	32	43
Capital Desjardins					
Actif	1 265 \$	1 266 \$	1 515 \$	1 076 \$	1 137 \$
Obligations de premier rang	1 250	1 250	1 490	1 058	1 116
Fonds de placement et services fiduciaires⁽²⁾					
Revenus de services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	198 \$	107 \$	111 \$	90 \$	91 \$
Encours des fonds de placement	12 716	10 247	8 006	6 266	4 809
Biens administrés	208 234	203 398	195 840	167 181	143 432

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2006.

(2) Inclut Desjardins Cabinet de services financiers, Fiducie Desjardins, Gestion d'actifs NordOuest et Gestion Placements Desjardins.

ASSURANCE DE PERSONNES

Au 31 décembre

(non vérifiés, en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2002 ⁽¹⁾
Desjardins Sécurité financière					
Primes d'assurance et de rentes	2 438 \$	2 300 \$	2 090 \$	2 013 \$	1 704 \$
Assurance vie en vigueur (capital assuré)	151 192	137 118	131 896	126 386	122 645
Contrats de rentes en vigueur (fonds détenus)	3 895	3 786	3 670	3 553	3 255
Rendement des capitaux propres	20,7 %	24,9 %	19,6 %	14,1 %	10,8 %
Actif sous gestion et sous administration	19 944 \$	20 384 \$	17 598 \$	16 365 \$	15 095 \$

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2006.

ASSURANCE DE DOMMAGES

Au 31 décembre

(non vérifiés, en millions de dollars et en pourcentage)

	2006	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2002 ⁽¹⁾
Desjardins Groupe d'assurances générales					
Primes brutes souscrites	1 412 \$	1 405 \$	1 370 \$	1 270 \$	1 068 \$
Croissance du nombre de polices en vigueur	1,2 %	2,7 %	4,2 %	5,9 %	4,4 %
Ratio combiné	91,9	92,0	89,4	97,8	96,8
Rendement des capitaux propres	25,2	24,7	29,7	13,4	10,5

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2006.

VALEURS MOBILIÈRES, GESTION D'ACTIFS ET CAPITAL DE RISQUE

Au 31 décembre

(non vérifiés, en millions de dollars et en pourcentage sauf indication contraire)

	2006	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2002 ⁽¹⁾
Valeurs mobilières Desjardins⁽²⁾					
Revenus totaux	273 \$	249 \$	225 \$	169 \$	116 \$
Nombre de clients (en milliers)	205	239	240	229	222
Rendement des capitaux propres	(9,6) %	(23,5) %	— %	(8,6) %	(11,0) %
Biens administrés	17 603 \$	15 583 \$	13 596 \$	11 393 \$	8 100 \$
Desjardins Gestion d'actifs					
Revenus d'honoraires	87 \$	68 \$	61 \$	48 \$	48 \$
Biens sous gestion	46 671	35 754	26 329	25 515	17 263
Desjardins Capital de risque					
Revenus d'honoraires de gestion	23 \$	23 \$	20 \$	16 \$	14 \$
Actif sous gestion	778	750	662	566	438
Investissements, aux livres (fonds Mouvement) ⁽³⁾	70	108	163	172	204
Bénéfice net (perte nette) (fonds Mouvement) ⁽³⁾	2	—	2	(55)	(34)

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2006.

(2) Données redressées pour tenir compte du transfert de l'activité Caisses intégrées à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

(3) Les fonds Mouvement comprennent Desjardins Capital de risque S.E.C. ainsi que les six fonds régionaux Desjardins Capital de développement.

4.9 GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS

Acceptation

Titre d'emprunt à court terme, négociable sur le marché monétaire, qu'une institution financière garantit en faveur d'un emprunteur en échange d'une commission d'acceptation.

Actif et instruments financiers hors bilan pondérés en fonction du risque

Il s'agit d'une partie intégrante du calcul des ratios du capital en fonction des risques. Le montant nominal des éléments d'actif à faible risque est escompté en utilisant des facteurs de pondération des risques dans le but de tenir compte d'un risque comparable dans le cas de tous les types d'éléments d'actif. Le risque inhérent aux instruments financiers hors bilan est aussi pris en considération, d'abord en rajustant les valeurs nominales aux équivalents du bilan (ou de crédit), ensuite en appliquant les facteurs de pondération des risques appropriés.

Actuaire désigné

L'actuaire nommé par le conseil d'administration d'une compagnie d'assurance en vertu des lois fédérales et provinciales en matière d'assurance.

Adhérent

Personne qui participe à un régime d'assurance collective par l'entremise de son employeur, d'une association ou d'un groupe.

Appariement

Ajustement des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan de manière à minimiser les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et aux autres indices financiers. La procédure d'appariement est utilisée dans la gestion de l'actif et du passif.

Assuré

Personne dont la vie ou la santé est assurée en vertu d'un contrat d'assurance. Voir aussi Adhérent.

Autorité des marchés financiers

Organisme qui a pour mission d'administrer l'ensemble des lois régissant l'encadrement du secteur financier, notamment dans les domaines des assurances, des institutions de dépôts et de la distribution de produits et services financiers ainsi que des valeurs mobilières. Entré en fonction le 1^{er} février 2004, il remplace les organismes d'encadrement suivants: la Commission des valeurs mobilières du Québec, le Bureau des services financiers, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et le Fonds d'indemnisation des services financiers. L'Autorité est également substituée à l'Inspecteur général des institutions financières à l'égard de l'encadrement du secteur financier.

Bénéfice technique

En assurance de dommages, bénéfice réalisé à l'égard des activités d'assurance avant les revenus de placement.

Bénéficiaire

Personne, autre que le preneur, désignée pour recevoir des prestations en vertu d'un contrat d'assurance ou de rentes.

Biens administrés et biens sous gestion

Biens administrés ou gérés par une institution financière dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres et les clients. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente, tandis que les services offerts à l'égard des biens sous gestion comprennent le choix des placements de même que la prestation de conseils liés aux placements. Ces biens peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

Compte de négociation

Ensemble des valeurs mobilières détenues à court terme à des fins d'arbitrage.

Compte de placement

Ensemble des valeurs mobilières détenues avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que le marché offre d'autres placements plus attrayants.

Contrat de change à terme

Engagement de vendre ou d'acheter un montant fixe de devises à une date ultérieure et à un taux de change convenus.

Couverture

Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser ou gérer les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et aux indices boursiers.

Débitures subordonnées

Obligations non garanties dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné aux créances des déposants et de certains autres créanciers.

Entente de réassurance

Entente en vertu de laquelle un assureur souscrit à son tour une assurance auprès d'un autre assureur pour la totalité ou une partie du risque qu'il assure. Malgré une telle entente, l'assureur demeure tout de même totalement responsable de ses engagements à l'égard de ses titulaires de contrat.

Évaluation à la juste valeur

Évaluation au taux du marché, à la date de clôture de l'exercice, des valeurs mobilières et des instruments financiers dérivés détenus. Lorsque le cours d'un titre n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée à l'aide des cours du marché de titres semblables.

Fonds commun de placement

Fonds constitué de sommes mises en commun par des épargnants en vue d'un placement collectif. La gestion d'un tel fonds est assurée par un tiers qui doit, sur demande, racheter les parts à leur valeur liquidative (ou valeur de rachat).

Fonds distincts

Catégorie de fonds que proposent les compagnies d'assurance par l'entremise de contrats à capital variable offrant certaines garanties à l'acheteur, comme le remboursement du capital au décès. Les fonds distincts comportent une variété d'objectifs de placement et de catégories de titres.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Essentiellement un engagement irrévocable d'une institution financière d'effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne pourrait respecter ses obligations financières envers des tiers.

Instruments de crédit

Facilités de crédit offertes aux membres et aux clients sous forme de prêts et d'autres modes de financement figurant au bilan ou sous forme de produits hors bilan comme les garanties, les lettres de crédit et les prêts de titres.

Instruments financiers dérivés

Contrat dont la valeur est fonction principalement des taux d'intérêt ou des taux de change. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, y compris les risques de taux d'intérêt, de change et d'autres indices financiers.

Instruments financiers hors bilan

Gamme variée de produits offerts aux membres et clients qui se divisent en deux grandes catégories : (i) les instruments de crédit qui offrent aux membres et aux clients une protection quant aux liquidités ; (ii) les instruments financiers dérivés.

Méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes

En assurance de personnes, méthode permettant de comptabiliser les variations de la valeur marchande des placements de portefeuille au bilan et à l'état des résultats sur un certain nombre d'exercices.

Montant théorique

Montant notionnel de référence sur la base duquel sont calculés les paiements à l'égard d'instruments comme les contrats de garantie ou les swaps de taux d'intérêt. Ce capital nominal est dit « théorique » puisqu'il ne fait l'objet d'aucun échange.

Obligations

Certificat de reconnaissance de dette en vertu duquel l'émetteur promet de payer au porteur un certain montant d'intérêt pendant une période déterminée et de rembourser le prêt à l'échéance. Des biens sont généralement donnés en garantie de l'emprunt, sauf en ce qui a trait aux obligations des gouvernements et des entreprises, excepté les débentures. Ce terme est souvent utilisé pour désigner tout titre d'emprunt.

Option

Entente contractuelle qui accorde le droit (par opposition à obligation) de vendre (option de vente) ou d'acheter (option d'achat) à une date d'échéance déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance (prix d'exercice).

Part permanente

Titre de capital offert aux membres des caisses.

Point de base

Unité de mesure équivalent à un centième de point.

Police

Document écrit qui constate l'existence d'un contrat d'assurance ou de rentes et qui en énonce les stipulations et les conditions.

Preneur

Personne physique ou morale qui souscrit un contrat d'assurance ou de rentes auprès d'un assureur. En assurance individuelle, on l'appelle aussi titulaire de contrat. En épargne et en assurance collectives, le preneur est l'organisme qui souscrit un régime de retraite ou d'assurance auprès d'un assureur.

Prêts douteux

Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés comme prêts douteux dès qu'une des situations suivantes se présente : de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues, le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Tous les prêts sont classés comme prêts douteux lorsqu'ils sont en retard depuis 180 jours.

Prestation

Montant versé par l'assureur en vertu d'une protection d'assurance vie, d'assurance salaire ou d'assurance accident-maladie. Selon le cas, la prestation est versée au preneur, à l'assuré ou au bénéficiaire de l'assurance. Dans un régime de retraite, ce terme correspond aux droits qu'un participant a acquis en vertu de sa participation au régime.

Primes d'assurance

Paiement que le preneur est tenu d'effectuer pour que son contrat d'assurance demeure en vigueur. Ce paiement représente le coût de son assurance et peut parfois comprendre un élément d'épargne. La prime est en relation directe avec l'importance du risque pris en charge par l'assureur.

Primes brutes souscrites

En assurance de dommages, primes stipulées dans les contrats d'assurance conclus au cours de l'exercice.

Primes nettes acquises

En assurance de dommages, primes gagnées en fonction du temps écoulé, déduction faite des primes de réassurance.

Primes de rentes

Somme que le preneur investit dans le but du service d'une rente, dans l'immédiat ou à la suite d'une période d'accumulation.

Provision cumulative pour pertes sur créances

Montant que la direction considère comme adéquat pour couvrir les pertes sur créances attendues liées au portefeuille de prêts et aux autres actifs financiers constatés au bilan et hors bilan. Les provisions spécifiques et la provision générale haussent la provision cumulative pour pertes sur créances qui est diminuée par les radiations nettes des recouvrements.

Provisions pour pertes sur créances

Imputation qui s'ajoute à la provision cumulative pour pertes sur créances. Des provisions spécifiques sont constituées afin de ramener la valeur comptable de certains éléments d'actif (surtout des prêts douteux) à une valeur de réalisation estimative. La provision générale est établie pour les pertes attendues à l'égard du total des prêts non douteux notamment dans un secteur d'activité lorsque les pertes sur prêts ne peuvent pas encore être établies sur une base individuelle.

Ratio combiné

En assurance de dommages, coûts des sinistres ajoutés aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes acquises.

Régime de retraite

Contrat en vertu duquel le participant bénéficie d'une prestation de retraite selon certaines conditions à compter d'un âge donné. Le financement d'un tel régime est assuré par des cotisations versées soit par l'employeur seul, soit par l'employeur et le participant.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite qui garantit à chaque participant un niveau déterminé de revenu de retraite, souvent selon une formule fixée par le régime en fonction du salaire et du nombre d'années de service du participant.

Relation de couverture

Relation établie par la direction entre un élément couvert et un élément de couverture qui répond à toutes les conditions de la note d'orientation en comptabilité portant sur le sujet émis par l'Institut canadien des comptables agréés. Un élément de couverture (généralement un instrument dérivé) vise à compenser un risque identifié lié aux taux d'intérêt, aux devises et aux autres indices financiers, auquel un élément couvert (généralement un actif ou un passif inscrit au bilan) expose le Mouvement.

Résultats techniques

En assurance de personnes, écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles utilisées pour l'établissement de la prime ou des provisions mathématiques, selon le cas.

Revenu net d'intérêt

Différence entre ce qu'une institution financière reçoit sur ses éléments d'actif tels que les prêts et les valeurs mobilières et ce qu'elle paie sur ses éléments de passif tels que les dépôts et les débiteurs subordonnés.

Ristourne

Affectation des excédents en fonction des transactions effectuées par le membre avec sa caisse.

Sinistralité

En assurance de dommages, coûts des sinistres exprimés en pourcentage des primes nettes acquises. Les primes nettes acquises représentent les primes gagnées en fonction du temps écoulé, déduction faite des primes de réassurance.

Société filiale

Société dans laquelle le Mouvement des caisses Desjardins détient une participation majoritaire.

Société satellite

Société dont le Mouvement des caisses Desjardins au Québec détient entre 20 % et 50 % du capital-actions.

Swap

Type d'instrument financier dérivé en vertu duquel deux parties conviennent d'échanger pour une période donnée des taux d'intérêt ou des devises selon une règle prédéterminée.

Taux de morbidité

Probabilité qu'une personne d'un âge donné soit atteinte d'une maladie ou d'une invalidité. La prime d'assurance santé que paie une personne appartenant à un groupe d'âge particulier est fonction du taux de morbidité de ce groupe.

Taux de mortalité

Fréquence des décès dans un groupe déterminé de personnes. La prime d'assurance vie que paie une personne appartenant à un groupe d'âge donné est fonction du taux de mortalité de ce groupe.

Titrisation

Mécanisme par lequel des actifs financiers, par exemple des prêts hypothécaires, sont transformés en titres adossés; ces titres sont par la suite cédés à une fiducie.

Unité d'exploitation

Composante d'une unité dans laquelle s'exerce un ensemble d'activités distinct et relativement important. Une unité d'exploitation correspond généralement à un secteur d'activité ou à une filiale.

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la commission Vérification et Inspection	92
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	93
Rapport des vérificateurs	93
Bilan cumulé	94
État cumulé des résultats	96
État cumulé des modifications survenues dans les capitaux propres	97
État cumulé des flux de trésorerie	98
Notes afférentes aux états financiers cumulés	99
Note 1 – Principales conventions comptables	99
Note 2 – Modifications comptables futures	100
Note 3 – Valeurs mobilières	101
Note 4 – Prêts et provision cumulative pour pertes sur créances	103
Note 5 – Titrisation de prêts hypothécaires	104
Note 6 – Terrains, bâtiments et matériel	105
Note 7 – Autres actifs	105
Note 8 – Dépôts	106
Note 9 – Provisions techniques et connexes	106
Note 10 – Emprunts	110
Note 11 – Autres passifs	111
Note 12 – Débentures subordonnées	111
Note 13 – Part des actionnaires sans contrôle	111
Note 14 – Capital social	112
Note 15 – Capital-actions	112
Note 16 – Réserves	113
Note 17 – Impôts sur les excédents	113
Note 18 – Provision pour ristournes aux membres	115
Note 19 – Régimes d'avantages sociaux futurs	115
Note 20 – Instruments financiers dérivés	118
Note 21 – Sensibilité aux taux d'intérêt et appariement d'échéances	122
Note 22 – Juste valeur des instruments financiers	123
Note 23 – Engagements, garanties et éventualités	125
Note 24 – Concentration du risque de crédit	126
Note 25 – Information sectorielle	127
Note 26 – Abandon d'activités	129
Note 27 – Opérations avec les apparentés	129
Note 28 – Événement postérieur à la date du bilan	129

RAPPORT DE LA COMMISSION VÉRIFICATION ET INSPECTION

Le rôle de la commission Vérification et Inspection est d'appuyer le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec dans ses responsabilités de surveillance pour le Mouvement des caisses Desjardins. Son mandat consiste essentiellement à analyser les états financiers, leur présentation et la qualité des principes comptables retenus, la gestion des risques liés à l'information financière, les systèmes de contrôle interne, les processus liés à la vérification interne et externe, les procédés appliqués à ces vérifications et la gestion de la conformité réglementaire.

Les états financiers trimestriels et annuels du Mouvement, les communiqués de presse s'y rapportant, le rapport de gestion annuel et la notice annuelle sont aussi examinés par la commission.

Elle s'assure que la direction a élaboré et mis en œuvre un système de contrôle interne efficace en matière de divulgation de l'information financière, de sauvegarde des actifs, de détection de la fraude et de conformité réglementaire. Elle voit aussi à ce que la direction ait mis en place des systèmes de gestion des principaux risques pouvant influencer sur les résultats financiers du réseau des caisses et du Mouvement.

Différents dossiers liés à l'évolution du réseau des caisses sont examinés, entre autres ceux sur la situation financière des caisses et les situations particulières qui y ont été détectées, les suivis apportés, les pertes sur créances, ainsi que l'application de certaines conventions et pratiques comptables telles que la méthode de gestion de la provision générale. En ce qui concerne le Bureau de la surveillance et de la sécurité financières Desjardins, la commission s'assure de la réalisation du plan d'action en matière d'inspection et de vérification des caisses et prend connaissance des lettres de commentaires, des rapports d'inspection avec redressement et des suivis qui y sont apportés.

Le vérificateur externe est sous l'autorité directe de la commission. Pour s'acquitter de ses responsabilités en ce sens, elle assure et maintient l'indépendance du vérificateur externe en autorisant tous les services non liés à la vérification, en recommandant sa nomination ou sa reconduction, en fixant et recommandant sa rémunération et en procédant à son évaluation annuelle. De plus, elle supervise les travaux des vérificateurs externes, examine leur offre de service, leur mandat, leur plan de vérification annuel, leurs rapports, leur lettre à la direction et les commentaires de cette dernière. Le Mouvement a une politique sur les règles d'attribution de contrats pour des services connexes qui traite : a) des services qui peuvent ou non être rendus par le vérificateur externe ; b) de la procédure de régie à suivre avant l'octroi de mandats ; c) des responsabilités des principaux acteurs. Ainsi, la commission reçoit trimestriellement un rapport sur les contrats accordés aux vérificateurs externes par chacune des entités du Mouvement.

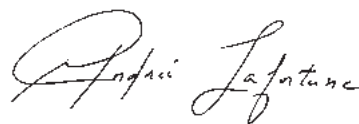
La commission veille à la protection de l'indépendance de la fonction vérification interne du Mouvement des caisses Desjardins. Elle analyse le plan annuel de vérification interne de même que les responsabilités, le rendement, l'objectivité et la dotation en personnel de cette équipe. Elle prend connaissance des rapports sommaires des vérifications internes effectuées et, au besoin, s'assure du suivi. À cet effet, elle rencontre le chef de la Vérification interne du Mouvement pour analyser toute question importante soumise à la direction. En ce qui concerne les relations avec l'Autorité des marchés financiers, la commission prend connaissance du rapport de surveillance émis par cet organisme, ainsi que des rapports financiers trimestriels qui lui sont soumis.

La commission rencontre en privé les vérificateurs externes, la direction, le chef de la Vérification interne du Mouvement des caisses Desjardins, l'Inspecteur et Vérificateur général du Mouvement des caisses Desjardins et les responsables de l'Autorité des marchés financiers. Trimestriellement, elle fait rapport au conseil d'administration et formule, au besoin, des recommandations. Enfin, conformément aux saines pratiques de gouvernance, elle évalue chaque année l'efficacité et l'efficience avec lesquelles elle a exécuté les tâches précisées dans sa charte.

La commission est composée de cinq administrateurs indépendants. À l'exception d'un membre qui agit comme enseignant lors de séances de formation destinées au personnel et aux dirigeants élus de Desjardins, aucun autre membre ne touche de rémunération de la part du Mouvement Desjardins, que ce soit de manière directe ou indirecte, si ce n'est en contrepartie des services qu'il fournit en tant que membre du conseil d'administration de la Fédération et de ses comités.

Tous les membres de la commission ont les compétences requises pour lire et interpréter les états financiers d'une institution financière, selon les critères établis par la charte de la commission.

La commission s'est réunie à 14 occasions durant l'exercice financier 2006. Au cours de la même année, MM. Jean-Guy Bureau et Marcel Lauzon ont quitté la commission alors que MM. Thomas Blais et Serge Tourangeau s'y sont joints. Au 31 décembre 2006, les membres étaient M^{me} Andrée Lafortune, FCA, MM. Pierre Leblanc, FCA, Thomas Blais, Serge Tourangeau et Benoît Turcotte.



Andrée Lafortune, FCA
Présidente

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, à qui il incombe d'assurer l'intégrité et la fidélité de l'information présentée.

Les états financiers cumulés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et selon les exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers au Québec, le cas échéant. Les états financiers cumulés comprennent nécessairement des montants établis par la direction selon les estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces estimations incluent, entre autres, des évaluations des provisions techniques et connexes effectuées par les actuaires des secteurs de l'assurance. Toute information financière présentée dans le rapport annuel est conforme aux états financiers cumulés vérifiés.

Responsable de la fiabilité des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, des renseignements connexes et des systèmes comptables qui les produisent, la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec s'appuie sur des contrôles qui régissent les opérations et leur comptabilisation. Les contrôles en place comprennent notamment une structure organisationnelle assurant une répartition efficace des responsabilités, un code de déontologie, des normes d'embauche et de formation du personnel, des politiques et un manuel de procédures, la mise à jour régulière et l'application de méthodes de contrôle en vue d'exercer une supervision appropriée des opérations. Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de la vérification interne et du Bureau de la surveillance et de la sécurité financières du Mouvement des caisses Desjardins ayant un accès sans réserve à la commission Vérification et Inspection. La direction a également mis en place un cadre de gouvernance financière, issu des meilleures pratiques du marché, afin de s'assurer que les contrôles et les procédures de communication de l'information financière présentée dans les documents annuels et périodiques du Mouvement des caisses Desjardins soient efficaces.

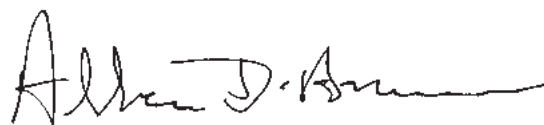
Sur une base continue, l'Autorité des marchés financiers procède à l'inspection des composantes du Mouvement des caisses Desjardins relevant de sa compétence.

Le Conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec approuve les informations financières présentées au rapport annuel du Mouvement des caisses Desjardins en s'appuyant sur

la recommandation de la commission Vérification et Inspection.

À cet effet, la commission Vérification et Inspection est mandatée par le conseil d'administration pour examiner les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, ainsi que le rapport de gestion. De plus, la commission Vérification et Inspection, formée d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel du Mouvement des caisses Desjardins, exerce un rôle de surveillance afin de s'assurer que la direction a élaboré et mis en œuvre des systèmes et des procédures de contrôle adéquats pour une présentation d'information financière de qualité avec toutes les divulgations requises dans les délais exigés.

Les états financiers cumulés ont été vérifiés par les vérificateurs nommés par le conseil d'administration : Samson Bélair/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l. et le Service de vérification du Bureau de la surveillance et de la sécurité financières du Mouvement des caisses Desjardins dont le rapport suit. Les vérificateurs peuvent, en tout temps, s'entretenir avec les membres de la commission Vérification et Inspection de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail, notamment l'intégrité de l'information financière fournie et la qualité des systèmes de contrôle interne.



Alban D'Amours

Président et chef de la direction
du Mouvement des caisses Desjardins



Monique F. Leroux, FCA

Première vice-présidente exécutive et chef de la direction financière
du Mouvement des caisses Desjardins

Lévis, le 18 février 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

Nous avons vérifié les bilans cumulés du Mouvement des caisses Desjardins aux 31 décembre 2006 et 2005 et les états cumulés des résultats, des modifications survenues dans les capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2006. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers cumulés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Mouvement des caisses Desjardins aux 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2006 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Samson Bélair/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Québec, le 18 février 2007

Service de vérification

Bureau de la surveillance et de la sécurité financières
du Mouvement des caisses Desjardins

Lévis, le 18 février 2007

BILAN CUMULÉ

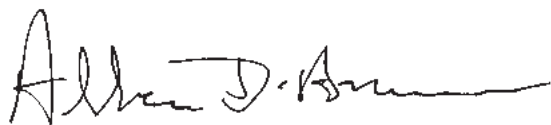
Au 31 décembre
(en millions de dollars)

	2006	2005
ACTIF		
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 798 \$	1 278 \$
Valeurs mobilières (note 3)		
Compte de placement	28 427	22 036
Compte de négociation	3 906	3 045
	32 333	25 081
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	4 147	2 389
Prêts (note 4 et 5)		
Hypothécaires résidentiels	52 461	48 505
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	15 377	14 411
Aux entreprises et aux gouvernements	21 532	20 278
	89 370	83 194
Provision cumulative pour pertes sur créances (note 4)	(724)	(722)
	88 646	82 472
Autres actifs		
Terrains, bâtiments et matériel (note 6)	1 267	1 208
Intérêts à recevoir	486	435
Actifs liés aux produits dérivés	1 098	827
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	1 247	848
Autres (note 7)	4 104	3 555
	8 202	6 873
Total de l'actif	135 126 \$	118 093 \$

	2006	2005
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif		
Dépôts (note 8)		
Particuliers	62 650 \$	59 291 \$
Entreprises et gouvernements	16 282	16 428
Institutions de dépôts et autres	9 211	7 568
	88 143	83 287
Autres passifs		
Provisions techniques et connexes (note 9)	11 135	10 500
Emprunts (note 10)	163	345
Intérêts à payer	847	663
Passifs liés aux produits dérivés	971	1 075
Acceptations	1 247	848
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	6 955	5 120
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	4 101	2 310
Autres (note 11)	5 549	4 452
	30 968	25 313
Débitures subordonnées (note 12)	1 367	1 355
Part des actionnaires sans contrôle (note 13)	6 095	233
Capitaux propres		
Capital social (note 14)	856	845
Capital-actions (note 15)	66	64
Excédents non répartis	634	729
Réserves (note 16)	6 997	6 267
	8 553	7 905
Total du passif et des capitaux propres	135 126 \$	118 093 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec



Alban D'Amours
Président du conseil



Pierre Tardif
Vice-président du conseil

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS

De l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2006	2005	2004
Revenu d'intérêt			
Prêts	4 971 \$	4 522 \$	4 249 \$
Valeurs mobilières	386	332	330
	5 357	4 854	4 579
Frais d'intérêt			
Dépôts	2 206	1 739	1 613
Débitures subordonnées et emprunts	70	81	84
	2 276	1 820	1 697
Revenu net d'intérêt	3 081	3 034	2 882
Primes nettes	3 688	3 547	3 263
Autres revenus			
Frais de service sur les dépôts et paiements	447	417	402
Commissions sur prêts et cartes de crédit	326	263	229
Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	577	491	407
Revenus de placement et de négociation	878	965	941
Autres	401	354	340
	2 629	2 490	2 319
Revenu total	9 398	9 071	8 464
Provisions pour pertes sur créances	139	96	94
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	3 342	3 252	2 970
Frais autres que d'intérêt			
Salaires et avantages sociaux	2 271	2 104	1 984
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	373	369	338
Impartition de services de traitement	315	315	295
Communications	237	228	212
Autres	1 317	1 196	1 064
	4 513	4 212	3 893
Excédents d'exploitation des activités poursuivies	1 404	1 511	1 507
Charge d'impôts sur les excédents (note 17)	398	403	418
Excédents des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle et ristournes aux membres	1 006	1 108	1 089
Part des actionnaires sans contrôle (note 13)	18	24	18
Excédents des activités poursuivies avant ristournes aux membres	988	1 084	1 071
Abandon d'activités (note 26)	—	5	1
Excédents avant ristournes aux membres	988	1 089	1 072
Provision pour ristournes aux membres (note 18)	483	408	372
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux membres (note 17)	(148)	(120)	(106)
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	653 \$	801 \$	806 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

ÉTAT CUMULÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS LES CAPITAUX PROPRES

De l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2006	2005	2004
Capital social			
Solde au début de l'exercice	845 \$	851 \$	848 \$
Variation nette de l'exercice	11	(6)	3
Solde à la fin de l'exercice	856 \$	845 \$	851 \$
Capital-actions			
Solde au début de l'exercice	64 \$	79 \$	77 \$
Émission d'actions privilégiées (note 15)	2	2	2
Rachat d'actions privilégiées	—	(17)	—
Solde à la fin de l'exercice	66 \$	64 \$	79 \$
Excédents non répartis			
Solde au début de l'exercice	729 \$	553 \$	535 \$
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	653	801	806
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(15)	(13)	(20)
Dividendes sur actions privilégiées	(3)	(3)	(3)
Virement à la réserve de stabilisation	(1)	(3)	(3)
Virement à la réserve pour ristournes éventuelles	(136)	(5)	—
Virement à la réserve générale	(593)	(601)	(762)
Solde à la fin de l'exercice	634 \$	729 \$	553 \$
RÉSERVES			
Réserve de stabilisation			
Solde au début de l'exercice	274 \$	271 \$	268 \$
Virement provenant des excédents non répartis	1	3	3
Solde à la fin de l'exercice	275 \$	274 \$	271 \$
Réserve pour ristournes éventuelles			
Solde au début de l'exercice	5 \$	— \$	— \$
Virement provenant des excédents non répartis	136	5	—
Solde à la fin de l'exercice	141 \$	5 \$	— \$
Réserve générale			
Solde au début de l'exercice	5 988 \$	5 406 \$	4 644 \$
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, consolidation des entités à détenteurs de droits variables (note 1)	—	(19)	—
Virement provenant des excédents non répartis	593	601	762
Solde à la fin de l'exercice	6 581 \$	5 988 \$	5 406 \$
Total des réserves	6 997 \$	6 267 \$	5 677 \$
Total des capitaux propres	8 553 \$	7 905 \$	7 160 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

ÉTAT CUMULÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2006	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	653 \$	801 \$	806 \$
Ajustements pour :			
Amortissement des bâtiments et matériel	143	135	135
Amortissement des gains nets matérialisés reportés et non matérialisés sur titres de placement	(32)	(14)	(24)
Variation nette des provisions techniques et connexes	635	679	670
Impôts futurs	(74)	45	105
Provisions pour pertes sur créances	139	96	94
Part des actionnaires sans contrôle	18	24	18
Gain net à la vente de titres de placement	(62)	(88)	(25)
(Plus-value) moins-value, investissement de capital de risque	13	17	(14)
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Intérêts à recevoir	(51)	(20)	(68)
Intérêts à payer	184	27	(4)
Titres du compte de négociation	(861)	(1 156)	(856)
Actifs liés aux produits dérivés	(271)	469	(159)
Passifs liés aux produits dérivés	(104)	222	142
Autres	482	222	1 895
	812	1 459	2 715
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette des dépôts	4 856	6 451	4 757
Émission de titres d'emprunts et de débentures subordonnées	—	422	450
Remboursements de titres d'emprunts et de débentures subordonnées	(182)	(444)	(28)
Variation nette du capital social	11	(6)	3
Émission d'actions privilégiées	2	2	2
Rachat d'actions privilégiées	—	(17)	—
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	832	—	—
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouverts)	(15)	(13)	(20)
Dividendes sur actions privilégiées	(3)	(3)	(3)
Variation des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	1 791	1 451	350
	7 292	7 843	5 511
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation nette des prêts	(7 561)	(7 434)	(6 607)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	1 248	121	—
Variation nette des titres du compte de placement	(1 419)	(1 875)	(1 571)
Variation nette des terrains, bâtiments et matériel	(202)	(161)	(134)
Produit net de disposition lié aux activités abandonnées	—	22	—
	(7 934)	(9 327)	(8 312)
Diminution nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie	170	(25)	(86)
Incidence sur la trésorerie de la consolidation des entités à détenteurs de droits variables au 1 ^{er} janvier 2006 (note 1)	350	—	—
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	1 278	1 303	1 389
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	1 798 \$	1 278 \$	1 303 \$
Composition de la trésorerie et équivalent de trésorerie			
Encaisse	984 \$	972 \$	1 005 \$
Dépôts à des institutions financières et à la Banque du Canada	557	124	107
Chèques et autres effets en transit (montant net)	257	182	191
	1 798 \$	1 278 \$	1 303 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie			
Intérêts versés au cours de l'exercice	2 092 \$	1 793 \$	1 701 \$
Impôts sur les excédents payés au cours de l'exercice	223	247	270

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers cumulés sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.)

Le Mouvement des caisses Desjardins (le Mouvement) regroupe la Fédération des caisses Desjardins du Québec, ses caisses membres et ses filiales, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et ses caisses membres

et le Fonds de sécurité Desjardins. Le Mouvement, groupe financier coopératif, est un agent de premier plan dans le développement économique et social de la communauté.

NOTE 1

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états financiers cumulés du Mouvement ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR) et les exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers au Québec, qui ne diffèrent pas des PCGR. La préparation d'états financiers selon les PCGR requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ayant une incidence sur les actifs, les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers, ainsi que les revenus et les frais des périodes concernées. Les principaux éléments pour lesquels la direction a dû porter des jugements complexes incluent notamment la provision cumulative pour pertes sur créances, la titrisation de prêts hypothécaires, l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers, les provisions techniques et connexes, la provision pour ristournes aux membres, la charge nette liée aux régimes d'avantages sociaux futurs et les impôts sur les excédents. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

L'application de ces nouvelles exigences comptables, le 1^{er} janvier 2006, entraîne la consolidation de sociétés de placement, qui sont des EDDV, dans lesquelles le Mouvement a des droits variables implicites faisant en sorte qu'il est le principal bénéficiaire de ces sociétés au sens des dispositions de la NOC-15. L'incidence au 31 décembre 2006 de la consolidation de ces EDDV a pour effet, au bilan cumulé, une augmentation du poste « Encaisse et dépôts à des institutions financières » de 599 M\$, du poste « Valeurs mobilières » de 5 618 M\$, des autres postes de l'actif de 244 M\$, du poste « Part des actionnaires sans contrôle » de 5 860 M\$ ainsi que des autres postes du passif de 578 M\$, et à l'état des résultats cumulés, une augmentation du poste « Excédents de l'exercice avant ristournes aux membres » de 24 M\$.

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

Ces états financiers incluent les comptes des composantes du Mouvement. Les règles suivies pour dresser les états financiers cumulés sont semblables à celles suivies pour la préparation d'états financiers consolidés. Les états financiers cumulés comprennent l'actif, le passif, les capitaux propres et les résultats d'exploitation des composantes du Mouvement, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

ACCEPTATIONS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTATIONS

Les engagements éventuels du Mouvement en vertu des acceptations figurent comme éléments de passif au bilan cumulé. Le recours contre le client, dans le cas où un engagement de cette nature est appelé au remboursement, est comptabilisé à titre d'élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions qui sont versées sont enregistrées aux résultats cumulés sous la rubrique « Autres revenus – Autres ».

CONSOLIDATION DES ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Le Mouvement consolide depuis le 1^{er} janvier 2005 des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont il est le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) concernant la comptabilité (NOC-15) intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ».

VALEURS MOBILIÈRES EMPRUNTÉES OU ACQUISES EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET VALEURS MOBILIÈRES PRÊTÉES OU VENDUES EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Le Mouvement effectue des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, s'engage à les revendre et à les racheter à un prix et à une date déterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan cumulé au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les intérêts relatifs aux opérations d'achat avec convention de revente et de vente avec convention de rachat sont comptabilisés aux résultats de l'exercice.

De plus, le 1^{er} janvier 2006, le Mouvement a adopté les nouvelles exigences de la note d'orientation intitulée « Sociétés de placement » (NOC-18) publiée en 2004, applicables au plus tard pour un exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2005. Ces exigences prévoient qu'une société de placement qui est la principale bénéficiaire d'une EDDV, qui est elle-même une société de placement, doit consolider cette dernière. Jusqu'au 1^{er} janvier 2006, un tel placement était comptabilisé à la juste valeur.

L'obligation de retourner les garanties en espèces reçues et le droit de recevoir les garanties en espèces payées quand des valeurs sont prêtées ou empruntées sont respectivement comptabilisés au poste « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat » et au poste « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente ». Les intérêts reçus ou payés sur les garanties en espèces sont comptabilisés aux résultats de l'exercice.

Aussi, en 2005, le comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié l'abrégé intitulé « Droits variables implicites au regard de la NOC-15 » (CPN-157). Ce CPN précise que les droits variables implicites constituent des intérêts financiers implicites dans une EDDV qui varient en fonction de la juste valeur de son actif net, compte non tenu des droits variables. Un droit variable implicite est semblable à un droit variable explicite sauf qu'il absorbe la variabilité ou en bénéficie indirectement. La détermination d'un droit variable implicite est une question de jugement qui dépend des faits et circonstances pertinents. Le CPN-157 est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

ENGAGEMENTS RELATIFS AUX VALEURS MOBILIÈRES VENDUES À DÉCOUVERT

Les valeurs mobilières vendues à découvert dans le cadre des activités de négociation, qui représentent l'obligation pour le Mouvement de livrer des valeurs mobilières qu'il ne possédait pas au moment de la vente, sont comptabilisées comme passif et sont inscrites à leur juste valeur.

NOTE 1

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces valeurs mobilières sont enregistrés aux résultats cumulés sous la rubrique « Autres revenus – Revenus de placement et de négociation ».

CONVERSION DE DEVICES

Les éléments d'actif et de passif monétaires, exprimés en devises, sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les frais sont convertis au cours moyen du change en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes, réalisés ou non, résultant de ces conversions sont inclus à la catégorie « Autres revenus – Autres ».

Les principales conventions comptables sont présentées dans les notes suivantes :

Numéro de la note	Titre de la note	Conventions comptables
3	Valeurs mobilières	Valeurs mobilières
4	Prêts et provision cumulative pour pertes sur créances	Prêts et provision cumulative pour pertes sur créances
5	Titrisation de prêts hypothécaires	Titrisation de prêts hypothécaires
6	Terrains, bâtiments et matériel	Terrains, bâtiments et matériel
7	Autres actifs	Placements immobiliers, écart d'acquisition et autres actifs incorporels et sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités
9	Provisions techniques et connexes	Réassurance et primes nettes
17	Impôts sur les excédents	Impôts sur les excédents
19	Régimes d'avantages sociaux futurs	Régimes d'avantages sociaux futurs
20	Instruments financiers dérivés	Instruments financiers dérivés

CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers cumulés de l'exercice courant.

NOTE 2

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

INSTRUMENTS FINANCIERS

En janvier 2005, l'Institut canadien des comptables agréés a publié des nouvelles normes intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Couvertures » (chapitre 3865) et « Résultat étendu » (chapitre 1530) qui s'appliqueront au Mouvement Desjardins à compter du 1^{er} janvier 2007. Les principales directives de ces normes sont décrites subséquemment.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers devront être classés dans l'une des quatre catégories suivantes : « détenus aux fins de transaction » ; « disponibles à la vente » ; « détenus jusqu'à l'échéance » et « prêts et créances ». Quant aux passifs financiers, ils devront être classés dans la catégorie « détenus aux fins de transaction » ou dans la catégorie « autres ». Les actifs et passifs financiers détenus aux fins de transaction ainsi que les actifs financiers disponibles à la vente seront comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur. La variation de juste valeur de ceux détenus à des fins de transaction sera comptabilisée aux résultats cumulés de la période tandis que la variation de ceux

BIENS SOUS GESTION ET FONDS DISTINCTS

Les biens sous gestion de même que les fonds distincts du secteur d'assurance de personnes sont détenus pour le bénéfice des clients et des titulaires de police. Ces actifs sous administration ne figurent donc pas au bilan cumulé. Les revenus provenant de ces services de gestion sont enregistrés aux résultats à la catégorie « Autres revenus – Autres ».

CONVENTIONS COMPTABLES PARTICULIÈRES

Les conventions comptables liées à une note des états financiers cumulés ont été présentées avec cette note dans le but de faciliter leur compréhension.

disponibles pour la vente sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu cumulé jusqu'à leur décomptabilisation. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers non détenus aux fins de transaction seront comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux effectif.

Le chapitre 3855 permet de désigner tout actif et passif financier qui a une juste valeur fiable comme étant détenu aux fins de transaction lors de leur constatation initiale ou lors de l'adoption de cette norme. Ces instruments financiers désignés aux fins de transaction selon l'option de juste valeur sont assujettis à des exigences émises par l'Autorité des marchés financiers.

Couvertures

Les instruments financiers dérivés et les dérivés incorporés devront être comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur. Les instruments dérivés qui ne seront pas désignés dans une relation de couverture seront classés dans la catégorie « aux fins de transaction ». Ceux qui seront identifiés dans une relation de couverture seront désignés aux fins de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie. Lors d'une opération de couverture

de juste valeur, les gains et pertes résultant de la réévaluation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé et du risque désigné de l'élément couvert seront comptabilisés aux résultats cumulés peu importe dans quelle catégorie aura été classé cet élément couvert. Pour une opération de couverture de flux de trésorerie, les gains et les pertes découlant de la variation de juste valeur de la partie efficace de l'instrument financier dérivé seront comptabilisés au poste « Autres éléments » du résultat étendu cumulé jusqu'à ce que l'élément couvert soit constaté aux résultats. Enfin, la partie inefficace de l'instrument de couverture sera comptabilisée immédiatement aux résultats cumulés.

Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprendront notamment les gains et pertes non réalisés des actifs financiers disponibles à la vente et la variation de la partie efficace de l'opération de couverture de flux de trésorerie. Les états financiers cumulés comprendront un état du résultat étendu et le cumul des autres éléments du résultat étendu sera présenté comme un nouveau poste des capitaux propres au bilan cumulé.

NOTE 3

VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières incluent les titres du compte de placement et les titres du compte de négociation.

TITRES DU COMPTE DE PLACEMENT

Les titres détenus à des fins de placement sont conservés jusqu'à leur échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché favorisent d'autres types de placements.

Les titres de créances sont comptabilisés au coût non amorti. Les primes et escomptes sont amortis selon la méthode du rendement effectif sur la durée des titres. L'amortissement de ces primes et escomptes ainsi que le revenu d'intérêt sont comptabilisés au poste « Revenu d'intérêt – Valeurs mobilières ». Les gains et pertes réalisés à la vente de ces titres, lesquels sont calculés en fonction du coût moyen, ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus – Revenus de placement et de négociation », sauf les gains et les pertes à la vente de titres du secteur d'assurance de personnes, qui sont reportés, puis amortis sur la durée de vie restante du titre vendu, jusqu'à un maximum de 20 ans.

Les titres de participation dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres titres de participation sont comptabilisés au coût et les actions privilégiées sont comptabilisées au coût net des primes et des escomptes, à l'exception de ceux détenus par le secteur d'assurance de personnes, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes. Les revenus provenant de la comptabilisation

Incidence de l'adoption des nouvelles exigences sur les instruments financiers

Les ajustements découlant de la réévaluation des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et les instruments de couverture désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie seront comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les autres ajustements de transition découlant de l'adoption des chapitres 1530, 3855 et 3865 seront constatés au solde d'ouverture des excédents non répartis au 1^{er} janvier 2007. L'incidence de ces normes comptables sur les états financiers cumulés est en cours d'évaluation afin d'inclure les dispositions transitoires relatives aux modifications apportées au chapitre 3865 « Couvertures » et les conséquences fiscales liées à l'adoption de ces normes.

à la valeur de consolidation et les dividendes reçus pour les titres comptabilisés au coût sont constatés au poste « Revenu d'intérêt – Valeurs mobilières ». Les gains et pertes réalisés à la vente des titres de participation ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus – Revenus de placement et de négociation ». Toutefois, les gains et les pertes matérialisés ou non matérialisés sur les titres de participation du secteur d'assurance de personnes sont reportés et imputés aux résultats, selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 15 %.

Les investissements des composantes agissant à titre de sociétés de placement sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes matérialisés ou non matérialisés sur les investissements sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus – Revenus de placement et de négociation ».

TITRES DU COMPTE DE NÉGOCIATION

Les titres détenus à des fins de négociation qui sont acquis aux fins de revente à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Les revenus d'intérêt et de dividende afférents aux titres de négociation sont comptabilisés au poste « Revenu d'intérêt – Valeurs mobilières ». Les titres vendus à découvert sont comptabilisés comme passif et sont inscrits à leur juste valeur. Les gains et les pertes, réalisés ou non, sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus – Revenus de placement et de négociation ».

NOTE 3

VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

	Échéance					Aucune échéance précise	2006		2005	
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Compte de placement										
Titres émis ou garantis par										
Le Canada	746 \$	959 \$	500 \$	156 \$	91 \$	— \$	2 452 \$	2 468 \$	3 143 \$	3 194 \$
Rendement	4,01 %	4,24 %	4,04 %	4,68 %	5,42 %	—	4,20 %		3,90 %	
Les provinces et les corps municipaux au Canada	1 314	2 092	2 391	1 478	3 157	—	10 432	11 212	9 732	10 582
Rendement	4,47 %	4,62 %	4,53 %	5,01 %	5,66 %	—	4,95 %		4,70 %	
Les corps scolaires ou publics au Canada	141	29	9	41	146	—	366	390	425	451
Rendement	4,00 %	8,14 %	5,03 %	4,99 %	5,87 %	—	5,21 %		5,09 %	
Les administrations publiques à l'étranger	14	4	—	—	42	—	60	64	42	45
Rendement	5,15 %	5,79 %	—	—	5,40 %	—	5,37 %		5,16 %	
Autres titres au Canada										
Institutions financières	2 064	929	116	78	34	—	3 221	3 224	3 574	3 579
Rendement	4,13 %	4,31 %	4,60 %	4,79 %	5,50 %	—	4,23 %		3,53 %	
Autres émetteurs	2 597	447	325	481	275	5	4 130	4 181	3 979	4 031
Rendement	4,36 %	4,38 %	4,84 %	5,05 %	5,96 %	—	4,58 %		4,01 %	
Actions	33	47	4	35	—	576	695	705	628	652
Titres d'émetteurs étrangers										
Institutions financières	47	23	—	19	36	—	125	130	126	133
Rendement	4,24 %	7,93 %	—	5,07 %	5,38 %	—	5,37 %		5,00 %	
Autres émetteurs	84	9	14	239	2	5 255	5 603	5 639	82	85
Rendement	6,77 %	6,87 %	7,65 %	4,75 %	8,58 %	—	5,43 % ⁽¹⁾		7,70 %	
Actions	—	1	—	1	—	1 341	1 343	1 377	305	323
Total du compte de placement	7 040	4 540	3 359	2 528	3 783	7 177	28 427	29 390	22 036	23 075
Compte de négociation										
Titres émis ou garantis par										
Le Canada	526	503	751	343	148	—	2 271	2 271	1 620	1 620
Les provinces et les corps municipaux au Canada	172	308	181	299	247	—	1 207	1 207	848	848
Les corps scolaires ou publics au Canada	30	7	3	7	1	—	48	48	28	28
Les administrations publiques à l'étranger	—	—	—	—	11	—	11	11	63	63
Autres titres au Canada										
Institutions financières	5	1	81	5	—	—	92	92	10	10
Autres émetteurs	93	6	2	24	4	—	129	129	368	368
Actions	—	—	—	—	—	148	148	148	108	108
Total du compte de négociation	826	825	1 018	678	411	148	3 906	3 906	3 045	3 045
	7 866 \$	5 365 \$	4 377 \$	3 206 \$	4 194 \$	7 325 \$	32 333 \$	33 296 \$	25 081 \$	26 120 \$

(1) Le taux de rendement de 5,43 % exclut les placements détenus en vertu des EDDV dont le rendement n'appartient pas au Mouvement.

Les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur comptable des titres à la fin de l'exercice rajustés pour tenir compte de tout amortissement des primes et escomptes.

Les valeurs mobilières du secteur de l'investissement de capital de risque comprennent des moins-values non réalisées de 27 M\$ (moins-value de 14 M\$ en 2005).

Le total des valeurs mobilières détenues à des fins de placement inclut principalement des titres en devises USD pour un montant de 1 839 M\$ CA (2 045 M\$ CA en 2005), dont 1 579 M\$ CA libellés en dollars américains (1 843 M\$ CA en 2005).

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DU COMPTE DE PLACEMENT

	2006				2005			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Titres émis ou garantis par								
Le Canada	2 452 \$	20 \$	4 \$	2 468 \$	3 143 \$	57 \$	6 \$	3 194 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	10 432	784	4	11 212	9 732	855	5	10 582
Les corps scolaires ou publics au Canada	366	24	—	390	425	26	—	451
Les administrations publiques à l'étranger	60	4	—	64	42	3	—	45
Autres titres au Canada								
Institutions financières	3 221	5	2	3 224	3 574	7	2	3 579
Autres émetteurs	4 130	56	5	4 181	3 979	58	6	4 031
Actions	695	13	3	705	628	28	4	652
Titres d'émetteurs étrangers								
Institutions financières	125	5	—	130	126	7	—	133
Autres émetteurs	5 603	39	3	5 639	82	6	3	85
Actions	1 343	34	—	1 377	305	18	—	323
	28 427 \$	984 \$	21 \$	29 390 \$	22 036 \$	1 065 \$	26 \$	23 075 \$

NOTE 4

PRÊTS ET PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

PRÊTS

Les prêts, incluant les avances aux titulaires de police, sont inscrits au coût, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur créances.

Un prêt est considéré comme douteux et l'intérêt afférent cesse d'être comptabilisé lorsque : a) il y a tout lieu de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne puisse être recouvrée ou b) l'intérêt ou le capital est impayé depuis 90 jours en vertu du contrat, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti ou qu'il soit en voie de recouvrement ou c) le prêt est en retard depuis plus de 180 jours. Lorsqu'un prêt est classé comme étant douteux, l'intérêt antérieurement couru, mais non encaissé, est capitalisé au prêt. Par la suite, aucun intérêt n'est comptabilisé. Les encaissements subséquemment reçus sont comptabilisés au crédit du capital. Un prêt cesse d'être considéré comme douteux et les intérêts sont de nouveau inscrits selon la comptabilité d'exercice lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'y a plus de doute quant au recouvrement de ce prêt.

Une garantie est obtenue si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt du membre ou du client, et ce, d'après une évaluation de sa solvabilité. Une garantie revêt habituellement la forme d'actif comme de l'encaisse, des titres de gouvernement, des actions, des débiteurs, des stocks ou des immobilisations.

Les commissions perçues et les frais directs relatifs au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont traités comme faisant partie intégrante du rendement obtenu dans le prêt et sont reportés et amortis à titre de revenu d'intérêt sur la durée estimative de tels prêts. Les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses au poste « Revenu d'intérêt – Prêts » selon la durée prévue s'il est probable qu'un prêt en résulte, sinon ces commissions sont comptabilisées comme autres revenus pendant la période d'engagement ou de mobilisation. Les commissions de syndication de prêts sont portées dans les autres revenus à la signature de l'entente de syndication à moins que le rendement de prêt conservé par le Mouvement ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée par imputation aux revenus d'intérêt sur la durée du prêt.

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur créances liées au portefeuille d'éléments au bilan et hors bilan et son appréciation de la conjoncture économique. Tout changement important pourrait causer une modification du montant constaté actuellement de la provision cumulative pour pertes sur créances.

La provision cumulative pour pertes sur créances est constituée de provisions spécifiques et d'une provision générale. En ce qui concerne le portefeuille de prêts, le risque de crédit est évalué régulièrement et des provisions spécifiques sont établies distinctement, prêt par prêt, sur chacun des prêts considérés comme douteux. Les prêts douteux sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. L'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative pour pertes sur créances, attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus, est comptabilisée au poste « Provisions pour pertes sur créances » aux résultats. Les soldes de prêts sur cartes de crédit sont radiés entièrement lorsqu'aucun paiement n'a été reçu à l'issue d'une période de 180 jours. De plus, une provision générale est comptabilisée afin de refléter la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de prêts qui n'a pas encore été classée parmi les prêts douteux. La provision générale est préalablement établie à partir d'un modèle statistique en considérant l'évolution des pertes par catégorie de prêts. De plus, un montant additionnel est considéré afin de refléter l'impact de facteurs économiques et autres. La provision générale ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas les provisions spécifiques.

Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été entreprises et qu'il est peu probable que l'on puisse recouvrer d'autres sommes.

NOTE 4

PRÊTS ET PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	2006				2005					
	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Provision générale	Prêts douteux nets	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Provision générale	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	52 461 \$	70 \$	11 \$	— \$	59 \$	48 505 \$	70 \$	12 \$	— \$	58 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres										
prêts aux particuliers	15 377	74	32	—	42	14 411	69	33	—	36
Aux entreprises et aux gouvernements	21 532	206	76	—	130	20 278	188	72	—	116
Provision générale	—	—	—	605	(605)	—	—	—	605	(605)
	89 370 \$	350 \$	119 \$	605 \$	(374) \$	83 194 \$	327 \$	117 \$	605 \$	(395) \$

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	722 \$	753 \$
Provisions pour pertes sur créances	139	96
Radiations et recouvrements	(137)	(127)
Solde à la fin de l'exercice	724 \$	722 \$

NOTE 5

TITRISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Dans le cadre de sa stratégie de gestion de liquidités et de capital, le Mouvement participe au Programme de titres hypothécaires du Canada de la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ce programme, le Mouvement transforme des prêts hypothécaires en titres hypothécaires adossés (TH-LNH) puis les cède à la Fiducie du Canada pour l'habitation. Ces opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de vente; les prêts sont donc retirés du bilan cumulé puisque le Mouvement abandonne le contrôle des actifs vendus et reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

Lors des opérations de titrisation, le Mouvement conserve le droit à une marge d'intérêt excédentaire, qui est constatée initialement à la juste valeur et présentée au bilan cumulé parmi les « Autres actifs – Autres » et est considérée comme un droit conservé. La marge excédentaire est amortie sur l'échéance des prêts hypothécaires cédés et est portée aux résultats sous la rubrique « Autres revenus – Autres ».

Un passif de gestion est comptabilisé initialement à la juste valeur et constaté aux résultats sur la durée des prêts cédés lorsque le Mouvement assume la responsabilité de gestion des prêts cédés. Ce passif de gestion est présenté au poste « Autres passifs – Autres » du bilan cumulé.

Au moment de la cession, le Mouvement constate le gain ou la perte sur cession aux résultats cumulés sous la rubrique « Autres revenus – Autres », déduction faite des frais de transaction. Le gain ou la perte sur cession dépend de la valeur comptable antérieure des prêts vendus ainsi que de la juste valeur des actifs obtenus et des passifs pris en charge. Cette juste valeur est établie à partir des flux de trésorerie prévus actualisés en tenant compte des estimations les plus probables, lesquelles sont basées sur certaines hypothèses clés de la direction, dont la courbe de taux d'intérêt à terme sur les prêts hypothécaires, les taux d'actualisation selon les risques encourus et le taux de remboursement anticipé.

Le tableau suivant résume l'incidence de nos nouvelles activités de titrisation de prêts hypothécaires sur les ventes de 2006 et celles de 2005 :

	2006	2005
Prêts hypothécaires titrisés	1 263 \$	125 \$
Produits nets en espèces reçus	1 248	121
Droits conservés	58	4
Passifs de gestion pris en charge	19	2
Gain à la vente, déduction faite des frais de transaction	40	2
Titres créés et conservés comme des titres du compte de transaction	—	2

Au 31 décembre 2006, le Mouvement a inscrit à son bilan cumulé un montant de 55 M\$ (4 M\$ en 2005) représentant les droits conservés et un montant de 10 M\$ (2 M\$ en 2005) pour les passifs de gestion pris en charge. En 2006, les flux de trésorerie provenant des droits conservés s'établissent à 7 M\$ et l'incidence de l'amortissement des passifs de gestion dans l'état des résultats cumulés est de 3 M\$.

L'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élève à 1 290 M\$ (123 M\$ en 2005).

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la juste valeur initiale des droits conservés à la date de la vente s'établissent comme suit :

	2006	2005
Taux d'actualisation	4,32 %	4,38 %
Taux de remboursement anticipé	5 et 15 %	1,00 %
Durée de vie moyenne pondérée des prêts	36 mois	45 mois

Aucune perte sur créances n'est prévue car les prêts hypothécaires cédés sont garantis.

L'analyse de sensibilité de l'évaluation de la juste valeur des droits conservés par rapport à des changements défavorables immédiats de 10 % à 20 % dans les hypothèses clés ne démontre aucune incidence significative pour 2006 et 2005. Le résultat de l'analyse doit être utilisé avec prudence car les variations de juste valeur associées à un changement dans les hypothèses ne peuvent pas généralement être extrapolées, leur relation n'étant pas linéaire. Il faudrait prendre en considération que chacune des variations d'un facteur peut contribuer aux variations d'un autre facteur pour amplifier ou réduire l'effet des sensibilités.

NOTE 6

TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel, le mobilier et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire

ou dégressif. Les gains et pertes résultant de cessions sont inscrits aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont réalisés et inclus à la rubrique « Autres revenus – Autres ».

Taux d'amortissement :

Bâtiments	2,5 % à 20 %
Matériel informatique	20 % à 50 %
Mobilier, agencement et autres	5 % à 50 %
Améliorations locatives	Durée du bail, plus la première option de renouvellement

	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	91 \$	— \$	91 \$	90 \$
Bâtiments	1 190	477	713	738
Matériel informatique	456	318	138	107
Mobilier, agencement et autres	602	417	185	165
Améliorations locatives	266	126	140	108
	2 605 \$	1 338 \$	1 267 \$	1 208 \$

L'amortissement de l'exercice s'élève à 143 M\$ (135 M\$ en 2005 et 135 M\$ en 2004). Le coût et l'amortissement cumulé au 31 décembre 2005 se chiffraient à 2 515 M\$ et 1 307 M\$.

NOTE 7

AUTRES ACTIFS

PLACEMENTS IMMOBILIERS

Les placements immobiliers sont inscrits au coût et les gains et les pertes à la vente, ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables, sont imputés directement aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont matérialisés sous la rubrique « Autres revenus – Autres ».

Les placements immobiliers détenus par le secteur Assurance de personnes sont inscrits selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes à raison de 10 % par année. Les placements immobiliers sont évalués selon un cycle triennal par un évaluateur externe qualifié. Les gains et les pertes à la vente de placements immobiliers sont reportés et imputés aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 10 %. Toute baisse de valeur durable de l'ensemble du portefeuille de placements immobiliers est imputée immédiatement aux résultats de l'exercice.

ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, l'excédent du coût d'acquisition d'une entreprise sur la juste valeur des actifs nets acquis constitue l'écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition ainsi que les actifs incorporels à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année. Pour les écarts d'acquisition, le test de dépréciation consiste en une comparaison, par unité d'exploitation, de la juste valeur de ces actifs et de la valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel la dépréciation est déterminée au poste « Frais autres que d'intérêt – Autres ». Pour les exercices 2006, 2005 et 2004, aucune réduction de valeur de l'écart d'acquisition n'a été constatée aux résultats à la suite du test annuel de dépréciation.

NOTE 7

AUTRES ACTIFS (SUITE)

Les actifs incorporels à durée de vie limitée du Mouvement comprennent principalement des logiciels et sont présentés au coût moins l'amortissement cumulé. Ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimative, laquelle n'excède pas cinq ans.

SORTIE D'ACTIFS À LONG TERME ET ABANDON D'ACTIVITÉS

Les actifs à long terme destinés à la vente sont évalués à leur valeur comptable, ou à leur juste valeur diminuée des frais de vente si cette dernière valeur est inférieure. La juste valeur est déterminée selon la méthode du prix des biens semblables.

	2006	2005
Placements immobiliers	488 \$	416 \$
Écart d'acquisition	181	181
Primes à recevoir	672	631
Actifs d'impôts futurs (note 17)	512	458
Actif au titre des prestations constituées (note 19)	18	113
Débiteurs et autres	2 233	1 756
	4 104 \$	3 555 \$

Les placements immobiliers ont une juste valeur de 570 M\$ (483 M\$ en 2005). Les revenus provenant des placements immobiliers sont présentés nets des frais d'exploitation de 41 M\$ (49 M\$ en 2005).

L'écart d'acquisition provient des secteurs d'activité Assurance de dommages pour 111 M\$, Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque pour 7 M\$ et Particuliers et entreprises pour 63 M\$.

NOTE 8

DÉPÔTS

Les dépôts à vue sont des dépôts, productifs d'intérêt ou non, habituellement des comptes dotés du privilège de chèques, pour lesquels le Mouvement n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes d'épargne, pour lesquels le Mouvement peut légalement exiger un préavis de retrait.

Les dépôts à terme sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type, dont les termes varient généralement d'un jour à sept ans et qui arrivent à échéance à une date prédéterminée.

	Payables à vue		Payables à préavis		Payables à terme fixe		Total	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Particuliers	15 568 \$	15 082 \$	3 262 \$	3 130 \$	43 820 \$	41 079 \$	62 650 \$	59 291 \$
Entreprises et gouvernements	8 576	8 012	230	226	7 476	8 190	16 282	16 428
Institutions de dépôts et autres	144	109	—	—	9 067	7 459	9 211	7 568
	24 288 \$	23 203 \$	3 492 \$	3 356 \$	60 363 \$	56 728 \$	88 143 \$	83 287 \$

NOTE 9

PROVISIONS TECHNIQUES ET CONNEXES

PROVISIONS TECHNIQUES ET CONNEXES

En assurance de personnes, les provisions techniques et connexes comprennent les provisions techniques au titre des contrats d'assurance vie et de rente. Les provisions techniques représentent des montants qui, ajoutés aux primes et aux revenus de placement futurs estimatifs, permettront à la filiale d'assurance de personnes d'honorer toutes ses obligations relatives aux prestations, aux participations revenant aux titulaires de police et aux frais connexes futurs estimatifs. Il revient à l'actuaire désigné d'évaluer le montant des provisions techniques à constituer chaque année pour couvrir les engagements. Les provisions techniques sont déterminées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.

En assurance de dommages, les provisions pour sinistres et frais de règlement sont présentées sur une base actualisée avec marges pour écarts défavorables. Des estimations individuelles de perte sont fournies pour chaque sinistre déclaré. De plus, une provision est établie pour les frais de règlement, la variation des sinistres déclarés et les sinistres survenus mais non déclarés, compte tenu de l'expérience antérieure et des contrats en portefeuille. Ces estimations sont revues et mises à jour régulièrement, et tout redressement qui en résulte est inclus dans les résultats.

RÉASSURANCE

En assurance de personnes, les revenus de primes, les prestations versées aux titulaires de police, les provisions techniques et la variation des provisions techniques liés aux contrats faisant l'objet d'ententes de réassurance sont comptabilisés à la valeur nette des montants cédés aux autres assureurs. En assurance de dommages, la part des réassureurs dans les primes non acquises et dans les sinistres et frais de règlement est présentée sous la rubrique « Autres actifs – Autres ». Les résultats d'assurance sont présentés déduction faite des opérations de réassurance.

PRIMES NETTES

Les revenus de primes nettes comprennent les primes d'assurance et de rente de la filiale d'assurance de personnes et les primes nettes acquises de la filiale d'assurance de dommages. Les primes brutes relatives à tous les contrats d'assurance sont comptabilisées lorsqu'elles deviennent exigibles. Dès que ces primes sont constatées, des provisions techniques sont établies pour assurer l'appariement des produits et des charges. Le revenu provenant des primes de la filiale d'assurance de dommages est réparti également sur la durée des contrats d'assurance selon la méthode dite d'expiration mensuelle. La portion de prime correspondant à la durée restante à courir à la clôture de l'exercice est incluse dans les primes non acquises.

Les provisions techniques et connexes comprennent :

	2006	2005
Provisions techniques	8 635 \$	8 185 \$
Sinistres et frais de règlement	1 185	1 079
Primes non acquises	690	680
Dépôts des titulaires de police	351	314
Provisions pour participations aux titulaires de police et ristournes	274	242
	11 135 \$	10 500 \$

COMPOSITION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Au 31 décembre, les provisions techniques et l'actif qui leur est apparié se composaient des éléments suivants :

	2006			
	Assurance individuelle	Assurance collective	Épargne	Total
Provisions techniques brutes	3 281 \$	1 866 \$	3 908 \$	9 055 \$
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	(255)	(152)	(13)	(420)
Provisions techniques nettes	3 026 \$	1 714 \$	3 895 \$	8 635 \$
Composition de l'actif apparié aux provisions techniques				
Obligations	2 163 \$	1 300 \$	2 314 \$	5 777 \$
Prêts hypothécaires	293	280	1 283	1 856
Biens immobiliers	152	—	—	152
Actions	220	44	1	265
Institutions de dépôts et autres	198	90	297	585
	3 026 \$	1 714 \$	3 895 \$	8 635 \$
2005				
	Assurance individuelle	Assurance collective	Épargne	Total
Provisions techniques brutes	3 059 \$	1 724 \$	3 801 \$	8 584 \$
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	(239)	(145)	(15)	(399)
Provisions techniques nettes	2 820 \$	1 579 \$	3 786 \$	8 185 \$
Composition de l'actif apparié aux provisions techniques				
Obligations	2 197 \$	1 051 \$	2 275 \$	5 523 \$
Prêts hypothécaires	192	234	1 253	1 679
Biens immobiliers	94	—	—	94
Actions	189	40	1	230
Institutions de dépôts et autres	148	254	257	659
	2 820 \$	1 579 \$	3 786 \$	8 185 \$

La juste valeur de l'actif apparié aux provisions techniques est de 9 493 M\$ (8 890 M\$ en 2005). Toute variation de la valeur de l'actif apparié aux provisions techniques serait compensée par une variation à peu près similaire de ces provisions et n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats.

NOTE 9

PROVISIONS TECHNIQUES ET CONNEXES (SUITE)

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES AUX CHANGEMENTS

La nature des principales hypothèses pour déterminer les provisions techniques et la méthode ayant servi à établir ces hypothèses sont décrites dans les paragraphes ci-après. Les hypothèses de base retenues pour le calcul des provisions techniques sont celles qui s'avèrent les plus probables selon diverses éventualités. L'actuaire désigné est tenu d'établir pour chacune de ces hypothèses une marge pour écart défavorable afin d'en pallier le caractère aléatoire, de prévoir le risque de détérioration des résultats techniques et d'assurer que les provisions sont suffisantes pour honorer les engagements futurs. Ces marges pour écart défavorable entraînent une augmentation du montant des provisions techniques et une diminution du bénéfice brut qui seraient normalement constatées lors de l'entrée en vigueur des polices. À mesure que le temps passe et que diminuent les risques d'estimation, ces marges sont portées aux résultats. S'il y a des changements aux estimations des conditions futures pendant la durée d'une police, la valeur actualisée de ces changements est immédiatement constatée aux résultats.

Mortalité et morbidité

La filiale d'assurance de personnes effectue une étude annuelle de ses résultats techniques en matière de mortalité en ce qui concerne les polices d'assurance vie. Elle se sert des conclusions de cette étude pour réviser l'hypothèse de mortalité utilisée dans l'évaluation. Lorsque les résultats techniques de la filiale ne peuvent servir de référence unique en raison du faible volume évalué, l'hypothèse de mortalité tient aussi compte d'études et de tables de l'industrie.

En ce qui a trait aux rentes, la filiale procède aussi à une étude de ses résultats techniques, laquelle comporte un degré de crédibilité suffisant pour constituer la principale base de l'établissement des hypothèses. Contrairement à l'assurance, une amélioration des résultats de mortalité est prévue pour les années futures.

En ce qui a trait à l'hypothèse de morbidité, soit la survenance de décès accidentels, de mutilations, de maladies et d'invalidités de même que la durée de ces invalidités, la filiale utilise des tables conçues par l'industrie et modifiées selon les données courantes fournies par les études relatives aux résultats techniques et à ceux de l'industrie.

Taux de résiliation des contrats

Les titulaires de contrat peuvent mettre fin à leur contrat avant l'expiration de la période de couverture contractuelle en cessant d'en payer les primes. Pour certains produits d'assurance comportant une valeur de rachat, une augmentation des taux de résiliation sera défavorable à la filiale d'assurance de personnes si les provisions techniques sont inférieures aux valeurs de rachat des polices. Pour d'autres produits n'offrant pas ou peu de valeur de rachat, comme l'assurance vie temporaire à 100 ans, une diminution des taux de résiliation aura pour effet d'augmenter le nombre de prestations de décès futures et les bénéfices seront moins importants que prévu pour la filiale. Les estimations ayant trait aux taux futurs de résiliation sont fondées sur les résultats techniques antérieurs de chaque groupe de contrats et tiennent compte des tendances et des études de l'industrie.

Les provisions techniques liées aux contrats d'assurance temporaire à 100 ans et aux polices d'assurance vie universelle à charges nivelées de mortalité établies par la filiale sont sensibles aux variations des taux de résiliation.

Revenus de placement

La filiale d'assurance de personnes gère ses placements en tenant compte des caractéristiques des engagements de chacun de ses secteurs d'affaires au moyen des mécanismes clairement définis dans sa politique d'appariement.

Un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur de marché des actifs et des passifs. La filiale d'assurance de personnes effectue globalement le contrôle de la situation d'appariement pour tous ses secteurs d'affaires puisque la politique d'appariement établit des limites à cet égard.

Charges d'exploitation

Les provisions techniques tiennent compte de certains montants liés aux frais d'administration des polices en vigueur, y compris les coûts relatifs à la perception des primes, au règlement et au traitement des demandes de prestations, aux évaluations actuarielles périodiques, à la préparation et à l'expédition des relevés, aux frais indirects connexes et à une juste part des frais généraux. Pour les besoins de la procédure de prévision des charges, il est nécessaire de procéder à l'estimation de certains facteurs comme l'inflation, les taux d'augmentation des salaires, les changements dans la productivité, le volume d'affaires nouvelles et les taux de taxes sur primes. Les estimations relatives aux coûts futurs d'administration des polices reposent sur les coûts unitaires actuels de la filiale d'assurance de personnes rajustés pour tenir compte du taux d'inflation prévu.

Participations revenant aux titulaires de police

Les provisions techniques comprennent des montants estimatifs représentant les participations futures revenant aux titulaires de police. La filiale d'assurance de personnes établit ces provisions en tenant compte des bénéfices futurs prévus pour ce bloc d'affaires et des attentes des titulaires de police avec participation.

GESTION DES RISQUES

En plus des risques liés aux hypothèses actuarielles, la filiale d'assurance de personnes est exposée aux risques décrits plus bas et a tenu compte des considérations suivantes dans le calcul des provisions techniques :

Risque de marché

Dans le cours normal de ses activités, elle est exposée à des risques de variation de la valeur de ses actifs. Elle doit, entre autres, se prémunir contre des facteurs de risque tels que la variation des taux d'intérêt. De plus, dans des situations économiques plus ou moins favorables, des flux de trésorerie non coordonnés de l'actif et du passif nécessitent des réinvestissements ou des désinvestissements. Pour gérer ce risque, la filiale d'assurance de personnes a adopté une politique portant sur l'appariement de l'actif qui définit clairement les écarts acceptables. La filiale d'assurance de personnes contrôle régulièrement le respect de cette politique.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable à l'actionnaire d'une variation immédiate et permanente de 1 % des taux d'intérêt sur la courbe de rendement des placements en supposant que la filiale d'assurance de personnes a été dans l'impossibilité d'employer une stratégie permettant d'atténuer l'incidence de cette variation.

	2006	2005
Augmentation de 1 % des taux d'intérêt	20 \$	13 \$
Diminution de 1 % des taux d'intérêt	(57)	(36)

La détermination des provisions techniques tient compte de l'incertitude liée aux prévisions relatives aux taux d'intérêt sur le réinvestissement des flux de trésorerie futurs en rapport avec la non-coordination des flux de trésorerie, si l'on considère une série de scénarios économiques défavorables.

Risque d'assurance et de réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la filiale d'assurance de personnes est exposée au risque d'assurance. Ce dernier se définit comme le risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne; il résulte de la sélection des risques, du règlement des demandes de prestations et de la gestion des clauses contractuelles. Pour gérer ce risque, la filiale d'assurance de personnes a adopté plusieurs politiques portant sur le développement et la tarification des produits de même que sur la gestion des souscriptions et des engagements. Elle a également adopté une politique sur la réassurance. Ces politiques définissent clairement le cadre de gestion du risque d'assurance. Elle effectue annuellement un contrôle strict du respect de ces politiques.

La filiale d'assurance de personnes a recours à des ententes de réassurance en ce qui concerne, entre autres, les polices dont le capital assuré dépasse certains maximums, qui varient selon la nature des activités. Elle a aussi souscrit une assurance contre les catastrophes. Cette protection comporte, entre autres, une protection relative aux actes terroristes.

Dans le but de réduire le risque afférent à la réassurance, la filiale d'assurance de personnes fait affaire avec de nombreux réassureurs différents, dûment enregistrés, qui satisfont à des normes de crédit sévères et qui sont assujettis aux mêmes organismes de réglementation qu'elle. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de la libérer de ses obligations envers ses titulaires de police.

L'incidence détaillée de la réassurance sur les primes et les prestations et rentes est la suivante :

	2006	2005
Primes cédées en vertu d'ententes de réassurance	114 \$	108 \$
Prestations réglées par les réassureurs	67	66

Risque de crédit

L'ampleur des pertes sur créances a des répercussions sur le revenu futur de placement. Outre la provision pour pertes sur créances douteuses comptabilisée au moyen d'une diminution de la valeur comptable des actifs, la filiale, dans ses prévisions relatives au revenu de placement, a pris en compte une provision de 186 M\$ (162 M\$ en 2005) pour se protéger contre le risque de rendement insuffisant de l'actif.

Risque de liquidité

La filiale d'assurance de personnes prend les mesures nécessaires pour éviter d'éprouver des difficultés à respecter ses engagements au fur et à mesure qu'ils viennent à échéance. Nombre de ces engagements sont rachetables à court terme, ce qui augmente le risque d'illiquidité. Pour ce faire, elle s'est dotée de règles strictes en matière de coordination des flux de trésorerie de l'actif et du passif et a établi des normes de liquidité.

La première, dite de liquidité d'exploitation, couvre les flux potentiels sur un horizon d'un mois. La seconde, dite stratégique, est fondée sur des scénarios de panique qui couvrent des horizons allant de trois mois à un an. Les actifs liquides de la filiale doivent être suffisants pour couvrir les demandes potentielles de retrait et de rachat.

Risque lié aux fonds distincts

Les provisions techniques incluent aussi les montants nécessaires pour honorer les garanties minimales offertes en vertu des contrats de fonds distincts qui sont déterminés au moyen des modèles stochastiques définis par l'Institut canadien des actuaires. Ces modèles reposent sur la nature des garanties et sur des hypothèses relatives aux rendements des placements, à la mortalité et aux taux d'échéance des contrats. Les frais d'acquisition différés, soit les dépenses engagées lors de la vente de contrats individuels de fonds distincts, sont comptabilisés aux provisions techniques et amortis sur la même période que les charges de rachat applicables. Les provisions techniques reconnaissent le fait que les revenus futurs sont disponibles pour recouvrer le montant non amorti des frais d'acquisition.

VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Les changements survenus dans les provisions techniques au cours de l'exercice sont attribuables aux activités et aux variations des estimations actuarielles suivantes :

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	8 185 \$	7 721 \$
Variation normale due à la mise à jour des hypothèses actuarielles	16	66
Variation normale due au passage du temps	439	395
Autres variations	(5)	3
Solde à la fin de l'exercice	8 635 \$	8 185 \$

SINISTRES ET FRAIS DE RÈGLEMENT

Les montants au titre des sinistres déclarés sont incertains puisque toutes les informations ne sont pas disponibles à la date de déclaration. Ainsi, le coût prévu de chaque sinistre peut augmenter ou diminuer en raison des informations subséquentes. De plus, certains sinistres n'étant pas signalés dès leur survenance, la valeur des sinistres subis mais non encore déclarés est estimée à la fin de l'exercice. Afin de déterminer la provision adéquatement, la filiale d'assurance de dommages se sert d'hypothèses fondées sur les caractéristiques des secteurs d'affaires, les antécédents de règlement et d'autres facteurs pertinents. Les méthodes d'estimation utilisées produisent, selon l'avis de la direction, des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

Dans le but de réduire le risque lié aux sinistres représentant des montants élevés, la filiale d'assurance de dommages a pour politique de souscrire et de réassurer des contrats d'assurance, ce qui, en majeure partie, limite sa responsabilité à un montant d'assurance entre 4 M\$ et 5 M\$ par police. De plus, elle possède un programme de réassurance en cas de catastrophe dans lequel sa rétention maximale est de 25 M\$. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de la libérer de ses obligations envers les assurés.

L'incapacité des réassureurs de respecter leurs obligations pourrait se traduire par des pertes pour cette filiale. Elle s'est dotée d'un processus d'examen de la solvabilité des sociétés auxquelles elle cède une partie des risques. Elle n'a eu connaissance d'aucune information lui laissant croire à l'insolvabilité d'un réassureur avec qui elle fait affaire en ce moment, de sorte qu'aucune provision n'a été constituée au titre des créances douteuses. De plus, elle fait affaire avec plusieurs réassureurs.

NOTE 9

PROVISIONS TECHNIQUES ET CONNEXES (SUITE)

La provision pour sinistres et frais de règlement, par catégorie de risque pour la filiale d'assurance de dommages, se résume comme suit :

	2006		2005	
	Montant brut	Montant cédé	Montant brut	Montant cédé
Habitation	218 \$	13 \$	219 \$	22 \$
Automobile	947	19	836	16
Autres	20	—	24	—
	1 185 \$	32 \$	1 079 \$	38 \$

Les changements survenus dans la provision pour sinistres et frais de règlement sont attribuables aux variations suivantes :

	2006	2005
Solde au début		
Provision pour sinistres et frais de règlement, brute	1 079 \$	920 \$
Moins :		
Part des réassureurs	(38)	(25)
Récupérations et subrogations	(60)	(48)
Provision pour sinistres et frais de règlement, nette	981	847
Plus sinistres encourus :		
Année courante	1 026	1 033
Années précédentes	(45)	(51)
Moins sinistres payés :		
Année courante	(583)	(585)
Années précédentes	(298)	(263)
Solde à la fin		
Provision pour sinistres et frais de règlement, nette	1 081	981
Plus :		
Part des réassureurs	32	38
Récupérations et subrogations	72	60
Provision pour sinistres et frais de règlement, brute	1 185 \$	1 079 \$

NOTE 10

EMPRUNTS

	2006	2005
Obligations de série C d'une valeur nominale de 90 M\$ à fonds d'amortissement, rachetables au gré de l'entité, taux d'intérêt fixe de 9,18 %, remboursables mensuellement et à l'échéance, laquelle se situe en 2013 ⁽¹⁾ .	79 \$	81 \$
Billet à payer remboursé par anticipation en 2006, garanti par des titres obligataires, portant un taux d'intérêt variable et payable mensuellement.	—	198
Emprunts hypothécaires portant intérêt à des taux variant de 5,14 % à 11,00 % (taux moyen de 6,38 % au 31 décembre 2006 et 6,43 % au 31 décembre 2005), venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2017.	83	65
Autres emprunts	1	1
	163 \$	345 \$

(1) Ces obligations sont garanties par des hypothèques immobilières qui incluent des bâtiments et matériel dont la valeur comptable nette s'élève à 295 M\$ (287 M\$ en 2005).

Les montants des remboursements annuels de capital sur les emprunts pour les cinq prochains exercices sont les suivants : 4 M\$ en 2007, 5 M\$ en 2008 et 2009 ainsi que 6 M\$ en 2010 et 2011.

NOTE 11

AUTRES PASSIFS

	2006	2005
Parts sociales et privilégiées	40 \$	41 \$
Gains nets réalisés et reportés à la vente de placements	619	591
Passifs d'impôts futurs (note 17)	200	220
Passif au titre des prestations constituées (note 19)	629	590
Créditeurs et autres	4 061	3 010
	5 549 \$	4 452 \$

NOTE 12

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débetures sont des obligations dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers et font partie du capital réglementaire. Les rachats et les annulations de débetures

subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation des diverses autorités de réglementation.

	2006	2005
Débetures, valeur nominale de 76 224 509€, portant intérêt au taux annuel de 5,50 % payable annuellement jusqu'au 18 mars 2008; par la suite, intérêt payable trimestriellement au taux de Euribor plus 1,40 %, venant à échéance le 18 mars 2013. Le Mouvement peut, avec le consentement préalable de l'Autorité des marchés financiers, procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés le 18 mars 2008 ou en tout temps, en cas de changement du régime fiscal qui lui est applicable.	117 \$	105 \$
Obligations de premier rang, série B, venant à échéance en juin 2012. Ces obligations portent intérêt à un taux annuel de 5,552 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, plus 1 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement. Ces obligations sont garanties par une hypothèque prioritaire grevant les billets subordonnés des caisses membres. La direction a l'intention de rembourser les obligations de série B au cours du prochain exercice.	500	500
Obligations de premier rang, série C, venant à échéance en juin 2017. Ces obligations portent intérêt à un taux annuel de 6,322 % pour les dix premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, plus 1 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement. Ces obligations sont garanties par une hypothèque prioritaire grevant les billets subordonnés des caisses membres.	300	300
Obligations de premier rang, série D, échéant en mars 2014. Ces obligations portent intérêt à un taux annuel de 3,887 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, plus 1 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement. Ces obligations sont garanties par une hypothèque prioritaire grevant les billets subordonnés des caisses membres.	450	450
	1 367 \$	1 355 \$

Il n'y a aucune exigence globale à l'égard des échéances des débetures et obligations pour les cinq prochains exercices, en supposant les dates d'échéance les plus rapprochées prévues aux contrats.

NOTE 13

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

	2006	2005
La part des actionnaires sans contrôle comprend:		
Titulaires de police avec participation de la filiale d'assurance de personnes	180 \$	175 \$
Porteurs d'actions privilégiées de filiales	1	2
Porteurs d'actions ordinaires de filiales	54	56
Fonds communs de placement consolidés en vertu de l'application de la NOC-15 (note 1)	5 860	—
	6 095 \$	233 \$

	2006	2005	2004
Le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle est réparti comme suit:			
Bénéfice attribuable aux titulaires de police avec participation de la filiale d'assurance de personnes	5 \$	8 \$	2 \$
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de filiales	13	16	16
	18 \$	24 \$	18 \$

NOTE 14

CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts de capital et de parts permanentes.

Les caisses peuvent émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables à vue dans certaines situations prévues par la loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts de qualification détenues.

Une composante du Mouvement peut émettre un nombre illimité de parts de capital. Ces parts ne peuvent être émises qu'aux membres auxiliaires de la composante et ont une valeur nominale de 1 000 \$ chacune. Le conseil d'administration a le pouvoir discrétionnaire de déterminer la rémunération

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	2006	2005
Parts de qualification	32 \$	32 \$
Parts de capital	28	21
Parts permanentes	796	792
	856 \$	845 \$

NOTE 15

CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, offertes seulement aux membres de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et des caisses populaires de l'Ontario, sans droit de vote, rachetables au gré de l'émetteur au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, rachetables au gré de l'émetteur, la Fédération des caisses populaires de

l'Ontario et les caisses populaires de l'Ontario, au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif. Elles peuvent être émises en une ou plusieurs séries.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie C, sans droit de vote, rachetables au gré de l'émetteur, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif. Elles peuvent être émises en une ou plusieurs séries.

ÉMIS ET PAYÉ

	Nombre d'actions	2006	Nombre d'actions	2005
Actions privilégiées de catégorie A	691 000	7 \$	700 000	7 \$
Actions privilégiées de catégorie B – série 2000	50 000	1	127 228	1
Actions privilégiées de catégorie B – série 2002	300 000	3	300 000	3
Actions privilégiées de catégorie B – série 2003	700 000	7	700 000	7
Actions privilégiées de catégorie C – série 1996	1 886 000	19	1 813 000	18
Actions privilégiées de catégorie C – série 2002	2 951 000	29	2 833 000	28
	6 578 000	66 \$	6 473 228	64 \$

Des dividendes ont été versés sous forme d'actions privilégiées soit : 1 M\$ pour la catégorie C – série 1996 (2005 : 1 M\$) et 1 M\$ pour la catégorie C – série 2002 (2005 : 2 M\$).

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES B ET C ÉMISES ET PAYÉES

Actions privilégiées de catégorie B – séries 2000, 2002 et 2003

Le taux de dividende sera équivalent au plus élevé du taux d'intérêt moyen pour l'année sur les dépôts à terme de 5 ans non rachetables majoré de 0,50 % ou 6,00 % – série 2000, de 1,00 % ou de 5,25 % – série 2002 et de 1,00 % ou 4,00 % – série 2003, soit le taux minimum. Advenant le cas où l'émetteur ne peut payer le dividende intégralement, un dividende partiel peut être déclaré. Le dividende peut être déclaré chaque fois que le permettront les excédents de l'émetteur et que seront satisfaites toutes les exigences réglementaires en matière de capitalisation et de liquidité. L'émetteur peut racheter à la demande du détenteur et sur décision de son conseil d'administration jusqu'à concurrence de 10 % des actions émises et en circulation de l'exercice précédent. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur depuis le 30 septembre 2005 pour la série 2000 et le seront à partir du 1^{er} juillet 2007 pour la série 2002 et du 1^{er} mars 2008 pour la série 2003. Le rachat des actions ne peut s'effectuer que dans la mesure où l'émetteur ne contrevient ou ne contreviendra pas à l'article 84 de la *Loi de 1994 de l'Ontario sur les caisses populaires et les credit unions* régissant la suffisance de capital.

Actions privilégiées de catégorie C – séries 1996 et 2002

Le taux de dividende sera équivalent au plus élevé du taux d'intérêt moyen pour l'année sur les dépôts à terme de 5 ans non rachetables majoré de 0,50 % ou 5,75 % – série 1996 et de 5,25 % – série 2002, soit le taux minimum. Advenant le cas où l'émetteur ne peut payer le dividende intégralement, un dividende partiel peut être déclaré. Le dividende peut être déclaré chaque fois que le permettront les excédents de l'émetteur et que seront satisfaites toutes les exigences réglementaires en matière de capitalisation et de liquidité. L'émetteur peut racheter à la demande du détenteur et sur décision de son conseil d'administration jusqu'à concurrence de 10 % des actions émises et en circulation de l'exercice précédent. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur depuis le 1^{er} mai 2003, pour la série 1996 et le seront à partir du 1^{er} mai 2008 pour la série 2002. Le rachat des actions ne peut s'effectuer que dans la mesure où l'émetteur ne contrevient ou ne contreviendra pas à l'article 84 de la *Loi de 1994 de l'Ontario sur les caisses populaires et les credit unions* régissant la suffisance de capital.

NOTE 16

RÉSERVES

Les réserves figurant aux capitaux propres sont constituées des trois éléments suivants :

La réserve de stabilisation au montant de 275 M\$ (274 M\$ en 2005) représente les sommes affectées par les caisses et la Fédération des caisses Desjardins du Québec à même leurs excédents annuels. Les montants affectés à la réserve de stabilisation servent essentiellement au paiement de l'intérêt sur les parts permanentes, lorsque les excédents d'une caisse sont insuffisants.

La réserve pour ristournes éventuelles au montant de 141 M\$ (5 M\$ en 2005) représente les sommes affectées par les caisses à même leurs excédents annuels. Cette réserve leur permet de gérer dans le temps l'impact des variations des excédents annuels sur le versement de ristournes aux membres.

La réserve générale au montant de 6 581 M\$ (5 988 M\$ en 2005) représente principalement les sommes affectées par les caisses, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, le Fonds de sécurité Desjardins et la Caisse centrale Desjardins. La réserve générale est composée essentiellement d'une portion des excédents réalisés par ces composantes depuis leur création. Cette réserve ne peut servir qu'à combler un déficit et elle ne peut être partagée entre les membres ni être entamée par le versement d'une ristourne.

NOTE 17

IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS

La charge d'impôts sur les excédents est établie selon la méthode du passif fiscal. D'après cette méthode, la charge d'impôts sur les excédents comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Ces derniers reflètent l'incidence fiscale future prévue et sont engendrés par des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Les passifs ou les actifs d'impôts futurs sont mesurés aux taux

d'imposition qui devraient être en vigueur au moment du règlement des passifs et de la réalisation des actifs. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux postes « Autres actifs – Autres » et « Autres passifs – Autres ».

NOTE 17

IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS (SUITE)

La charge d'impôts sur les excédents, présentée dans les états financiers cumulés, se détaille comme suit :

	2006	2005	2004
État cumulé des résultats			
Charge d'impôts sur les excédents	398 \$	403 \$	418 \$
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux membres	(148)	(120)	(106)
	250	283	312
État cumulé des modifications survenues dans les capitaux propres			
Impôts recouverts à la suite du versement de la rémunération sur les parts permanentes	(7)	(6)	(8)
Total de la charge d'impôts sur les excédents	243 \$	277 \$	304 \$

La charge d'impôts sur les excédents comprend les montants suivants :

	2006	2005	2004
Impôts exigibles	317 \$	232 \$	199 \$
Impôts futurs	(74)	45	105
	243 \$	277 \$	304 \$

La charge d'impôts sur les excédents à l'état cumulé des résultats diffère de celle qui serait établie au taux statutaire canadien pour les raisons suivantes :

	2006		2005		2004	
Impôts au taux statutaire	294 \$	32,3 %	338 \$	31,2 %	349 \$	31,2 %
Déduction accordée aux petites entreprises admissibles	(49)	(5,4)	(45)	(4,2)	(57)	(5,1)
Revenus de placement et autres éléments non imposables	(36)	(4,0)	(17)	(1,6)	(4)	(0,4)
Impacts des nouveaux taux	(3)	(0,1)	(15)	(1,4)	(1)	(0,1)
Autres	44	4,9	22	2,1	25	2,2
	250 \$	27,7 %	283 \$	26,1 %	312 \$	27,8 %

Les actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Bâtiments et matériel	32 \$	22 \$
Provisions techniques et connexes	90	105
Provision cumulative pour pertes sur créances	154	164
Passif au titre des prestations constituées	178	167
Autres	58	—
	512 \$	458 \$
Passifs d'impôts futurs		
Bâtiments et matériel	73 \$	75 \$
Valeurs mobilières	13	63
Actif au titre des prestations constituées	5	34
Autres	109	48
	200 \$	220 \$

NOTE 18

PROVISION POUR RISTOURNES AUX MEMBRES

Le Mouvement a comptabilisé une provision pour ristournes aux membres des caisses totalisant 483 M\$ (408 M\$ en 2005 et 372 M\$ en 2004) avant recouvrement des impôts afférents. Cette provision pour ristournes annuelles est évaluée sur la base des projets de partage des excédents de l'exercice pour chacune des caisses, que le conseil d'administration de chacune d'elles se propose de recommander à leur assemblée générale des membres respective pour approbation. Ce projet de partage des excédents prévoit entre autres le montant du versement des ristournes, lequel considère à compter de 2006 un nouveau programme qui permet aux membres de choisir de recevoir leurs ristournes d'un montant

plus élevé, sous forme de parts. L'écart entre le montant des ristournes réellement versées, en espèces ou en parts, à la suite des diverses assemblées générales des caisses et le montant de la provision est imputé aux résultats de l'exercice alors en cours. La base de répartition des ristournes est fonction des intérêts enregistrés sur les prêts et sur les dépôts, de l'encours moyen des Fonds Desjardins dans lesquels le membre a investi par l'intermédiaire de la caisse et des frais perçus du membre selon les divers services utilisés. Les caisses peuvent verser des ristournes lorsque les exigences légales et réglementaires sont respectées.

NOTE 19

RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le Mouvement offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées prévus par la loi, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. Les prestations sont établies d'après le nombre d'années de participation aux régimes et prennent en considération le salaire moyen des cinq meilleures années de l'employé. Comme les modalités de fonctionnement des régimes font en sorte que l'évolution future des niveaux de salaire aura une incidence sur le montant des prestations futures, le coût des prestations est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Le calcul du taux de rendement prévu de l'actif des régimes est fondé sur la valeur des éléments de l'actif des caisses de retraite évalués à une valeur liée au marché. La méthode de calcul de la valeur liée au marché pour l'ensemble des catégories d'actifs consiste à amortir sur une période de cinq ans la différence entre l'objectif de rendement à long terme de la politique de placement des régimes et le rendement des caisses de retraite.

Les coûts constatés au titre des prestations déterminées correspondent principalement à la somme des éléments suivants : a) le coût des services rendus au cours de l'exercice, calculé selon la méthode actuarielle ; b) les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées ; c) le rendement réel des actifs du régime, d) les gains et pertes actuariels ; e) les modifications des régimes ; f) les gains sur compression et règlement ; g) les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ces coûts. Les gains actuariels (pertes actuarielles) résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes et le rendement prévu, des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et des gains ou pertes d'expérience sur cette même obligation. L'excédent de tout gain actuariel net ou de toute perte actuarielle nette sur 10 % du plus élevé du solde de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée au marché des actifs des régimes au début de la période est amorti sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés. L'excédent cumulé des cotisations versées aux caisses de retraite sur les sommes imputées comme coûts constatés au titre des prestations déterminées est inclus dans le poste « Autres actifs – Autres ».

De plus, le Mouvement offre à certains employés cadres actifs et retraités des régimes excédentaires de retraite à prestations déterminées. Pour faire face à ses obligations futures relativement à ces régimes, un montant de 59 M\$ (52 M\$ en 2005) a été comptabilisé au poste « Autres passifs – Autres ». La charge de l'exercice s'élève à 10 M\$ (6 M\$ en 2005).

Le Mouvement offre également des régimes d'assurance maladie, d'assurance de soins dentaires et d'assurance vie aux employés qui prennent leur retraite ainsi qu'aux personnes à leur charge, et ce, dans le cadre d'un régime à prestations déterminées. Le retraité assume une portion de la prime totale en fonction des années de service. Les coûts de ces avantages sont cumulés au cours de la carrière active des employés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite et la croissance des coûts aura une incidence sur le montant des prestations futures. Les coûts cumulés liés à ces avantages postérieurs au départ à la retraite sont constatés dans le poste « Autres passifs – Autres ».

Les employés de certaines filiales bénéficient de divers régimes de retraite à prestations déterminées. Pour évaluer le coût des obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées, ces filiales utilisent la méthode actuarielle de la répartition des prestations de retraite au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite et les coûts prévus des soins de santé et un taux d'intérêt établi en fonction des taux du marché. L'actif des caisses de retraite est évalué à la valeur marchande.

Selon les évaluations les plus récentes, sur une base consolidée, l'actif de ces caisses de retraite au montant de 21 M\$ (17 M\$ en 2005) est inférieur de 9 M\$ (inférieur de 5 M\$ en 2005) au montant de la valeur actuarielle des prestations constituées pour les régimes de retraite, qui s'élève à 30 M\$ (22 M\$ en 2005). La charge de retraite de ces régimes se chiffre à 4 M\$ (3 M\$ en 2005).

Le 30 juin 2004, le Mouvement a adopté de façon prospective la modification du chapitre 3461 du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés intitulé « Avantages sociaux futurs » exigeant la divulgation d'informations supplémentaires.

Total des paiements en espèces

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2006, constitué des cotisations du Mouvement aux régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux salariés, à leurs bénéficiaires ou à leur succession au titre des autres régimes non capitalisés, s'élève à 167 M\$ (161 M\$ en 2005).

NOTE 19

RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Les informations relatives à ces régimes se présentent comme suit:

Au 31 décembre

	2006		2005	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	5 325 \$	578 \$	4 444 \$	532 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	283	18	229	21
Intérêts débiteurs	291	31	264	32
Prestations versées	(162)	(7)	(146)	(12)
Transferts provenant d'autres régimes	10	—	78	9
Transferts à d'autres régimes	(3)	—	—	—
Pertes (gains) actuarielles	(35)	(72)	456	(4)
Obligation au titre des prestations constituées à la date de mesure	5 709 \$	548 \$	5 325 \$	578 \$
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	4 445 \$	— \$	3 710 \$	— \$
Rendement réel de l'actif des régimes	396	—	609	—
Cotisations des employeurs	160	—	152	—
Cotisations des participants	85	—	77	—
Prestations versées	(162)	—	(146)	—
Transferts provenant d'autres régimes	11	—	48	—
Transferts à d'autres régimes	(3)	—	—	—
Autres variations	(6)	—	(5)	—
Juste valeur de l'actif des régimes à la date de mesure	4 926 \$	— \$	4 445 \$	— \$
Situation de capitalisation				
Capitalisation déficitaire à la fin de l'exercice	(783) \$	(548) \$	(880) \$	(578) \$
Pertes (gains) nettes non amortis	762	(81)	954	(12)
Cotisations des employeurs après la date de mesure	39	—	39	—
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	18 \$	(629) \$	113 \$	(590) \$
Moyennes pondérées des hypothèses				
Taux d'actualisation de l'obligation	5,25 %	5,25 %	5,25 %	5,25 %
Taux d'actualisation de la charge	5,25	5,25	5,75	5,75
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	7,25	—	7,00	—
Taux de croissance de la rémunération future	3,50	3,50	3,50	3,50

Aux fins de la mesure, le taux moyen de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9,0 % pour 2006. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 4,8 % en 2011 et demeurer approximativement à ce niveau par la suite.

Au 31 décembre 2006, les régimes détenaient des placements totalisant 31 M\$ (114 M\$ en 2005) dans des entités du Mouvement.

En ce qui concerne le principal régime de retraite du Mouvement, la mesure des actifs et de l'obligation au titre des prestations constituées a été effectuée au 30 septembre 2006. L'évaluation la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée le 1^{er} janvier 2004. L'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation requise au plus tard le 31 décembre 2006 est en cours de réalisation.

La juste valeur des actifs des régimes est répartie de la façon suivante au 31 décembre :
(en pourcentage)

	2006	2005
Principales catégories d'actifs		
Actions	46,3 %	46,1 %
Obligations	22,9	26,5
Biens immobiliers	9,7	7,1
Autres	21,1	20,3

COÛTS DE L'EXERCICE CONSTATÉS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Au 31 décembre

	2006		2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des participants	197 \$	18 \$	152 \$	18 \$	145 \$	18 \$
Intérêts débiteurs	291	31	264	32	249	29
Rendement réel des actifs	(396)	—	(609)	—	(320)	—
Pertes (gains) actuarielles	(35)	(72)	456	(4)	122	28
Modifications des régimes	—	—	—	(2)	—	—
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	57	(23)	263	44	196	75
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :						
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs	94	—	343	—	65	—
Écart entre le montant de la perte actuarielle (gain actuariel) constaté pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle (gain actuariel) sur l'obligation au titre des prestations constatées pour l'exercice	96	73	(426)	4	(111)	(28)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	3	(4)	—	(3)	—	(3)
Coûts constatés au titre des prestations déterminées	250 \$	46 \$	180 \$	45 \$	150 \$	44 \$

NOTE 19

RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Il existe des incertitudes importantes liées aux hypothèses retenues puisqu'à l'instar des avantages sociaux futurs, celles-ci sont à long terme. Le tableau suivant montre l'incidence d'une variation d'un point de pourcentage des hypothèses clés :

SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES CLÉS EN 2006

	Variation de l'obligation	Variation des coûts au titre des prestations déterminées
Régimes de retraite		
Taux d'actualisation		
Hausse de 1 %	(967) \$	(102) \$
Baisse de 1 %	1 276	182
Taux de croissance de la rémunération future		
Hausse de 1 %	368	82
Baisse de 1 %	(316)	(70)
Taux de rendement à long terme de l'actif des régimes		
Hausse de 1 %	—	(47)
Baisse de 1 %	—	47
Autres régimes		
Taux d'actualisation		
Hausse de 1 %	(86)	(11)
Baisse de 1 %	113	5
Taux de croissance de la rémunération future		
Hausse de 1 %	6	1
Baisse de 1 %	(6)	(1)

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé aurait fait augmenter de 10 M\$ ou diminuer de 8 M\$ les coûts au titre des prestations déterminées de l'exercice, et augmenter l'obligation de 73 M\$ ou réduire l'obligation de 57 M\$ respectivement.

NOTE 20

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt, de cours de change ou d'autres indices financiers. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre le Mouvement et la contrepartie, et comprennent les contrats de change à terme, les swaps de devises et de taux, les swaps de rendement total, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les options sur taux d'intérêt et sur indices boursiers. Les autres transactions sont effectuées dans le cadre d'échanges réglementés et comprennent principalement des contrats à terme.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés aux fins de négociation ou aux fins de gestion de l'actif et du passif. Cette utilisation des instruments permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, liés au risque de marché. Les instruments financiers dérivés pour fins de négociation sont utilisés afin de répondre à la demande des membres et des clients. Ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés ou non réalisés sont comptabilisés sous le poste « Autres revenus – Revenus de placement et de négociation ». Les instruments financiers dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif visent à gérer les risques liés aux taux d'intérêt et des devises auxquels sont exposés les actifs et les passifs figurant au bilan, les engagements fermes et les opérations prévues. De plus, certains instruments financiers dérivés utilisés par le secteur d'assurance de personnes sont comptabilisés au poste « Valeurs mobilières – Compte de placement » lorsqu'ils se qualifient à ce titre, et sont comptabilisés sur la même base que les placements de portefeuille.

La juste valeur de tous les instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui prennent en compte les prix du marché courant et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans le bilan cumulé, les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, respectivement sous les postes « Actifs liés aux produits dérivés » et « Passifs liés aux produits dérivés ».

Les contrats liés aux taux d'intérêt comprennent les swaps, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options. Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations dans lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt portant sur un capital nominal spécifié pour une période prédéterminée, selon des taux fixes et variables convenus entre les deux parties. Les montants en capital ne font pas l'objet d'un échange. Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des opérations à terme sur taux d'intérêt portant sur un capital nominal qui prévoient un règlement au comptant à une date ultérieure à l'égard de la différence entre le taux d'intérêt contractuel et le taux du marché. Les contrats à terme normalisés représentent un engagement futur d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants prédéterminés à des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les contrats de change comprennent les contrats à terme de gré à gré, les opérations au comptant et les swaps de devises. Les contrats de change à terme de gré à gré sont des engagements d'échanger deux devises à une date ultérieure, selon un taux convenu entre les deux parties au moment de l'établissement du contrat. Les opérations de change au comptant sont semblables aux contrats de change à terme de gré à gré à l'exception du fait que leur livraison s'effectue dans les deux jours ouvrables suivant la date du contrat. Les swaps de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent des versements d'intérêt à taux fixe sur des montants théoriques dans des devises différentes. Dans le cas d'un swap de taux d'intérêt et de devises, les parties s'échangent des versements d'intérêt à taux fixe et variable sur des montants théoriques dans des devises différentes. Le Mouvement utilise des swaps de devises ainsi que des swaps de taux d'intérêt et de devises pour gérer ses risques relativement aux éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères.

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie de ce droit. Le Mouvement conclut ces contrats principalement pour répondre aux besoins de ses clients et pour gérer ses propres risques relativement aux éléments d'actif et de passif.

Les autres contrats financiers dérivés utilisés sont liés aux opérations relatives à des indices financiers et comprennent principalement les swaps sur rendement total. Les swaps sur rendement total sont des opérations dans lesquelles une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie le taux de rendement d'un actif ou d'un indice sous-jacent.

Contrats de dépôts indexés sur actions et indices boursiers

Le Mouvement comptabilise à la juste valeur certaines obligations de dépôts dont l'obligation varie selon le rendement d'actions ou d'indices boursiers et qui donnent le droit aux investisseurs, après une période déterminée, de recevoir le plus élevé d'un pourcentage donné de leur capital ou d'un montant variable calculé en fonction du rendement d'un indice boursier ou des actions. Les variations de la juste valeur sont constatées à l'état cumulé des résultats au fur et à mesure qu'elles se produisent.

Relations de couverture

Lorsque les produits dérivés sont utilisés aux fins de gestion de l'actif et du passif, il faut déterminer pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. À cet égard, l'adoption le 1^{er} janvier 2004 de la note d'orientation de l'Institut canadien des comptables agréés intitulée « Relations de couverture » (NOC-13) a fait en sorte que des instruments financiers dérivés n'ont pu se qualifier à la comptabilité de couverture à cette date. Le gain transitoire a été reporté pour être amorti sur la durée restante de ces instruments financiers dérivés.

Documentation et comptabilisation des relations de couverture

Plusieurs des instruments financiers dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif sont admissibles à la comptabilité de couverture. Pour être admissible à cette comptabilité, la relation de couverture doit être désignée et documentée dès le moment de sa mise en place. Cette documentation doit notamment porter sur la stratégie spécifique de gestion de risque, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie qui font l'objet de la couverture ainsi que la mesure de l'efficacité de cette couverture. L'instrument financier dérivé doit s'avérer grandement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque faisant l'objet de la couverture. Les instruments financiers dérivés admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés au bilan à la juste valeur et les variations de juste valeur sont reportées sous les postes « Autres actifs – Autres » et « Autres passifs – Autres » et sont constatées aux résultats dans la même période où sont comptabilisés les gains, les pertes, les revenus et les frais relatifs à l'élément couvert. En particulier, les swaps de taux d'intérêt et de devises se qualifiant à la comptabilité de couverture sont comptabilisés de façon telle que les produits ou les charges sur ces instruments financiers dérivés sont portés aux résultats à titre d'ajustement des revenus ou frais d'intérêt de l'élément couvert. Les sommes à payer ou à recevoir des contreparties sont portées aux « Actifs liés aux produits dérivés » ou « Passifs liés aux produits dérivés » dans le bilan cumulé. Les gains et les pertes sur les swaps de devises compensent les gains et les pertes de change des éléments couverts en devises correspondantes.

Les instruments financiers dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés au bilan à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats sous la rubrique « Autres revenus – Revenus de placement et de négociation ».

Cessation des relations de couverture

La désignation d'un instrument financier dérivé comme couverture prend fin dans les cas suivants : l'élément couvert est vendu ou vient à échéance, la couverture n'est plus efficace, le Mouvement met fin à la désignation de couverture ou il n'est plus probable que l'opération prévue se réalisera essentiellement de la façon et au moment indiqués lors de la mise en place de la relation de couverture. Les variations de juste valeur rattachées aux instruments financiers dérivés qui ont cessé d'être admissibles à la comptabilité de couverture avant l'échéance sont portées aux postes « Actifs liés aux produits dérivés » ou « Passifs liés aux produits dérivés » du bilan et constatées dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que l'instrument financier dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur cet instrument financier dérivé est constaté immédiatement dans les résultats sous la rubrique « Autres revenus – Revenus de placement et de négociation ».

NOTE 20

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)

Le tableau « Instruments financiers dérivés – Risque de crédit » présente une vue d'ensemble du portefeuille d'instruments financiers dérivés du Mouvement et du risque de crédit qui s'y rapporte.

Capital nominal	Le capital nominal du contrat auquel un taux ou un prix est appliqué pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger.
Valeur de remplacement	Le coût de remplacement actuel de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive sans tenir compte des accords de compensation ni des garanties pouvant être obtenus.
Risque de crédit éventuel	La possibilité d'un changement de la valeur de remplacement sur la durée restante des contrats calculée selon une formule établie par la Banque des règlements internationaux (BRI).
Risque de crédit équivalent	Le total de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel à l'exception des éléments prescrits par la BRI, soit la valeur de remplacement des contrats de change à terme d'une échéance initiale de moins de 14 jours et les instruments financiers dérivés négociés par l'entremise de marchés boursiers lorsqu'ils font l'objet d'une marge de sécurité quotidienne.
Solde pondéré en fonction du risque	Le risque lié à la solvabilité de la contrepartie est établi selon les taux, tel que le stipule la BRI.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS – RISQUE DE CRÉDIT

	2006					2005		
	Capital nominal	Valeur de remplacement	Risque de crédit éventuel	Risque de crédit équivalent	Solde pondéré en fonction du risque	Valeur de remplacement	Risque de crédit équivalent	Solde pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps	53 748 \$	235 \$	249 \$	484 \$	93 \$	276 \$	484 \$	96 \$
Contrats de garantie de taux	14 451	1	3	4	1	2	7	2
Contrats à terme normalisés	8 474	—	—	—	—	4	—	—
Options achetées	201	1	1	2	—	4	5	1
Options vendues	201	—	—	—	—	—	—	—
	77 075	237	253	490	94	286	496	99
Contrats de change								
Contrats à terme	5 534	77	55	131	36	49	100	22
Swaps	6 349	307	297	604	124	96	234	59
Options achetées	276	6	6	12	4	7	13	4
Options vendues	230	—	—	—	—	—	—	—
	12 389	390	358	747	164	152	347	85
Autres contrats⁽¹⁾								
Swaps	1 841	8	90	98	22	48	429	88
Contrats à terme normalisés	53	—	—	—	—	—	—	—
Options achetées	1 985	500	154	654	211	404	540	180
Options vendues	2 017	—	—	—	—	—	—	—
	5 896	508	244	752	233	452	969	268
Total des instruments financiers dérivés	95 360 \$	1 135	855 \$	1 989 \$	491	890	1 812 \$	452
Incidence des accords généraux de compensation ⁽²⁾		862			306	670		277
Total des instruments financiers dérivés après les accords généraux de compensation		273 \$			185 \$	220 \$		175 \$

(1) Incluent des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicelle.

(2) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

Le tableau suivant présente les échéances des capitaux nominaux des instruments financiers dérivés :

	Échéance				2006	2005
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	11 596 \$	20 982 \$	17 328 \$	3 842 \$	53 748 \$	41 698 \$
Contrats de garantie de taux	13 795	656	—	—	14 451	6 816
Contrats à terme normalisés	5 251	3 072	151	—	8 474	7 872
Options achetées	—	55	146	—	201	772
Options vendues	—	55	146	—	201	2 406
	30 642	24 820	17 771	3 842	77 075	59 564
Contrats de change						
Contrats à terme	5 454	80	—	—	5 534	4 948
Swaps	591	2 616	3 005	137	6 349	2 929
Options achetées	184	92	—	—	276	283
Options vendues	161	69	—	—	230	286
	6 390	2 857	3 005	137	12 389	8 446
Autres contrats⁽¹⁾						
Swaps	1 109	205	477	50	1 841	5 438
Contrats à terme normalisés	53	—	—	—	53	22
Options achetées	534	814	571	66	1 985	1 793
Options vendues	592	824	560	41	2 017	1 791
	2 288	1 843	1 608	157	5 896	9 044
Total des instruments financiers dérivés	39 320 \$	29 520 \$	22 384 \$	4 136 \$	95 360 \$	77 054 \$

(1) Incluent des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicelle.

Le tableau suivant présente les instruments financiers dérivés selon la cote d'évaluation des risques de crédit et le type de contrepartie :

Au 31 décembre

	2006		2005	
	Valeur de remplacement	Solde pondéré en fonction du risque	Valeur de remplacement	Solde pondéré en fonction du risque
Cote d'évaluation des risques de crédit ⁽¹⁾				
AAA, AA	1 028 \$	439 \$	550 \$	268 \$
A	65	22	313	160
Non cotée	42	30	27	24
Total	1 135	491	890	452
Incidence des accords généraux de compensation ⁽²⁾	862	306	670	277
Total après les accords généraux de compensation	273 \$	185 \$	220 \$	175 \$
Type de contrepartie				
Institutions financières	853 \$	326 \$	826 \$	408 \$
Autres	282	165	64	44
Total	1 135	491	890	452
Incidence des accords généraux de compensation ⁽²⁾	862	306	670	277
Total après les accords généraux de compensation	273 \$	185 \$	220 \$	175 \$

(1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit sont celles établies par les agences de notation reconnues. Les contreparties non cotées sont principalement des membres ou des clients du Mouvement.

(2) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

NOTE 21

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT ET APPARIEMENT D'ÉCHÉANCES

Les tableaux suivants indiquent la situation du Mouvement à l'égard de la sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre :

2006

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 à 12 mois	Plus de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt et provisions	Total
Actif								
Encaisse et dépôts à des institutions financières	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 798 \$	1 798 \$
Valeurs mobilières Taux d'intérêt réel	3 057	5 548 4,02 %	598 4,27 %	1 287 4,21 %	6 950 4,43 %	7 116 5,27 %	7 777	32 333
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	—	—	—	—	—	—	4 147	4 147
Prêts Taux d'intérêt réel	15 496	12 587 7,18 %	11 098 6,08 %	12 141 6,20 %	35 798 5,71 %	2 146 5,79 %	(620)	88 646
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	8 202	8 202
	18 553 \$	18 135 \$	11 696 \$	13 428 \$	42 748 \$	9 262 \$	21 304 \$	135 126 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts Taux d'intérêt réel	12 723 \$	10 655 \$ 3,96 %	7 458 \$ 3,50 %	13 015 \$ 3,34 %	23 600 \$ 3,42 %	1 445 \$ 3,75 %	19 247 \$	88 143 \$
Débiteures subordonnées et emprunts Taux d'intérêt réel	—	4 6,50 %	—	—	125 5,57 %	1 401 5,43 %	—	1 530
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	—	—	—	—	—	—	6 955	6 955
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert Taux d'intérêt réel	48	30 4,15 %	217 3,89 %	500 4,18 %	2 069 4,04 %	1 152 4,23 %	85	4 101
Provisions techniques et connexes	—	—	—	—	—	—	11 135	11 135
Autres passifs	—	—	—	—	—	—	14 709	14 709
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	8 553	8 553
	12 771 \$	10 689 \$	7 675 \$	13 515 \$	25 794 \$	3 998 \$	60 684 \$	135 126 \$
Écart de sensibilité des éléments inscrits au bilan	5 782 \$	7 446 \$	4 021 \$	(87) \$	16 954 \$	5 264 \$	(39 380) \$	— \$
Écart de sensibilité des instruments financiers dérivés selon le capital nominal	—	(15 097)	(703)	2 482	12 806	512	—	—
Écart de sensibilité total	5 782 \$	(7 651) \$	3 318 \$	2 395 \$	29 760 \$	5 776 \$	(39 380) \$	— \$

2005

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 à 12 mois	Plus de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt et provisions	Total
Total de l'actif	13 612 \$	24 458 \$	9 873 \$	13 175 \$	38 761 \$	8 357 \$	9 857 \$	118 093 \$
Total du passif et des capitaux propres	10 327 \$	13 380 \$	4 871 \$	12 072 \$	26 326 \$	3 747 \$	47 370 \$	118 093 \$
Écart de sensibilité des éléments inscrits au bilan	3 285 \$	11 078 \$	5 002 \$	1 103 \$	12 435 \$	4 610 \$	(37 513) \$	— \$
Écart de sensibilité des instruments financiers dérivés selon le capital nominal	—	1 244	(867)	243	(441)	(179)	—	—
Écart de sensibilité total	3 285 \$	12 322 \$	4 135 \$	1 346 \$	11 994 \$	4 431 \$	(37 513) \$	— \$

La détermination de l'écart de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt en fonction de la date de renégociation ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, repose sur diverses hypothèses. Les taux d'intérêt réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché comme les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur. L'écart indiqué peut changer de façon importante dans les périodes subséquentes selon les préférences des membres et des clients et l'application de la politique du Mouvement en matière de gestion de l'actif et du passif.

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

INSTRUMENTS NON SENSIBLES

Certains postes du bilan, comme les placements en actions, les dépôts non productifs d'intérêt, les dépôts sans échéance productifs d'intérêt, dont le taux d'intérêt n'est pas indexé sur un taux spécifique comme le taux préférentiel, et les capitaux propres ne sont pas sources de risque de taux d'intérêt. Ces éléments sont indiqués dans la colonne des instruments non sensibles aux taux d'intérêt du tableau.

De plus, les provisions techniques et connexes ont été présentées dans cette colonne. Dans le cours normal de ses activités, la filiale d'assurance de personnes a établi une politique portant sur l'appariement de l'actif et du passif qui définit clairement les écarts acceptables pour prévenir des flux monétaires non coordonnés. Un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur de marché des actifs et des passifs. La filiale d'assurance de personnes effectue globalement le contrôle de la situation d'appariement pour tous ses secteurs d'affaires puisque la politique d'appariement établit des limites à cet égard.

Au 31 décembre 2006, la durée des actifs était supérieure à celle des passifs de 0,1 année (au 31 décembre 2005, leur durées étaient égales). Puisque la méthode d'évaluation reconnaît déjà l'effet des variations possibles des taux d'intérêt, une baisse ou hausse soudaine de ces derniers n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats de la filiale d'assurance de personnes.

NOTE 22

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur a pour objet de déterminer approximativement à quels montants les instruments financiers pourraient être échangés dans une opération courante entre des parties consentantes; cependant, plusieurs de ces instruments financiers n'ont pas de marché de négociation. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. De plus, la juste valeur présentée ne reflète pas la valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les terrains, bâtiments, matériel et éléments d'actif incorporé à durée de vie limitée et indéfinie. Par ailleurs, la valeur d'autres éléments d'actif et de passif non financiers a été exclue. Compte tenu du rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimations acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée, et pour cette raison, elle peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait également être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

Instruments financiers évalués à la valeur comptable

La juste valeur de certains instruments financiers présentés dans le tableau « Instruments financiers », qui viennent à échéance à court terme, est présumée correspondre approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Encaisse et dépôts à des institutions financières », « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de convention de revente », « Autres actifs financiers », « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de convention de rachat », « Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert » et « Autres passifs financiers ».

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note 3 des états financiers. Elle est fonction des cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.

Prêts

La juste valeur des prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, aux taux d'intérêt du marché exigés actuellement pour de nouveaux prêts similaires au 31 décembre, appliqués aux montants prévus à l'échéance. Pour les prêts douteux, la juste valeur est égale à leur valeur comptable en conformité avec les méthodes d'évaluation décrites à la note 4.

Dépôts

La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Provisions techniques et connexes

La juste valeur des provisions techniques et connexes est fondée en partie sur la juste valeur des éléments d'actif les couvrant, étant donné l'interrelation qui existe entre ces deux composantes du bilan.

Débitures subordonnées et emprunts

La juste valeur des débitures subordonnées et des emprunts repose sur les cours du marché d'émissions ou d'emprunts similaires ou sur les taux courants offerts au Mouvement pour des titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

NOTE 22

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché actuel et les prix contractuels des instruments sous-jacents,

la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridiquement exécutoires.

INSTRUMENTS FINANCIERS (EXCLUANT LES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS)

	2006			2005		
	Juste valeur	Valeur comptable	Écart	Juste valeur	Valeur comptable	Écart
Actif						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 798 \$	1 798 \$	— \$	1 278 \$	1 278 \$	— \$
Valeurs mobilières	33 296	32 333	963	26 120	25 081	1 039
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	4 147	4 147	—	2 389	2 389	—
Prêts	88 318	88 646	(328)	82 128	82 472	(344)
Autres actifs financiers	4 656	4 656	—	3 783	3 783	—
Passif						
Dépôts	88 377	88 143	234	83 675	83 287	388
Provisions techniques et connexes	11 992	11 135	857	11 205	10 500	705
Emprunts	179	163	16	345	345	—
Débitures subordonnées	1 385	1 367	18	1 396	1 355	41
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	6 955	6 955	—	5 120	5 120	—
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	4 101	4 101	—	2 310	2 310	—
Autres passifs financiers	6 823	6 823	—	5 152	5 152	—

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS⁽¹⁾

	2006			2005		
	Valeur positive	Valeur négative	Juste valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Juste valeur nette
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	235 \$	237 \$	(2) \$	276 \$	241 \$	35 \$
Contrats de garantie de taux	1	2	(1)	2	2	—
Contrats à terme normalisés	—	2	(2)	4	—	4
Options achetées	1	—	1	4	—	4
Options vendues	—	1	(1)	—	24	(24)
Contrats de change						
Contrats à terme	77	45	32	49	62	(13)
Swaps	307	177	130	96	315	(219)
Options achetées	6	—	6	7	—	7
Options vendues	—	6	(6)	—	7	(7)
Autres contrats⁽²⁾						
Swaps	8	3	5	48	20	28
Contrats à terme normalisés	—	—	—	—	—	—
Options achetées	500	—	500	404	—	404
Options vendues	—	500	(500)	—	404	(404)
	1 135	973	162	890	1 075	(185)
Incidence des accords généraux de compensation ⁽³⁾	862	862	—	670	670	—
Total des instruments financiers dérivés après les accords généraux de compensation	273 \$	111 \$	162 \$	220 \$	405 \$	(185) \$

(1) Les soldes figurant au tableau comprennent des instruments financiers dérivés comptabilisés au poste « Valeurs mobilières – Compte de placement » pour un montant de 37 M\$ en 2006 (63 M\$ en 2005).

(2) Incluent des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicelle.

(3) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

NOTE 23

ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS

ENGAGEMENTS

Engagements liés aux instruments financiers dont les montants contractuels représentent un risque de crédit

Ces instruments ont pour principal objectif de permettre aux membres et aux clients de disposer de fonds, au besoin, pour des durées variables et à des conditions précises. La politique du Mouvement en ce qui a trait aux garanties couvrant les ententes relatives aux instruments de crédit est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futures car plusieurs de ces instruments expireront ou seront résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le tableau ci-dessous présente les montants contractuels.

	2006	2005
Garanties et lettres de crédit de soutien	466 \$	474 \$
Prêts de valeurs ⁽¹⁾	1 760	1 419
Engagements de crédit		
Échéance initiale d'un an ou moins	28 068	24 833
Échéance initiale supérieure à un an	4 594	4 129
	34 888 \$	30 855 \$

(1) Garanties par des titres négociables généralement émis par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux, représentant 102 % du montant contractuel.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Les garanties et les lettres de crédit de soutien représentent des engagements irrévocables du Mouvement à effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers, et présentent les mêmes risques de crédit que les prêts.

Prêts de valeurs

Dans le cours normal des affaires, le Mouvement prête des valeurs mobilières de membres et de clients ou ses propres valeurs mobilières. Pour les prêts de valeurs de clients ou de membres, le Mouvement agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de la prêter à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli.

Pour tous les prêts de valeurs, l'emprunteur doit, en tout temps, garantir le prêt (garanti par des titres négociables émis généralement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux). Il y a un risque de perte si l'emprunteur manque à ses engagements et que la valeur de la garantie n'est pas suffisante pour couvrir le montant du prêt. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime puisque le Mouvement ne fait affaire qu'avec des maisons de courtage et des institutions financières reconnues à titre d'emprunteur. De plus, l'emprunteur cède en garantie des titres d'une valeur au moins équivalente au montant de prêt ajusté sur une base quotidienne. Les prêts de valeurs pour lesquels des titres ont été reçus en garantie figurent au tableau précédent tandis que les prêts de valeurs de 7 G\$ (5,1 G\$ en 2005) pour lesquels des espèces ont été reçues en garantie sont exclus de ce tableau puisqu'ils sont comptabilisés au bilan cumulé à titre d'engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

Engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de garanties ou de lettres de crédit.

Engagements en vertu de contrats de location et de service

Les engagements futurs minimums au 31 décembre 2006 au titre de la location de locaux, de matériel et de services sont les suivants :

	Locaux et matériel	Technologies de l'information et télécommunications
2007	109 \$	278 \$
2008	58	278
2009	51	273
2010	40	273
2011	36	144
2012 et après	217	238
	511 \$	1 484 \$

Les frais de location des bâtiments, déduction faite des revenus de location, qui sont inclus dans les frais autres que d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 s'élevaient à 62 M\$ (58 M\$ en 2005 et 45 M\$ en 2004).

GARANTIES

Une garantie représente un contrat ou une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger les entités du Mouvement à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie à la suite i) des changements dans un taux d'intérêt, dans un taux de change, dans le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, dans un indice de prix ou de taux ou dans la réalisation ou non-réalisation d'un événement déterminé; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par une tierce partie; ou iii) du défaut, par une tierce partie, de rembourser sa dette au moment où elle devient exigible.

Montant maximal potentiel des paiements futurs

La garantie et le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties que le Mouvement a accordé à des tiers sont les suivants :

	2006	2005
Garanties et lettres de crédit de soutien	447 \$	447 \$
Instruments financiers dérivés	837	493
Garantie pour prêts de valeurs avec indemnisation	3 860	3 372

Garanties et lettres de crédit de soutien

Les garanties et lettres de crédit de soutien représentent un engagement irrévocable du Mouvement d'effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers. La politique du Mouvement en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. La durée de ces produits n'excède pas cinq ans.

La provision générale pour pertes sur créances couvre l'ensemble des risques de crédit incluant ceux des garanties et lettres de crédit de soutien.

Instruments financiers dérivés

Le Mouvement a effectué des swaps sur défaillance de crédit avec des contreparties bancaires. Il s'est engagé irrévocablement envers les contreparties à assumer le risque de crédit de titres obligataires composant l'actif sous-jacent de ces swaps. La garantie offerte consiste à assurer le paiement partiel ou total d'un titre ou d'un ensemble de titres à la suite de la réalisation d'un événement défavorable entraînant le défaut de paiement.

NOTE 23

ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

Le montant maximal de la garantie correspond au notionnel du swap. Les montants déboursés dépendront de la nature du défaut et des taux de récupération sur les titres en recouvrement.

L'actif sous-jacent des swaps consiste en des titres corporatifs ou des tranches à l'intérieur de structures de titrisation de bonne qualité. Tous les titres sous-jacents sont cotés par des agences de notation et leur cote était égale ou supérieure à BBB au 31 décembre 2006. Les échéances des contrats de swaps s'échelonnent jusqu'en octobre 2014.

Garantie pour prêts de valeurs avec indemnisation

Dans le cadre de ses activités de garde de valeurs, le Mouvement a conclu avec des membres et clients des ententes de prêts de valeurs en vertu desquelles le Mouvement obtient des garanties afin de se protéger contre toute perte éventuelle. La garantie pour prêts de valeurs avec indemnisation représente le montant contractuel des valeurs des membres et clients dont le Mouvement a la garde. Au 31 décembre 2006, les engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de convention de rachat de 7 G\$ (5,1 G\$ en 2005) incluaient des prêts de valeurs avec indemnisation pour lesquels un montant de 2,4 G\$ (2,1 G\$ en 2005)

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de ses activités, les actifs que le Mouvement cède en garantie sont présentés dans le tableau suivant :

	2006	2005
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Banque du Canada	160 \$	140 \$
Systèmes de compensation et systèmes de paiement et dépositaires	176	156
Banques centrales à l'étranger	—	15
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Opérations sur instruments financiers dérivés	1 319	1 307
Emprunts de titres	56	86
Obligations relatives à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	6 955	5 120
	8 666 \$	6 824 \$

ÉVENTUALITÉS

Le Mouvement est engagé dans diverses poursuites judiciaires qui découlent d'activités d'affaires normales. Plusieurs de ces poursuites sont rattachées aux mesures prises pour recouvrer des prêts en souffrance

a été reçu en espèces à titre de garantie. À ce montant, s'ajoute une somme de 1,4 G\$ (1,3 G\$ en 2005) reçue en titres, également incluse au tableau « Montant maximal potentiel des paiements futurs ».

Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement conclut nombre de contrats qui renferment des dispositions d'indemnisation. Ces indemnisations sont habituellement liées à la vente d'actifs, à des contrats d'achat, à des ententes de prestation de services, à des contrats de location, à des accords de compensation et à des transferts d'actifs ou d'actions. Aux termes de tels contrats, le Mouvement pourrait être tenu de verser des indemnisations si certains événements se produisaient, tels que des changements aux lois et à la réglementation (y compris les règles fiscales), ainsi qu'aux situations financières déclarées, l'existence de passifs non déclarés, des pertes causées par les activités de tiers ou des litiges présentés par des tiers. Les dispositions d'indemnisation varient selon les contrats. Dans plusieurs cas, aucun montant ni limite prédéterminée ne figure au contrat et les événements qui déclencheraient un paiement seraient difficiles à prévoir. Par conséquent, le montant maximal que le Mouvement pourrait devoir payer ne peut être estimé. Dans le passé, les paiements effectués aux termes de ces engagements d'indemnisation étaient négligeables.

et exercer ses droits quant aux biens donnés en garantie de prêts. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel résultant de ces poursuites n'aurait pas une incidence importante sur la situation financière du Mouvement.

NOTE 24

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région géographique ou ont des caractéristiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres

peut influencer sur leurs capacités à respecter leurs obligations contractuelles. La grande majorité des valeurs mobilières, des prêts et des dépôts du Mouvement ont trait au marché québécois.

NOTE 25

INFORMATION SECTORIELLE

Le Mouvement est un groupe financier coopératif. Sous l'autorité du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, le président du Mouvement gère les composantes œuvrant dans le secteur Particuliers et entreprises ainsi que les sociétés filiales.

Le secteur Particuliers et entreprises regroupe l'ensemble des activités d'intermédiation financière, de fonds de placement et de services fiduciaires. Le réseau des sociétés filiales regroupe des activités du secteur Assurance de personnes, du secteur Assurance de dommages et du secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque. Enfin le secteur Autres inclut différents ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes du Mouvement.

Les activités du secteur Particuliers et entreprises et celles des sociétés filiales sont complémentaires et les transactions entre les secteurs sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les partenaires. Les résultats des principaux secteurs reflètent les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les règles suivies pour la préparation des états financiers cumulés du Mouvement.

2006

	Particuliers et entreprises	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	Autres	Cumulé ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	3 091 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	3 081 \$
Primes nettes	—	2 438	1 376	—	—	3 688
Revenus de placement et de négociation	3	703	68	48	52	878
Autres revenus	1 402	115	—	338	94	1 751
Revenu total	4 496	3 256	1 444	386	146	9 398
Provisions pour pertes sur créances	(139)	—	—	—	—	(139)
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	—	(2 361)	(981)	—	—	(3 342)
Frais autres que d'intérêt	(3 303)	(692)	(284)	(366)	(198)	(4 513)
Excédents d'exploitation des activités poursuivies	1 054	203	179	20	(52)	1 404
Charge d'impôts sur les excédents	(302)	(51)	(60)	(6)	21	(398)
Part des actionnaires sans contrôle	—	(6)	(12)	—	—	(18)
Excédents avant ristournes aux membres	752	146	107	14	(31)	988
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts recouverts	(335)	—	—	—	—	(335)
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	417 \$	146 \$	107 \$	14 \$	(31) \$	653 \$
Éléments d'actif sectoriels	112 130 \$	12 440 \$	2 439 \$	7 420 \$	697 \$	135 126 \$

(1) La différence entre le total des résultats et la somme des résultats des secteurs d'activité, présentée ci-dessus, a trait aux transactions intersectorielles.

NOTE 25

INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

2005

	Particuliers et entreprises	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	Autres	Cumulé ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	3 048 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	3 034 \$
Primes nettes	—	2 300	1 366	—	—	3 547
Revenus de placement et de négociation	116	688	97	46	5	965
Autres revenus	1 199	100	—	308	82	1 525
Revenu total	4 363	3 088	1 463	354	87	9 071
Provisions pour pertes sur créances	(107)	11	—	—	—	(96)
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	—	(2 269)	(983)	—	—	(3 252)
Frais autres que d'intérêt	(3 107)	(645)	(274)	(336)	(134)	(4 212)
Excédents d'exploitation des activités poursuivies	1 149	185	206	18	(47)	1 511
Charge d'impôts sur les excédents	(311)	(28)	(67)	(4)	7	(403)
Part des actionnaires sans contrôle	—	(10)	(14)	—	—	(24)
Abandon d'activités	—	5	—	—	—	5
Excédents avant ristournes aux membres	838	152	125	14	(40)	1 089
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts recouvrés	(288)	—	—	—	—	(288)
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	550 \$	152 \$	125 \$	14 \$	(40) \$	801 \$
Éléments d'actif sectoriels	98 022 \$	11 791 \$	2 578 \$	4 977 \$	725 \$	118 093 \$

(1) La différence entre le total des résultats et la somme des résultats des secteurs d'activité, présentée ci-dessus, a trait aux transactions intersectorielles.

2004

	Particuliers et entreprises	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	Autres	Cumulé ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	2 903 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	2 882 \$
Primes nettes	—	2 090	1 286	—	—	3 263
Revenus de placement et de négociation	160	666	84	36	2	941
Autres revenus	1 040	91	—	282	92	1 378
Revenu total	4 103	2 847	1 370	318	94	8 464
Provisions pour pertes sur créances	(103)	9	—	—	—	(94)
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	—	(2 086)	(884)	—	—	(2 970)
Frais autres que d'intérêt	(2 892)	(583)	(266)	(285)	(135)	(3 893)
Excédents d'exploitation des activités poursuivies	1 108	187	220	33	(41)	1 507
Charge d'impôts sur les excédents	(289)	(58)	(77)	(6)	12	(418)
Part des actionnaires sans contrôle	—	(2)	(16)	—	—	(18)
Abandon d'activités	—	1	—	—	—	1
Excédents avant ristournes aux membres	819	128	127	27	(29)	1 072
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts recouvrés	(266)	—	—	—	—	(266)
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	553 \$	128 \$	127 \$	27 \$	(29) \$	806 \$
Éléments d'actif sectoriels	90 689 \$	10 166 \$	2 437 \$	2 510 \$	691 \$	106 493 \$

(1) La différence entre le total des résultats et la somme des résultats des secteurs d'activité, présentée ci-dessus, a trait aux transactions intersectorielles.

NOTE 26

ABANDON D'ACTIVITÉS

En janvier 2005, une filiale du Mouvement a disposé de sa division des Bahamas pour une contrepartie reçue en espèces de 22 M\$. Cette transaction a permis de réaliser un gain sur cession de 5 M\$ en 2005 et 1 M\$ en 2004.

NOTE 27

OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS

Le Mouvement effectue des opérations avec des entités apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations avec ces entités ont produit en 2006 des revenus de 26 M\$ (28 M\$ en 2005 et 30 M\$ en 2004) et des charges de 4 M\$ (3 M\$ en 2005 et 17 M\$ en 2004) alors que le bilan cumulé comprend des éléments d'actif de 1 M\$ (2 M\$ en 2005) ainsi que des éléments de passif de 72 M\$ (41 M\$ en 2005).

NOTE 28

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Dans le cadre des synergies financières immobilières, les immeubles de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de ses filiales seront regroupés au sein d'une seule composante du Mouvement, soit Desjardins Sécurité financière. Ce regroupement, qui exclut les immeubles des caisses, vise 16 propriétés et sera effectué en trois étapes au cours du premier semestre de l'année 2007. Des propriétés dont la valeur comptable était

de 303 M\$ au 31 décembre 2006 seront comptabilisées à cette valeur par les composantes concernées dans le respect des exigences comptables relatives aux opérations entre apparentés. L'opération de transfert étant effectuée entre des composantes du Mouvement, elle sera sans effet sur les résultats cumulés et sur le bilan cumulé.

PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS DES CAISSES ET DES FÉDÉRATIONS DU MANITOBA ET DE L'ACADIE

Les fédérations du Manitoba et de l'Acadie, qui regroupent 40 caisses populaires, sont membres auxiliaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Elles sont régies par un ensemble de lois et de règlements qui leur sont propres.

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)⁽¹⁾

Au 31 décembre
(en millions de dollars)

	2006	2005
Actif		
Encaisse et valeurs mobilières	500 \$	432 \$
Prêts	2 278	2 214
Terrains, bâtiments et matériel	45	44
Autres actifs	35	33
Total de l'actif	2 858 \$	2 723 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	2 547 \$	2 403 \$
Autres passifs	93	116
Capitaux propres		
Capital social	33	32
Excédents non répartis	18	17
Réserves	167	155
Total du passif et des capitaux propres	2 858 \$	2 723 \$

(1) Le bilan cumulé et les résultats cumulés comprennent les données relatives aux caisses et aux fédérations du Manitoba et de l'Acadie après élimination des soldes et des transactions inter-sociétés. En raison de la non-simultanéité des fins d'exercices financiers des caisses, les excédents non répartis ne correspondent pas aux excédents de l'exercice présentés aux résultats.

RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)⁽¹⁾

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2006	2005
Revenu d'intérêt	171 \$	155 \$
Frais d'intérêt	70	63
Revenu net d'intérêt	101	92
Autres revenus	38	36
Revenu total	139	128
Provisions pour pertes sur créances	6	3
Frais autres que d'intérêt	109	100
Excédents d'exploitation	24	25
Charge d'impôts sur les excédents	4	3
Excédents avant ristournes aux membres	20	22
Provision pour ristournes aux membres	7	9
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux membres	(2)	(2)
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	15 \$	15 \$

(1) Le bilan cumulé et les résultats cumulés comprennent les données relatives aux caisses et aux fédérations du Manitoba et de l'Acadie après élimination des soldes et des transactions intersociétés. En raison de la non-simultanéité des fins d'exercices financiers des caisses, les excédents non répartis ne correspondent pas aux excédents de l'exercice présentés aux résultats.

DE NOMBREUSES INITIATIVES POUR RENFORCER NOTRE GOUVERNANCE

La Fédération des caisses Desjardins du Québec développe son programme de gouvernance depuis 1998 et assure un leadership auprès des caisses Desjardins et des filiales du Mouvement Desjardins pour favoriser l'amélioration graduelle, continue et en profondeur de leur gouvernance. La Fédération révisé périodiquement sa politique pour prendre en compte les nouvelles exigences en la matière des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

L'information qui suit porte sur la Fédération, mais elle trouve une application plus large puisque la Caisse centrale Desjardins (CCD), Desjardins Capital de risque (DCR), la Fiducie Desjardins (FD) et Capital Desjardins inc. (CDI) se sont aussi dotés d'un programme de gouvernance qui s'harmonise à celui de la Fédération. D'ailleurs, dans le contexte de la direction stratégique unique qui vise notamment à assurer la cohérence des principales orientations du Mouvement Desjardins, les administrateurs de la Fédération, de la CCD, de DCR, de FD et de CDI sont les mêmes.

La Fédération et ses filiales ont chacune une politique sur la gouvernance propre à leur réalité et inspirée des meilleures pratiques en cette matière⁽¹⁾. En 2006, les travaux visant à doter les caisses d'une politique sur la gouvernance se sont poursuivis et devraient connaître leur aboutissement en 2007. Cette politique s'inspirera de celle de la Fédération, mais tiendra compte de la réalité des caisses et des attentes des dirigeants élus à l'endroit de la gouvernance des centres financiers aux entreprises et des centres administratifs.

FAITS SAILLANTS

L'année 2006 aura permis au Mouvement de prendre diverses initiatives pour renforcer sa gouvernance. Voici les principales :

- Adoption d'un cadre de gestion saine et prudente pour le Mouvement.
- Positionnement concernant la gouvernance et la structure requise pour soutenir le développement pancanadien de Desjardins.
- Adoption de la Politique sur l'encadrement des régimes d'intéressement au sein du Mouvement.
- Révision de la politique institutionnelle sur les règles de sélection des vérificateurs externes amenant de nouvelles règles pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2007. Cette politique précise que les membres de la direction ne peuvent solliciter les firmes des vérificateurs retenues pour une contribution à des campagnes de financement à des organismes sans but lucratif.
- Poursuite de la mise en place progressive de règles et de pratiques de gouvernance financière comparables à celles prescrites par les autorités canadiennes en valeurs mobilières en ce qui concerne l'évaluation de l'efficacité des contrôles internes relatifs à l'information financière du Mouvement Desjardins.
- Adoption d'un plan stratégique de la fonction communication du Mouvement pour encadrer notamment la divulgation d'information financière et de changements importants pouvant influencer sur la situation financière du Mouvement. Des travaux ont aussi été effectués en vue de l'adoption, en 2007, d'une politique à cet effet.
- Création de deux comités d'examen indépendants, l'un pour les Fonds Desjardins et l'autre pour les Fonds NordOuest (réunion de décembre 2006 du conseil d'administration).
- Renforcement des pouvoirs de l'assemblée des représentants en matière d'orientations du Mouvement et consultation de cette instance en ce qui concerne la révision des normes et politiques s'appliquant aux caisses.
- Amélioration du processus encadrant le dépôt d'avis préalables de propositions en vue de l'assemblée générale de la Fédération et de la Caisse centrale Desjardins et production d'un guide et d'un DVD explicatif à l'intention des dirigeants élus des caisses.
- Mise à jour du document *Rôles et responsabilités des instances démocratiques et décisionnelles de la Fédération, de la Caisse centrale, de Desjardins Capital de risque et de Fiducie Desjardins* clarifiant le partage des rôles et responsabilités entre les diverses instances de ces composantes.
- Publication d'un guide expliquant le processus électoral applicable aux instances du réseau coopératif et consignait l'ensemble des modalités et exigences entourant l'exercice de ces responsabilités. Une règle déontologique visant à encadrer la conduite des dirigeants et des employés des caisses et de la Fédération a d'ailleurs été ajoutée au *Code d'éthique et de déontologie du Mouvement Desjardins*.
- Révision de la mission et de la gouvernance des fonds d'investissement régionaux de DCR.

POLITIQUE SUR LA GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION

La politique sur la gouvernance adoptée par la Fédération décrit ce que celle-ci doit faire pour respecter l'esprit des lignes directrices de l'industrie en matière de gouvernance, tout en les adaptant à la nature coopérative de Desjardins.

La première adaptation fondamentale est liée à l'objectif même des mesures que prend le conseil d'administration de la Fédération en matière de gouvernance. En effet, la gouvernance de Desjardins vise avant tout à permettre la réalisation de sa mission, qui est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Elle est donc guidée par des objectifs à long terme et est centrée sur la création de valeur économique pour le bénéfice de ses propriétaires utilisateurs, les membres des caisses, qui bénéficient alors :

- d'une offre de service concurrentielle, complète, intégrée et accessible ;
- de ristournes individuelles et collectives ;
- d'une contribution active au développement local et régional dans une perspective de développement durable.

Cette création de valeur permet aussi à Desjardins de contribuer au renforcement du secteur financier coopératif canadien, notamment par la conclusion de partenariats stratégiques.

Pour atteindre ces objectifs, Desjardins recherche une rentabilité rassurante et suffisante qui lui permet à la fois d'assurer sa pérennité et de respecter sa distinction coopérative.

(1) Dont l'Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance et le Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance

APPLICATION DES LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Gérance de la Fédération

Le conseil d'administration assume explicitement la responsabilité de la gérance de la Fédération en administrant ses affaires de façon saine et prudente. Il veille à ce que soient mis en place les mécanismes et les structures qui lui permettent de jouer pleinement son rôle. Il revoit périodiquement son fonctionnement dans une perspective d'amélioration continue et voit à la protection du patrimoine du Mouvement, de ses quelque 5,7 millions de membres et de ses clients.

Il joue un double rôle puisque ses responsabilités touchent la Fédération comme entreprise, mais aussi le Mouvement comme groupe financier intégré de nature coopérative. En effet, la Fédération est l'organisme d'orientation, de planification, de coordination, de surveillance et de contrôle de l'ensemble des activités du Mouvement.

Le conseil exerce tous les pouvoirs de la Fédération, à l'exception de ceux qu'il délègue de temps à autre à ses commissions et comités. Il assume notamment les responsabilités suivantes :

a. Culture d'intégrité

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer du respect des valeurs coopératives et des valeurs permanentes de Desjardins, soit l'argent au service du développement humain, l'action démocratique, l'engagement personnel, la rigueur et l'intégrité et l'engagement dans le milieu.

Dans ce contexte, il lui revient de voir au respect du *Code d'éthique et de déontologie du Mouvement Desjardins* par les membres de la direction, les employés et les dirigeants élus. Une structure de soutien des activités du conseil d'éthique et de déontologie de la Fédération permet d'assurer la sensibilisation et la formation et d'offrir un service conseil, ce qui concrétise les efforts de Desjardins pour assurer le respect de ce code, qui prévoit d'ailleurs des sanctions en cas de dérogation. Desjardins dispose aussi d'un mécanisme de signalement confidentiel des actions contraires au Code et aux encadrements réglementaires.

Le *Code d'éthique et de déontologie du Mouvement Desjardins*, accessible au public sur le site *desjardins.com* et sur le site Web interne de la Fédération, invite chacune des personnes actives au sein de Desjardins à faire preuve d'une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme. Il revient au conseil d'éthique et de déontologie relevant de l'assemblée générale de la Fédération d'assurer l'évolution du Code et d'émettre des avis au besoin.

b. Processus de planification stratégique et financière

Le conseil d'administration a mis en place un processus continu de planification stratégique et financière pour le Mouvement des caisses Desjardins qui inclut l'élaboration d'un plan financier et de capitalisation. Il est appuyé par le comité de direction stratégique du Mouvement dans ses responsabilités d'assurer, dans une perspective de direction unique, l'intégration des orientations et des plans stratégiques et financiers des caisses et des filiales, ainsi que la cohérence des stratégies de développement des affaires, le tout en tenant compte des risques. La communication de ce plan stratégique est assurée auprès des acteurs de Desjardins pour en assurer une compréhension commune.

Du plan stratégique et financier découlent le plan d'affaires du réseau coopératif (PARC)² et un plan d'activités de la Fédération. La responsabilité de la réalisation du plan stratégique et financier du Mouvement est confiée au comité de direction stratégique du Mouvement, alors que celle du PARC est confiée au comité de direction de la Fédération. Le conseil d'administration joue à cet égard un rôle de suivi, de surveillance et de contrôle et veille à obtenir les renseignements qui lui permettront de corriger le tir, au besoin.

Quant à la CCD et à DCR, leur conseil d'administration respectif adopte un plan stratégique et financier triennal mis à jour chaque année.

c. Détermination et gestion des principaux risques

Le conseil d'administration voit à la détermination des principaux risques de la Fédération et du Mouvement et s'assure de mettre en place les systèmes pertinents pour les gérer de façon intégrée. La Fédération compte sur l'appui de la première vice-présidence Gestion intégrée des risques du Mouvement des caisses Desjardins. Le conseil d'administration de la Fédération, appuyé par sa commission Gestion des risques, assure un arrimage avec sa commission Vérification et Inspection qui demeure responsable des risques liés au processus de divulgation de l'information financière. Il en est de même pour la CCD, DCR, la FD et CDI. Le comité de direction stratégique du Mouvement appuie aussi le conseil d'administration dans l'exercice de cette responsabilité et reçoit annuellement un rapport sur la situation globale des risques dans le Mouvement.

d. Planification de la relève

Le conseil d'administration supervise l'évolution du programme de planification de la relève et est appuyé dans cette responsabilité par la première vice-présidence Ressources humaines du Mouvement des caisses Desjardins qui a mis en place un plan triennal en matière de ressources humaines. La commission Ressources humaines veille à la réalisation de ce plan et fait rapport au conseil d'administration, ou formule des recommandations à l'intention de celui-ci.

En ce qui concerne le poste de président du conseil et chef de la direction, marque de la distinction coopérative de Desjardins, son titulaire est élu par un collège électoral formé de 256 représentants des caisses du Québec et de l'Ontario³ et du président et chef de la direction du Mouvement. Bien qu'il n'ait pas à nommer le titulaire de ce poste, le conseil d'administration veille à bien planifier la relève en déterminant les grands paramètres des mandats de la présidence du Mouvement qui ont une durée de quatre ans. Le processus électoral est encadré par un règlement de la Fédération et est supervisé par un comité d'élection formé de dirigeants élus et indépendants du conseil d'administration.

e. Intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion

Le conseil d'administration, appuyé par sa commission Vérification et Inspection, veille à la mise en place de systèmes de contrôle efficaces (comptables, administratifs et de gestion) pour garantir l'intégrité de ses activités et obtenir les redditions de comptes requises des gestionnaires. Le conseil d'administration est appuyé dans cette responsabilité par le Vérificateur interne du Mouvement dont le plan annuel de travail est approuvé par la commission Vérification et Inspection. Pour répondre aux exigences de la *Loi de 2002 sur le respect de l'engagement d'assurer une économie saine* (chap. 22), les travaux se poursuivent pour améliorer la documentation des contrôles afférents à la production de l'information financière dont les états et les rapports financiers. Ces travaux sont suivis par le chef de la direction financière du Mouvement à qui revient la responsabilité d'attester les états financiers consolidés de la Fédération et cumulés du Mouvement, conjointement avec le chef de la direction du Mouvement.

(2) Le PARC est un plan d'affaires sur un an consolidant les plans d'affaires des 549 caisses et de la Fédération et intégrant la contribution des filiales à l'offre de service intégrée aux membres-proprétaires des caisses. Le processus menant à l'établissement du PARC a été révisé en 2005 pour répondre aux attentes des caisses.

(3) Les membres des conseils des représentants.

Le conseil d'administration veille aussi à ce que le comité de direction stratégique du Mouvement et le comité de direction de la Fédération lui fournissent, ainsi qu'à ses commissions et comités, des informations intégrées, présentées à temps et adaptées aux besoins particuliers des administrateurs, de façon à leur permettre de tirer parti des occasions d'affaires qui surviennent et d'évaluer les risques. Les membres du conseil sont invités à évaluer au fur et à mesure la qualité de chaque dossier soumis et soutenant la prise de décision. À cet égard, une session de formation est donnée périodiquement au personnel qui présente des dossiers aux instances de la Fédération.

La direction dispose d'un tableau de bord permettant de suivre plus efficacement les principaux indicateurs de performance, et ce, au bénéfice notamment du conseil d'administration qui obtient ainsi plus rapidement les données stratégiques soutenant la prise de décision.

Chaque trimestre, les administrateurs reçoivent un rapport d'information de gestion qui regroupe les principaux indicateurs financiers et non financiers permettant d'évaluer la situation du Mouvement et l'avancement des projets que mène la Fédération. Le conseil d'administration s'assure que l'organisation possède les politiques et les mécanismes appropriés pour favoriser la production et la présentation de cette information.

Pour remplir efficacement son rôle, le conseil d'administration de la Fédération se réunit régulièrement, selon un calendrier préétabli. Les administrateurs reçoivent à l'avance l'ordre du jour et la documentation relative à ces réunions afin d'assurer des discussions éclairées et de faciliter le processus décisionnel.

Ils disposent des outils technologiques permettant l'accès à la documentation relative aux réunions et aux encadrements des activités du Mouvement.

f. Politique de communication stratégique

Le conseil d'administration adopte des orientations stratégiques de communication alignées sur la planification stratégique et financière en précisant les actions à réaliser et les résultats à mesurer. La Fédération s'est aussi dotée de plans de communication interne et externe pour mieux encadrer ses relations avec les caisses et leurs membres, ses employés, les filiales et leurs clients, les organismes socioéconomiques et communautaires, les leaders d'opinion, le public, les médias, les agences de notation et les gouvernements. Dans le contexte des exigences des règlements découlant de la Loi de 2002, la Fédération a adopté un plan stratégique de la fonction communication à portée Mouvement pour encadrer notamment la divulgation de l'information financière et des changements importants pouvant influencer sur la situation financière du Mouvement.

La Fédération dispose de divers mécanismes lui permettant d'assurer une communication efficace auprès de ces diverses parties prenantes. Ces mécanismes sont, notamment : la vice-présidence Communications et Affaires publiques, l'Ombudsman, l'équipe de soutien à l'éthique et à la déontologie du Secrétariat général, le processus de règlement des plaintes de la caisse (Votre satisfaction, ma priorité) et, dans le Mouvement, les assemblées générales annuelles, la divulgation trimestrielle des résultats financiers du Mouvement, les publications (dont les bulletins *InfoD*, le rapport annuel, son bilan de responsabilité sociale, les revues *Desjardins*, *Mes finances – Ma caisse Desjardins*, *Desjardins Entreprises*, *Partenaires*, les bulletins d'information destinés aux employés), une ligne téléphonique sans frais, un site Web interne, un site Internet (*desjardins.com*) où l'on trouve une section « Relations avec les membres », le Service aux membres de la Fédération (1 866 835-8444, poste 8422) et le mécanisme de signalement des actions contraires au Code d'éthique et de déontologie et aux encadrements réglementaires.

Dans un autre ordre d'idées, la Fédération entretient des relations avec les agences de notation internationales et coordonne les relations du Mouvement avec les divers paliers de gouvernement.

2) Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fédération compte 22 membres et est constitué d'une majorité de personnes non reliées dont les critères de désignation sont énumérés au paragraphe 3.

Les vice-présidents des conseils des représentants des régions Abitibi-Témiscamingue–Nord et Ouest du Québec et du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine assistent également au conseil d'administration à titre d'administrateurs délégués.

3) Application de la définition de personne non reliée

Le conseil d'administration compte cinq administrateurs reliés, soit le président du conseil et chef de la direction du Mouvement et quatre directeurs généraux de caisses. Le premier est relié parce qu'il est membre de la direction de la Fédération et les quatre autres parce qu'ils sont employés d'entreprises du groupe, en l'occurrence de caisses. Par ailleurs, aucun administrateur n'a de lien d'affaires ou personnel avec les membres du comité de direction de la Fédération, d'intérêts susceptibles, au jugement du conseil d'administration, de nuire de façon importante à sa capacité d'agir au mieux des intérêts de la Fédération et du Mouvement, ni d'intérêts raisonnablement susceptibles, encore une fois au jugement du conseil d'administration, d'être perçus comme nuisibles.

Pour le guider dans le jugement qu'il porte, le conseil d'administration se réfère aux dispositions du Code d'éthique et de déontologie applicables à ses administrateurs et aux déclarations d'intérêts produites annuellement par ces derniers.

La liste des administrateurs avec mention de leur statut d'administrateur relié ou non relié se trouve aux pages 10 et 11 du présent rapport annuel.

Il est à noter que l'étude des déclarations d'intérêts des administrateurs démontre qu'ils se consacrent pleinement à leur rôle et responsabilités chez Desjardins puisque aucun d'eux ne siège à d'autres conseils d'administration de grandes entreprises, à l'exception du président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins qui siège au conseil de la Caisse de dépôt et placement du Québec. En général, ils occupent un ou deux postes d'administrateur auprès de sociétés sans but lucratif.

4) Processus de mise en candidature

Compte tenu de la structure coopérative du Mouvement et du principe de délégation qui y prévaut, le conseil d'administration de la Fédération est composé de personnes élues par les délégués des caisses membres de la Fédération qui, réunis en assemblée dans chacune des régions ou en assemblée des caisses de groupes, élisent directement 17 des 22 membres du conseil d'administration. Ces personnes assument la présidence des conseils des représentants⁽⁴⁾. Il revient donc aux délégués des caisses de choisir parmi les candidats intéressés les personnes les plus aptes à jouer deux rôles, soit administrer la Fédération et le Mouvement dans son ensemble et assurer la représentation en région. Au moment des mises en candidature, un rappel est fait des responsabilités relatives à la fonction de président de conseil des représentants. Parce qu'ils agissent comme dirigeants de caisse, comme membres de leur conseil des représentants et ensuite comme membres du conseil d'administration de la Fédération, cette dernière bénéficie d'administrateurs connaissant en profondeur les activités du Mouvement tout en étant indépendants de la direction. Cette connaissance intime des activités de l'organisation est un avantage significatif découlant de la structure coopérative.

(4) Les conseils des représentants sont des instances démocratiques de la Fédération dont les responsabilités décisionnelles sont, dans chacune des régions ou pour le regroupement des caisses de groupes, l'adoption du plan d'affaires régional, l'octroi des commandites et dons et la désignation de représentants de Desjardins auprès d'organismes externes régionaux.

Les présidents des conseils des représentants ont aussi la responsabilité de soutenir la compréhension par les caisses des orientations que définit le conseil d'administration, de voir à l'efficacité des mécanismes d'animation, de consultation et d'écoute et de communiquer au conseil d'administration les préoccupations des caisses qu'ils représentent. Le dynamisme et l'engagement des dirigeants des caisses incitent les membres du conseil d'administration à prendre des décisions pour le bien commun des membres et des autres parties prenantes du Mouvement.

Les quatre autres postes occupés par des directeurs généraux de caisses sont comblés lors d'une élection tenue lors d'une assemblée des représentants de la Fédération. Le dernier poste est réservé au président du conseil et chef de la direction du Mouvement. Par conséquent, la commission sur la gouvernance n'a pas de rôle à jouer quant au choix des administrateurs de la Fédération. Elle est toutefois responsable du processus de sélection des administrateurs des filiales du Mouvement.

Ainsi, le processus d'élection des administrateurs de la Fédération assure en soi l'indépendance des membres du conseil d'administration envers le président du conseil et chef de la direction du Mouvement puisque ce dernier n'a aucune influence sur leur sélection.

Dans un autre ordre d'idées, les règles relatives à la composition du conseil d'administration favorisent la stabilité et la continuité de la gouvernance du Mouvement puisque les mandats de ses membres sont de trois ans, renouvelables, et que le tiers d'entre eux sont sortants de charge annuellement. Par conséquent, les administrateurs ont le temps d'approfondir leur connaissance des dossiers et de donner une contribution valable.

La composition du conseil d'administration est équilibrée par la présence de représentants de toutes les régions du Québec, des caisses de groupes et des caisses populaires de l'Ontario, mais aussi par la somme des compétences et des expériences que l'on y trouve (experts comptables, avocats, notaires, gestionnaires, médiateur professionnel, professeur d'université en gestion, entrepreneur, directeurs généraux de caisses, etc.).

Tous les processus, modalités et exigences relatifs à l'exercice de ces responsabilités ont été énumérés dans un guide qui a été mis, en 2006, à la disposition des dirigeants des caisses à la fois pour soutenir les personnes intéressées à poser leur candidature et pour aider celles qui sont appelées à choisir les dirigeants de la Fédération.

5) Évaluation de l'efficacité des instances

Le conseil d'administration, ses commissions et ses comités évaluent annuellement leur performance à partir d'objectifs mesurables fixés par le conseil d'administration en début d'année. Les pistes d'amélioration ainsi que les points à surveiller déterminés lors de cet exercice d'évaluation font l'objet d'un plan d'action recommandé au conseil d'administration par la commission sur la gouvernance, qui veille au suivi de ce plan. Le conseil d'administration reçoit d'ailleurs un rapport d'avancement à la mi-année. Le programme d'évaluation des instances de la Fédération prévoit également une démarche d'autoévaluation suivie d'une rencontre individuelle avec le président du conseil. En 2006, le président du conseil a rencontré individuellement dix membres du conseil d'administration. Le président du conseil est responsable du processus d'évaluation et la commission sur la gouvernance en assure la supervision.

La commission Orientation coopérative a déposé un rapport au conseil d'administration confirmant que ce dernier s'est acquitté de son premier objectif annuel qui est de s'assurer que ses décisions importantes tiennent compte des éléments de la distinction coopérative.

6) Programme d'accueil et de formation des nouveaux administrateurs

La Fédération assure l'accueil et la formation continue de ses administrateurs et prépare les sessions en fonction de leurs besoins spécifiques.

En 2006, dans le cadre de leur programme de formation continue, les membres du conseil d'administration ont pu approfondir leurs connaissances en ce qui concerne le capital de risque. Ils ont également abordé le courtage des valeurs mobilières et complété la session de formation entreprise en 2005 sur la gestion intégrée des risques. Les membres du conseil d'administration ont aussi reçu de la formation sur la trésorerie du Mouvement.

Tout nouvel administrateur bénéficie d'une session d'intégration comportant notamment une rencontre avec certains membres de la direction et la remise d'un manuel de référence contenant les renseignements essentiels à l'exercice de ses fonctions. Tout administrateur reçoit un document rappelant les attentes et devoirs afférents à ses fonctions. Des sessions d'accueil sont également tenues pour assurer une intégration efficace d'un nouveau membre d'une commission ou d'un comité du conseil.

Au besoin et sur demande, des rencontres sont organisées avec du personnel spécialisé de la Fédération pour aider les administrateurs à approfondir leur connaissance générale de l'entreprise et de ses principaux dossiers stratégiques.

Le programme de formation des membres du conseil d'administration s'intègre à la programmation des activités de l'Institut coopératif Desjardins, institut de formation créé à l'intention des dirigeants élus et des gestionnaires du Mouvement des caisses Desjardins. La programmation de cet institut compte trois volets : Savoir-être Desjardins ; Gouvernance et gestion Desjardins ; Innovation Desjardins.

7) Taille du conseil

Le conseil d'administration a une taille qui donne la priorité à la représentation adéquate des caisses des 17 régions couvrant le territoire du Québec et d'une partie de l'Ontario ainsi que des caisses de groupes. Aussi, la présence de quatre directeurs généraux de caisses vise à donner l'assurance au conseil d'administration que les orientations qu'il adopte et leur mise en œuvre sont adaptées à la réalité des caisses.

Le nombre assez élevé d'administrateurs est compensé par une gestion efficace des réunions et par la bonne discipline que s'imposent les administrateurs eux-mêmes. De plus, les rencontres informelles et périodiques entre le président du conseil et chef de la direction et les administrateurs accroissent l'efficacité des réunions formelles. Les résultats de l'évaluation de la performance du conseil d'administration révèlent la très grande pertinence de ces rencontres. Depuis 2005, chacune des réunions du conseil d'administration ou d'une commission ou d'un comité est suivie d'une période à huis clos de laquelle sont absents les membres de la direction de la Fédération, exception faite du président du conseil et chef de la direction lorsqu'il ne doit pas se retirer pour des questions d'indépendance.

8) Politique de rémunération des administrateurs

Le conseil d'administration a adopté une politique encadrant la rémunération de ses administrateurs, des membres du conseil d'éthique et de déontologie et des membres des conseils des représentants. Si l'on considère l'ensemble des fonctions assumées auprès de la Fédération, de la CCD, de DCR, de la FD et de CDI, cette politique est en deçà des tendances de l'industrie, mais tient compte des responsabilités assumées, des risques et des exigences inhérents aux fonctions des administrateurs. Malgré cela, ces derniers n'ont pas hésité à renoncer, en 2006, à l'augmentation de leurs indemnités annuelles. En effet, ils ont décidé de maintenir au niveau de 2005 l'ensemble des barèmes liés à leur rémunération par solidarité envers les objectifs de productivité du Mouvement dont ils assument le leadership. Cette décision s'appliquera également pour l'année 2007.

Les barèmes de rémunération sont les suivants :

BARÈMES DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION, DE LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS ET DE DESJARDINS CAPITAL DE RISQUE⁽⁵⁾, AINSI QUE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA FÉDÉRATION ET DE LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS

	Fédération	Desjardins Capital de risque	Caisse centrale Desjardins	Filiales
Présidence du CA ⁽⁶⁾	Aucune car assumée par le président et chef de la direction du Mouvement	15 000 \$ remis à la Fédération car assumée par le président et chef de la direction du Mouvement	15 000 \$ remis à la Fédération car assumée par le président et chef de la direction du Mouvement	15 000 \$, dont 10 000 \$ à titre d'administrateur et 5 000 \$ comme président du CA
Indemnité annuelle pour une présidence de commission	6 500 \$*	6 500 \$*	6 500 \$*	6 500 \$*
Indemnité annuelle pour un membre du conseil d'administration ⁽⁷⁾⁻⁽⁸⁾	6 670 \$	6 670 \$	6 670 \$	10 000 \$
Allocation de présence pour une réunion du conseil d'administration	1 000 \$ (maximum par jour) ⁽⁹⁾	1 000 \$ (maximum par jour) ⁽⁹⁾	1 000 \$ (maximum par jour) ⁽⁹⁾	1 000 \$ (maximum par jour) ⁽⁹⁾
Allocation de présence pour une réunion d'une commission ou d'un comité	500 \$ (par demi-journée) ⁽⁹⁾	500 \$ (par demi-journée) ⁽⁹⁾	500 \$ (par demi-journée) ⁽⁹⁾	500 \$ (par demi-journée) ⁽⁹⁾
Conférence téléphonique	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$
Allocation de présence pour les membres du conseil d'éthique et de déontologie ou du comité de déontologie	1 500 \$ pour la présidence 750 \$ pour les membres	500 \$ (par demi-journée)	1 500 \$ pour la présidence 750 \$ pour les membres	500 \$ (par demi-journée)
Compensation pour la présidence des conseils des représentants	10 000 \$	s.o.	s.o.	s.o.
Allocation de présence pour les membres des conseils des représentants	250 \$ par réunion	s.o.	s.o.	s.o.
Présidence d'un forum de consultation	1 000 \$ pour la préparation 1 000 \$ pour la journée	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. : sans objet

* Pour les comités ayant moins de quatre réunions, l'allocation de présence est doublée à la place du versement d'une indemnité annuelle.

(5) Les administrateurs de la Fédération ne touchent habituellement pas de rémunération pour leurs fonctions à la FD et à CDI, à moins que les réunions ne se tiennent en dehors des réunions régulières du conseil d'administration de la Fédération.

(6) La présidence du conseil des filiales est généralement assumée par un membre du conseil d'administration de la Fédération.

(7) Un membre du conseil de la Fédération reçoit 20 000 \$ (3 x 6 670 \$) comme indemnité annuelle pour agir comme administrateur de la Fédération, de la Caisse centrale Desjardins et de Desjardins Capital de risque. Pour les deux administrateurs délégués, cette indemnité est de 15 500 \$ à laquelle s'ajoute un montant de 5 000 \$ comme vice-présidents de leur conseil des représentants respectif.

(8) En ce qui concerne les quatre directeurs généraux qui sont membres des conseils d'administration, la politique prévoit qu'il appartient au conseil d'administration de leur caisse de décider s'ils conservent l'ensemble de leur rémunération.

(9) Peu importe le nombre de réunions de CA, commissions et comités dans la même journée, l'allocation quotidienne maximale est de 1 000 \$; tous les efforts sont faits pour concentrer les réunions dans une même journée afin de limiter le plus possible les coûts.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Montants versés aux membres du conseil d'administration en ce qui concerne leurs responsabilités à l'égard de la Fédération, de la Caisse centrale Desjardins, de Desjardins Capital de risque, et pour la présidence du conseil d'administration d'une filiale.

Nom	Reçue de la Fédération, DCR et de la CCD		Autres honoraires ⁽¹¹⁾		Total 2006
	Allocation de présence	Indemnité annuelle	Allocation de présence	Indemnité annuelle	
BARIL, Jacques	37 850 \$	41 500 \$			79 350 \$
BLAIS, Thomas (président du CA de la FCPO)	39 350 \$	35 579 \$	3 100 \$	15 000 \$	93 029 \$
BOUDREAU, Laurier	21 150 \$	15 000 \$			36 150 \$
BUREAU, Jean-Guy ⁽¹⁰⁾	18 300 \$	8 750 \$			27 050 \$
CHAMBERLAND, Serges	20 800 \$	26 250 \$			47 050 \$
CHARBONNEAU, Louise	29 350 \$	20 000 \$			49 350 \$
DUMAS, Alain	34 400 \$	20 000 \$			54 400 \$
GAGNÉ, André (président du CA de DGA)	30 400 \$	30 000 \$	10 000 \$	21 500 \$	91 900 \$
GAGNÉ, Raymond (président du CA de DGAG)	32 900 \$	30 000 \$	12 600 \$	21 500 \$	97 000 \$
GRANT, Norman	34 000 \$	22 125 \$			56 125 \$
GRENON, Pierre	32 350 \$	35 000 \$			67 350 \$
LACHAPPELLE, André (président du CA de CRCD)	35 750 \$	43 000 \$	14 000 \$	28 000 \$	120 850 \$
LAFONTAINE, Daniel	29 400 \$	20 000 \$			49 400 \$
LAFORTUNE, Andrée	47 000 \$	61 000 \$			108 000 \$
LAUZON, Marcel (président du CA de DID)	35 350 \$	31 250 \$	3 200 \$	7 500 \$	77 300 \$
LAVOIE, Olivier ⁽¹⁰⁾	7 850 \$	7 500 \$	1 000 \$	2 500 \$	18 850 \$
LEBLANC, Pierre	49 300 \$	41 250 \$			90 550 \$
MERCIER, Daniel	26 450 \$	41 500 \$			67 950 \$
PARÉ, Denis	37 650 \$	45 000 \$			82 650 \$
ROY, Michel	30 600 \$	34 875 \$	3 030 \$ ⁽¹²⁾		68 505 \$
SAMSON, Clément	32 350 \$	38 125 \$	12 000 \$ ⁽¹²⁾		82 475 \$
ST-PIERRE BABIN, Sylvie (présidente du CA de DSF)	23 000 \$	20 500 \$	22 350 \$ ⁽¹³⁾	21 500 \$	87 350 \$
TARDIF, Pierre (président du CA des VMD)	36 900 \$	30 000 \$	9 200 \$	21 500 \$	97 600 \$
TOURANGEAU, Serge	30 350 \$	26 250 \$			56 600 \$
TURCOTTE, Benoit	46 300 \$	39 875 \$	12 095 \$ ⁽¹²⁾		98 270 \$
Total	799 100 \$	764 329 \$	99 695 \$	105 805 \$	1 768 929 \$⁽¹⁴⁾

(10) Mandats terminés en mars 2006.

(11) Montants reçus à titre de président du conseil d'administration d'une filiale. Il n'y a pas eu d'autres formes d'honoraires pour aucun administrateur.

(12) Montant reçu comme formateur à l'Institut coopératif Desjardins.

(13) Incluant un montant de 9 050 \$ reçu comme formatrice à l'Institut coopératif Desjardins.

(14) 63 % de ce montant est afférent aux fonctions assumées à la Fédération seulement.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA FÉDÉRATION

Nom	Allocations de présence
Béchar, Éric	8 450 \$
Bourgeois, Isabelle	9 200 \$
Cardinal, Marcel	8 450 \$
Douvry, Josyane	9 200 \$
Lee-Gosselin, Hélène	16 700 \$
Méthot, Marc	9 200 \$
Sarrazin, Claire	9 200 \$
St-Aubin, Jacques	8 450 \$

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers*, l'enveloppe budgétaire globale pour le versement des allocations de présence des membres du conseil d'administration, des conseils des représentants et du conseil d'éthique et de déontologie est autorisée par l'assemblée générale de la Fédération. Aussi, c'est l'ensemble de la rémunération (indemnités annuelles et allocations de présence) qui fait l'objet d'une reddition de comptes à l'assemblée générale. Celle-ci bénéficie d'un rapport sur l'évolution de cette rémunération à chaque année. À cet égard, l'enveloppe budgétaire est passée de 1 654 000 \$ en 2005 à 2 011 000 \$ en 2006, soit une augmentation de 357 000 \$. Cette augmentation a été expliquée aux délégués lors de l'assemblée générale de la Fédération.

9) Composition des commissions et comités

Le conseil d'administration a créé et défini les mandats des divers commissions et comités dont il a besoin pour exercer ses responsabilités d'orientation, de planification, de surveillance et de contrôle et alléger son fonctionnement. Ces commissions et comités sont composés en totalité ou en quasi totalité de personnes non reliées. Le mandat de ces commissions et comités est revu annuellement.

10) Responsabilité à l'égard de la gouvernance

Le conseil d'administration a confié à la commission sur la gouvernance le mandat de veiller à l'application et à l'évolution du programme de gouvernance à la lumière des nouvelles tendances de l'industrie ; cette commission formule au conseil d'administration ses observations et recommandations.

11) Limites de l'autorité du comité de direction

Les responsabilités du président du conseil et chef de la direction du Mouvement sont précisées dans le règlement de régie interne de la Fédération. Il en est de même pour le président et chef de l'exploitation de la Fédération. Le conseil d'administration a aussi établi par écrit un partage très clair des responsabilités entre le conseil d'administration et le comité de direction, partage qu'il cherche constamment à préciser pour accroître l'efficacité de la gouvernance.

Les objectifs annuels du président du conseil et chef de la direction du Mouvement sont recommandés au conseil d'administration par le comité sur la rémunération globale du président du Mouvement et chef de la direction (CRGPCDM). En ce qui concerne les objectifs du président et chef de l'exploitation de la Fédération, ils sont fixés par le président et chef de la direction à l'intérieur de son régime d'intéressement. Le conseil d'administration s'est doté de principes directeurs liés à la fixation des objectifs pour assurer une saine gestion des régimes d'intéressement et une application équitable pour l'ensemble des composantes de Desjardins. Une évaluation annuelle permet de mesurer l'atteinte de ces objectifs. En ce qui concerne le président du conseil et chef de la direction du Mouvement, chaque administrateur participe de façon anonyme à cette évaluation au moyen d'une grille préétablie par ce comité, sous la supervision du CRGPCDM et en l'absence des membres de la direction.

12) Indépendance du conseil d'administration face au comité de direction

Le conseil d'administration a mis en place différentes structures et procédures pour assurer son indépendance par rapport à la direction de la Fédération :

- 1) Un seul poste d'administrateur est occupé par un membre de la direction de la Fédération qui est aussi un dirigeant élu par des représentants des membres (président du conseil et chef de la direction du Mouvement).
- 2) L'assemblée générale a créé le poste de vice-président du conseil d'administration dont le titulaire prend en charge la direction des réunions du conseil d'administration lorsque les sujets traités exigent le retrait du président du conseil et chef de la direction. Le règlement de régie interne prévoit que le vice-président du conseil remplace le président du conseil lorsque ce dernier ne peut agir.
- 3) Des rencontres informelles périodiques entre les administrateurs, dont le président du conseil et chef de la direction fait le suivi auprès du président et chef de l'exploitation, qui n'est pas présent lors de ces rencontres. Tant les administrateurs non reliés que les administrateurs reliés sont toutefois présents à ces rencontres compte tenu que les échanges portent sur des dossiers ne comportant pas de risque de conflit d'intérêts pour les administrateurs reliés.
- 4) Des rencontres à huis clos sans la présence de la direction (sauf le président du conseil et chef de la direction) à l'issue de chacune des réunions du conseil d'administration ou du comité exécutif. Il en est de même pour les commissions du conseil.
- 5) La présidence de la commission Vérification et Inspection est assumée par une administratrice non reliée.

- 6) Le fait que soit confié à la commission sur la gouvernance (dont un seul membre est une personne reliée) le mandat :
- d'administrer la relation du conseil d'administration avec le comité de direction de la Fédération et ;
 - de voir à ce que le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités. De plus, la responsabilité d'élaborer ou de superviser les ordres du jour du conseil d'administration et de ses commissions et comités est confiée au président du conseil d'administration et chef de la direction du Mouvement.
- 7) La création d'un comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement où ne siègent que des administrateurs non reliés.
- 8) L'appui, au besoin, d'un conseiller externe pour les dossiers touchant la rémunération globale des cadres pour les membres de la commission Ressources humaines et du comité sur la rémunération globale du président du Mouvement.

La Fédération dispose aussi d'un conseil d'éthique et de déontologie dont les membres sont élus par l'assemblée générale. Ses membres sont tous indépendants de la direction et du conseil d'administration.

POSITIONNEMENT CONCERNANT LA NON SÉPARATION DES FONCTIONS DE PRÉSIDENT DU CONSEIL ET CHEF DE LA DIRECTION

Desjardins n'entend pas séparer les fonctions de président du conseil et de président et chef de la direction du Mouvement. Cette position découle d'une décision de l'assemblée générale des membres (1 500 dirigeants élus), laquelle a été traduite dans le règlement de régie interne.

Les principaux éléments qui justifient cette position sont les suivants :

- À la différence des autres entreprises où le chef de la direction est nommé par le conseil d'administration, le titulaire de cette fonction chez Desjardins est élu par un collège électoral de 256 représentants des membres. Sa première responsabilité est de veiller à la protection des intérêts des 5,7 millions de membres de Desjardins ; ses intérêts correspondent d'ailleurs à ceux de ces membres qui sont aussi les propriétaires de l'entreprise.
- Contrairement aux autres entreprises, le président du conseil et chef de la direction de Desjardins n'a pas d'influence sur la sélection des membres du conseil d'administration, ce qui est d'ailleurs l'un des principaux arguments pour justifier la séparation des deux fonctions. En effet, tous les administrateurs de la Fédération sont élus par une assemblée générale régionale ou de caisses de groupes ou par l'assemblée des représentants comme il en est question au point 4 de la présente divulgation. Aussi, le conseil d'administration s'est doté d'un comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement composé entièrement d'administrateurs indépendants pour éliminer tout risque de conflit d'intérêts dans ce domaine.
- L'assemblée générale estime aussi qu'en raison de la complexité se rattachant à la direction et à la gestion des activités du Mouvement, il est essentiel que le président du conseil connaisse intimement les activités, affaires et dossiers de la Fédération et du Mouvement pour jouer efficacement son rôle de rassembleur, que ce soit auprès des dirigeants élus, des membres ou de la direction des différentes composantes de Desjardins. Cette position résulte d'une expérimentation qui a mené l'assemblée générale à faire en sorte, au début des années 90, que l'organisme d'orientation, de planification, de coordination et de surveillance du Mouvement n'ait pas une direction bicéphale. Elle a d'ailleurs confié au titulaire de cette fonction, par règlement, la responsabilité d'être le porte-parole autorisé de la Fédération et du Mouvement.
- L'assemblée générale a créé le poste de président et chef de l'exploitation de la Fédération pour dégager le président du conseil et chef de la direction du Mouvement des questions liées à l'exploitation. D'ailleurs, le comité de direction de la Fédération est présidé par ce président et chef de l'exploitation ; le président du conseil et chef de la direction y siège pour s'assurer que les orientations déterminées par le conseil d'administration sont bien intégrées dans les différents projets.

13) Commission Vérification et Inspection

En raison de ses activités liées à l'inspection des caisses, la commission Vérification et Inspection (CVI), constituée en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, remplit le rôle d'un comité de vérification pour la Fédération. Elle est entièrement composée d'administrateurs non reliés ; quatre d'entre eux, dont la présidente de la commission, ont une expertise comptable.

Les rôles et les responsabilités de la commission sont définis de façon à donner à ses membres une indication claire de leurs fonctions qui sont de l'ordre de la surveillance. La CVI dispose des pouvoirs et de toute l'information voulue pour remplir son mandat. Elle revoit toute l'information financière et supervise la mise en place d'un contrôle efficace et les redditions de compte requises. Elle dispose de moyens de communication directs avec les responsables de la vérification interne du Mouvement, du Bureau de la surveillance et de la sécurité financières Desjardins⁽¹⁵⁾ ainsi qu'avec les vérificateurs externes pour discuter et passer en revue certaines questions, le cas échéant. Au besoin, la CVI peut échanger avec eux sans la présence des gestionnaires responsables.

La CVI veille à l'indépendance du secteur de la vérification interne du Mouvement et adopte son plan d'action annuel.

14) Engagement de conseillers externes

Un administrateur peut retenir les services d'un conseiller externe aux frais de la Fédération, en adressant une demande en ce sens à la commission sur la gouvernance.

(15) Le Bureau de la surveillance et de la sécurité financières Desjardins fournit des opinions indépendantes sur la gestion et les états financiers des caisses. Ainsi, il surveille, par ses travaux d'inspection et de vérification, les risques liés aux activités du réseau et détermine si ces risques sont gérés selon des pratiques de gestion saines et prudentes conformément aux lois, normes et règles déontologiques en vigueur ; par ailleurs, il vérifie les états financiers des caisses et covérifie les états financiers du Mouvement des caisses Desjardins suivant les normes de vérification reconnues, et exprime une opinion sur ceux-ci.

MANDATS ET COMPOSITION DES COMMISSIONS, DES COMITÉS ET DU CONSEIL D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA FÉDÉRATION

Au 31 décembre 2006

N.B.: * personne non reliée

** administrateur délégué

COMITÉ EXÉCUTIF (CE) (composé de sept administrateurs)

Ce comité exerce les mêmes fonctions et les mêmes pouvoirs que le conseil d'administration, à l'exclusion de ceux que le conseil d'administration se réserve ou attribue à un autre comité ou à une commission. Son mandat a été précisé par le conseil d'administration. Il a tenu dix réunions et une conférence téléphonique en 2006.

Ses membres

Alban D'Amours, président du CA
Pierre Tardif, vice-président du CA*
André Lachapelle, secrétaire du CA*
André Gagné*
Daniel Lafontaine
Marcel Lauzon*(i)
Clément Samson*(i)

(i) Ont débuté leur mandat à la fin de mars 2006.
Jacques Baril* et Denis Paré* ont siégé jusqu'en mars 2006.

COMMISSION ORIENTATION COOPÉRATIVE (COC) (composée de cinq administrateurs)

Cette commission assure le respect des valeurs coopératives et des valeurs permanentes de Desjardins ainsi que des éléments de la distinction coopérative. Au besoin, elle formule des recommandations au conseil d'administration. Elle a tenu cinq réunions et une conférence téléphonique en 2006.

Ses membres

Clément Samson, président*
Laurier Boudreault(i)
Louise Charbonneau(i)
Norman Grant**
Michel Roy*

(i) Ont débuté leur mandat à la fin de mars 2006.
Jean-Guy Bureau et Alain Dumas ont siégé jusqu'en mars 2006.

COMMISSION VÉRIFICATION ET INSPECTION (CVI) (composée de cinq administrateurs)

Cette commission supervise les activités de la Vérification interne du Mouvement et du Bureau de la surveillance et de la sécurité financières Desjardins. Elle soutient le conseil d'administration dans ses responsabilités de surveillance et de contrôle de la Fédération et du Mouvement. Elle examine en profondeur tous les éléments touchant la divulgation de l'information financière. Elle a tenu quatorze réunions et deux séances de formation en 2006.

Ses membres

Andrée Lafortune, FCA, présidente*
Thomas Blais*(i)
Pierre Leblanc*
Serge Tourangeau*(i)
Benoît Turcotte*

(i) Ont débuté leur mandat à la fin de mars 2006.
Jean-Guy Bureau et Marcel Lauzon ont siégé jusqu'en mars 2006.

COMMISSION GESTION DES RISQUES (CGR) (composée de cinq administrateurs)

Cette commission appuie le conseil d'administration dans l'identification et le suivi des principaux risques auxquels sont susceptibles de faire face la Fédération et le Mouvement. Elle a tenu cinq réunions en 2006.

Ses membres

André Lachapelle, président*
Raymond Gagné*
Norman Grant***(i)
Pierre Grenon*
Pierre Tardif, vice-président du CA*
Andrée Lafortune y siège comme observatrice.

(i) A débuté son mandat à la fin mars 2006.
Thomas Blais a siégé jusqu'en mars 2006.

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES (CRH) (composée de cinq administrateurs)

Cette commission a le mandat de revoir périodiquement le positionnement du Mouvement en matière de rémunération globale afin de permettre à celui-ci de maintenir une position concurrentielle dans le marché. Elle s'assure que les pratiques de rémunération appliquées dans le Mouvement respectent les politiques et principes directeurs du Mouvement. Le mandat de cette commission exclut l'examen des dossiers touchant les conditions d'emploi du président du conseil et chef de la direction. Elle a tenu neuf réunions et deux conférences téléphoniques en 2006.

Ses membres

Alban D'Amours, président du CA
Pierre Tardif, vice-président du CA*
André Lachapelle, secrétaire du CA*
Raymond Gagné*
Denis Paré*

COMITÉ SUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT (CRGPCDM) (composé de quatre administrateurs)

Ce comité, dont la totalité des membres sont des administrateurs non reliés, a pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la rémunération, les conditions de travail et les objectifs annuels du président et chef de la direction. Ce comité a tenu trois réunions et une conférence téléphonique en 2006.

Ses membres

Pierre Tardif, vice-président du CA*
André Lachapelle, secrétaire du CA*
Raymond Gagné*
Denis Paré*

COMMISSION SUR LA GOUVERNANCE (CG) (composée de cinq administrateurs)

Cette commission a pour mandat d'appuyer le conseil d'administration dans l'application et l'évolution du programme de gouvernance. Elle supervise également le processus menant à la recommandation de candidatures pour les postes d'administrateurs des filiales du Mouvement. Elle est aussi responsable de superviser le programme d'évaluation des membres du conseil d'administration et de ses commissions et comités ainsi que la mise en œuvre de la politique de développement durable et la politique sur l'exercice des droits de vote. La commission sur la gouvernance a tenu cinq réunions en 2006.

Ses membres

Alban D'Amours, président
André Gagné*
Pierre Leblanc*
Daniel Mercier*
Sylvie St-Pierre Babin**

COMMISSION PLACEMENTS (composée de quatre administrateurs et d'un membre externe)

Cette commission a pour mandat d'appuyer le conseil d'administration dans l'établissement et le suivi des politiques de placement pour les Fonds Desjardins et dans la supervision de la sélection des conseillers en valeurs. Elle examine également la performance des fonds et de la gestion discrétionnaire et veille à la conformité des opérations de fonds de placement. La commission Placements a tenu cinq réunions en 2006.

Ses membres

Daniel Mercier, président*
Jacques Baril*
Pierre Leblanc*
Denis Paré*
Normand Grégoire*

COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS (CRMD) (composé de représentants des employeurs, des participants, des retraités et d'un membre externe)

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le Règlement du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, le comité de retraite a la responsabilité d'administrer sainement le régime de retraite, de gérer la caisse de retraite et de verser aux participants et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaire de la caisse de retraite. Le comité de retraite a tenu cinq réunions et une séance de formation en 2006.

La Fédération des caisses Desjardins du Québec représente tous les employeurs de Desjardins pour le compte du Régime de rentes du Mouvement Desjardins. Le conseil d'administration de la Fédération a le pouvoir décisionnel en certaines matières, dont le règlement du Régime, la nature et les modalités d'application des bénéfices octroyés aux participants et aux retraités, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La Fédération, par son conseil d'administration, se porte garante des obligations (rentes aux employés) résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au Régime.

Les représentants des employeurs sont nommés par le conseil d'administration de la Fédération. Les représentants des participants et des retraités sont élus démocratiquement par le groupe qu'ils représentent.

Représentants de l'employeur provenant du conseil d'administration

Denis Paré, président*
Jacques Baril*
Thomas Blais*
Serges Chamberland*(i)
Pierre Grenon*
Daniel Mercier*

(i) A débuté son mandat à la fin de mars 2006.
Pierre Leblanc a siégé jusqu'en mars 2006.

Représentants des participants

Odette Breton
Simon Garneau
Michel Michaud
Clément Roberge
Reynald Harpin* (représentant externe)

Représentant des retraités et des participants ayant droit à une rente différée

Normand Deschênes

Observateurs représentant les participants

Johanne Rock
Yvon Lesiège

COMITÉ DE PLACEMENT

Sous la responsabilité du comité de retraite, qui élabore la politique de placement, le comité de placement a le mandat de s'assurer que cette politique est appliquée, au même titre qu'il coordonne les activités des gestionnaires de fonds à qui sont confiés des mandats de gestion. Le comité de placement a tenu six réunions et une conférence téléphonique en 2006.

Ses membres

Denis Paré, président*
Jacques Baril*
Serges Chamberland*(i)
Reynald Harpin*
Clément Roberge

(i) A débuté son mandat à la fin de mars 2006.
Pierre Leblanc a siégé jusqu'en mars 2006.

COMITÉ DE VÉRIFICATION, DE DÉONTOLOGIE ET DE CONFORMITÉ

Ce comité agit à titre de responsable de la surveillance du processus d'information financière, des règles d'éthique et de déontologie, de la politique de traitement des plaintes, de la gestion de la conformité réglementaire et de la gouvernance. Il a tenu deux réunions et deux séances de formation en 2006.

Ses membres

Pierre Grenon, président*(i)
Normand Deschênes, secrétaire
Daniel Mercier*

(i) A débuté son mandat à la fin de mars 2006.
Pierre Leblanc a siégé jusqu'en mars 2006.

COMITÉ DE DIRECTION STRATÉGIQUE DU MOUVEMENT

(composé de treize membres de la direction)

Ce comité appuie le président du conseil et chef de la direction du Mouvement et le conseil d'administration dans leur responsabilité d'assurer une direction unique pour le Mouvement. En ce sens, il appuie le conseil d'administration dans l'intégration des orientations stratégiques du réseau coopératif et des filiales et des stratégies de développement des affaires. Il a tenu treize réunions en 2006.

Ses membres

Alban D'Amours, chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins et président du comité
Bertrand Laferrière, président et chef de l'exploitation de la Fédération et vice-président du comité
Pierre Brossard, premier vice-président exécutif à la direction du Mouvement des caisses Desjardins
Germain Carrière, président et chef de l'exploitation des Valeurs mobilières Desjardins
Jacques Dignard, premier vice-président Ressources humaines du Mouvement des caisses Desjardins
Louis-Daniel Gauvin, premier vice-président et chef de la Gestion intégrée des risques du Mouvement des caisses Desjardins
Gérard Guilbault, président et chef de l'exploitation de Desjardins Gestion d'actifs
Richard Fortier, président et chef de l'exploitation de Desjardins Sécurité financière⁽ⁱ⁾
Jean-Guy Langelier, président et chef de l'exploitation de la Caisse centrale Desjardins et chef de la Trésorerie du Mouvement des caisses Desjardins
Monique F. Leroux, première vice-présidente exécutive et chef de la direction financière du Mouvement des caisses Desjardins
Jude Martineau, président et chef de l'exploitation de Desjardins Groupe d'assurances générales
Marcel Pepin, premier vice-président Planification stratégique et Développement des affaires pancanadiennes du Mouvement des caisses Desjardins
Louis L. Roquet, président et chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque

Ce comité s'est doté de comités de coordination à portée Mouvement dans les domaines suivants : actif-passif ; gestion intégrée des risques ; technologies de l'information ; immobilier ; image.

(i) François Joly a siégé jusqu'en octobre 2006.

CONSEIL D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

(composé de dirigeants élus)

Conformément à la loi, la Fédération dispose d'un conseil d'éthique et de déontologie indépendant du conseil d'administration, dont les membres sont des dirigeants élus de Desjardins. Ce conseil bénéficie de l'appui d'une équipe relevant du secrétariat général de la Fédération. Il a tenu en 2006 six réunions ordinaires et huit réunions extraordinaires dont six conférences téléphoniques et une séance de formation.

L'une des premières responsabilités du conseil d'éthique et de déontologie est de veiller à l'indépendance et à l'objectivité du service d'inspection et du service de vérification de la Fédération (Bureau de la surveillance et de la sécurité financières Desjardins, voir note au bas de la page 139) à l'égard des caisses et de faire des recommandations au président du conseil et chef de la direction du Mouvement pour la nomination de la personne devant assurer la direction de ces services.

Outre ce qui précède et dans le respect des rôles et responsabilités des instances des filiales et de la CCD, le conseil d'éthique et de déontologie a aussi pour rôle d'adopter les règles déontologiques applicables aux dirigeants et aux employés du Mouvement, de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration et de voir à ce qu'elles soient respectées par les caisses et la Fédération, d'appuyer les caisses et la Fédération dans l'application des règles déontologiques, d'émettre des avis, observations et recommandations en matière de déontologie et d'éthique, particulièrement en cas de dérogation, d'aviser le conseil d'administration dans les cas de dérogation aux règles déontologiques et lorsque la Fédération contrevient à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et aux règlements se rapportant aux transactions intéressées et aux règles sur les conflits d'intérêt, de s'assurer que soient traitées les plaintes concernant la Fédération provenant des caisses ou d'autres membres de la Fédération (Caisse centrale Desjardins et filiales).

Ses membres

Hélène Lee-Gosselin, présidente*
 Claire Sarrazin, secrétaire*
 Éric Bécharde*
 Isabelle Bourgeois*
 Marcel Cardinal*
 Josyane Douvry*
 Marc Méthot*
 Jacques St-Aubin*

RELEVÉ DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION

Nom	CA	CE	COC	CVI	CGR	CRH	CRGP CDM	CG	CP	CRMD	CP CRMD	CVDC CRMD	CORE
Baril, Jacques	21/21	2/2	4/4						5/5	6/6	7/7		13/13
Blais, Thomas	21/21			13/13	2/2					5/6			8/8
Boudreault, Laurier	14/14		4/4										7/7
Bureau, Jean-Guy	7/7		2/2	7/7									2/2
Chamberland, Serges	14/14									4/4	5/5		9/9
Charbonneau, Louise	20/20		4/4										13/13
D'Amours, Alban	21/21	11/11				11/11		5/5					
Dumas, Alain	21/21		2/2										9/9
Gagné, André	21/21	11/11						5/5					10/10
Gagné, Raymond	21/21				5/5	11/11	3/4						10/10
Grenon, Pierre	21/21				5/5					5/6		3/3	11/12
Lachapelle, André	21/21	11/11			5/5	10/11	4/4						10/10
Lafontaine, Daniel	20/21	11/11											9/12
Lafortune, Andrée	20/21			20/20	5/5								12/12
Lauzon, Marcel	21/21	9/9		7/7									11/11
Lavoie, Olivier	6/7												3/3
Leblanc, Pierre	21/21			20/20				5/5	5/5	2/2	1/2	1/1	9/9
Mercier, Daniel	20/21							5/5	5/5	5/6		3/4	11/12
Paré, Denis	21/21	2/2				10/11	4/4		4/5	6/6	7/7		11/12
Roy, Michel	21/21		4/6										10/10
Samson, Clément	21/21	8/9	6/6										9/9
Tardif, Pierre	21/21	11/11			5/5	11/11	4/4						12/12
Tourangeau, Serge	14/14			13/13									9/9
Turcotte, Benoît	21/21			20/20									9/9
Grant, Norman**	21/21		6/6		3/3				5/5				10/10
St-Pierre Babin, Sylvie**	21/21							4/5					9/10

Note

Pour le CA, le nombre 21 représente le nombre d'allocations de présence versées. Dans les faits, le CA a tenu sept réunions sur deux jours. Le CA a aussi tenu quatre réunions d'une journée. La politique prévoit le versement de 1 000 \$ par jour. Les trois autres réunions se sont déroulées par conférence téléphonique.

Pour le CE, une des 11 réunions s'est déroulée par conférence téléphonique. La politique prévoit alors une allocation de présence de 200 \$.

Pour la CVI, le nombre 20 représente le nombre d'allocations de présence versées. Dans les faits, la CVI a tenu quatre réunions sur deux jours, dix réunions d'une journée et deux séances de formation. La CVI a une incidence sur les activités de la Fédération, de DCR, de la Caisse centrale Desjardins, de Capital Desjardins inc. et de la Fiducie Desjardins. Elle donne également des avis aux conseils d'administration des divers fonds de placement et du Cabinet de services financiers.

RELEVÉ DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA FÉDÉRATION

Nom	Nombre de réunions
Béchar, Éric	14/15
Bourgeois, Isabelle	15/15
Cardinal, Marcel	14/15
Douvry, Josyane	15/15
Lee-Gosselin, Hélène	14/15
Méthot, Marc	15/15
Sarrazin, Claire	15/15
St-Aubin, Jacques	14/15

Les absences des administrateurs et des membres du CEDEO sont liées à des impératifs professionnels ou encore à des raisons de maladie des proches. Aussi, lorsqu'ils s'absentent du conseil d'administration, les présidents des conseils des représentants se font remplacer par leur vice-président du conseil des représentants qui sont, par le fait même, administrateurs délégués, ce qui assure une présence continue de la région.

MEMBRES DES CONSEILS DES REPRÉSENTANTS

Compte tenu que 255 personnes sont visées, le conseil d'administration a décidé de publier un indice de présence aux réunions des 17 conseils des représentants.

2006	Indice de présence en %	Nombre de réunions
Ontario	91	8
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	94	10
Kamouraska–Chaudière–Appalaches	91	10
Québec-Est	87	10
Québec-Ouest–Rive-Sud	92	9
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Charlevoix –Côte-Nord	86	9
Centre-du-Québec	86	12
Mauricie	82	9
Estrie	89	12
Richelieu-Yamaska	89	12
Lanaudière	87	10
Rive-Sud de Montréal	87	12
Laval-Laurentides	84	11
Ouest de Montréal	84	12
Est de Montréal	87	13
Abitibi-Témiscamingue–Nord**	95	9 **
et Ouest du Québec*	90	10 *
Caisses de groupes	82	11

DESJARDINS, LE PLUS GRAND GROUPE FINANCIER COOPÉRATIF AU CANADA

- Un actif de 135,1 G\$.
- Quelque 5,7 millions de membres dont environ 400 000 entreprises, plus de 39 000 employés dévoués et près de 7 000 dirigeants élus et engagés.
- 1 439 points de service au Québec et en Ontario, soit 549 caisses et 890 centres de services.
- 113 points de service au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, soit 40 caisses affiliées et 73 centres de services.
- 53 centres financiers aux entreprises au Québec et 3 en Ontario.
- 32 points de service de Desjardins Credit Union en Ontario.
- Une vingtaine de sociétés offrant toute la gamme des services financiers et, pour bon nombre d'entre elles, actives dans plusieurs provinces canadiennes.
- 3 centres de services de la Desjardins Bank en Floride et une succursale de la Caisse centrale Desjardins aux États-Unis.
- Un réseau virtuel – guichets automatiques et Internet – à la fine pointe de la technologie.

NOTES AU LECTEUR

Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons les symboles M et G pour désigner respectivement les millions et les milliards. Ainsi, « 22 M\$ » se lit « vingt-deux millions de dollars » et « 100 G\$ » se lit « cent milliards de dollars ».

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

SIÈGE SOCIAL

Fédération des caisses Desjardins du Québec
100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 7N5
Canada
Téléphone : 418 835-8444
1 866 835-8444
Télécopieur : 418 833-5873

ENGLISH VERSION

Copies of the English edition of this Report may be obtained upon request.

Ce rapport annuel a été produit par la première vice-présidence exécutive à la direction du Mouvement des caisses Desjardins (vice-présidence Communications et Affaires publiques) et la première vice-présidence exécutive Direction financière du Mouvement des caisses Desjardins (vice-présidence Planification et Gestion de la performance financière; direction exécutive Divulgence et Normalisation comptable) de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.



Le présent rapport a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées après consommation certifié FSC (Forest Stewardship Council), procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz. La fibre certifiée FSC utilisée lors de la fabrication du papier provient de forêts bien gérées, certifiées de façon indépendante par SmartWood et conformément aux règles du Forest Stewardship Council.

Conception graphique : lg2boutique
Réalisation : lg2boutique
Impression : J.B. Deschamps

IMPRIMÉ AU CANADA



LE REFLET DE NOS COMMUNAUTÉS

Les communautés dont Desjardins fait partie aujourd'hui et celles dans lesquelles il souhaite accentuer sa présence sont de plus en plus diversifiées. Les femmes, les jeunes et les membres des communautés culturelles y tiennent une place bien différente de celle qu'ils occupaient au moment de la fondation de la première caisse en 1900, à Lévis.

Comme institution financière et instrument de développement de la communauté, Desjardins a toujours su s'adapter au changement. C'est pourquoi, comme le montre notre plus récente campagne publicitaire, nous voulons aujourd'hui nous ouvrir encore davantage à la diversité en valorisant les différences entre les personnes et en les accueillant toutes sans distinction.

Nous pensons que l'ouverture à la diversité ne peut être que positive, autant pour Desjardins que pour ses membres, clients, dirigeants et employés. Nous voulons donc maintenir et même renforcer dans toutes nos composantes une attitude qui permettra de bien accueillir tous les membres et de refléter la société d'aujourd'hui.

desjardins.com 1 800 CAISSES



Conjuguer avoirs et êtres